CLASSIQUES GARNIER

VOLTAIRE

PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV

I

DC
133
V667
1831
t. 1
c. 1
ROBA

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6
— PARIS —

Presented to the

LIBRARY *of the*

UNIVERSITY OF TORONTO

by

WALTER GOFFART

PRÉCIS

DU

SIÈCLE DE LOUIS XV

ET

HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS

TOME PREMIER

LOUIS XV

PRÉCIS

DU

SIÈCLE DE LOUIS XV

ET

HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS

Par VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION REVUE, COLLATIONNÉE SUR L'ÉDITION BEUCHOT
ET SOIGNEUSEMENT ANNOTÉE

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

LIBRARY
OCT 2 3 2000
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉCIS

DU

SIÈCLE DE LOUIS XV

AVERTISSEMENT

Voltaire ayant été nommé, en 1746, historiographe de France, entreprit d'écrire l'*Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un*, et exécuta son projet. Plusieurs chapitres furent rédigés à Versailles chez le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui en margina quelques pages.

Il existait au moins trois copies de cet ouvrage, destinées au comte d'Argenson, au duc de Richelieu, et à la marquise de Pompadour [1]. La Place dit [2] que le manuscrit destiné à Mme de Pompadour se termine ainsi :

« Il faut avouer que l'Europe peut dater sa félicité du jour de cette paix. On apprendra avec surprise qu'elle fut le fruit des conseils pressants d'une jeune dame d'un haut rang, célèbre par ses charmes, par des talents singuliers, par son esprit, et par une place enviée. Ce fut la destinée de l'Europe, dans cette longue querelle, qu'une femme la commença, et qu'une femme la finit : la seconde a fait autant de bien que la première avait causé de mal, s'il est vrai que la guerre soit le plus grand des fléaux qui puissent affliger la terre, et que la paix soit le plus grand des biens qui puissent la consoler. »

Avec de telles expressions, on conçoit que Voltaire ait craint « qu'on ne l'accusât de flatterie dans cette histoire [3] ». Après avoir conduit son travail jusqu'à la paix de 1748, Voltaire l'avait interrompu, lorsque des cahiers en furent dérobés par le marquis de Ximenès. Ce n'étaient que de vieux brouillons sans suite, des minutes informes [4] ; mais le

1. Voyez lettre de Voltaire à d'Argental, du 31 juillet 1755. Le manuscrit pour le duc de Richelieu fut égaré, au moins quelque temps, si ce n'est pas celui qui fut volé. Voyez lettre de Voltaire à Richelieu, du 27 septembre 1755.

2. *Pièces intéressantes et peu connues*, tome Ier, page 207. Le passage a été reproduit dans la *Galerie de l'ancienne cour*, tome VIII, page 59. Le manuscrit destiné à Mme de Pompadour est à la Bibliothèque publique d'Aix, et provient de la bibliothèque Méjanes ; il contient le passage cité par Laplace, transcrit ci-dessus.

3. Lettre à Richelieu, du 27 septembre 1755.

4. Voyez lettre de Mme Denis, du 15 août 1755 (imprimée dans *Mon séjour auprès de Voltaire*, par Colini, page 154), et lettres de Voltaire à Thieriot, du 10 septembre 1755 ; à d'Argental, du même jour.

nom de l'auteur leur donnait du prix. Ximenès, qui avait mangé une fortune de six cent mille livres, tira six cents livres de son larcin. L'intermédiaire entre le libraire de Paris, Prieur, et lui, avait été le chevalier de La Morlière, qui sans doute ne s'oublia pas dans le marché, et qui, après l'avoir consommé à Paris, alla à Rouen vendre une autre copie [1]. Sur les plaintes de Voltaire on saisit l'édition de Prieur [2] : mais on ne put empêcher la circulation des exemplaires émis. Il s'en fit plusieurs impressions; j'ai sous les yeux deux éditions : l'une, anonyme, Amsterdam, 1755, in-12 ; l'autre, avec le nom de l'auteur, La Haye, 1756, in-12. La *Bibliothèque historique de la France*, n° 24,666, ne parle que de l'édition d'Amsterdam.

Je ne sais à quelle époque ont paru les « *Réflexions sur le peu d'exactitude des mémoires d'après lesquels M. de Voltaire a traité, dans son* Abrégé d'histoire universelle jusqu'à nos jours, *le morceau qui porte pour titre :* Affaire de Gênes et de Provence en 1746 et 1747, in-8° de quinze pages ». Mais je ferai observer que le morceau critiqué termine, sous le titre d'*Additions*, la seconde partie de l'*Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un;* il n'a jamais fait partie de l'*Abrégé de l'histoire universelle*, ni d'aucune édition de l'*Essai sur les Mœurs*. L'auteur de ces *Réflexions* est M. de La Porte, mort en 1793, ancien intendant du Bourbonnais et du Dauphiné, et qui avait été intendant de l'armée en Italie pendant les campagnes de 1745 et 1746 ; il a été en correspondance avec Danchet, de Boze, Voisenon, Tressan, etc., etc., et avait fait imprimer, en 1790 ou 1791, quelques pages sur les droits de la France relativement à Avignon.

L'historien Anquetil, qui possédait un exemplaire de l'édition anonyme de l'*Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un*, et qui n'en connaissait pas l'auteur, a porté un jugement très-favorable de cet ouvrage. Voltaire ne cessait de répéter que c'était un ramas

1. Voyez lettre à d'Argental, du 10 septembre 1755. Il est douteux que Mme Denis ait dit toute la vérité à Voltaire, qui ne parle guère ici que d'après sa nièce. Mme Denis était compromise dans cette affaire, dit Colini, page 152. Nous dérobions à Voltaire, ajoute-t-il, une partie de nos démarches, pour ne point augmenter ses inquiétudes. On peut excuser cette réserve. Voltaire n'eût pas appris toute la vérité sans ressentir une plus grande peine. On peut croire aussi qu'il ne connaissait pas tous les intermédiaires entre Ximenès et Prieur. L'agent de police pour la librairie était alors d'Hémery. D'Hémery nomme Richer comme intermédiaire entre Prieur et La Morlière. Malgré la gravité des torts de Ximenès et les désagréments qui en furent la suite, Voltaire avait tout oublié quelques années après, et ne fit pas bien dures les conditions du raccommodement. Il demanda seulement que ses *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* parussent sous le nom de Ximenès. Voyez, à la suite de cet Avertissement, le rapport de l'inspecteur d'Hémery à M. Berryer, lieutenant de police.

2. Les manuscrits de d'Hémery disent qu'on en saisit seize cents exemplaires

informe et défiguré de ses manuscrits [1]. Il avait déjà conduit son travail jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, et les cahiers soustraits ne venaient que jusqu'à la bataille de Fontenoy [2]. Il promettait de le publier un jour [3] tel qu'il l'avait composé. Cependant, à cette époque, il avait déjà commencé le *Précis du Siècle de Louis XV*, dans lequel il avait à parler des événements qui sont le sujet des manuscrits dérobés. Colini [4] raconte que le *Précis du Siècle de Louis XV* fut commencé à Berlin en 1752.

Le même Colini donne le titre de *Campagnes de Louis XV* à l'ouvrage qui, dans l'imprimé, est intitulé *Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un.*

C'était une généreuse indignation qui avait fait abandonner son travail à Voltaire. Une des clauses du traité de paix de 1748 portait que la cour de France ne permettrait pas au jeune prétendant de séjourner dans le royaume. Charles-Édouard, que cette clause révoltait, refusa de s'y soumettre, et continua de rester à Paris. Un jour qu'il était allé à l'Opéra, en 1749, la police fit arrêter le prince, qui, comme Louis XV, était descendant de Henri IV, et à un plus proche degré. Un nommé Desforges, celui-là même qui avait publié, en 1748, la *Lettre critique sur la tragédie de Sémiramis*, fit alors circuler ce distique :

Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile.

Ces deux vers coûtèrent cher à leur auteur, qui fut envoyé au mont Saint-Michel où il resta trois ans dans un cachot appelé *la Cage*. Voltaire fut moins imprudent, mais il ne ressentit pas moins vivement la lâcheté du roi de France. Il était à Lunéville lorsqu'il apprit comment avait été traité le prince Édouard, et de dépit il renonça à continuer l'histoire de Louis XV. Cette particularité injurieuse pour le monarque, mais honorable pour l'écrivain, est restée longtemps inconnue, et n'a été révélée qu'en 1826 par la publication des *Mémoires de Longchamp*, dont j'ai rapporté les paroles dans une note, à la fin du chapitre XXV.

En 1763, dans le tome VIII de l'édition de l'*Essai sur l'Histoire générale* (aujourd'hui *Essai sur les Mœurs*), dix-huit chapitres furent ajoutés au *Siècle de Louis XIV*, qui étaient consacrés aux événements postérieurs à la mort de Louis XIV. Dans quatre de ces chapitres (les XLVIIe, XLVIIIe, XLIXe et L^e^) on retrouve textuellement des passages plus

1. Lettre au comte de Tressan, du 11 janvier 1756.
2. Lettre à l'Académie française, du 21 décembre 1755. Dans une note, à la fin du chapitre XXV, page 170, Voltaire parle encore du vol de ses manuscrits.
3. Lettre à Richelieu, du 27 septembre 1755.
4. *Mon Séjour auprès de Voltaire*, page 50.

ou moins longs des chapitres II, III et IV de la première partie de l'*Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un* et des *Additions* qui sont à la fin de la seconde partie [1].

A ces dix-huit chapitres sur les événements du règne de Louis XV Voltaire en ajouta vingt et un en 1768, et intitula leur réunion *Précis du Siècle de Louis XIV*. La première édition fait partie des quatre volumes ayant pour titre : *Siècle de Louis XIV, nouvelle édition revue et augmentée, à laquelle on a ajouté un Précis du Siècle de Louis XV*

Pour les chapitres ajoutés en 1768, Voltaire avait encore mis à contribution son *Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un;* de sorte que toute cette histoire, sauf le chapitre premier, et des changements, additions, transposition, est dans le *Précis du Siècle de Louis XV* [2].

1. Les chapitres XLIII-XLVIII de 1763 sont aujourd'hui, sauf variantes, les chapitres I-VI du *Précis*. Une partie du chapitre XLIX est devenue le chapitre VII l'autre partie est le sujet des chapitres XII, XV et XVI; le chapitre L de 1763 contenait six pages sur les aventures du prince Charles-Édouard, qui sont aujourd'hui le sujet des chapitres XXIV et XXV Les LI et LII sont devenus, dans le *Précis*, XXVII et XXVIII. Le LIIIe se retrouve dans le XVIXe, qui est très-augmenté. Le LIVe est la matière des chapitres XIX à XXII et du XXXe. Les chapitres LV, LVI, LVII, sont XXXI XXXII, XXXIII; des développements donnés au chapitre LVIII l'ont fait diviser en deux, qui sont les XXXIVe et XXXVe; il en est de même du chapitre LIX, qui forme à présent les chapitres XXXVI et XXXVII. Enfin le chapitre LXe est le XXXVIIIe.

Le chapitre LXI de 1763, intitulé *D'un Fait singulier concernant la littérature;* le chapitre LXII, *Conclusion et Examen de tableau historique* (c'est-à-dire de l'*Essai sur l'Histoire générale* ou *Essai sur les Mœurs*, etc.), n'avaient point place dans le *Précis*.

2. Voici la concordance, sauf les changements faits par Voltaire :

HISTOIRE. *Première partie.*	PRÉCIS.
CHAP. Ier. *Exposition*, contient des lambeaux de divers chapitres de divers ouvrages de Voltaire.	
CHAP. II.	CHAP. V.
— III	VI et partie du VII
— IV.	Partie du VII.
— V.	VI.I et III.
— VI	X.
— VII.	XI, VIII et XXV.
— *Deuxième partie.*	
CHAP. Ier.	CHAP. IX.
— II.	XI et IX.
— III.	XII.
— IV et V.	XIII.
— VI.	XIV.
— VII.	XV.
ADDITIONS.	XXI.

L'édition de 1768 du *Précis du Siècle de Louis XV* avait trente-neuf chapitres, qui sont aujourd'hui les chapitres I à XXXVIII, et le XLIII*. L'édition in-4° de 1769 fut augmentée de trois chapitres, qui sont à présent les XXXIX, XL et XLII. Ce fut en 1775, dans l'édition encadrée, que parut pour la première fois ce qui forme le chapitre XLI.

On imprima dans le *Journal encyclopédique*, 1769, VII, page 296, une *Lettre à M de Voltaire sur un passage de son Essai du Siècle de Louis XV*. Le *Ch. de S B...*, dont cette Lettre porte la signature, dit que c'est un Irlandais, nommé Rutlidge, qui fit connaître Walsh au prince Édouard (voyez chapitre XXV, p. 145). Cette circonstance valait-elle la peine d'être indiquée [1]?

Un antagoniste, sinon un ennemi du général Lally, fit imprimer, en 1770, une *Lettre des Indes à l'auteur du Siècle de Louis XV*, in-8° de seize pages. Il reproche à Voltaire sa partialité pour le général, et critique quelques phrases de son *Précis*.

Je ne sais si Voltaire fut profondément blessé de cette critique ; mais il dut être singulièrement flatté lorsque, six ans après, il reçut de Pondichéry une lettre [2] dont voici le début :

« Monsieur, vous serez peut-être surpris qu'un homme qui n'a pas l'honneur d'être connu de vous vous écrive de six mille lieues pour vous dire que la renommée a porté votre nom dans un pays si éloigné, où vous avez des admirateurs, même des disciples en philosophie. Vous avez éclairé, monsieur, l'humanité en général. Les Brames, les Malabares, les Maures, dont plusieurs sont instruits et savent la langue française, lisent vos ouvrages avec un plaisir qui les charme. Ils aperçoivent et sentent, ainsi que nous, que vos divins écrits sont des sources inépuisables de vertu civile et morale, non moins que de sagesse. J'ai consulté ces Indiens sur le *Shasta*, le *Veidam*, l *Ézour-Veidam*. Ils m'ont dit que ce que vous avez écrit, et sur ces monuments antiques et sur l'Inde, était conforme à la plus exacte vérité, mais que vous aviez été trompé par les personnes qui vous ont donné des notes ou mémoires sur certains faits du *Précis du Siècle de Louis XV*. »

Le reste de la lettre de Bourcet contient des observations et rectifications sur plusieurs passages du *Précis du Siècle de Louis XV*. J'ai indiqué les passages que Voltaire a corrigés d'après les remarques de Bourcet. J'ai rapporté quelques-unes de celles dont Voltaire n'a point

1. Il se pourrait que le ch. de S. B. ne fût autre que le chevalier de Rutlidge, auteur du *Bureau d'esprit*, comédie, et de quelques autres ouvrages écrits en français.

2. Cette lettre de Bourcet cadet, neveu d'un lieutenant général, est datée de Pondichéry, 1er février 1776, et a été imprimé, en 1826, à la page 100 du tome Ier des *Mémoires sur Voltaire par Longchamp et Wagnière*.

fait usage. En résumé, la lettre de Bourcet, ainsi qu'on peut en juger par ce que j'en ai transcrit, est bien plus un éloge qu'une critique.

Un autre hommage fut rendu à l'ouvrage de Voltaire après la mort de l'auteur. La Société de gens de lettres, à qui l'on doit la traduction de l'*Histoire universelle depuis le commencement du monde, composée par une société de gens de lettres*, trouvant que les historiens d'outre-mer avaient traité le règne de Louis XV d'une manière trop *sèche* et trop *concise*, crurent « devoir les oublier pour un moment [1] », et, au lieu de donner la traduction de l'ouvrage anglais pour ce règne, imprimèrent les quarante-trois chapitres du *Précis*, je pourrais dire textuellement, tant est petit le nombre des changements qu'ils firent à l'ouvrage de Voltaire. Ils ont même conservé les notes des éditeurs de Kehl, et en ont ajouté quelques-unes [2] dont j'ai quelquefois fait mon profit.

Des corrections de la main de Voltaire, écrites sur un exemplaire de l'édition de 1775, dont M. de Cayrol avait pris copie, et qu'il m'a communiquées, ont été une très-bonne fortune. Je les ai toutes admises dans le texte ; mais, en faisant ces nombreux changements, j'ai eu le soin d'indiquer d'après quelle autorité je les faisais, et j'ai mis en variantes le texte que je rejetais.

A la fin de quelques notes de Voltaire, j'ai ajouté leur date. Il n'est pas indifférent de savoir à quelle époque plusieurs d'elles ont été écrites.

BEUCHOT.

29 mars 1831.

1. Voyez l'*Avis* des traducteurs français, page 227 du tome LXXVIII (38e de l'*Histoire moderne*) de l'édition in-8°.

2. Parmi les notes qu'ils ajoutèrent il en est plusieurs contre Voltaire.

DOCUMENT

RELATIF

AU VOL DU MANUSCRIT DES CAMPAGNES DE LOUIS XV

OU

HISTOIRE DE LA GUERRE DE 1741 [1]

L'INSPECTEUR D'HÉMERY A M. BERRYER, LIEUTENANT DE POLICE.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que Le Prieur a acheté le manuscrit des campagnes de Louis XV, du sieur Richer, auteur de l'*Abrégé chronologique des empereurs*, et frère de Richer l'avocat, qui vient de donner un traité sur la mort civile.

Il a présenté ce manuscrit à ce Prieur comme appartenant à un M. de Venozan, officier dans le régiment de Picardie. Le Prieur l'a acheté comme tel, et Richer, pour l'en convaincre, lui a produit une quittance d'une écriture toute contrefaite, signée dudit sieur de Venozan, que Le Prieur n'a cependant pas voulu accepter qu'après avoir été endossée par ledit sieur Richer.

Cette conduite a paru suspecte à Le Prieur, avec d'autant plus de raison que Richer avait échappé, dans la conversation, le nom du chevalier de La Morlière; mais comme Le Prieur achetait d'un homme qu'il connaissait, et qu'il avait envie de l'ouvrage, il n'a pas cherché à approfondir ce qui en était.

J'ai engagé Le Prieur (qui m'a dit les choses de la meilleure grâce du monde, sous la promesse que je lui ai faite qu'il ne serait point compromis) à me confier ce billet, et j'ai reconnu que l'écriture, quoique contrefaite, du prétendu Venozan, est précisément celle du chevalier de La Morlière, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en la vérifiant avec son écriture.

1 Ce document faisait partie des papiers de la Bastille.

que je joins ici avec ce billet. Il n'est donc pas douteux, monsieur, que ce manuscrit ne vienne du chevalier de La Morlière, et par conséquent de la part de Voltaire, non-seulement par les raisons que je viens de dire, mais encore parce que c'est une de ses âmes damnées, qu'il emploie à ces sortes de manœuvres[1], aussi bien que dans celles du poëme de *la Pucelle*, que La Morlière a répandu des premiers, et qu'il a vendu fort cher, Corbie[2] m'ayant assuré qu'il lui en avait acheté un exemplaire cinquante louis; quand ce ne serait que vingt-cinq, cela serait fort honnête, et La Morlière a pu en tirer beaucoup d'argent. Je suis même presque sûr que le voyage que j'ai su qu'il venait de faire à Rouen n'a été que pour y vendre cet ouvrage, ou peut-être pour l'y faire imprimer.

D'Hémery.

Ce 30 août 1755.

M. Berryer a écrit en haut de la lettre:

M. Duval, 1er septembre 1755.

M. Duval a ajouté :

L'écriture du chevalier de La Morlière n'est pas jointe.

BILLET PRODUIT PAR RICHER A LE PRIEUR.

Je cède et transporte au sieur Prieur, libraire, un manuscrit en forme de mémoire, sur la guerre dernière, pour le prix de six cents livres. A Paris, le 18 juillet 1755.

De Venozan.

Au dos du billet :

Je reconnais avoir reçu de M. Prieur, imprimeur-libraire à Paris, la somme de six cents livres, que ledit sieur de Venozan m'avait chargé de recevoir pour lui, en livrant ledit manuscrit audit M. Prieur. Fait à Paris, le 18 juillet 1755.

Richer.

Je déclare que le manuscrit de l'*Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un* m'a été remis par le sieur Richer, auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire des empereurs*, A Paris, ce 1er septembre 1755.

Le Prieur.

1. On remarquera combien M. l'inspecteur juge mal. C'est un bonheur pour le philosophe que sa *Correspondance* soit là pour démentir les assertions du fonctionnaire. (G. A.)

2. Facteur en librairie.

PRÉCIS

DU

SIÈCLE DE LOUIS XV

CHAPITRE I

TABLEAU DE L'EUROPE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIV.

Nous avons donné avec quelque étendue une idée du siècle de Louis XIV, siècle des grands hommes, des beaux-arts et de la politesse : il fut marqué, il est vrai, comme tous les autres, par des calamités publiques et particulières, inséparables de la nature humaine ; mais tout ce qui peut consoler les hommes dans la misère de leur condition faible et périssable semble avoir été prodigué dans ce siècle. Il faut voir maintenant ce qui suivit ce règne, orageux dans son commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé ensuite de grandes adversités et de quelque bonheur, et finissant dans une tristesse assez sombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XV était un enfant orphelin. (Septembre 1715) Il eût été trop long, trop difficile et trop dangereux, d'assembler les états généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déjà donnée à deux reines [1] : il la donna au duc d'Orléans. Il avait cassé le testament de Louis XIII : il cassa celui de Louis XIV [2]. Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, fut dé-

1. Marie de Médicis en 1610, voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre XLIV ; et Anne d'Autriche, voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LIV.
2. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LIX.

claré maître absolu par ce même parlement, qu'il envoya bientôt après en exil[1].

(1715) Pour mieux sentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde sont gouvernées, il faut remarquer que l'empire ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la conclusion totale de la paix générale pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aisément, en 1715, du Péloponèse, que le célèbre Morosini, surnommé *le Péloponésiaque*, avait pris sur eux vers la fin du XVIIe siècle, et qui était resté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur, garant de cette paix, fut obligé de se déclarer contre

1. Après tous les absurdes mensonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*, et dans les notes de La Beaumelle, insérées dans son édition du *Siècle de Louis XIV*, à Francfort, le lecteur ne sera point surpris que cet auteur ait osé avancer que la grand'salle était remplie d'officiers armés sous leurs habits Cela n'est pas vrai : j'y étais ; il y avait beaucoup plus de gens de robe et de simples citoyens que d'officiers Nulle apparence d'aucun parti, encore moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apostés avec des pistolets, et de révolter les esprits, qui étaient tous disposés en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la justice qu'un détachement des gardes françaises et suisses. Cette fable que la grand'salle était pleine d'officiers armés sous leurs habits est tirée des *Mémoires de la Régence* et de la *Vie de Philippe, duc d'Orléans*, ouvrages de ténèbres, imprimés en Hollande et remplis de faussetés.

L'auteur des *Mémoires de Maintenon* avance que « le président Lubert, le premier président de Maisons, et plusieurs membres de l'assemblée, étaient prêts de se déclarer contre le duc d'Orléans. »

Il y avait en effet un président de Lubert, mais qui n'était que président aux enquêtes, et qui ne se mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier président de Maisons. C'était alors Claude de Mesmes, du nom d'Avaux, qui avait cette place; M. de Maisons, beau-frère du maréchal de Villars, était président à mortier, et très-attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de Canillac avait arrangé le plan de régence avec quelques autres confidents du prince. Il avait parole d'être garde des sceaux, et mourut quelque temps après. Ce sont des faits publics dont j'ai été témoin, et qui se trouvent dans les *Mémoires manuscrits du maréchal de Villars*.

Le compilateur des *Mémoires de Maintenon* ajoute à cette occasion que dans le traité de Rastadt, fait par le maréchal de Villars et le prince Eugène, « il y a des articles secrets qui excluent le duc d'Orléans du trône ». Cela est faux et absurde : il n'y eut aucun article secret dans le traité de Rastadt ; c'était un traité de paix authentique. On n'insère des articles secrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs convictions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à Philippe V, roi d'Espagne, compétiteur de l'empereur Charles VI, avec lequel on traitait ; c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverser l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus absurde. (*Note de Voltaire.*)

les Turcs. Le prince Eugène, qui les avait déjà battus autrefois à Zenta, passa le Danube et livra bataille, près de Pétervaradin, au grand-vizir Ali, favori du sultan Achmet III, et remporta la victoire la plus signalée (le 5 auguste 1716).

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français célèbre par ses aventures singulières. Un comte de Bonneval, qui avait quitté le service de France sur quelques mécontentements du ministère, major général alors sous le prince Eugène, se trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janissaires : il n'avait auprès de lui que deux cents soldats de son régiment ; il résista une heure entière, et, ayant été abattu d'un coup de lance, dix soldats qui lui restaient le portèrent à l'armée victorieuse. Ce même homme, proscrit en France, vint ensuite se marier publiquement à Paris, et, quelques années après, il alla prendre le turban à Constantinople, où il est mort pacha.

Le grand-vizir Ali fut blessé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies ; ce vizir, avant d'expirer, fit massacrer un général de l'empereur, qui était son prisonnier[1].

(1717) L'année d'après, le prince Eugène assiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garnison : il se vit lui-même assiégé par une armée innombrable de Turcs, qui avançaient contre son camp, et qui l'environnèrent de tranchées ; il était précisément dans la situation où se trouva César en assiégeant Alexie[2] ; il s'en tira comme lui : il battit les ennemis et prit la ville ; toute son armée devait périr, mais la discipline militaire triompha de la force et du nombre.

(1718) Ce prince mit le comble à sa gloire par la paix de Passarovitz, qui donna Belgrade et Témesvar à l'empereur ; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés et perdirent la Grèce sans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence et l'union de la France et de l'Espagne, qu'on avait tant redoutée, et qui avait alarmé tant d'États, fut rompue dès que Louis XIV eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans,

1. Il s'appelait Breüner. (*Note de Voltaire*, 1763.)
2. Ou mieux *Alesia*.

régent de France, quoique irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, et rompit ouvertement avec la branche de Bourbon qui régnait à Madrid; et Philippe V, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la regence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi après la mort de Louis XIV, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changèrent dans sa famille et chez tous les princes.

Le cardinal Albéroni, premier ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe, et fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances et les forces de la monarchie espagnole; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'empereur, et la Sicile, dont les ducs de Savoie étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la constitution de l'Angleterre pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins; et, dans la même vue, il était prêt d'exciter en France une guerre civile Il négociait à la fois avec la Porte-Ottomane, avec le czar Pierre le Grand, et avec Charles XII. Il était prêt d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur; et Charles XII, réuni avec le czar, devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, et le rétablir sur le trône de ses pères.

Le cardinal, en même temps, soulevait la Bretagne en France, et déjà il faisait filer secrètement dans le royaume quelques troupes déguisées en faux-sauniers, conduites par un nommé Colineri, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la duchesse du Maine, du cardinal de Polignac, et de tant d'autres, était prête d'éclater; le dessein était d'enlever, si l'on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, et de la donner au roi d'Espagne Philippe V[1]. Ainsi le cardinal Albéroni, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier ministre d'Espagne et de France, et donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets; une simple courtisane découvrit à Paris la conspiration, qui devint inutile dès qu'elle

1. Oncle du roi de France.

fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées [1].

Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, conduisait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de Porto-Carrero, qui faisait son apprentissage de politique et de plaisir. Un femme publique nommée Fillon, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuse distinguée, fournissait des filles à ce jeune homme. Elle avait longtemps servi l'abbé Dubois, alors secrétaire d'État pour les affaires étrangères, depuis cardinal et premier ministre. Il employa la Fillon dans son nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importants [2] avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé Carrero, au moment de ces distractions où personne ne pense à ses poches. Les billets de banque lui demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans : elles donnèrent assez de lumières pour faire connaître la conspiration, mais non assez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé Porto-Carrero, ayant vu ses papiers disparaître et ne retrouvant plus la fille, partit sur-le-champ pour l'Espagne : on courut après lui ; on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du prince de Cellamare. Il s'agissait de faire révolter une partie du royaume et d'exciter une guerre civile ; et, ce qui est très remarquable, l'ambassadeur,

1. Familier de la cour de Sceaux, et protégé du maréchal de Villars, Voltaire aurait eu encore bien d'autres détails à donner sur cette conspiration. (G A.)

2. Les traducteurs français de l'*Histoire universelle*, dont j'ai parlé dans mon Avertissement, ont, dans une note, raconté un peu autrement l'anecdote de la Fillon. « Le secrétaire du prince de Cellamare avait un rendez-vous chez cette femme le jour que partait l'abbé Porto-Carrero. Il s'y rendit tard, et s'excusa sur ce qu'il avait été occupé à des expéditions de lettres fort importantes dont il fallait charger des voyageurs. La Fillon fit agir une fille fort adroite, qui lui déroba son secret, et en instruisit aussitôt cette courtisane. Celle-ci alla sur-le-champ rendre compte au régent de ce qu'elle venait d'apprendre ; en conséquence on expédia un courrier muni des ordres nécessaires pour avoir main-forte. Il joignit les voyageurs à Poitiers, les fit arrêter et saisir leurs papiers, qu'il rapporta à Paris. » M. de Voltaire, qui était alors à Paris, n'a pas dû ni pu ignorer ces faits. Comment croire d'ailleurs qu'un ambassadeur eût été assez imprudent pour confier des papiers de la plus grande importance à un jeune homme avant le moment de son départ ? Plus on y réfléchit, plus on voit que le fait n'a pu arriver de la manière dont il est rapporté par M. de Voltaire. (B.) — M. Henri Martin répudie toute l'histoire de la Fillon.

qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, et de faire jouer les mines, parle aussi de la *miséricorde divine;* et à qui en parlait-il? au cardinal Albéroni, homme aussi pénétré de la miséricorde divine[1] que le cardinal Dubois son émule.

Albéroni, dans le même temps qu'il voulait bouleverser la France, voulait mettre le prétendant, fils du roi Jacques, sur le trône d'Angleterre, par les mains de Charles XII. Ce héros imprudent fut tué en Norvége[2], et Albéroni ne fut point découragé. Une partie des projets de ce cardinal commençait déjà à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne dès l'année 1717, et la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne; bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile en 1718.

Mais Albéroni n'ayant pu réussir ni à empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'empereur Charles VI, ni à susciter des guerres civiles en France et en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France, et le roi George Ier, réunis contre lui.

Le régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre entreprise sous Louis XV fut contre son oncle, que Louis XIV avait établi au prix de tant de sang : c'était en effet une guerre civile[3], que le jeune roi de France fit sans le savoir.

Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de Berwick, qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée française. Le duc de Liria, son fils, était officier général dans l'armée espagnole (1719). Le père exhorta le fils, par une lettre pathétique, à bien faire son devoir contre lui-même. L'abbé Dubois, depuis cardinal, enfant de la fortune comme Albéroni, et aussi singulier que lui par son caractère, dirigea toute cette entreprise. Lamotte-Houdard, de l'Académie française, composa le manifeste, qui ne fut signé de personne.

Une flotte anglaise battit celle d'Espagne auprès de Messine; et alors, tous les projets du cardinal d'Albéroni étant déconcertés, ce

1. Voyez ci-après, page 26.
2. Le 11 décembre 1718.
3. J'ajoute la fin de cette phrase d'après l'exemplaire dont je parle dans l'Avertissement. (B.)

ministre, regardé six mois auparavant comme le plus grand homme d'État, ne passa plus alors que pour un téméraire et un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à Philippe V qu'à condition qu'il renverrait son ministre il fut livré par le roi d'Espagne aux troupes françaises[1], qui le conduisirent sur les frontières d'Italie[2]. Ce même homme, étant depuis légat à Bologne, et ne pou-

1. Il ne fut pas livré aux troupes françaises. Chassé d'Espagne, il arriva en France après avoir échappé à un guet-apens, et fut reçu par un envoyé du régent, le chevalier de Marcien. (G. A.)

2. C'est au même ministre que l'Espagne doit la conservation du tribunal de l'Inquisition, et de cette foule de prérogatives tyranniques ou séditieuses qui, sous le nom d'immunités ecclésiastiques, ont changé en couvents et en déserts le pays de l'Europe le plus beau et le plus fertile, et ont rendu inutiles cette force d'âme et cette sagacité naturelle qui ont toujours formé le caractère et l'esprit de la nation espagnole.

Macanaz, fiscal du conseil de Castille, avait présenté un Mémoire à Philippe V sur la nécessité de diminuer les énormes abus de ces immunités ecclésiastiques. Le cardinal Giudice, grand-inquisiteur et ambassadeur en France, ayant une copie de ce Mémoire qu'un ministre lui avait confiée, trahit son prince, et la remit à un inquisiteur. Le saint-office rendit un décret contre le Mémoire, et Giudice confirma ce décret par son approbation.

Cet excès d'insolence devait faire détruire l'Inquisition et perdre Giudice. Qu'espérer pour un pays dans lequel un Mémoire présenté au souverain peut être condamné et flétri par un tribunal où les avis qu'un citoyen, qu'un ministre croit devoir donner au prince, sont poursuivis comme un crime?

Philippe V défendit la publication du décret. Alors les inquisiteurs déclarent que leur conscience ne leur permet point d'obéir. Giudice offre de se démettre de sa place de grand inquisiteur, ne pouvant, disait-il, concilier son respect pour le roi avec son devoir, mais il s'arrangea pour faire refuser sa démission par le pape.

Albéroni venait de conclure le mariage de Philippe V avec la princesse de Parme; il croit qu'il est de son intérêt de s'unir avec Giudice. Tous deux déterminent la nouvelle reine à chasser honteusement la princesse des Ursins. Orry, qui gouvernait sous elle, est renvoyé en France. Macanaz est forcé de s'enfuir, et le petit-fils de Henri IV soumet sa couronne au saint-office. Ce fut sous ces auspices qu'Albéroni entra dans le ministère.

Le jésuite Robinet, confesseur du roi, n'avait pas désapprouvé Macanaz; il avait même dit à son pénitent que ce ministre n'avançait dans son Mémoire que des principes avoués en France, qu'on pouvait les adopter sans blesser la conscience; il perdit sa place, et on vit disgracier un jésuite pour n'avoir pas été assez fanatique.

Daubenton, plus digne d'être l'instrument d'Albéroni, fut appelé pour diriger la conscience de Philippe V.

Le cardinal Giudice se crut maître de l'Espagne; mais Albéroni, qui avait apprécié son ambition et son incapacité, brisa bientôt un appui devenu inutile, et Giudice alla intriguer à Rome contre le roi d'Espagne, de qui il tenait sa fortune.

C'est ainsi que l'Espagne conserva l'Inquisition, et les abus ecclésiastiques que l'établissement d'une nouvelle race de souverains semblait devoir anéantir; et cette révolution, qui devait rendre ce royaume une des premières puissances de l'Europe, fut arrêtée par les intrigues de deux prêtres. (K.)

vant plus entreprendre de bouleverser des royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la république de Saint-Marin. (1720) Cependant il résulta de tous ses grands desseins qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'empereur Charles VI, et la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours possédée depuis ce temps, et qui prennent le titre de rois de Sardaigne; mais la maison d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

Ces événements publics sont assez connus ; mais ce qui ne l'est pas, et qui est très-vrai, c'est que, quand le régent voulut mettre pour condition de la paix qu'il marierait sa fille, Mlle de Montpensier, au prince des Asturies, don Louis, et qu'on donnerait l'infante d'Espagne[1] au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jésuite Daubenton, confesseur de Philippe V. Ce jésuite détermina le roi d'Espagne à ce double mariage ; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre les jésuites, en deviendrait le protecteur, et qu'il ferait enregistrer la constitution. Il le promit, et tint parole. Ce sont là souvent les secrets ressorts des grands changements dans l'État et dans l'Église. L'abbé Dubois, désigné archevêque de Cambrai, conduisit seul cette affaire, et ce fut ce qui lui valut le cardinalat Il fit enregistrer la bulle purement et simplement, comme on l'a déjà dit[2], par le grand conseil, ou plutôt malgré le grand conseil, par les princes du sang, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les conseillers d'État et les maîtres des requêtes, et surtout par le chancelier d'Aguesseau lui-même, qui avait été si longtemps contraire à cette acceptation. D'Aguesseau, par cette faiblesse, se déshonorait aux yeux des citoyens, mais non pas des politiques. L'abbé Dubois obtint même une rétractation du cardinal de Noailles. Le régent de France, dans cette intrigue, se trouva lié quelque temps par les mêmes intérêts avec le jésuite Daubenton.

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie qui, jointe à sa dévotion, le portait à renoncer aux embarras du trône, et à le résigner à son fils aîné don Louis : projet qu'en effet il exécuta depuis en 1724[3]. Il confia ce secret à Daubenton. Ce jésuite trembla

1. Marie-Anne-Victoire, née en 1718; voyez ci-après, chapitre III, page 50.
2. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXII.
3. Philippe V était attaqué d'une mélancolie profonde qui le rendait quelquefois incapable de tout travail. Ce fut pour dérober cet état aux yeux de la nation que ceux qui le conseillaient se prêtèrent au projet d'abdiquer qu'il avait formé. Il

de perdre tout son crédit quand son pénitent ne serait plus le maître, et d'être réduit à le suivre dans une solitude. Il révéla au duc d'Orléans la confession de Philippe V, ne doutant pas que ce prince ne fît tout son possible pour empêcher le roi d'Espagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires : il eût été content que son gendre fût roi, et qu'un jésuite qui avait tant gêné son goût dans l'affaire de la constitution ne fût plus en état de lui prescrire des conditions. Il envoya la lettre de Daubenton au roi d'Espagne. Ce monarque montra froidement la lettre à son confesseur, qui tomba évanoui, et mourut peu de temps après[1].

CHAPITRE II

SUITE DU TABLEAU DE L'EUROPE. RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS. SYSTÈME DE LAW OU LASS.

Ce qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque temps après, en 1724 et 1725, Philippe V et Charles VI, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement

se retira au château de Balsain avec la reine, son confesseur, et son ministre de confiance; mais le jeune roi, don Louis, n'eut d'abord que les honneurs de la royauté : c'était à Balsain que se décidaient toutes les affaires. Cependant quoique ce règne n'ait duré que quelques mois, les ministres du nouveau roi, tous nommés par Philippe, tentèrent de brouiller le père et le fils. On proposa dans le conseil de Louis de retrancher la moitié de la pension du roi Philippe, sous le prétexte du désordre des finances. Louis rejetta cette proposition avec l'indignation qu'elle méritait. Philippe en fut instruit; et lorsqu'il remonta sur le trône, à la mort de son fils, il dit au marquis de Leide, l'un de ceux qui avaient opiné pour le retranchement et qui lui devait sa fortune : « Monsieur le marquis de Leide, je n'aurais jamais cru cela de vous. » De Leide se retira de la cour, et mourut de chagrin peu de temps après. Nous verrons bientôt un exemple plus frappant encore de l'ingratitude des ministres à l'égard des rois descendus du trône. (K.)

1. Ce fait se trouve attesté dans l'histoire civile d'Espagne, écrite par Belando, imprimée avec la permission du roi d'Espagne lui-même; elle doit être dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la IVe partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de Daubenton, plus commune qu'on ne croit, est connue de plus d'un grand d'Espagne qui l'atteste. (*Note de Voltaire.*)

— Victor-Amédée est le premier prince de l'Europe qui ait renoncé aux confesseurs jésuites, et ôté à ces pères les colléges de ses États. Voici à quelle occasion. Un jésuite qu'il avait pour confesseur étant tombé malade,

unis, et les affaires sorties de leur route naturelle au point que le ministère de Madrid gouverna une année entière la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maison française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentiments jusqu'à recevoir un fils de Philippe V et d'Élisabeth de Parme, sa seconde femme, dans cette même Italie dont on voulait exclure tout Français et tout Espagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de son concurrent l'investiture de Parme et de Plaisance, et du grand-duché de Toscane : quoique la succession de ces États ne fût point ouverte, don Carlos y fut introduit avec six mille Espagnols, et il n'en coûta à l'Espagne que deux cent mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord : c'étaient deux maisons ennemies qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre; c'étaient les Anglais qui, ayant tout fait pour détrôner Philippe V, et lui ayant arraché Minorque et Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité; c'était un Hollandais, Ripperda, devenu duc et tout-puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé, et qui alla

Victor allait souvent le voir ; peu de jours avant de mourir, le confesseur le pria d'approcher de lui : « Comblé de vos bontés, lui dit-il, je ne puis vous marquer ma reconnaissance qu'en vous donnant un dernier conseil, mais si important que peut-être il suffit pour m'acquitter envers vous. N'ayez jamais de confesseur j suite. Ne me demandez point les motifs de ce conseil, il ne me serait pas permis de vous le dire. » Victor le crut, et depuis ce temps il ne voulut plus confier aux jésuites ni sa conscience ni l'éducation de ses sujets. Nous tenons ce fait d'un homme aussi véridique qu'éclairé, qui l'a entendu de la bouche même de Victor-Amédée. (K.)

— Voltaire parle un peu plus longuement de la révélation du P. Daubenton dans un article sur les *Mémoires du maréchal de Noailles*, faisant le cinquième des morceaux extraits du *Journal de politique et de littérature*. L'indiscrétion du jésuite avait été révoquée en doute par l'abbé Grozier, dans l'*Année littéraire*, 1777, tome IV, pages 145 et suivantes, mais elle est évidente.

On a vu dans la note de Voltaire qu'il citait l'exemplaire de Belando, déposé dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. Cet exemplaire est aujourd'hui à la Bibliothèque du roi, et contient, dans les deux langues (espagnole et française), un avertissement *manuscrit* du P. Belando, rédigé au moment du départ de ce religieux pour l'exil, et qui confirme ce qu'il avait dit du P. Daubenton. Cette pièce a été imprimée en 1825, dans la treizième livraison de la *France catholique*, tome III, pages 7-11. Elle est précédé du texte du passage de l'histoire du P. Belando où il est question de Daubenton. (B.)

mourir ensuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets et le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible et la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous Louis XIV fit la sûreté du régent et la tranquillité publique. La conspiration dirigée de loin par le cardinal Albéroni, et mal tramée en France, fut dissipée aussitôt que formée. Le parlement, qui, dans la minorité de Louis XIV, avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, et qui avait cassé les testaments de Louis XIII et de Louis XIV avec moins de formalités que celui d'un particulier, eût à peine la liberté de faire des remontrances lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des espèces trois fois au delà du prix ordinaire. Sa marche à pied de la grand'-chambre au Louvre ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuste qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitants d'un royaume d'avoir chez soi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La disette entière des espèces dans le public, tout un peuple en foule se pressant pour aller recevoir à un bureau quelque monnaie nécessaire à la vie en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; plusieurs citoyens écrasés dans cette foule, et leurs cadavres portés par le peuple au Palais-Royal, ne produisirent pas une apparence de sédition. Enfin ce fameux système de Lass, qui semblait devoir ruiner la régence et l'État, soutint en effet l'un et l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magistrats, aux évêques et aux princes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public, et de toute vue politique et ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre et de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau et prodigieux, où tous les citoyens pariaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés et les plus fins, qu'un système tout chimérique enfanta un commerce réel et fit renaître la compagnie des Indes[1], établie autrefois par le célèbre

1. Voyez ci-après, chapitre XXIX.

Colbert et ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante et plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se repandit de France en Hollande et en Angleterre; elle mérite l'attention de la postérité, car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, et qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence, précédée et suivie de tant d'autres folies.

Un Écossais nommé Jean Law, que nous nommons Jean Lass[1], qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur et grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre[2], avait dès longtemps rédigé le plan d'une compagnie qui payerait en billets les dettes d'un État, et qui se rembourserait par les profits. Ce système était très-compliqué ; mais, réduit à ses justes bornes, il pouvait être très-utile[3]. C'était une imitation de la Banque d'Angleterre et de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, Victor-Amédée, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au contrôleur général Desmarets ; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse, où toute confiance était perdue, et la base de ce système était la confiance.

Enfin, il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans : deux milliards à éteindre, une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince et un peuple amoureux des nouveautés

Il établit d'abord une banque en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on faisait

1. Dans les Mémoires infidèles de la régence on le dit le fils d'un orfèvre. On appelle en anglais orfèvre, *goldsmith*, un dépositaire d'argent, espèce d'agent de change. (*Note de Voltaire.*)

2. Il avait tué en duel son adversaire.

3. Desmarets n'avait pas moins accepté de Lass un projet de banque sur un très-large plan. Mais disons tout de suite que Voltaire n'est pas ici un juge impartial, et qu'il lui serait même bien difficile de l'être. Il appartenait par reconnaissance à la cause des Pâris, qui aidèrent à sa fortune ; or les Pâris furent non-seulement les ennemis de Lass, mais encore les justiciers de son système. (G. A.)

espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrees par la défiance, circulèrent avec profusion. Les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe, et il passa chez les voisins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée Banque du roi en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célèbre Colbert, tombée depuis en décadence, et qui avait abandonné son commerce aux négociants de Saint-Malo. Enfin elle se chargea des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Écossais Lass, et toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraissant établie sur de si vastes fondements, ses actions augmentèrent vingt fois au delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit sans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette frénésie; mais l'avidité des courtisans et l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produisirent à des hommes inconnus des biens immenses : plusieurs, en moins de six mois, devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. Lass, séduit lui-même par son système, et ivre de l'ivresse publique et de la sienne, avait fabriqué tant de billets que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papiers tous les rentiers de l'État.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, et dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers et les gros banquiers réunis épuisèrent la Banque royale, en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces ; mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup : le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictives.

Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur général des finances à Lass, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il la remplît : c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers et des finances du royaume. On le vit, en peu de temps, d'Écossais devenir Français par la naturalisation[1]; de protestant, catholique ; d'aventurier, seigneur des plus belles terres, et de banquier, ministre d'État. Je l'ai vu arriver dans les salles du Palais-Royal, suivi de ducs et pairs, de maréchaux de France et d'évêques. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa[2] autant qu'il le put à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, dans la même année, Lass, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de Bourbon-Condé, n'emportant avec lui que deux mille louis, presque le seul reste de son opulence passagère.

Les libelles de ce temps-là accusent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de son ambition, et il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait Lass d'avoir fait passer pour son profit les espèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de Lassey, et est mort à Venise, en 1729, dans un état à peine au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles, aussi humiliée qu'elle avait été fière et triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire[3].

1. Les lettres de naturalisation ne furent pas enregistrées. l'Académie des sciences l'avait choisi, en 1719, pour un de ses honoraires; mais son élection fut déclarée nulle en 1721, à cause de ce défaut d'enregistrement, et le cardinal de Fleury élu à sa place. (K.)

2. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LX.

3. Il est sûr qu'en payant en papier-monnaie les dettes d'un État, il se trouve libéré sans qu'il en ait rien coûté ; mais pour que cette opération soit juste et utile, il faut que ces billets aient dans le commerce une valeur égale à la somme d'argent qu'ils représentent. Or des billets ne peuvent conserver cette valeur, s'il n'existe pas une opinion générale que tout possesseur de ces billets pourra, au moment qu'il voudra, les convertir en argent comptant. Cette opinion n'est pas fondée uniquement sur la proportion de la somme de ces billets avec la masse d'argent donnée à la banque, ni même avec la totalité de l'argent du pays. Il suffit que chacun se regarde comme assuré que le nombre des billets qu'on voudra liquider à la fois n'excédera point la somme que la banque peut réaliser à chaque instant, et, ce qui en est la conséquence, qu'ils continueront de circuler dans le commerce ; mais, lorsque la

Pendant ce temps la peste désolait la Provence. On avait la guerre avec l'Espagne. La Bretagne était prête à se soulever. Il s'était formé des conspirations contre le régent, et cependant il vint à bout presque sans peine de tout ce qu'il voulut au dehors et au dedans. Le

somme de ces billets est supérieure à cette qu'on suppose que la banque peut réunir en argent, cette opinion ne peut s'établir que peu à peu et par l'habitude. En supposant même la confiance entière, la valeur totale des billets doit encore avoir des bornes; si elle surpasse la quantité d'argent nécessaire pour la circulation, c'est-à-dire pour les opérations du commerce intérieur, le surplus devient inutile, et ceux qui le possèdent doivent chercher à le réaliser. Il faudrait donc qu'outre la somme nécessaire à tenir en réserve pour liquider les billets qui servent à la circulation la banque eût toujours en argent comptant une somme égale à la valeur de ces billets superflus. Ainsi, loin d'être utiles à la banque dont ils seraient sortis, ou à l'État qui les aurait employés, ils leur deviendraient à charge, et les exposeraient à perdre leur crédit, s'ils n'avaient pas des moyens sûrs, quoique onéreux, de rassembler en peu de jours les sommes nécessaires pour ces liquidations. Les États-Unis d'Amérique, tout éclairés qu'ils sont, n'ont pas senti ces vérités si simples, et le discrédit rapide de leurs papiers a prouvé combien l'opinion de l'usage indéfini d'un papier-monnaie était peu fondée.

Lass paraît avoir été dans la même erreur, mais il savait très-bien que, si l'on se bornait, dans la circonstance où il se trouvait, à payer les dettes en papier-monnaie, ces billets seraient bientôt sans valeur : il fallait donc chercher à leur en donner une. Il employa pour cela trois moyens : le premier consistait à donner à la banque des profits de nance ou des priviléges de commerce, en admettant les porteurs de billets au partage de ces profits. Il était clair en effet que dès lors le papier pouvait valoir, outre la somme qu'il représentait, un profit plus ou moins considérable : il devait donc, suivant l'idée qu'on aurait de la possibilité de ces profits, ou se maintenir au niveau de sa valeur, ou même s'élever au-dessus. Le gouvernement avait besoin d'une confiance moins grande, puisque l'espérance de gagner doit engager à courir des risques; mais il fallait que le profit espéré fût au-dessus de l'intérêt ordinaire du commerce, et dès lors l'établissement de la banque n'était plus qu'un emprunt onéreux pour l'État. Aussi ce n'était point ce que voulait Lass : il espérait seulement accréditer les billets par des espérances vagues ou plutôt trompeuses, comptant que, lorsque la nation y serait accoutumée, ils pourraient se soutenir d'eux-mêmes; et c'est surtout dans cette partie de ses opérations qu'il se permit d'employer la charlatanerie. Nous n'en citerons qu'un exemple. Lorsqu'il accorda à la banque le privilége du commerce d'Afrique, il y joignit une petite prime pour chaque livre d'or qu'elle introduirait en France; cette prime n'était pas un cinquième pour cent de la valeur, et par conséquent ne pouvait être comptée pour quelque chose qu'en supposant l'introduction d'une grande quantité de livres d'or. Le premier moyen réussit; les actions gagnèrent, et Lass les multipliait à l'excès, en y attachant toujours de nouveaux profits en espérance.

Ces charlataneries ne pouvaient soutenir le crédit que pendant très-peu de temps; les billets tombèrent. Il prit alors un second moyen : on contraignit à recevoir les billets de banque comme argent comptant. Ceux qui remboursèrent leurs dettes avec ces billets eurent le profit des banqueroutes, dont ils partageaient l'honneur avec le ministère. Mais cette contrainte ne peut exister dans les opérations de commerce; le marchand qui vend sa denrée argent comptant

royaume était dans une confusion qui faisait tout craindre, et cependant ce fut le règne des plaisirs et du luxe.

Il fallut, après la ruine du système de Lass, réformer l'État; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le système : ce fut l'opération de finance et de justice la plus grande et la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la

est le maître de la donner à meilleur marché que s'il la vend en billets : ainsi ce moyen, injuste en lui-même, ne put ni soutenir suffisamment les billets, ni avoir longtemps de l'influence.

Lass jusque-là était un homme persuadé faussement que l'établissement d'une banque augmentait les richesses réelles, et que, dans le cas où il la fondait, elle devait anéantir la dette publique. Peu délicat sur les moyens, il avait été injuste et charlatan ; mais il pouvait paraître habile aux yeux de ceux qui n'étaient point assez éclairés pour sentir qu'il ne pouvait résulter de son système, en lui supposant tout le succès possible, que l'existence d'une compagnie maîtresse des impôts et des priviléges de commerce, une banque très-compliquée, enfin une banqueroute faite au hasard, et sans que les pertes fussent proportionnelles, ce qui la rendait encore plus injuste et plus funeste.

Mais à cette dernière époque toute cette habileté apparente disparut; il imagina d'abord de dégoûter de l'argent comptant par des variations rapides dans les monnaies; l'argent monnayé devenant, par ce moyen, d'un usage incommode, et ceux qui avaient des monnaies anciennes ne pouvant ni les employer dans le commerce, ni les vendre, avec avantage comme matière, la valeur des billets devait augmenter ; mais cette hausse était plus que compensée par la diminution de la confiance. Il finit par défendre de garder de l'argent chez soi; l'effet de cette dernière loi fut encore de rendre l'argent plus rare, mais aussi de faire tomber les billets de plus en plus. Au milieu de toutes ces lois, le public de Paris, occupé, non plus des fortunes qu'on pouvait faire en actions ou en payant ses dettes en billets, mais de celle que l'agiotage de ces billets faisait espérer, ne voyait encore qu'à demi l'illusion des projets de Lass. Lui-même enfin réduisit ses billets à la moitie de leur valeur : alors le prestige qui l'avait soutenu fut absolument dissipé, et Lass fut obligé de quitter le ministère et la France

Telle est l'histoire abrégée de ce système, tel que nous avons pu le saisir au milieu de cette foule de lois et d'opérations qui se succédaient avec une rapidité dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple.

L'ignorance où l'on était alors, principalement en France, sur la nature et les effets des opérations de ce genre, fut la seule cause du succès momentané du système de Lass, des révolutions prodigieuses qu'il causa dans les fortunes; son effet dans l'administration fut une banqueroute partielle faite de la manière la plus injuste, la plus propre à multiplier les désastres particuliers; et il n'en est resté dans les esprits que des préjugés contre les billets de banque, qui cependant peuvent souvent être utiles, soit pour diminuer le prix de l'argent et en laisser une plus grande quantité pour le commerce étranger ou pour les différents usages qu'on peut faire de l'argent non monnayé, soit pour augmenter la production et le commerce, en rendant la circulation plus facile et moins coûteuse. (K.)

fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée et conduite par quatre frères[1] qui jusque-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, et qui, par leur génie et par leurs travaux, méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'État. Ils établirent assez de bureaux de maîtres des requêtes et d'autres juges ; ils formèrent un ordre assez sûr et assez net pour que le chaos fût débrouillé ; cinq cent onze mille et neuf citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize cent trente et un millions numéraires effectifs en argent, dont l'État fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation[2].

Après la destruction de ce vaste édifice de Lass, si hardiment conçu, et qui écrasa son architecte, il resta pourtant de ses débris une compagnie des Indes, qu'on crut quelque temps à Paris la rivale de celle de Londres et d'Amsterdam[3].

La fureur du jeu des actions, qui avait saisi les Français, anima aussi les Hollandais et les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides et si immenses sur la crédulité et sur la misère publiques portèrent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice et la même folie. On parle encore avec étonnement de ces temps de démence et de ce fléau politique: mais qu'il est peu considérable, en comparaison des guerres civiles et de

1. Les frères Pâris. (*Note de Voltaire.*) — L'aîné se nommait Antoine, le second La Montagne; le troisième est connu sous le nom de Pâris-Duverney (voyez ci-après, chapitre III, pages 29 et 33); le quatrième était appelé Pâris de Montmartel. Le marquis de Luch a publié une *Histoire de MM. Pâris*, 1776, in-8°. (B.)

2. L'historien de la régence et celui du duc d'Orléans parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que de toutes les autres : ils disent que le contrôleur général, M. de la Houssaie, était chambellan du duc d'Orléans; ils prennent un écrivain obscur nommé La Jonchère pour La Jonchère, le trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'*Histoire universelle* de Bénigne Bossuet, imprimée en 1738, chez L'Honoré, à Amsterdam, que le duc de Bourbon-Condé, premier ministre après le duc d'Orléans, « fit bâtir le château de Chantilly de fond en comble du produit des actions » ; vous y verrez que Lass avait vingt millions sur la Banque d'Angleterre: autant de lignes, autant de mensonges. *Note de Voltaire*, 1763.)

3. Elle ne se soutint qu'aux dépens du trésor public, que l'ignorance des ministres sur les principes du commerce prodiguait à cette compagnie, ou plutôt à ses agents. Voyez, ci-après, le chapitre XXIX. (K.)

celles de religion qui ont si longtemps ensanglanté l'Europe, et des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévastent tant de contrées! Il se trouva dans Londres et dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies et des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie, en France et en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics et particuliers, et toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

CHAPITRE III

DE L'ABBÉ DUBOIS, ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI, CARDINAL, PREMIER MINISTRE. MORT DU DUC D'ORLÉANS RÉGENT DE FRANCE [1].

Il ne faut pas passer sous silence le ministère du cardinal Dubois. C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le fond du Limousin. Il avait commencé par être instituteur du duc d'Orléans, et ensuite, en servant son élève dans ses plaisirs, il en acquit la confiance : un peu d'esprit, beaucoup de débauche, de la souplesse, et surtout le goût de son maître pour la singularité, firent sa prodigieuse fortune ; si ce cardinal premier ministre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle n'fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans se jouait de son premier ministre et ressemblait à ce pape [2] qui fit son porte-singe cardinal Tout se tournait en gaieté et en plaisanterie dans la régence du duc d'Orléans : c'était le même esprit que du temps de la Fronde, à la guerre civile près ; ce caractère de la nation, le régent l'avait fait renaître après la sévère tristesse des dernières années de Louis XIV.

Le cardinal Dubois, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcère dans l'urèthre, suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers moments par les pratiques de

1. J'ajoute les trois derniers mots de ce sommaire d'après l'exemplaire dont j'ai parlé dans mon Avertissement. Ce chapitre est de 1768, mais beaucoup d'additions sont posthumes. (B.)

2 Jules III.

la religion catholique, dont jamais ministre ne fit moins de cas que lui. Il prétexta qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, et qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction et le viatique comme un autre homme. Le curé de Versailles alla aux informations et pendant ce temps Dubois mourut, le 10 août 1723. Nous rîmes de sa mort comme de son ministère : tel était le goût des Français, accoutumés à rire de tout[1].

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier ministre parce que, le roi étant majeur, il n'y avait plus de régence; mais il suivit bientôt son cardinal. C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que son goût ardent pour les plaisirs et pour les nouveautés[2].

De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus : il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie, incomparablement plus gracieuse, était cependant celle de Henri IV. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise, et alors c'était Henri IV embelli.

Il y avait alors un singulier projet dont sa mort subite sauva la France. C'était de rappeler Lass, réfugié et oublié dans Venise, et de faire revivre son système, dont il comptait rectifier les abus, et augmenter les avantages. Rien ne put jamais le détacher de l'idée d'une banque générale chargée de payer toutes les dettes de l'État. L'exemple de Venise, de la Hollande, de l'Angleterre, lui faisait illusion. Son secrétaire Melon, esprit systématique, très-éclairé, mais chimérique, lui avait inspiré ce dessein et l'y confirmait de jour en jour. Il oubliait la différence établie par la nature entre le génie des Français et des peuples qu'on voulait imiter ; combien de temps il faut pour faire réussir de tels établissements; que la nation était alors plus révoltée contre le système de Lass qu'elle n'en avait été

1. Le régent, en 1722, avait fait le cardinal Dubois premier ministre. Où le compilateur des *Mémoires de Maintenon* a-t-il pris que Louis XIV, ayant donné un petit bénéfice, en 1672, à cet abbé Dubois, alors obscur, avait dit de lui : « Il ne s'attache point aux femmes, qu'il aime; s'il boit, il ne s'enivre pas, et s'il joue, il ne perd jamais » ? Voilà de singulières raisons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainsi Louis XIV? et ce monarque jetait-il la vue sur l'abbé Dubois? (*Note de Voltaire*, 1763.) D'ailleurs l'abbé Dubois n'était ni joueur ni buveur. (*Id.*, 1778.)

2. On lit dans *la Henriade*, chant VII, vers 443, que le duc d'Orléans était

Ardent, plein de génie,
Trop ami des plaisirs, et trop des nouveautés.

d'abord enivrée, et que Lass, revenant une seconde fois bouleverser la France avec des billets, trouverait des ennemis plus en garde, plus acharnés et plus puissants qu'il n'en avait eu à combattre dans ses premiers prestiges[1].

La contemplation continuelle de cette grande entreprise qui séduisait le duc d'Orléans, et celle des orages qu'il allait exciter, allumèrent son sang. Les plaisirs de la table et de l'amour dérangèrent sa santé davantage. Il fut averti par une légère attaque d'apoplexie qu'il négligea, et qui lui en attira une seconde, le 2 décembre 1723, à Versailles. Il mourut au moment qu'il en fut frappé.

Son fils, le duc de Chartres, d'un caractère faible et bizarre, plus fait pour une cellule à Sainte-Geneviève, où il a fini ses jours, que pour gouverner un État[2], ne demanda pas la place de son père. Le duc de Bourbon, arrière-petit-fils du grand Condé, la demanda sur-le-champ au jeune roi majeur. Le roi était avec Fleury, ancien évêque de Fréjus, son précepteur. Il consulta par un regard ce vieillard ambitieux et circonspect, qui n'osa pas s'opposer par un signe de tête à la demande du prince.

La patente de premier ministre était déjà dressée par le secrétaire d'État La Vrillière, et le duc de Bourbon fut le maître du royaume en deux minutes.

Le sort des princes de Condé a toujours été d'être opprimés par des prêtres. Le premier prince de Condé, Louis, oncle de Henri IV, fut toute sa vie persécuté par les prêtres de Rome et de la France, et assassiné sur le champ de bataille immédiatement après la perte de la journée de Jarnac.

Le second, Henri, cousin germain de Henri IV, plus poursuivi encore par les prêtres de la Ligue, empoisonné dans Saint-Jean-d'Angély.

Le troisième, Henri II, mis en prison sous le gouvernement du Florentin Concini, et depuis toujours tourmenté par le cardinal de Richelieu, quoiqu'il eût marié son fils à la nièce de ce cardinal.

Le quatrième, qui est le grand Condé, enfermé à Vincennes[3] et

1. Le régent n'eut jamais un pareil projet.

2. Au lieu des trois derniers mots, qui m'ont été fournis par l'exemplaire dont je parle dans mon Avertissement, on lit dans toutes les éditions : *le ministère*. (B.)

3. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LVI.

au Havre, poursuivi hors du royaume par le cardinal Mazarin.

Enfin celui dont nous parlons, et que nous appelons Monsieur le Duc, supplanté, chassé de la cour et exilé par Fleury, évêque de Fréjus, qui fut cardinal bientôt après.

Voici comment se fit cette révolution, qui étonna la France, et qui n'était après tout qu'un changement de ministre, ordinaire dans toutes les cours.

Monsieur le Duc abandonna d'abord tout le département de l'Église, et le soin de poursuivre les calvinistes et les jansénistes, à l'évêque de Fréjus, se réservant l'administration de tout le reste. Ce partage produisit quelques difficultés entre eux. Le prince était gouverné par un des frères Pâris, nommé Duverney, qui avait eu la principale part à l'ouvrage inouï de la liquidation des biens de tous les citoyens après le renversement des chimères de Lass. Une autre personne gouvernait plus gaiement le prince ministre : c'était la fille du traitant Pléneuf, mariée au marquis de Prie, jeune femme brillante, légère, d'un esprit vif et agréable. Pour Fleury, âgé alors de soixante et treize ans, il n'était gouverné par personne, et il avait sur le roi, son élève, un ascendant suprême, fruit de l'autorité d'un précepteur sur son disciple, et de l'habitude.

Pâris-Duverney, étroitement lié avec cette marquise de Prie, résolut avec elle de mettre le roi entièrement dans la dépendance du prince et de chasser le précepteur. Nous avons déjà vu[1] que le duc d'Orléans, régent de France, pour finir sa guerre contre le roi d'Espagne Philippe V, avait marié l'infante, fille de ce monarque et de la princesse de Parme, âgée alors de cinq ans et demi, au roi de France qui en avait quinze. Il fallait attendre environ dix ans au moins la naissance incertaine d'un dauphin. Mme de Prie et Duverney prirent ce prétexte pour renvoyer l'infante à son père, et pour faire un véritable mariage du roi de France avec une sœur du duc de Bourbon, très-belle et très-capable de donner des enfants, élevée à Fontevrault sous le nom de princesse de Vermandois[2].

On commença par renvoyer la femme de cinq ans avant de s'as-

1. Chapitre Ier, page 16.
2. Les Condés eussent ainsi porté un double coup aux d'Orléans. (G. A.)

surer d'une plus mûre. On la fit partir pour l'Espagne, sans pressentir son père et sa mère, sans adoucir la dureté d'une telle démarche par la plus légère excuse. On chargea seulement l'abbé de Livry-Sanguin, fils d'un premier maître d'hôtel du roi, ministre alors en Portugal, de passer en Espagne pour en instruire le roi et la reine, pendant que leur enfant était en chemin, reconduite à petites journées. Cet oubli de toute bienséance n'était l'effet d'aucune querelle entre les cours de France et d'Espagne. Il semblait qu'une telle démarche ne pouvait être imputée qu'au caractère de Duverney, qui, ayant été garçon cabaretier dans son enfance, chez sa mère en Dauphiné, soldat aux gardes dans sa jeunesse, et plongé depuis dans la finance, retint toute sa vie un peu de la dureté de ces trois professions. La marquise de Prie ne songea jamais aux conséquences, et Monsieur le Duc n'était pas politique.

L'infante[1] qui fut ainsi reconduite fut depuis reine en Portugal. Elle donna à Joseph Ier[2] les enfants qu'on ne voulut pas qu'elle donnât à Louis XV, et n'en fut pas plus heureuse.

Quelques mois après son renvoi, Mme de Prie courut en poste à Fontevrault essayer si la princesse de Vermandois lui convenait, et si on pouvait s'assurer de gouverner le roi de France par elle. La princesse, encore plus fière que la marquise n'était légère et inconsidérée, la reçut avec une hauteur dédaigneuse et lui fit sentir qu'elle était indignée que son frère lui dépêchât une telle ambassadrice. Cette seule entrevue la priva de la couronne. On la laissa faire la fière dans son couvent : elle mourut abbesse de Beaumont-les-Tours trois ans après[3].

Il y avait dans Paris une Mme Texier, maîtresse d'un ancien militaire nommé Vauchon, veuve d'un caissier qui avait appartenu à Pléneuf, père de Mme de Prie. Elle était retenue pour toujours dans son lit par une maladie affreuse qui lui avait rongé la moitié du visage. Vauchon lui parla de Stanislas Leczinski, fait roi de Pologne

1. Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne, née en 1718, fut mariée en 1721 au prince de Brésil, depuis roi de Portugal sous le nom de Joseph Ier.

2 Joseph-Emmanuel, né en 1714, roi en 1750, sous le nom de Joseph Ier, mourut en 1777.

3 Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle, connue sous le nom de Mlle de Vermandois, sœur de Mlles de Charolais et de Clermont, était née le 15 janvier 1705 ; elle devint abbesse de Baumont-les-Tours en 1728, et n'est morte que le 19 septembre 1772. (B.)

par Charles XII, dépossédé par Pierre le Grand, et réfugié à Veissembourg, frontière de l'Alsace, y vivant d'une pension modique que le ministère de France lui payait très-mal. Il avait une fille élevée dès son berceau dans le malheur, dans la modestie, et dans les vertus qui rendaient ses infortunes plus intéressantes. La dame Texier pria la marquise de la venir voir; elle lui parla de cette princesse, pour laquelle on avait proposé des partis un peu au-dessous d'un roi de France[1]. Mme de Prie partit deux jours après pour Veissembourg, vit cette infortunée princesse polonaise, trouva qu'on ne lui en avait pas assez dit, et la fit reine.

Dans le conseil privé qu'on assembla pour décider de cette alliance, l'évêque de Fréjus dit simplement qu'il ne s'était jamais mêlé de mariage. Il laissa conclure l'affaire sans la recommander, et sans s'y opposer. La nouvelle reine fut aussi reconnaissante envers Monsieur le Duc que le roi et la reine d'Espagne furent indignés du renvoi, ou plutôt de l'expulsion de l'infante.

Quelque temps après, les murmures de Versailles et de Paris ayant éclaté, la défiance entre Monsieur le Duc et le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis, les esprits commençant à s'aigrir, l'évêque déclare enfin au prince ministre que le seul moyen d'en prévenir les suites était de renvoyer de la cour Mme de Prie, qui était dame du palais de la reine. La marquise, de son côté, résolut, selon les règles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur.

Une des mortifications du premier ministre était que, lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'État, Fleury y assistait toujours, et que, lorsque Fleury faisait signer au roi des ordres pour l'Église, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir son petit conseil sur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine, et quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. Fleury, incertain si le roi n'était pas du com-

1. Entre autres le dernier maréchal d'Estrées, du nom de Le Tellier. Le mariage manqua, parce qu'on ne voulut pas faire duc et pair le comte d'Estrées en considération de cette alliance. La princesse, devenue reine, le traita toujours avec distinction, et comme un homme qui, dans son infortune, s'était occupé du soin de l'adoucir. (K.) — Cette note, ainsi que le passage auquel elle se rapporte, a paru, pour la première fois, dans les éditions de Kehl comme étant des éditeurs; mais je suis tenté de croire qu'elle est de Voltaire. (B.)

plot, prit incontinent le parti de se retirer au village d'Issy, entre Paris et Versailles, dans une petite maison de campagne appartenant à un séminaire : c'était là son refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

Le parti du premier ministre paraît triompher pendant quelques heures, mais ce fut une seconde *journée des dupes*, semblable à cette journée si connue dans laquelle le cardinal de Richelieu, chassé par Marie de Médicis et par ses autres ennemis, les chassa tous à son tour.

Le jeune Louis XV, accoutumé à son précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé jusque-là pour sa famille, inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de son pupille. Fleury lui plaisait par la douceur de son caractère, par les agréments de son esprit naturel et facile. Il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie douce et imposante, jusqu'au son de sa voix, qui n'eût subjugué le roi. Monsieur le Duc, ayant reçu de la nature des qualités contraires, inspirait au roi une secrète répugnance.

Le monarque, qui n'avait jamais marqué de volonté ; qui avait vu avec indifférence son gouverneur, le maréchal de Villeroi, exilé par le duc d'Orléans, régent ; qui, ayant reçu pour femme une enfant de six ans sans en être surpris, l'avait vue partir comme un oiseau qu'on change de cage ; qui avait épousé la fille de Stanislas Leczinski sans faire attention à elle m à son père ; ce prince enfin à qui tout paraissait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui se dépite quand on change sa nourrice, mais comme un souverain qui commence à sentir qu'il est le maître. Il fit des reproches à la reine, qui ne répondit qu'avec des larmes. Monsieur le Duc fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, et de le prier au nom du roi de revenir.

Ce petit démêlé domestique fut incontinent le sujet de tous les discours chez tous les courtisans, chez tout ce qui habitait Versailles. Je remarquai qu'il fit plus d'impression sur les esprits que n'en firent depuis toutes les nouvelles d'une guerre funeste à la France et à l'Europe. On s'agitait, on s'interrogeait, on parlait avec égarement et avec défiance. Les uns désiraient une grande révolution, les autres la craignaient : tout était en alarmes.

Il y avait ce jour-là spectacle à la cour : on jouait *Britannicus*. Le roi et la reine arrivèrent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'aperçut que la reine avait pleuré ; et je me souviens que, lorsque Narcisse prononça ce vers[1] :

Que tardez-vous, seigneur, à la répudier?

presque toute la salle tourna les yeux sur la reine pour l'observer avec une curiosité plus indiscrète que maligne.

Le lendemain, Fleury revint. Il affecta de ne se point plaindre ; et, sans paraître demander ni satisfaction ni vengeance, il se contenta d'abord d'être en secret le maître des affaires. Enfin, le 11 juin 1726, le roi ayant invité Monsieur le Duc à venir coucher à la maison de plaisance de Rambouillet, et étant parti, disait-il, pour l'attendre, le duc de Charost, capitaine des gardes, vint arrêter ce prince dans son appartement ; il le mit entre les mains d'un exempt, qui le conduisit à Chantilly, séjour de ses pères et son exil.

La dissimulation de l'évêque dans cette exécution n'était pas extraordinaire, celle du roi parut l'être ; mais le précepteur avait inspiré à son élève une partie de son caractère ; d'ailleurs, on avait dit depuis si longtemps : *Qui ne sait dissimuler ne sait pas régner*[2], que ce proverbe royal, inventé pour les grandes occasions, était toujours appliqué aux petites.

Pâris-Duverney, dès ce moment, ne fut plus le maître de l'État. Le roi déclara dans un conseil extraordinaire que c'était lui qui devait l'être, et que tous les ministres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus, c'est-à-dire que Fleury allait régner ; les frères Pâris furent exilés, et bientôt Duverney fut mis à la Bastille.

C'est ce même Duverney que nous avons vu depuis jouir d'une assez grande fortune, et de beaucoup de considération. Il fut l'inventeur et le vrai fondateur de l'École militaire. Pour Mme de Prie, elle fut envoyée au fond de la Normandie, où elle mourut bientôt dans les convulsions du désespoir[3].

Il manquait à Fleury d'être cardinal. C'est une qualité étrangère

1. Acte II, scène II.
2. C'est le mot de Louis XI.
3. C'est pendant toute cette crise que Voltaire fut insulté par un Rohan, jeté à la Bastille pour la seconde fois, et, sans appui, contraint de fuir en Angleterre. On peut donc dire qu'il fut enveloppé dans la disgrâce de Monsieur le Duc, quoique celui-ci ne tombât que deux mois après. (G. A.)

à l'Église et à l'État, que tout ecclésiastique romain, à portée de l'obtenir, poursuit avec fureur; que les papes font longtemps espérer pour avoir des créatures, et que les rois honorent chez eux par une ancienne coutume qui tient lieu de la raison et même de politique.

Monsieur le Duc avait secrètement empêché par le cardinal de Polignac, ambassadeur à Rome, et par l'abbé de Rothelin, qu'on n'envoyât cette barrette tant désirée : elle arriva bientôt ; Fleury la reçut avec la même simplicité apparente qu'il avait reçu la place de premier ministre, et qu'il dirigea toutes les actions de sa vie, sans jamais laisser entrevoir sur son visage ni les sourcils de la fierté ni les grimaces de l'hypocrisie.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'était sans doute le cardinal de Fleury. On le regarda comme un homme des plus aimables, et de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante et treize ans; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742, tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt dix ans[1] une tête saine, libre, et capable d'affaires.

Quand on songe que de mille contemporains il y en a très-rarement un seul qui parvienne à cet âge, on est obligé d'avouer que le cardinal de Fleury eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singulière, en ce que, ayant commencé si tard, elle dura si longtemps sans aucun nuage, sa modération et la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On sait quelles étaient les richesses et la magnificence du cardinal d'Amboise, qui aspirait à la tiare, et l'hypocrisie arrogante de Ximénès, qui levait des armées à ses dépens, et qui, vêtu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne; on connaît le faste royal de Richelieu ; les richesses prodigieuses accumulées par Mazarin. Il restait au cardinal de Fleury la distinction de la modestie ; il fut simple et économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation man-

1. Né le 22 juin 1653, chanoine de Montpellier à quinze ans, en 1668, aumônier de la reine en 1677, évêque de Fréjus le 1er novembre 1698, il se démit de son évêché en 1715, fut nommé, par le testament de Louis XIV, précepteur de son arrière-petit-fils Louis XV, admis au conseil et chargé de la feuille des bénéfices en 1723, premier ministre en juin 1726, cardinal en septembre 1726; il mourut le 29 janvier 1743, à quatre-vingt-neuf ans et sept mois.

quait à son caractère. Ce défaut tenait à des vertus qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre et de la paix : il prouva que les esprits doux et conciliants sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plus tôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son économie, et y avoir fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation : c'étaient là les deux parties dominantes de son caractère La raison qu'il allégua à ses diocésains était l'état de sa santé, qui *le mettait désormais dans l'impuissance de veiller à son troupeau ;* mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus, loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage ; et il signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal Quirini : *Fleury, évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de Villeroi, après beaucoup de sollicitations, obtint de Louis XIV qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicille. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal Quirini :

« J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En arrivant, j'ai appris que le roi était à l'extrémité, et qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils; s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler; mais après sa mort, on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade, et je ne me console point de la perte de ma liberté. »

Il s'en consola en jetant sourdement les fondements de sa grandeur [1], ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du royaume, et de la politique étrangère. Il fit désirer à la

1. Dans toutes les éditions qui ont paru depuis 1768 jusqu'à ce jour (1851), on lisait : « Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité, et conserva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent et l'estime générale, ne cherchan point, etc. »

Le texte que je donne est celui de l'exemplaire dont j'ai parlé dans mon Avertissement. (B.)

France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier ministre, et se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée et moins enviée que celle de Richelieu et de Mazarin dans les temps les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable et le plus désintéressé des courtisans. Le bien de l'État s'accorda longtemps avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait; et tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie [1]. Il haïssait tout système, parce que son esprit était heureusement borné, ne comprenant absolument rien à une affaire de finances, exigeant seulement des sous-ministres la plus sévère économie ; incapable d'être commis d'un bureau, et capable de gouverner l'État [2].

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes, et s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, traitant l'État comme un corps puissant et robuste qui se rétablit de lui-même.

Les affaires politiques rentrèrent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe, le premier ministre d'Angleterre, Robert Walpole, était d'un caractère aussi pacifique; et ces deux hommes continuèrent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733, repos qui n'avait été troublé qu'une fois par les guerres passagères de 1718 et de 1726. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations, qui, cultivant à l'envi le commerce et les arts, oublièrent toutes les calamités passées.

En ces temps-là se formaient deux puissances dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce siècle. La première était la Russie, que le czar Pierre le Grand avait tirée de la barbarie. Cette

1. C'est encore dans l'exemplaire dont il est question dans mon Avertissement que se trouve la phrase qui termine l'alinéa, et qui n'avait pas encore paru. (B.)

2. Dans quelques livres étrangers, on a confondu le cardinal de Fleury avec l'abbé Fleury, auteur de l'*Histoire de l'Église* et des excellents Discours qui sont si au-dessus de son histoire. Cet abbé Fleury fut confesseur de Louis XV, mais il vécut à la cour inconnu : il avait une modestie vraie, et l'autre Fleury avait la modestie d'un ambitieux habile. (*Note de Voltaire.*)

puissance ne consistait avant lui que dans des déserts immenses et dans un peuple sans lois, sans discipline, sans connaissances, tel que de tout temps ont été les Tartares. Il était si étranger à la France, et si peu connu, que, lorsqu'en 1668 Louis XIV avait reçu une ambassade moscovite, on célébra par une médaille cet événement, comme l'ambassade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer sur toutes les affaires, et à donner des lois au Nord après avoir battu la Suède. La seconde puissance, établie à force d'art et sur des fondements moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient et ne se déployaient pas encore.

La maison d'Autriche était restée à peu près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer, et la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit État, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence parce que ses voisins faisaient eux-mêmes le commerce dont il avait été le maître. La Suède languissait ; le Danemark était florissant ; l'Espagne et le Portugal subsistaient par l'Amérique ; l'Italie, toujours faible, était divisée en autant d'États qu'au commencement du siècle, si on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

La Savoie donna alors un grand spectacle au monde et une grande leçon aux souverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce Victor-Amédée, tantôt allié, tantôt ennemi de la France et de l'Autriche, et dont l'incertitude avait passé pour politique, lassé des affaires et de lui-même, abdiqua par un caprice, en 1730, à l'âge de soixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de sa famille, et se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maîtresse, devenue sa femme, la dévotion et le repos, ne purent satisfaire une âme occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine, et combien il est difficile de remplir son cœur sur le trône et hors du trône. Quatre souverains, dans ce siècle, renoncèrent à la couronne : Christine, Casimir, Philippe V, et Victor-Amédée. Philippe V ne reprit le gouvernement que malgré lui ; Casimir n'y pensa jamais : Christine en fut tentée quelque temps par un dégoût qu'elle eut à Rome : Amédée seul voulut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui avait fait quitter. La suite de cette

tentative est connue. Son fils, Charles-Emmanuel, aurait acquis une gloire au-dessus des couronnes en remettant à son père celle qu'il tenait de lui, si ce père seul l'eût redemandée, et si la conjoncture des temps l'eût permis; mais c'était, dit-on, une maîtresse ambitieuse qui voulait régner, et tout le conseil a prétendu être[1] forcé d'en prévenir les suites funestes, et de faire arrêter celui qui avait été son souverain. Il mourut depuis en prison, en 1732. Il est très-faux que la cour de France voulut envoyer vingt mille hommes pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans des Mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort, ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voisines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune suite[2]. Tout ce qu'on peut dire, c'est

1. On lisait dans toutes les éditions : « le conseil fut forcé », etc. Le texte que je donne est celui de l'exemplaire dont j'ai parlé dans l'Avertissement. (B.)

2. Victor-Amédée avait un fils aîné qui, rempli de qualités aimables, en faisait espérer de brillantes Il mourut à dix-sept ans. Sa mort plongea son père dans un désespoir qui fit craindre pour sa vie. Cependant son courage triompha de sa douleur. Il s'occupa de son second fils, que jusque-là il avait négligé, et traité même avec dureté, parce que l'extérieur peu avantageux de ce prince l'humiliait, et que sa douceur et sa timidité naturelles, qualités trop opposées au caractère impétueux du roi Victor, lui paraissaient annoncer un défaut d'activité et de courage. Il donna cependant tous ses soins à l'instruction de ce fils, le seul qui lui restât; sans cesse il l'occupait en revue ou à faire manœuvrer ses régiments, à lever le plan de toutes ses places; il lui fit apprendre tous les détails des manufactures établies dans ses États, lui développa tous ses projets de finance et de législation, les motifs de ce qu'il avait fait, le succès heureux ou malheureux de toutes ses tentatives pour rendre son pays florissant; et lorsqu'il le crut assez instruit, il le fit travailler avec lui dans toutes les affaires, n'en décidant aucune qu'après l'avoir discutée avec le prince Charles. Mais il continuait de le traiter avec la même dureté, ne lui laissant aucune liberté, pas même, après son second mariage, celle de vivre à son gré avec sa femme. Vers la fin de 1729, Victor forma le projet d'abdiquer; il croyait son fils en état de gouverner : l'Europe était en paix. L'on pouvait espérer que cette paix durerait quelques années; et il ne voulait pas exposer son État à n'avoir pour chef, pendant la guerre qu'il prévoyait pour un temps plus éloigné, qu'un jeune prince encore sans expérience, ou un vieillard abattu par l'âge et par les infirmités. Il ne se trouvait plus ni la même activité pour le travail, ni la même netteté d'esprit; il sentait qu'il n'avait plus la force de dompter son humeur.

Il avait toujours mené une vie simple, se montrant supérieur à l'étiquette de la grandeur comme au faste et à la mollesse. Il imagina qu'il coulerait des jours tranquilles dans sa retraite avec la marquise de Saint-Sébastien, dame d'honneur de la princesse de Piémont, qu'il prit la résolution d'épouser Il n'avait jamais été son amant, et elle avait quarante-cinq ans; mais, souvent trompé par des femmes, il avait des preuves de la vertu de Mme de Saint-

qu'il est triste pour les princes chrétiens que Mahomet Second ait rendu la couronne au sultan Amurat son père, qui avait abdiqué,

Sébastien, et avait pris insensiblement du goût pour elle dans de fréquents tête-à-tête où ils examinaient ensemble les plus secrets détails du ménage du prince, sur lesquels un violent désir d'avoir de la postérité donnait au roi Victor une curiosité singulière Il ne mit point Mme de Saint-Sébastien dans la confidence de son abdication, l'épousa en secret le 12 auguste 1730, et abdiqua le 3 septembre, ne se réservant qu'une pension de cinquante mille écus.

Il recommanda à son fils le prince de Saint-Thomas, ancien ministre, sujet fidèle, et bon citoyen; Rebender, général allemand, qu'il venait de faire maréchal, et le marquis d'Ormea, alors ambassadeur à Rome. D'Ormea était un homme sans naissance que Victor-Amédée, qui lui trouvait de l'adresse, avait tiré de la misère. Ce ministre lui avait rendu le service de terminer des différends avec la cour de Rome qui avaient duré une grande partie de son règne, et d'obtenir d'elle un concordat plus favorable que Victor n'eût pu l'espérer Il ne savait pas que, d'Ormea ayant prodigué l'argent au cardinal Coscia (Cuisse), qui gouvernait Benoît XIII, Coscia avait fait lire un concordat au pape, et lui en avait fait signer un autre. Le marquis d'Ormea, rappelé de Rome et placé dans le ministère, forma dès son arrivée le projet d être le maître. Il craignait peu les autres ministres, qu'il parvint bientôt à rendre suspects ou inutiles; mais le roi Victor était un obstacle à son ambition : on lui envoyait tous les jours un bulletin qui renfermait la note de tout ce que les différents bureaux avaient fait, et dans les affaires importantes son fils paraissait ne décider que d'après lui.

L'hiver qui suivit son abdication, le roi Victor eut une attaque d'apoplexie dont il resta défiguré. Son fils n'alla point le voir parce que lui-même s'y opposa; mais il lui écrivit pour l'engager à choisir sa retraite en Piémont, plus près de Turin, et dans un climat plus doux. Le bulletin avait été interrompu pendant la maladie de Victor, et on ne lui en envoya plus après sa convalescence. D'Ormea prit sur lui de cesser cet usage, éluda les ordres du roi Charles, qui voulait donner à son père cette marque de respect, et finit par l'en dégoûter.

Le roi Victor fut irrité de ce procédé. Son fils se proposa de le voir à Chambéry, en allant aux eaux. Il lui envoya d'abord deux ministres lui rendre compte des affaires de leurs départements. Victor les écouta, les remercia de leur attention pour lui, mais refusa de croire qu'il dût leur confiance aux ordres de son fils; il le traita, lorsqu'il le vit, avec la même humeur et la même dureté qu'il lui avait prodiguées dans son enfance, et ne cacha au marquis d'Ormea et à Delborgo, autre ministre alors uni avec d'Ormea, ni son mépris, ni sa haine, ni le désir qu'il avait de détromper son fils, et d'obtenir de lui leur disgrâce.

A son retour, le roi Charles revit son père; il en fut encore plus maltraité. Il devait rester quinze jours avec lui. D'Ormea sentit que tôt ou tard Victor se rendrait maître de son humeur, et que sa perte serait le résultat d'une conférence paisible entre le père et le fils. Alors il cherche à effrayer le jeune roi, à lui persuader qu'il n'est pas en sûreté dans le château de son père, que sa liberté est en danger, sa vie exposée à un mouvement de violence; il le détermina à partir à cheval au milieu de la nuit. La reine le suit quelques jours après, et Victor lui-même part pour le Piémont avec sa femme; il s'arrête à Montcarlier, et mande à son fils que d'après le conseil qu'il lui avait donné de se rapprocher de Turin, et de ne plus s'exposer au climat rigoureux de la Savoie, il a quitté Chambéry, et attend qu'il lui donne une nouvelle retraite. La pre-

et qu'un duc de Savoie ait laissé mourir son père dans un cachot au lieu de lui rendre sa couronne[1].

mière entrevue fut très-violente, et les menaces contre les ministres redoublèrent. D'Ormea vit qu'il n'avait plus à choisir qu'entre sa perte et celle du roi Victor; mais comment faire consentir un fils, jeune, accoutumé au respect et à la crainte, à faire arrêter son père, à soulever par cette violence l'Europe entière contre lui? Il supposa que le roi Victor avait formé le projet de remonter sur le trône, tirant parti de quelques mots qui lui étaient échappés. Fosquieri, gouverneur de Turin, avait été séduit, ainsi que le marquis de Rivarol; le roi Victor avait fait une tentative pour s'introduire dans la citadelle. Il avait eu des entretiens avec des médecins et des apothicaires de la cour; tout annonçait le complot le plus funeste. Il fallait, ou rendre ces complots inutiles en s'assurant de la personne de Victor, ou lui céder le trône : action qui, suivant ces indignes conseillers, avilirait le roi Charles aux yeux de toutes les puissances, et le ferait regarder comme incapable de régner. Cependant Mahomet II, qui remit deux fois le trône à son père, avait laissé un assez grand nom. Obsédé par ses ministres, qui ne lui laissaient aucun relâche et qui tous étaient les instruments d'Ormea, quoique jaloux de lui et le haïssant, le roi Charles céda : il ordonna d'arrêter son père.

Au milieu de la nuit, des grenadiers, les uns armés de baïonnettes, les autres portant des flambeaux, entrent dans la maison où était Victor; on brise à coups de hache la porte de sa chambre, qui se remplit de soldats. Il était couché avec sa femme. On lui signifia l'ordre de son fils. Dédaignant de parler aux officiers, il s'adressa aux grenadiers : « Et vous, leur dit-il, avez-vous oublié le sang que j'ai versé à votre tête pour le service de l'État? » Ils ne répondirent que par leur silence; s'obstinant à ne point obéir, on l'arrache de son lit et des bras de sa femme, qu'il tenait embrassée; on la traîne dans une chambre voisine; sa chemise, déchirée, l'exposait tout entière aux yeux des soldats. Victor consent enfin à se faire habiller; on le porte dans une voiture il aperçoit en sortant les gardes de son fils qu'on lui avait donnés par honneur les jours précédents. « Vous avez bien fait votre devoir, » leur dit-il. La voiture était entourée d'un détachement de dragons du régiment de son fils. « On a pris toutes les précautions, » dit-il en les reconnaissant, et il se laissa placer dans la voiture. Un colonel des satellites voulut y monter avec lui; ce colonel était un homme de fortune. Victor le repoussa avec la main. « Apprenez, lui dit-il, que dans quel état que soit votre roi, vous n'êtes pas fait pour vous asseoir à côté de lui. » On le conduisit à Rivoli, dans une maison dont on avait fait griller les fenêtres, et où il était entouré de gardes et d'espions. Sa femme fut conduite dans la forteresse de Ceva, où l'on n'enfermait que des femmes perdues.

Le marquis Fosquieri, le marquis de Rivarol, deux médecins, un apothicaire, furent arrêtés pour achever de tromper le roi, et pour en imposer au peuple; mais bientôt après on fut obligé de les relâcher. On ne trouva dans la cassette du roi Victor aucun papier qui annonçât des projets; et trente mille livres, reste d'un quartier de sa pension, payé quelques jours auparavant, étaient tout son trésor. Tels avaient été les préparatifs de la prétendue révolution.

Louis XV, petit-fils du roi Victor, pouvait prendre la défense de son grand-père; il se serait couvert de gloire en marchant lui-même à son secours à la tête d'une armée. La nation eût applaudi à cette guerre; l'Europe eût respecté

1. J'ai ajouté la dernière phrase de cet alinéa d'après l'exemplaire dont j'ai parlé dans mon Avertissement. (B.)

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'Auguste II [1], roi de Pologne, électeur de Saxe, replongea

ses motifs. Comment le roi Charles, sans alliés, au milieu d'un peuple qui avait cessé de haïr un prince malheureux, et ne se souvenait plus que de sa prison, ne pouvant compter ni sur ses troupes, ni sur les commandants de ses places, ni sur sa noblesse, eût-il pu résister aux premières nouvelles de la résolution de son neveu? Il eût vu l'abîme où l'ingratitude et la scélératesse d'Ormea l'avaient plongé; et cette victime immolée à son père eût rétabli la paix, et lui eût rendu sa gloire.

Le cardinal de Fleury n'avait qu'une politique faible ou machiavéliste; le garde des sceaux Chauvelin n'avait point un génie plus élevé. Ils ne furent frappés que de la crainte d'obliger le roi Charles de s'unir avec l'empereur: la nature, le devoir, l'honneur, furent sacrifiés à un intérêt qui même n'existait pas, et ils portèrent la pusillanimité jusqu'a ne pas oser faire demander, au nom du roi de France, qu'on adoucît la prison de son grand-père, tandis que le roi Charles et ses deux ministres étaient dans les plus grandes inquiétudes sur le parti que la France pourrait prendre.

Fleury avait peut-être des motifs plus personnels; il craignait de rapprocher Louis XV de son aïeul; il n'ignorait pas que Victor-Amédée blâmait sa conduite, le soin qu'il avait d'éloigner le roi des affaires, de ne lui laisser voir ni ses troupes, ni ses places de guerre, ni ses provinces, de favoriser sa timidité naturelle, qui l'empêchait de parler à ses sujets ou aux étrangers.

Quelques mois après, on transporta le roi Victor à Montcarlier. Rivoli était placé sur le grand chemin de France à Rome, à la vue du palais de Turin, dans les campagnes où le roi chassait tous les jours. Un étranger, que le roi Victor avait traité avec cette affabilité franche qui plaît tant dans les rois, fut le seul qui osa s'intéresser à son infortune; il fit sentir à d'Ormea combien toutes ces circonstances rendaient plus odieuse encore la prison de ce malheureux prince. On lui rendit sa femme, à laquelle d'Ormea défendit, sous peine de la vie, d'avouer qu'elle eût été enfermée au château de Ceva. Il mourut la même année. Dans ses derniers jours, il demandait à voir son fils, promettant de ne lui faire aucun reproche. D'Ormea eut le crédit d'empêcher une entrevue qui pouvait le perdre en apprenant au roi que toute cette horrible catastrophe était l'ouvrage de son ministre. Telle fut la fin de Victor-Amédée, victime d'un sujet qu'il avait comblé de biens. Les malheurs du père et du fils doivent apprendre aux princes à quels revers, à quels crimes involontaires ils s'exposent lorsque, plus frappés des talents que de la probité, ils comptent la vertu pour rien dans le choix de ceux qu'ils élèvent aux grandes places.

Nous avons cru ces détails intéressants: c'est d'ailleurs un devoir de détruire des calomnies accréditées, même contre la mémoire des morts. On avait accusé Victor d'inconstance, sa femme d'ambition, et tous deux du projet de troubler leur pays pour satisfaire leur ambition. Ils ne furent coupables que de trop de sensibilité aux outrages d'un sujet ingrat. Pourquoi ne pas apprendre à ceux que le récit de cet événement indigne ou attendrit que le roi Charles-Emmanuel fut trompé lui-même, qu'il ne sut que lorsqu'il n'en était plus temps, et l'innocence des démarches de son père, et l'insolente cruauté de ses persécuteurs? Pourquoi ne pas dévouer le vrai coupable au jugement de la postérité? (K.)

1. C'est le prince que l'histoire et Voltaire lui-même, dans son *Siècle de Louis XIV*, appelait Auguste Ier.

l'Europe dans les dissensions et dans les malheurs dont elle est si rarement exempte.

CHAPITRE IV

STANISLAS LECZINSKI, DEUX FOIS ROI DE POLOGNE, ET DEUX FOIS DÉPOSSÉDÉ. GUERRE DE 1734. LA LORRAINE RÉUNIE A LA FRANCE.

Le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, déjà nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi en 1733, de la manière la plus légitime et la plus solennelle. Mais l'empereur Charles VI fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes et par celles de la Russie. Le fils du dernier roi de Pologne [1], électeur de Saxe, qui avait épousé une nièce de Charles VI, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne et les Indes occidentales, et qui en dernier lieu n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de Louis XV. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de Conti, qui, solennellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, et plus recommandé que soutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi Stanislas alla à Dantzick soutenir son élection. Le grand nombre qui l'avait choisi céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple est esclave, où la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le trésor public de quoi entretenir les armées, où les lois sont sans vigueur, où la liberté ne produit que des divisions, ce pays, dis-je, se vantait en vain d'une noblesse belliqueuse qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Russes firent d'abord disparaître tout ce qui était assemblé en faveur de Stanislas. La nation polonaise, qui, un siècle auparavant, regardait les Russes avec mépris, était alors intimidée et conduite par eux. L'empire de Russie était devenu formidable depuis que Pierre le Grand l'avait formé. Dix mille esclaves russes disciplinés dispersèrent

1. Voyez ci-après, page 49.

toute la noblesse de Pologne, et le roi Stanislas, renfermé dans la ville de Dantzick, y fut bientôt assiégé par une armée de Russes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Russie, était sûr du succès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée ; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenses sans se déclarer. Le cardinal de Fleury, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi Stanislas, ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir une escadre avec quinze cents hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que sa commission fût sérieuse ; il jugea, quand il fut près de Dantzick, qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats, et il alla relâcher en Danemark. Le comte de Plélo, ambassadeur de France auprès du roi de Danemark, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres et de la philosophie des sentiments héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de soutenir Dantzick contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit avant de s'embarquer une lettre à l'un des secrétaires d'État, laquelle finissait par ces mots : « Je suis sûr que je n'en reviendrai pas ; je vous recommande ma femme et mes enfants. » Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua, et attaqua l'armée russe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzick fut pris ; l'ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les priviléges de son caractère. Le roi Stanislas vit sa tête mise à prix par le général des Russes, le comte de Munich, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les lois. Il fut obligé de se déguiser en matelot, et n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de Munich, qui le poursuivait si cruellement, fut quelque temps après relégué en Sibérie, où [1] il vécut vingt ans dans une effroyable misère, pour reparaître ensuite

1. Je suis toujours le texte de l'exemplaire dont j'ai parlé dans mon Avertissement. Dans toutes les éditions on lit : « ... où il vécut dans une extrême misère, pour reparaître ensuite avec éclat. Telle est la vicissitude des grandeurs. » (B.)

avec éclat dans Pétersbourg, les derniers jours de sa turbulente vie. Telle est la vicissitude des grandeurs.

A l'égard des quinze cents Français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de Russes, ils firent une capitulation honorable ; mais, un navire de Russie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaisseau du roi de France, les quinze cents hommes furent retenus et transportés auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du siècle. L'impératrice Anne régnait alors ; elle traita les officiers comme des ambassadeurs, et fit donner aux soldats des rafraîchissements et des habits. Cette générosité inouïe jusqu'alors était en même temps l'effet du prodigieux changement que le czar Pierre avait fait dans la cour de Russie, et une espèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées désavantageuses sous lesquelles l'ancien préjugé des nations l'envisageait encore.

Le ministère de France eût entièrement perdu cette réputation nécessaire au maintien de sa grandeur, si elle[1] n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien, si elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on se portât sur les Russes[2], et la politique voulait que la vengeance tombât sur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne et en Italie. La France s'unit avec l'Espagne et la Sardaigne. Ces trois puissances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis longtemps accru petit à petit leurs États, tantôt en donnant des secours aux empereurs, tantôt en se déclarant contre eux. Le roi Charles-Emmanuel espérait le Milanais ; et il lui fut promis par les ministres de Versailles et de Madrid. Le roi d'Espagne Philippe V, ou plutôt la reine Élisabeth de Parme, son épouse, espérait pour ses enfants de plus grands établissements que Parme et Plaisance[3]. Fleury

1 *Elle* se rapporte à la France.

2. Toutes les éditions portent *Moscovites*. (B.)

3. Au lieu de tout ce qui suit, et que je donne toujours d'après l'exemplaire déjà cité, on lisait : « Le roi de France n'envisageait aucun avantage pour lui que sa propre gloire, l'abaissement de ses ennemis, et le succès de ses alliés.

« Personne ne prévoyait, etc. » (B.)

n'envisageait alors pour la France que la propre gloire de son ministère, fondée sur un succès vraisemblable. Il entrevoyait seulement qu'à la faveur de ce succès il pourrait tirer quelques avantages solides à la paix prochaine. Car c'est l'usage de toutes les puissances chrétiennes, depuis plus de deux cents ans, de se faire des guerres passagères qui les ruinent pour obtenir ensuite quelque dédommagement par un traité que quelques subalternes arrangent au hasard.

Personne ne prévoyait alors que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre : on est presque toujours mené par les événements, et rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui unissait ces trois monarques.

L'Angleterre et la Hollande, accoutumées depuis longtemps à se déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnèrent en cette occasion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité et de modération que la cour de France avait acquise. L'idée de ses vues pacifiques et dépouillées d'ambition enchaînait encore ses ennemis naturels, lors même qu'elle faisait la guerre; et rien ne fit plus honneur au ministère que d'être parvenu à faire comprendre à ces puissances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur sans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ses succès rapides. Une armée de Français fut maîtresse de la campagne sur le Rhin, et les troupes de France, d'Espagne et de Savoie, jointes ensemble, furent les maîtresses de l'Italie. (1734) Le maréchal de Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, finit sa glorieuse carrière à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de Coigny, son successeur, gagna deux batailles[1], tandis que le duc de Montemar, général des Espagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le surnom. C'est une récompense que la cour d'Espagne donne souvent, à l'exemple des anciens Romains. Don Carlos, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toscane, fut bientôt roi de Naples et de Sicile. Ainsi l'empereur Charles VI perdit presque toute l'Italie pour avoir donné un roi à la Pologne, et un fils du roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises et reprises tant de fois auparavant, et l'objet continuel de l'attention de la maison d'Autriche pendant plus de deux siècles.

1. Celle de Parme, le 29 juin ; celle de Guastalla, le 19 septembre 1734.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis Charlemagne. La raison en est qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puissant prince de ces contrées; qu'ils étaient secondés des meilleures troupes d'Espagne, et que les armées furent toujours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le cardinal de Fleury, ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre et la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix, don Carlos fut reconnu roi de Naples et de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner et changer des États. On assigna à François, duc de Lorraine, gendre de l'empereur Charles VI, l'héritage des Médicis qu'on avait auparavant accordé à don Carlos; et le dernier grand-duc de Toscane[1], près de sa fin, demandait « si on ne lui donnerait pas un troisième héritier, et quel enfant l'empire et la France voulaient lui faire ». Ce n'est pas que le grand-duché de Toscane se regardât comme un fief de l'empire; mais l'empereur le regardait comme tel, aussi bien que Parme et Plaisance, revendiqués toujours par le saint-siége, et dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant les droits changent selon les temps! Par cette paix, ces duchés de Parme et de Plaisance, que les droits du sang donnaient à don Carlos, fils de Philippe V et d'une princesse de Parme, furent cédés à l'empereur Charles VI en propriété.

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, qui avait compté sur le Milanais, auquel sa maison, toujours agrandie par degrés, avait depuis longtemps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarrois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais d'une fille de Philippe II, roi d'Espagne, dont il descendait. La France avait aussi ses anciennes prétentions, par Louis XII, héritier naturel de ce duché. Philippe V avait les siennes, par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Espagne ses prédécesseurs; mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance et au

1. Jean-Gaston, dernier grand-duc de la maison de Médicis, mort sans postérité en 1737.

bien public. L'empereur garda le Milanais; ce n'est pas un fief dont il doive toujours donner l'investiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'empire, devenu ensuite un fief sous les Visconti et sous les Sforces, et aujourd'hui c'est un État appartenant à l'empereur; État démembré à la vérité, mais qui, avec la Toscane et Mantoue, rend la maison impériale très-puissante en Italie.

Par ce traité, le roi Stanislas renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois, et qu'on n'avait pu lui conserver; il gardait le titre de roi; il lui fallait un autre dédommagement, et ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de Fleury se contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donner au roi Stanislas, avec la réversion à la couronne de France; et la Lorraine ne devait être cédée que lorsque son duc serait en pleine possession de la Toscane. C'était faire dépendre cette cession de la Lorraine de beaucoup de hasards. C'était peu profiter des plus grands succès et des conjonctures les plus favorables. Le garde des sceaux Chauvelin encouragea le cardinal de Fleury à se servir de ses avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, et il l'obtint[1].

Il n'en coûta que quelque argent comptant, et une pension de trois millions cinq cent mille livres faite au duc François jusqu'à ce que la Toscane lui fût échue.

Ainsi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement : réunion tant de fois inutilement tentée. Par là un roi polonais fut transplanté en Lorraine : cette province eut pour la dernière fois un souverain résidant chez elle, et il la rendit heureuse. La maison régnante des princes lorrains devint souveraine de la Toscane.

1 Quoique l'Angleterre ne fût pas intervenue dans le traité, cependant le cardinal de Fleury avait réglé avec l'ambassadeur d'Angleterre tous les points de la négociation; et ce fut par faiblesse qu'il consentit à demander la Lorraine sans en instruire le ministre anglais. Cette conduite diminua la confiance qu'on avait en lui; l'Angleterre et la Hollande regardaient cette cession éventuelle de la Lorraine comme un gage du consentement que la France donnerait aux dispositions de Charles VI et à l'élection de son gendre à l'empire. L'accomplissement de la cession de la Lorraine aurait été le prix de la modération de la France. Le cardinal l'avait senti; il voyait, par cette disposition, la paix plus assurée contre les intrigues des ambitieux qui voudraient allumer la guerre, et il ne pardonna point au garde des sceaux Chauvelin d'avoir abusé de sa faiblesse. (K.) — Toutes ces réflexions des éditeurs de Kehl ne sont pas justes. Il faut faire comme Voltaire : applaudir à la conduite de Chauvelin, qui s'indigna de voir Fleury tout à la dévotion des Anglais. (G. A.)

Le second fils du roi d'Espagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveler la médaille de Trajan : REGNA ASSIGNATA, *les trônes donnés*.

Tout resta paisible entre les princes chrétiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne et de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur faisait la guerre aux Turcs sans consulter l'empire; cette guerre fut malheureuse : Louis XV le tira de ce précipice par sa médiation, et M. de Villeneuve, son ambassadeur à la Porte-Ottomane, alla en Hongrie conclure en 1739, avec le grand vizir, la paix dont l'empereur avait besoin.

Presque dans le même temps, le nom seul de Louis XV[1] pacifiait l'État de Gênes, menacé d'une guerre civile ; il soumit et adoucit pour un temps les Corses, qui avaient secoué le joug de Gênes. Le même ministère étendait ses soins sur Genève, et apaisait une guerre civile élevée dans ses murs.

Il interposait surtout ses bons offices entre l'Espagne et l'Angleterre, qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement, en 1735, employer sa médiation entre l'Espagne et le Portugal : aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, et toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice et leur mère commune. Cette gloire et cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE V

MORT DE L'EMPEREUR CHARLES VI. LA SUCCESSION DE LA MAISON D'AUTRICHE DISPUTÉE PAR QUATRE PUISSANCES. LA REINE DE HONGRIE RECONNUE DANS TOUS LES ÉTATS DE SON PÈRE. LA SILÉSIE PRISE PAR LE ROI DE PRUSSE.

L'empereur Charles VI mourut au mois d'octobre[2] 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne Auguste II avait

1. Toutes les éditions portent : « Presque dans le même temps il pacifiait, etc. » Voyez l'Avertissement de Beuchot.
2. Le 20 octobre, d'une indigestion de champignons.

causé de grands mouvements, celle de Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison sembla surtout devoir être déchiré ; il s'agissait de la Hongrie et de la Bohême, royaumes longtemps électifs, que les princes autrichiens avaient rendus héréditaires; de la Souabe autrichienne, appelée *Autriche antérieure;* de la haute et basse Autriche, conquise au XIIIe siècle ; de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes forestières, du Brisgaw, du Frioul, du Tyrol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme ; à l'égard de Naples et de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de don Carlos, fils du roi d'Espagne Philippe V.

Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solennelle qui confirmait ce droit, et sur la garantie de presque toutes les puissances. Charles-Albert, électeur de Bavière, demandait la succession en vertu d'un testament de l'empereur Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint.

Auguste III [1], roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récents, ceux de sa femme même, fille aînée de l'empereur Joseph Ier, frère aîné de Charles VI.

Le roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les États de la maison d'Autriche, en remontant à la femme de Philippe II, fille de l'empereur Maximilien II. Philippe V descendait de cette princesse par les femmes. Louis XV aurait pu prétendre à cette succession à d'aussi justes titres que personne, puisqu'il descendait en droite ligne de la branche aînée masculine d'Autriche par la femme de Louis XIII, et par celle de Louis XIV ; mais il lui convenait plus d'être arbitre et protecteur que concurrent : car il pouvait alors décider de cette succession et de l'empire, de concert avec la moitié de l'Europe : mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien par des Mémoires publics ; tous les princes, tous les particuliers, y prenaient intérêt. On s'attendait à une guerre universelle ; mais ce qui confondit la politique humaine,

1. Voltaire l'appelle encore Auguste III dans le chapitre XXXII ci-après. Mais dans le chapitre XIV, Voltaire l'appelle Auguste II.

c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce siècle: l'empereur Léopold, usant du droit que se sont toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé, en 1701, la Prusse ducale en royaume, en faveur de l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume[1]. La Prusse n'était encore qu'un vaste désert; mais Frédéric-Guillaume II[2], son second roi, qui avait une politique différente de celle des princes de son temps, dépensa près de ving-cinq millions de notre monnaie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, et à les peupler : il y fit venir des familles de Souabe et de Franconie; il y attira plus de seize mille émigrants de Saltzbourg, leur fournissant à tous de quoi s'établir et de quoi travailler. En se formant ainsi un nouvel État, il créait, par une économie singulière, une puissance d'une autre espèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réserve, tantôt plus, tantôt moins; ce qui lui composa un trésor immense en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses coffres lui servait à former une armée d'environ soixante et dix mille hommes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une manière nouvelle, sans néanmoins s'en servir; mais son fils Frédéric III[3] fit usage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confusion genérale, et ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Silésie quatre duchés. Ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des transactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles : il se trouva puissant, et il les réclama.

Déjà la France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe, se remuaient pour faire un empereur. La Bavière pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osait les demander

1. Le premier roi de Prusse ne s'appelait que Frédéric (voyez ci-aprés, page 53). Comme électeur de Brandebourg, il était Frédéric III; comme roi, il est Frédéric Ier.

2. Ce titre est celui que donne à ce monarque l'*Art de vérifier les dates;* mais, Frédéric-Guillaume, dit le Grand, père du premier roi de Prusse, n'ayant été qu'électeur, on donna le nom de Frédéric-Guillaume Ier au second roi de Prusse.

3. Voyez la note de Voltaire sur le chapitre XVII.

tout entiers par ses ministres. Cependant Marie-Thérèse, épouse du grand-duc de Toscane François de Lorraine, se mit d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissés son père; elle reçut les hommages des états d'Autriche à Vienne, le 7 novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs serments par leurs députés; elle gagna surtout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi André II, fait l'an 1222 : « Si moi ou quelques-uns de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendants, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles. »

Plus les aïeux de l'archiduchesse-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagements, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princesse extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu secouer le joug de la maison d'Autriche, embrassa celui de Marie-Thérèse; et après deux cents ans de sédition, de haines et de guerres civiles, il passa tout à coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 juin 1741. Elle n'en fut pas moins souveraine; elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette et cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux sans le rendre plus respectable. L'archiduchesse sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne. Marie-Thérèse admettait à sa table toutes les dames et tous les officiers de distinction; les députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refusa d'audience, et jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Son premier soin fut d'assurer au grand-duc de Toscane, son époux, le partage de toutes ses couronnes, sous le nom de *co-régent*, sans perdre en rien sa souveraineté et sans enfreindre la pragmatique sanction; elle se flattait, dans ses premiers moments, que les dignités dont elle ornait ce prince lui préparaient la couronne impériale, mais cette princesse n'avait point d'argent, et ses troupes, très-diminuées, étaient dispersées dans ses vastes États.

Le roi de Prusse lui fit proposer alors qu'elle lui cédât la basse Silésie, et lui offrit son crédit, ses secours, ses armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reste et donner

l'empire à son époux. Des ministres habiles prévirent que, si la reine de Hongrie refusait de telles offres, l'Allemagne serait bientôt bouleversée ; mais le sang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princesse, ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrer son patrimoine; elle était impuissante et intrépide. Le roi de Prusse voyant qu'en effet cette puissance n'était alors qu'un grand nom, et que l'état où était l'Europe lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Silésie au milieu du mois de décembre 1740.

On voulut mettre sur ses drapeaux cette devise : *Pro Deo et patria;* il raya *pro Deo*, en disant qu'il ne fallait point ainsi mêler le nom de Dieu dans les querelles des hommes, et qu'il s'agissait d'une province et non de religion. Il fit porter devant son régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui imposait la nécessité d'être invincible. Il harangua son armée pour ressembler en tout aux anciens Romains. Entrant ensuite en Silésie, il s'empara de presque toute cette province, dont on lui avait refusé une partie ; mais rien n'était encore décidé. Le général Neuperg vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au secours de cette province déjà envahie; il mit le roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiss[1]. On vit alors ce que valait l'infanterie prussienne : la cavalerie du roi, moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue ; la première ligne de son infanterie fut prise en flanc, on crut la bataille perdue ; tout le bagage du roi fut pillé, et ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient ; la seconde ligne de l'infanterie rétablit tout, par cette discipline inébranlable à laquelle les soldats prussiens sont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, et chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée, et cet événement devint le signal d'un embrasement universel.

1. Le 10 avril 1741.

CHAPITRE VI

LE ROI DE FRANCE S'UNIT AUX ROIS DE PRUSSE ET DE POLOGNE POUR FAIRE ÉLIRE EMPEREUR L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE, CHARLES-ALBERT. CE PRINCE EST DÉCLARÉ LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROI DE FRANCE. SON ÉLECTION, SES SUCCÈS ET SES PERTES RAPIDES.

L'Europe crut que le roi de Prusse était déjà d'accord avec la France quand il prit la Silésie ; on se trompait : c'est ce qui arrive presque toujours lorsqu'on raisonne d'après ce qui n'est que vraisemblable. Le roi de Prusse hasardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même ; mais il prévit que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder. L'intérêt de la France semblait être alors de favoriser contre l'Autriche son ancien allié, l'électeur de Bavière, dont le père[1] avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hochstedt. Ce même électeur de Bavière, Charles-Albert, avait été retenu prisonnier dans son enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi jusqu'à son nom de Bavière. La France trouvait son avantage à le venger ; il paraissait aisé de lui procurer à la fois l'empire et une partie de la succession autrichienne ; par là on enlevait à la nouvelle maison d'Autriche-Lorraine cette supériorité que l'ancienne avait affectée sur tous les autres potentats de l'Europe ; on anéantissait cette vieille rivalité entre les Bourbons et les Autrichiens ; on faisait plus que Henri IV et le cardinal de Richelieu n'avaient pu espérer.

Frédéric III[2], en partant pour la Silésie[3], entrevit le premier cette

1. Maximilien-Marie.

2. L'histoire, et Voltaire lui-même dans ses *Mémoires*, le nomment Frédéric II. Voici une liste exacte des rois de Prusse, suivant leur nom et leur ordre de succession.

Ier roi. Frédéric Ier, né à Kœnigsberg en 1657, couronné roi de Prusse au commencement de 1701, mort en 1713.

IIe — Frédéric-Guillaume Ier, né en 1688, succède à son père le 25 février 1713, meurt le 31 mai 1740.

IIIe — Frédéric II, surnommé le *Grand*, né le 24 janvier 1712, le troisième fils du précédent, auquel il succéda immédiatement ; mort le 19 auguste 1786.

IVe — Frédéric-Guillaume II, neveu du grand Frédéric, né le 25 septembre 1744, mort le 16 novembre 1797.

Ve — Frédéric-Guillaume III, fils du précédent, né le 3 auguste 1770, roi depuis 1797. (CL.) — Voyez une note du chapitre XVII.

3. 15 décembre 1740.

révolution, dont aucun fondement n'était encore jeté : il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le cardinal de Fleury que le marquis de Beauvau, envoyé par le roi de France à Berlin pour complimenter le nouveau monarque, ne sut, quand il vit les premiers mouvements des troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi Frédéric lui dit en partant : « Je vais, je crois, jouer votre jeu : si les as me viennent, nous partagerons [1]. »

Ce fut là le seul commencement de la négociation encore éloignée. Le ministère de France hésita longtemps. Le cardinal de Fleury, âgé de quatre-vingt-cinq ans [2], ne voulait commettre ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France, à une guerre nouvelle. La pragmatique sanction, signée et authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal duc de Belle-Isle, et son frère, petit-fils du fameux Fouquet, sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du cardinal de Fleury, firent résoudre cette entreprise.

Le maréchal de Belle-Isle, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation. Il n'avait été ni ministre ni général, et passait pour l'homme le plus capable de conduire un État et une armée ; mais une santé très-faible détruisait souvent en lui le fruit de tant de talents. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son âme ; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable et la franchise apparente d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé.

Son frère, le chevalier de Belle-Isle, avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant, mais il subjuguait lorsque son frère

1. L'auteur était en ce temps-là auprès du roi de Prusse. Il peut assurer que le cardinal de Fleury ignorait absolument à quel prince il avait affaire. (*Note de Voltaire.*) — Voltaire parle ici de sa première visite à Frédéric, au château de Mailand, près Vesel. (G. A.)

2. Au commencement de 1741, le cardinal de Fleury avait quatre-vingt-sept ans et demi; voyez la note, page 34.

insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage : on y sentait, sous un air froid et profondément occupé, quelque chose de violent ; il était capable de tout imaginer, de tout arranger, et de tout faire.

Ces deux hommes, étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe[1].

Tout sembla d'abord favorable. Le maréchal de Belle-Isle fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Prusse, et à Dresde, pour concerter ces vastes projets que le concours de tant de princes semblait rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le roi de Prusse et le roi de Pologne, électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne ; il était l'âme du parti qui devait procurer l'empire et des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois, à l'électeur de Bavière, de l'argent, des alliés, des suffrages et des armées. (31 juillet 1741) Le roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promise, créa, par lettres patentes[2], son lieutenant général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne[3].

L'électeur de Bavière, fort de tant de secours, entra facilement dans l'Autriche, tandis que la reine Marie-Thérèse résistait à peine au roi de Prusse. Il se rend d'abord maître de Passau, ville impériale qui appartient à son évêque, et qui sépare la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche. (15 auguste) Des partis poussent jusqu'à trois lieues de Vienne ; l'alarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à soutenir un siége : on détruit un faubourg presque tout entier, et un palais qui touchait aux fortifications ; on ne voit sur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en sûreté. L'élec-

1. Dans toutes les éditions on lisait ici : « ... de l'Europe, aidés dans ce grand dessein par une dame alors trop puissante. Le cardinal combattit ; il donna même au roi son avis par écrit, et cet avis était contre l'entreprise. On croyait qu'il se retirerait alors : sa carrière entière eût été glorieuse ; mais il n'eut pas la force de renoncer au ministère, et de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau. Le maréchal de Belle-Isle et son frère arrangèrent tout, et le vieux cardinal présida à une entreprise qu'il désapprouvait. »

Ce passage est rayé dans l'exemplaire dont il est parlé dans l'Avertissement de Beuchot. — La *dame alors trop puissante* est la duchesse de Châteauroux.

2. Ces lettres ne furent scellées que le 20 auguste 1741. (*Note de Voltaire.*)

3. C'était une maladresse ; l'Allemagne se sentit blessée. (G. A.)

teur de Bavière fit même faire une sommation au comte de Kevenhuller, gouverneur de Vienne.

L'Angleterre et la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient longtemps prétendu avoir dans leurs mains; les États-Généraux restaient dans le silence à la vue d'une armée du maréchal de Maillebois, qui était en Vestphalie; et cette même armée en imposait au roi d'Angleterre, qui craignait pour ses États de Hanovre, où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir Marie-Thérèse; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle, et de signer un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puissance, ni dans l'empire, ni hors de l'empire, qui soutînt cette pragmatique sanction que tant d'États avaient garantie. Vienne, mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine résister; ceux qui connaissaient le mieux l'Allemagne et les affaires publiques croyaient voir, avec la prise de Vienne, le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses. Toutes les prétentions réglées, et la paix rendue à l'empire et à l'Europe.

(11 septembre 1741) Plus la ruine de Marie-Thérèse paraissait inévitable, plus elle eut du courage; elle était sortie de Vienne, et elle s'était jetée entre les bras des Hongrois, si sévèrement traités par son père et par ses aïeux. Ayant assemblé les quatre ordres de l'État à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné, presque encore au berceau; et, leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu près ces propres paroles : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parents, je n'ai de ressources que dans votre fidélité, dans votre courage, et dans ma constance; je mets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » Tous les palatins, attendris et animés, tirèrent leurs sabres en s'écriant : « *Moriamur pro rege nostra Maria-Theresia;* mourons pour notre roi Marie-Thérèse. » Ils donnèrent toujours le titre de roi à leur reine [1]. Jamais princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils versaient des larmes en faisant serment de la défendre : elle seule retint les siennes; mais quand elle fut

1. Marie d'Anjou, dans le XIVe siècle, et Élisabeth de Luxembourg, dans le XVe, avaient le titre de *Rex* dans les actes publics.

retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avaient retenus. Elle était enceinte alors, et il n'y avait pas longtemps qu'elle avait écrit à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère : « J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches. »

Dans cet état, elle excitait le zèle de ses Hongrois ; elle ranimait en sa faveur l'Angleterre et la Hollande, qui lui donnaient des secours d'argent ; elle agissait dans l'empire ; elle négociait avec le roi de Sardaigne, et ses provinces lui fournissaient des soldats.

Toute la nation anglaise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princesse. La duchesse de Marlborough, veuve de celui qui avait combattu pour Charles VI, assembla les principales dames de Londres ; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres sterling, et la duchesse en déposa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'âme de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générosité de lui offrir ; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation assemblée en parlement.

On croyait que les armées de France et de Bavière, victorieuses, allaient assiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois, et qu'on ne retrouve plus. L'électeur de Bavière avait osé concevoir l'espérance de prendre Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce siége ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de Fleury n'avait pas porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaisaient ; il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir, et il ne prétendait pas que l'empereur qu'il faisait eût toute la succession.

L'armée de France, aux ordres de l'électeur de Bavière, marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de novembre 1741. Le comte Maurice de Saxe, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général, qui avait la force du corps singulière du roi son père, avec la douceur de son esprit et la même valeur, possédait de plus grands talents pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix duc de Courlande, le 28 juin 1726 ; mais la Russie, qui donnait des lois au Nord, lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé :

il s'en consolait dans le service des Français et dans les agréments de la société de cette nation, qui ne le connaissait pas encore assez

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée ; cette grande ville, quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le général Ogilvy, Irlandais de naissance, qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison, et le grand-duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes ; il était déjà à Prague le 25 novembre : mais, la nuit même, les Français et les Saxons donnèrent l'assaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie, qui attira toute la garnison de leur côté : pendant ce temps, le comte de Saxe, en silence, fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve, à un endroit très-éloigné de l'attaque. M. de Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier. Le fils aîné du maréchal de Broglie le suit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une sentinelle ; on monte en foule, et on se rend maître de la ville ; toute la garnison met bas les armes. Ogilvy se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes[1]. Le comte de Saxe préserva la ville du pillage, et, ce qu'il y eut d'étrange, c'est que les conquérants et le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours : Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu.

L'électeur de Bavière, qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce succès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit son entrée dans la capitale de la Bohême le jour même de sa prise, et s'y fit couronner au mois de decembre. Cependant le grand-duc, qui n'avait pu sauver cette capitale, et qui ne pouvait subsister dans les environs, se retira au sud-est de la province, et laissa à son frère, le prince Charles de Lorraine, le commandement de son armée.

Dans le même temps, le roi de Prusse se rendait maître de la Moravie[2], province située entre la Bohême et la Silésie ; ainsi

1. Trois ans plus tard, le même Ogilvy rendit la même place avec quinze mille hommes. Voyez page 86.

2. Voltaire passe sous silence la capitulation secrète que Frédéric avait faite avec Marie-Thérèse, et qu'il rompit alors. (G. A.)

Marie-Thérèse semblait accablée de tous côtés. Déjà son compétiteur avait été couronné archiduc d'Autriche à Lintz : il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, et de là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur sous le nom de Charles VII.

Le maréchal de Belle-Isle, qui l'avait suivi de Prague à Francfort, semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, et dirigé toutes les négociations : il recevait les honneurs dus au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Mayence, qui préside à l'élection, lui donnait la main dans son palais, et l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls électeurs et prenait le pas sur tous les autres princes. Ses pleins pouvoirs furent remis en langue française : la chancellerie allemande, jusque-là, avait toujours exigé que de telles pièces fussent présentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'empire romain. Charles-Albert fut élu le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille et la plus solennelle : on l'aurait cru au comble de la gloire et du bonheur ; mais la fortune changea, et il devint un des plus infortunés princes de la terre par son élévation même.

CHAPITRE VII

DÉSASTRES RAPIDES QUI SUIVENT LES SUCCÈS DE L'EMPEREUR CHARLES-ALBERT DE BAVIÈRE.

On commençait à sentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le maréchal de Bel-Isle était malade à Francfort, et voulait à la fois conduire des négociations et commander de loin une armée. La mésintelligence se glissait entre les puissances alliées ; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, et ceux-ci des Français, qui à leur tour les accusaient. Marie-Thérèse était soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande et de Venise, d'emprunts en Flandre, mais surtout de l'ardeur désespérée de ses troupes, rassemblées enfin de toutes parts. L'armée française, sous des chefs peu accrédités, se détruisait par les fatigues, la maladie et la désertion ; les recrues venaient difficilement. Il n'en

était pas comme des armées de Gustave-Adolphe, qui, ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y faisait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs, et fortifiait les Autrichiens. Le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitants étaient pour lui ; il commençait à faire avec succès une guerre défensive, en tenant continuellement son ennemi en alarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de houssards, de croates, de pandours et de talpaches. Les pandours sont des Sclavons qui habitent les bords de la Drave et de la Save : ils out un habit long ; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard. Les talpaches sont une infanterie hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets et d'un sabre. Les croates appelés en France cravates, sont des miliciens de Croatie. Les houssards sont des cavaliers hongrois montés sur de petits chevaux légers et infatigables : ils désolent des troupes dispersées en trop de postes et peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France et de Bavière étaient partout dans ce cas. L'empereur Charles VII avait voulu conserver avec peu de monde une vaste étendue de terrain qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre ; mais tout fut repris, et la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Le cardinal de Fleury, voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédaient à de si heureux commencements, écrivit au général de Kœnigseck une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de Belle-Isle même : il s'excusait dans cette lettre de la guerre entreprise, et il avouait qu'il avait été entraîné au delà de ses mesures. (11 juillet 1742) « Bien des gens savent, dit-il, combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût et à mes principes. »

Pour toute réponse la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de Fleury. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette

lettre devait produire : en premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre sur le général chargé de négocier avec le comte de Kœnigseck, et ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse; en second lieu, elle avouait de la faiblesse dans le ministère, et c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse, que les alliés de la France se refroidiraient, et que ses ennemis s'enhardiraient. Le cardinal, voyant sa lettre imprimée, en écrivit une seconde dans laquelle il se plaint au général autrichien de ce qu'on a publié sa première lettre, et lui dit « qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense ». Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics ; et ce désaveu, qui ne trompa personne, mit le comble à ses fausses démarches, que les esprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-sept ans[1], fatigué des mauvais succès. Enfin l'empereur bavarois fit proposer à Londres des projets de paix, et surtout des sécularisations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le ministère anglais ne croyait pas avoir besoin de l'empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques, et l'empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix comme le cardinal de Fleury avait désavoué la guerre.

La querelle s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet sous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée La maison de Bourbon fut obligée, pour la seconde fois, de tenir tête à presque toute l'Europe.

Le cardinal de Fleury, trop âgé pour soutenir un si pesant fardeau, prodigua à regret les trésors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui, et ne vit que des malheurs causés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir besoin d'une marine : ce qui restait à la France de forces maritimes fut absolument détruit par les Anglais, et les provinces de France furent exposées. L'empereur que la France avait fait fut chassé trois fois de ses propres États.

Les armées françaises furent détruites en Bavière et en Bohême sans qu'il se donnât une seule grande bataille ; et le désastre fut au

1. Lisez *quatre-vingt-neuf ans;* voyez les notes, pages 54 et 54.

point qu'une retraite dont on avait besoin, et qui paraissait impraticable, fut regardée comme un bonheur signalé. (Décembre 1742) Le maréchal de Belle-Isle sauva le reste de l'armée française assiégée dans Prague[1], et ramena environ treize mille hommes de Prague à Égra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces, et à la vue des ennemis[2]. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

(29 janvier 1743) Le cardinal de Fleury mourut au village d'Issy, au milieu de tous ces désastres, et laissa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance et de la politique, dans une crise qui altéra la gloire de son ministère, et non la tranquillité de son âme.

Louis XV prit dès lors la résolution de gouverner par lui-même[3], et de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bisaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la Succession.

Il avait à soutenir la France et l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé, et des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.

CHAPITRE VIII

CONDUITE DE L'ANGLETERRE, DE L'ESPAGNE, DU ROI DE SARDAIGNE, DES PUISSANCES D'ITALIE. BATAILLE DE TOULON[4].

On sait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais, qui jouissaient de Minorque et de Gibraltar en Espagne, avaient encore obtenu de la cour de Madrid des priviléges que les Français

1. La sortie de Prague eut lieu dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742.

2. Voltaire mettait cette retraite de Prague au-dessus de la retraite des dix mille : voyez, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article Xénophon, *in fine*.

3. C'est-à-dire qu'il n'eut pas de premier ministre. Mais il s'inspira du cardinal de Tencin, de Noailles, et du duc de Richelieu. De là nulle unité dans la politique française. (G. A.)

4. Ce sommaire est celui de l'exemplaire dont j'ai parlé dans mon Avertissement. Dans toutes les éditions il y a : « Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie. » (B.)

ses défenseurs n'avaient pas. Les commerçants anglais allaient vendre aux colonies espagnoles les nègres qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes, vendus par d'autres hommes moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol, étaient un objet de gain considérable : car la compagnie anglaise, en fournissant quatre mille huit cents nègres, avait obtenu encore de vendre les huit cents sans payer de droits ; mais le plus grand avantage des Anglais, à l'exclusion des autres nations, était la permission dont cette compagnie jouit, dès 1716, d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau, qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux, fut, en 1717, de huit cent cinquante par convention, mais en effet de mille par abus : ce qui faisait deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaise ; une patache qui suivait toujours le vaisseau, sous prétexte de lui porter des vivres, allait et venait continuellement; elle se chargeait dans les colonies anglaises des effets qu'elle apportait à ce vaisseau, lequel, ne se désemplissant jamais, par cette manœuvre, tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir le vaisseau de permission, et leurs barques allaient encore sur les côtes de l'Amérique porter des marchandises dont les peuples avaient besoin, mais qui faisaient tort au gouvernement espagnol, et même à toutes les nations intéressées au commerce qui se fait des ports d'Espagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs espagnols traitèrent avec rigueur les marchands anglais, et la rigueur se pousse toujours trop loin.

Un patron de vaisseau, nommé Jenkins, vint, en 1739, se présenter à la chambre des communes. C'était un homme franc et simple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaisseau avait été rencontré par un garde-côte espagnol dans un parage de l'Amérique où les Espagnols ne voulaient pas souffrir de navires anglais. Le capitaine espagnol avait saisi le vaisseau de Jenkins, mis l'équipage aux fers, fendu le nez et coupé les oreilles au patron. En cet état Jenkins se présenta au parlement : il raconta son aventure avec la naïveté de sa profession et de son caractère. « Messieurs, dit-il, quand on m'eut ainsi mutilé, on me menaça de la mort ; je l'attendis ; je recommandai mon âme à Dieu, et ma vengeance à ma patrie. » Ces paroles, prononcées naturellement,

excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans l'assemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du parlement : *La mer libre ou la guerre !* On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre, et je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes et dans Rome, en des occasions à peu près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier Windham, du lord Carteret, du ministre Robert Walpole, du comte de Chesterfield, de M. Pultney, depuis comte de Bath. Ces discours, qui sont l'effet naturel du gouvernement et de l'esprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrain sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant ; la faction contraire assure que tout est en décadence : l'exagération règne partout. « Où est le temps, s'écriait alors un membre du parlement, où est le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre ? »

Enfin le cri de la nation détermina le parlement et le roi. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans laquelle les corsaires des deux nations, pourvus de lettres patentes, allaient en Europe et en Amérique attaquer tous les vaisseaux marchands, et ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

(Mars 1740) L'amiral Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua et prit la ville de Porto-Bello [1], l'entrepôt des trésors du

1. La prise de Porto-Bello, par Vernon, est du 1er décembre 1739, nouveau style, qui n'était pas encore adopté par les Anglais, et du 20 novembre, suivant l'ancien calendrier. Dans l'*Histoire de la guerre de* 1741, on lit, chapitre v : « L'amiral Vernon pénétra, en 1740, dans le golfe du Mexique. » Dans l'édition de 1768 du *Précis*, et dans toutes celles qui ont des additions marginales, on lit : « mars, 1740. » Les journaux ne parlèrent qu'en mars 1740 des événements arrivés à Porto-Bello en décembre 1739 ; et Voltaire a pris par mégarde la date des journaux pour celle des événements. (B.)

nouveau monde, la rasa et en fit un chemin ouvert par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le duc de Marlborough après la journée d'Hochstedt. Depuis ce temps, les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent, malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérèrent alors de conquérir l'Amérique espagnole. Ils crurent que rien ne résisterait à l'amiral Vernon ; et lorsque, quelque temps après, cet amiral alla mettre le siége devant Carthagène, ils se hâtèrent d'en célébrer la prise : de sorte que, dans le temps même que Vernon en levait le siége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port et les environs de Carthagène avec cette légende : *Il a pris Carthagène ;* le revers représentait l'amiral Vernon, et on y lisait ces mots : *Au vengeur de sa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire, plus fidèle et plus exacte, ne prévenait pas de telles erreurs.

La France, qui n'avait qu'une marine faible, ne se déclarait pas alors ouvertement ; mais le ministère de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

On était en ces termes entre les Espagnols et les Anglais, quand la mort de l'empereur Charles VI mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisit en Allemagne la querelle de l'Autriche et de la Bavière. L'Italie fut aussi bientôt désolée pour cette succession autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maison d'Espagne. Parme et Plaisance devaient revenir par le droit de naissance à un des fils de la reine, née princesse de Parme. Si Philippe V avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop alarmé l'Italie. Si l'on eût destiné Parme et Plaisance à don Carlos, déjà maître de Naples et de Sicile, trop d'États réunis sous un même souverain eussent encore alarmé les esprits. Don Philippe, puîné de don Carlos, fut le premier auquel on destina le Milanais et le Parmesan. La reine de Hongrie, maîtresse du Milanais, faisait ses efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, revendiquait ses droits sur cette province ; il craignait de la voir dans les mains de la

maison de Lorraine entée sur la maison d'Autriche, qui, possédant à la fois le Milanais et la Toscane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 et 1738 ; mais il craignait encore davantage de se voir pressé par la France et par un prince de la maison de Bourbon, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maison maître de Naples et de Sicile.

Il se résolut, dès le commencement de 1742, à s'unir avec la reine de Hongrie sans s'accorder dans le fond avec elle. Ils se réunissaient seulement contre le péril présent ; ils ne se faisaient point d'autres avantages ; le roi de Sardaigne se réservait même de prendre, quand il voudrait, d'autres mesures. C'était un traité de deux ennemis qui ne songeaient qu'à se défendre d'un troisième. La cour d'Espagne envoya l'infant don Philippe attaquer le duc roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami ni pour voisin. Le cardinal de Fleury avait laissé passer don Philippe et une partie de son armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raison de cette conduite était qu'on se flattait encore de regagner le roi de Sardaigne, qui laissait toujours des espérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais, qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre, qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver partout les puissances maritimes. Les Anglais s'opposaient ouvertement à l'établissement de don Philippe en Italie, sous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la passion du peuple anglais ; mais un intérêt plus couvert était le but du ministère de Londres. Il voulait forcer l'Espagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût, à ce prix, aidé don Philippe à passer en Italie, ainsi qu'il avait aidé don Carlos en 1731. Mais la cour d'Espagne ne voulait point enrichir ses ennemis à ses dépens, et comptait établir don Philippe dans ses États.

Dès le mois de novembre et de décembre 1741, la cour d'Espagne avait envoyé par mer plusieurs corps de troupes en Italie, sous la conduite du duc de Montemar, célèbre par la victoire de Bitonto et ensuite par sa disgrâce. Ces troupes avaient débarqué succes-

sivement sur les côtes de la Toscane et dans les ports qu'on appelle l'État *degli presidj*, appartenant à la couronne des Deux-Siciles. Il fallait passer sur les terres de la Toscane. Le grand-duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le passage, et de déclarer son pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du duc d'Orléans, régent de France, se déclara neutre aussi. Le pape Benoît XIV, sur les terres de qui l'armée espagnole devait passer dans ces conjonctures, ainsi que celle des Autrichiens, embrassa la même neutralité à meilleur titre que personne, en qualité de père commun des princes et des peuples, tandis que ses enfants vivaient à discrétion sur son territoire.

De nouvelles troupes espagnoles arrivèrent par la voie de Gênes. Cette république se dit encore neutre, et les laissa passer. Vers ce temps-là même, le roi de Naples embrassait la neutralité, quoiqu'il s'agit de la cause de son père et de son frère ; mais de tous ces potentats neutres en apparence, aucun ne l'était en effet.

A l'égard de la neutralité du roi de Naples, voici quelle en fut la suite. On fut étonné, le 18 auguste, de voir paraître à la vue du port de Naples une escadre anglaise composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates, et de deux galiotes à bombes. Le capitaine Martin, depuis amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, qui portait en substance qu'il fallait que le roi rappelât ses troupes de l'armée espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences ; le capitaine anglais dit enfin, en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie ; on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime : *Qui est maître de la mer l'est de la terre*, est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, et même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défense du port et du royaume.

Les Anglais eux-mêmes sentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée que le roi d'Angleterre n'avait gardé la sienne en Allemagne.

(Décembre 1743) L'armée espagnole, commandée par le duc de Montemar, venue en Italie pour soumettre la Lombardie, se retirait

alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours pressée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont et dans son duché de Savoie, où les vicissitudes de la guerre demandaient sa présence. L'infant don Philippe avait en vain tenté de débarquer à Gênes avec de nouvelles troupes. Les escadres d'Angleterre l'en avaient empêché; mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie, et s'en était rendu maître. C'est un pays presque ouvert du côté du Dauphiné. Il est stérile et pauvre. Ses souverains en retiraient alors à peine quinze cent mille livres de revenu. Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne et duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

On voit par cet exposé que tout était en alarmes, et que toutes les provinces éprouvaient des revers du fond de la Silésie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière, et cependant on désolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guastalla, regardaient avec une tristesse impuissante toutes ces irruptions et toutes ces secousses, accoutumés depuis longtemps à être le prix du vainqueur, sans oser seulement donner leur exclusion et leur suffrage.

La cour d'Espagne fit demander aux Suisses le passage par leur territoire, pour porter de nouvelles troupes en Italie; elle fut refusée. La Suisse vend des soldats à tous les princes, et défend son pays contre eux. Le gouvernement y est pacifique, et les peuples guerriers. Une telle neutralité fut respectée. Venise, de son côté, leva vingt mille hommes pour donner du poids à la sienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de seize vaisseaux espagnols, destinée d'abord pour transporter don Philippe en Italie; mais il avait passé par terre, comme on a vu. Elle devait apporter des provisions à ses troupes, et ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaise qui dominait dans la Méditerranée, et insultait toutes les côtes de l'Italie et de la Provence. Les canonniers espagnols n'étaient pas experts dans leur art : on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois, en les faisant tirer au blanc, et en excitant leur émulation et leur industrie par des prix proposés.

(22 février 1744) Quand ils se furent rendus habiles, on fit sortir de la rade de Toulon l'escadre espagnole, commandée par don Joseph Navarro. Elle n'était que de douze vaisseaux, les Espagnols n'ayant pas assez de matelots et de canonniers pour en manœuvrer seize. Elle fut jointe aussitôt par quatorze vaisseaux français, quatre frégates et trois brûlots, sous les ordres de M. de Court, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avait toute la vigueur de corps et d'esprit qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait servi en qualité de capitaine sur le vaisseau amiral, et depuis ce temps il ne s'était donné de bataille sur mer en aucune partie du monde, que celle de Messine, en 1718. L'amiral anglais Matthews se présenta devant les deux escadres combinées de France et d'Espagne. La flotte de Matthews était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates, et de quatre brûlots : avec cet avantage du nombre, il sut aussi se donner d'abord celui du vent : manœuvre dont dépend souvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend sur la terre d'un poste avantageux. Ce sont les Anglais qui, les premiers, ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, et c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde, et corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées et également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise, comme tant d'autres batailles navales [1] dans lesquelles le fruit d'un grand appareil et d'une longue action est de tuer du monde de part et d'autre, et de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit ; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus ; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations, quoique alliées, n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au reste, le véritable avantage de cette bataille fut pour la

1. Dans toutes les éditions on lit : « comme presque toutes les batailles navales (à l'exception de celle de la Hogue), dans lesquelles, etc. » La version que je donne est de l'exemplaire dont je parle dans mon Avertissement. (B.)

France et l'Espagne : la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps, et les provisions dont avait besoin don Philippe purent aisément lui arriver des côtes de Provence ; mais ni les flottes françaises, ni les escadres d'Espagne, ne purent s'opposer à l'amiral Matthews quand il revint dans ces parages. Ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avaient pas ce fonds inépuisable de marine qui fait la ressource de la puissance anglaise.

CHAPITRE IX

LE PRINCE DE CONTI FORCE LES PASSAGES DES ALPES. SITUATION DES AFFAIRES D'ITALIE.

(15 mars[1] 1744) Louis XV, au milieu de tous ces efforts, déclara la guerre au roi George II, (26 avril) et bientôt à la reine de Hongrie[2], qui la lui déclarèrent aussi dans les formes. Ce ne fut, de part et d'autre, qu'une cérémonie de plus ; ni l'Espagne ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent.

Don Philippe, à la tête de vingt mille Espagnols dont le marquis de La Mina était le général, et le prince de Conti[3], suivi de vingt mille Français, inspirèrent tous deux à leurs troupes cet esprit de confiance et de courage opiniâtre dont on avait besoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut, à chaque pas, arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des

1. L'édition originale (1768, in-8°), une édition séparée (1769, in-12), portent 15 *mai*. L'édition in-4° dit 13 *mai*. L'édition encadrée (1775) ne donne point de date ; mais la date du 26 avril, qui se rapporte à un événement qui ne vient qu'après, prouve qu'au lieu de *mai* on doit lire *mars*. La date du 15 mars est donnée par le *Journal du règne de Louis XV*, et le *Mercure* de mars 1744, qui contient l'*Ordonnance* portant déclaration de guerre. (B.)

2. Voltaire ne fut pas étranger à cette déclaration de guerre. Chargé par la cour de Versailles d'aller trouver le roi de Prusse pour l'engager secrètement à renouer l'alliance française, il apprit de ce roi que l'obstacle à l'alliance venait de la faiblesse qu'avait eue Louis XV de ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre. Voltaire revint à Paris, rendit compte de son voyage. Au printemps suivant, Louis XV déclarait la guerre à George, et, vingt jours après cette déclaration, Frédéric renouait avec la France. (G. A.)

3. Louis-François, né en 1717, mort le 2 août 1776.

rochers, des précipices et des torrents, et où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles. Le prince de Conti, qui avait servi en qualité de lieutenant général dans la guerre malheureuse de Bavière, avait de l'expérience dans sa jeunesse.

Le premier d'avril 1744, l'infant don Philippe et lui passèrent le Var, rivière qui tombe des Alpes, et qui se jette dans la mer de Gênes au-dessous de Nice. Tout le comté de Nice se rendit; mais pour avancer il fallait attaquer les retranchements élevés près de Villefranche, et après eux on trouvait ceux de la forteresse de Montalban, au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, et par des abîmes sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie, et il fallait, sous ce feu, gravir de rochers en rochers. On trouvait encore jusque dans les Alpes des Anglais à combattre. L'amiral Matthews, après avoir radoubé ses vaisseaux, était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Villefranche. Ses soldats étaient avec les Piémontais, et ses canonniers servaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de Conti se présente au pas de Villefranche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, et qui fut couvert de Français et d'Espagnols. L'amiral anglais et ses matelots furent sur le point d'être faits prisonniers.

(19 juillet 1744) On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de Campo-Santo suivait le prince de Conti à la tête des Espagnols, par une autre gorge. Le comte de Campo-Santo portait ce nom et ce titre depuis la bataille de Campo-Santo, où il avait fait des actions étonnantes; ce nom était sa récompense, comme on avait donné le nom de Bitonto au duc de Montemar, après la bataille de Bitonto. Il n'y a guère de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de Givry escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille Piémontais sont retranchés. Ce brave Chevert, qui avait monté le premier sur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers; et cette entreprise était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les assaillants avec le leur. Le roi de Sardaigne, placé lui-même derrière ces retranchements, animait ses troupes. Le bailli de Givry était blessé dès le commencement de l'action; et le marquis de Villemur,

instruit qu'un passage non moins important venait d'être heureusement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. Givry la fait battre ; mais les officiers et les soldats, trop animés, ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou saute dans les premiers retranchements; les grenadiers s'élancent les uns sur les autres; et, ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrasures mêmes du canon ennemi, dans l'instant que les pièces, ayant tiré, reculaient par leur mouvement ordinaire; on y perdit près de deux mille hommes, mais il n'échappa aucun Piémontais. Le roi de Sardaigne, au désespoir, voulait se jeter lui-même au milieu des attaquants, et on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au bailli de Givry; le colonel Salis, le marquis de La Carte, y furent tués; le duc d'Agénois, et beaucoup d'autres, blessés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le comte de Campo-Santo, qui ne put arriver à ce défilé étroit et escarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de La Mina, général de l'armée espagnole sous don Philippe : « Il se présentera quelques occasions où nous ferons aussi bien que les Français; car il n'est pas possible de faire mieux. » Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorsque j'y trouve des particularités intéressantes; ainsi je transcrirai encore ce que le prince de Conti écrivit au roi touchant cette journée : « C'est une des plus brillantes et des plus vives actions qui se soient jamais passées ; les troupes y ont montré une valeur au-dessus de l'humanité. La brigade de Poitou, ayant M. d'Agénois à sa tête, s'est couverte de gloire.

« La bravoure et la présence d'esprit de M. de Chevert ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande M. de Solémy et le chevalier de Modène. La Carte a été tué; Votre Majesté, qui connaît le prix de l'amitié, sent combien j'en suis touché. » Ces expressions d'un prince à un roi sont des leçons de vertu pour le reste des hommes, et l'histoire doit les conserver.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin, il fallait emporter ce qu'on appelait *les barricades;* c'était un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture, qui baigne cette vallée. Trois retranchements et un chemin couvert, par-delà la rivière, défendaient ce poste, qu'on appelait les barricades; il fallait ensuite se rendre maître du château de Démont, bâti avec des

frais immenses sur la tête d'un rocher isolé au milieu de la vallée de Sture; après quoi les Français, maîtres des Alpes, voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français et par les Espagnols la veille de l'attaque de Château-Dauphin (18 juillet). On les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre : car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, et ne fut pas sanglant.

CHAPITRE X

NOUVELLES DISGRACES DE L'EMPEREUR CHARLES VII. BATAILLE DE DETTINGEN.

Tant de belles actions ne servaient de rien au but principal, et c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur Charles VII, nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chassé de ses États héréditaires, et n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin et au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère, et pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner, guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de Belle-Isle, dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner et beaucoup à perdre.

L'empereur Charles VII se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale et libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'Auguste, la seule qui ait conservé les restes, quoique défigurés, de ce nom d'Auguste, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie et des Gaules. Il n'y demeura pas longtemps, et, en la quittant, au mois de juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houssards, nommé Mentzel[1], fameux par ses férocités et ses brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

1. Voyez ci-après, page 79. Dans sa lettre à d'Argental, du 23 juin 1743, Voltaire dit que Mentzel avait été comédien.

Il portait sa malheureuse destinée dans Francfort, ville encore plus privilégiée qu'Augsbourg, et dans laquelle s'était faite son élection à l'empire; mais ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donnait une bataille qui décidait de son sort à quatre milles de son nouveau refuge.

Le comte Stair, Écossais, l'un des élèves du duc de Marlborough, autrefois ambassadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, d'Hanovriens et d'Autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec son second fils le duc de Cumberland, après avoir passé à Francfort dans ce même asile de l'empereur, qu'il reconnaissait toujours pour son suzerain[1], et auquel il faisait la guerre dans l'espérance de le détrôner.

Le maréchal duc de Noailles, qui commandait l'armée opposée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, et passa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement; à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée et ministre d'État, il ne cessa dans tous ses emplois de cultiver la littérature : exemple autrefois commun chez les Grecs et chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général, par une manœuvre supérieure, fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya l'armée du roi d'Angleterre, qui avait le Mein entre elle et les Français; il lui coupa les vivres en se rendant maître des passages au-dessus et au-dessous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était posté dans Aschaffenbourg, ville sur le Mein, qui appartient à l'électeur de Mayence. Il avait fait cette démarche malgré le comte Stair, son général, et commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée et affamée par le maréchal de Noailles. Le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux, et on l'aurait fait, si on était resté encore deux jours dans cette position. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort; mais en se retirant il était exposé aux batteries du canon ennemi placé sur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en

1. Comme électeur de Hanovre. Francfort était ville neutre.

hâte une armée que la disette affaiblissait, et dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée française. car le maréchal de Noailles avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingen et Aschaffenbourg, sur le chemin de Hanau, et les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 juin, au milieu de la nuit, le roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, et hasarda cette marche précipitée et dangereuse à laquelle il était réduit. Le maréchal de Noailles voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne et la rivière. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la maison du roi, de dragons, et de houssards, vers le village de Dettingen, devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défiler sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celles des gardes françaises. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingen en deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point aperçues des Anglais, et le maréchal voyait tout ce que les Anglais faisaient M. de Vallière, lieutenant général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingen et un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain, dans un terrain qui devenait un piége inévitable[1]. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces moments décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de Grammont, son neveu, lieutenant général et colonel des gardes, d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à la tête de l'armée[2] pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschaffenbourg par cinq brigades, de sorte que les Anglais

1. Ce texte est celui de l'édition originale (1768, in-8°), de l'édition de 1769 in-12, de l'édition in 4°. Dans l'édition de 1775 trois mots ont été oubliés ; on y lit : « avantage certain, qui devenait un piége inévitable ». Les éditions de Kehl se sont arrêtées au mot *certain*, à cause du contre-sens que présente l'édition de 1775, sur laquelle elles ont été faites. (B.)

2. Les éditions de Kehl portent : « rester à l'armée ». Le texte que j'ai suivi est celui des éditions de 1768, 1769 in-4°, et 1775. (B.)

étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces mesures.

(27 juin) Le duc de Grammont crut que la première colonne ennemie était déjà passée, et qu'il n'y avait qu'à fondre sur une arrière-garde qui ne pouvait résister [1] : il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il devait rester, il avance avec le régiment des gardes et celui de Noailles infanterie dans une petite plaine qu'on appelle Champ-des-Coqs. Les Anglais, qui défilaient en ordre de bataille, se formèrent bientôt. Par là les Français, qui avaient attiré les ennemis dans le piége, y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en désordre et avec des forces inégales. Le canon que M. de Vallière avait établi le long du Mein, et qui froudroyait les ennemis par le flanc, et surtout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun usage, parce qu'il aurait tiré contre les Français mêmes. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maison du roi à cheval, les carabiniers, enfoncèrent d'abord par leur impétuosité deux lignes entières d'infanterie ; mais ces lignes se reformèrent dans le moment, et enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie ; vingt et un de ces officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans [2], le prince de Clermont, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre, malgré sa grande jeunesse, faisaient des efforts pour arrêter le désordre. Le comte de Noailles eut deux chevaux de tués sous lui. Son frère le duc d'Ayen fut renversé.

Le marquis de Puységur, fils du maréchal de ce nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, et en tua de sa main quelques-uns qui ne voulaient plus suivre, et qui criaient : *Sauve qui peut* [3] ! Les princes et les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Péquigny-Chevreuse, se

1. Grammont et la maison du roi ne voulurent pas que l'artillerie eût l'honneur de l'affaire. (G. A.)

2. Louis-Philippe, né en 1725, mort en 1785, aïeul du roi Louis-Philippe Ier.

3. C'étaient de jeunes milices amenées de la veille à l'armée. Les gardes françaises se débandèrent aussi. (G. A.)

mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, et s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté, la maison du roi et les carabiniers ne se rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mousquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevau-légers ; d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, et qui couraient aux Anglais le sabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait si peu qu'environ cinquante mousquetaires, emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie du lord Stair. Vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval périrent dans cette confusion, et soixante-six furent blessés dangereusement. Le comte d'Eu, le comte d'Harcourt, le comte de Beuvron, le duc de Boufflers, furent blessés ; le comte de La Mothe-Houdancourt, chevalier d'honneur de la reine, eut son cheval tué, fut foulé longtemps aux pieds des chevaux, et remporté presque mort. Le marquis de Gontaut eut le bras cassé; le duc de Rochechouart, premier gentilhomme de la chambre, ayant été blessé deux fois, et combattant encore, fut tué sur la place. Le marquis de Sabran, de Fleury, le comte d'Estrade, le comte de Rostaing, y laissèrent la vie. Parmi les singularités de cette triste journée, on ne doit pas omettre la mort d'un comte de Boufflers de la branche de Rémiancourt. C'était un enfant de dix ans et demi : un coup de canon lui cassa la jambe ; il reçut le coup, se vit couper la jambe, et mourut avec un égal sang-froid. Tant de jeunesse et tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'était guère moins considérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied et à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de Cumberland fut blessé à ses côtés ; le duc d'Aremberg, qui commandait les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent plusieurs officiers généraux. Le combat dura trois heures ; mais il était trop inégal : le courage seul avait à combattre la valeur, le nombre, et la discipline. Enfin le maréchal de Noailles ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, et se retira ensuite sans même se donner le temps d'enlever tous ses blessés,

dont il laissa environ six cents que le lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles. Les Français les recueillirent comme des compatriotes ; les Anglais et eux se traitaient en peuples qui se respectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse et l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'âme n'était pas particulière au comte Stair et au duc de Noailles. Le duc de Cumberland surtout fit un acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un mousquetaire nommé Girardeau, blessé dangereusement, avait été porté près de sa tente. On manquait de chirurgiens, assez occupés ailleurs ; on allait panser le prince, à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. « Commencez, dit le prince, par soulager cet officier français : il est plus blessé que moi ; il manquerait de secours, et je n'en manquerai pas. »

Au reste, la perte fut à peu près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cent trente et un hommes tant tués que blessés. On sut ce calcul par les Anglais, qui rarement diminuent leur perte, et n'augmentent guère celle de leurs ennemis.

Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée et cette indiscipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt. Celui qui écrit cette histoire vit, six semaines après, le comte Stair à La Haye ; il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille. Ce général lui répondit : « Je pense que les Français ont fait une grande faute, et nous, deux : la vôtre a été de ne savoir pas attendre ; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, et ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire. »

Après cette action, beaucoup d'officiers français et anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre, où l'empereur vit l'un après l'autre le comte Stair et le maréchal de Noailles, sans pouvoir leur marquer d'autres sentiments que ceux de la patience dans son infortune.

Le maréchal de Noailles trouva l'empereur accablé de chagrin, sans États, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa

famille dans cette ville impériale où personne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'empire; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas désavoué par le roi son maître. Voilà où en était réduite la majesté de l'empire romain.

CHAPITRE XI

PREMIÈRE CAMPAGNE DE LOUIS XV EN FLANDRE; SES SUCCÈS. IL QUITTE LA FLANDRE POUR ALLER AU SECOURS DE L'ALSACE, MENACÉE, PENDANT QUE LE PRINCE DE CONTI CONTINUE A S'OUVRIR LE PASSAGE DES ALPES. NOUVELLES LIGUES. LE ROI DE PRUSSE PREND ENCORE LES ARMES.

Ce fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'États, dans ce mélange et ce chaos de guerre et de politique, que Louis XV commença sa première campagne (1744). On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter serment de fidélité par les habitants de la Bavière et du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même, où Charles VII était retiré, un Mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité*. Il était obligé enfin de se déclarer neutre tandis qu'on le dépouillait. On lui proposait de se démettre, et de résigner l'empire à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse.

Le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, commençait à s'établir dans une île du Rhin auprès du vieux Brisach. Des partis hongrois pénétraient jusque par-delà de la Sarre, et entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partisan Mentzel faisait répandre dans l'Alsace, dans les Trois Évêchés, dans la Franche-Comté, des manifestes par lesquels il invitait les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la maison d'Autriche : il menaçait les habitants qui prendraient les armes de les faire pendre, « après les avoir forcés de se couper eux-mêmes le nez et les oreilles ». Cette insolence, digne d'un soldat d'Attila, n'était que méprisable, mais elle était la preuve du succès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaises et espagnoles n'étaient encore que dans les Alpes. Les Anglais, victorieux sur

terre, dominaient sur les mers; les Hollandais allaient se déclarer, et promettaient de se joindre en Flandre aux Autrichiens et aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Prusse, satisfait de s'être emparé de la Silésie, avait fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie.

Louis XV soutint tout ce grand fardeau. Non-seulement il assura les frontières sur les bords du Rhin et de la Moselle par des corps d'armée, mais il prépara une descente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince Charles-Édouard, fils aîné du prétendant, et petit-fils de l'infortuné roi Jacques II (9 janvier 1744). Une flotte de vingt et un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de sa patrie ; mais une tempête, et surtout les vaisseaux anglais, rendirent cette entreprise infructueuse.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée florissante que le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne et de siége.

Louis XV arrive en Flandre. A son approche les Hollandais, qui avaient promis de se joindre aux troupes de la reine de Hongrie et aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'osent remplir leur promesse : ils envoient des députés au roi, au lieu de troupes contre lui. Le roi prend Courtrai (le 18 mai 1744) et Menin (le 5 juin) en présence des députés.

Le lendemain même de la prise de Menin, il investit Ypres (6 juin 1644). C'était le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés, qui commandait les principales attaques au siége d'Ypres. On n'avait point vu en France, depuis les cardinaux de La Valette et de Sourdis, d'homme qui réunît la profession des armes et celle de l'Église. Le prince de Clermont avait eu cette permission du pape Clément XII, qui avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand Condé. On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée et hasardée; le marquis de Beauvau, maréchal de camp, qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les dou-

leurs les plus vives. Il mourut dans des tourments intolérables, regretté des officiers et des soldats comme capable de commander un jour les armées, et de tout Paris comme un homme de probité et d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : « Mes amis, laissez-moi mourir, et allez combattre. »

Ypres capitula bientôt (25 juin) ; nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de Boufflers prenait la Kenoque (29 juin) ; et pendant que le roi allait, après ces expéditions, visiter les places frontières, le prince de Clermont faisait le siége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc (11 juillet) au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux anglais et autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès, et ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de Saxe, que le roi leur opposait, était si bien posté et couvrait les siéges si à propos que les succès étaient assurés Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe et arrêté. Les opérations de l'armée française étaient concertées. Le maréchal de Saxe, posté à Courtrai, arrêtait tout les efforts des ennemis, et facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des siéges, et composé de soldats qui sont pour la plupart des artistes habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissements ne peuvent être que le fruit du temps et d'une attention suivie dans une monarchie puissante. La guerre de siége devait nécessairement donner la supériorité à la France.

Au milieu de ces progrès, la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire, à la vue des Français et des Bavarois ; que l'Alsace est entamée, que les frontières de la Lorraine sont exposées (29 et 30 juin 1744). On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince Charles, en menaçant plusieurs endroits, et faisant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réussi du côté où était posté le comte de Seckendorff, qui commandait les Bavarois, les Palatins et les Hessois, alliés payés par la France.

L'armée autrichienne, au nombre d'environ soixante mille hom-

mes, entre en Alsace sans résistance. Le prince Charles s'empare en une heure de Lauterbourg, poste peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général Nadasti jusqu'à Veissenbourg, ville ouverte, dont la garnison est forcée de se rendre prisonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville et dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de Coigny, qui commandait dans ces quartiers, général hardi, sage et modeste, célèbre par deux victoires en Italie dans la guerre de 1738 [1], vit que sa communication avec la France était coupée, que le pays Messin, la Lorraine, allaient être en proie aux Autrichiens et aux Hongrois : il n'y avait d'autre ressource que de passer sur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alsace et couvrir le pays. Il marche aussitôt avec la plus grande partie de son armée à Veissenbourg, dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer (15 juillet 1744). Il les attaque dans la ville et dans les lignes; les Autrichiens se défendent avec courage. On se battait dans les places et dans les rues ; elles étaient couvertes de morts. La résistance dura six heures entières. Les Bavarois, qui avaient mal gardé le Rhin, réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient surtout encouragés par le comte de Mortagne, alors lieutenant général de l'empereur, qui reçut dix coups de fusil dans ses habits. Le marquis de Montal menait les Français.

Celui qui rendit les plus grands services dans cette journée, et qui sauva en effet l'Alsace, fut le marquis de Clermont-Tonnerre. Il était à la tête de la brigade Montmorin ; tout plia devant lui. C'est le même qui, l'année suivante, commanda une aile de l'armée à la bataille de Fontenoy, et qui contribua plus que personne à la victoire. On l'a vu depuis doyen des maréchaux de France [2]. Son fils fut l'héritier de sa valeur et de ses vertus.

On reprit enfin Veissenbourg et les lignes; mais on fut bientôt obligé, par l'arrivée de toute l'armée autrichienne, de se retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis qui allèrent quelques lieues au delà de la Sarre portèrent l'épouvante jusqu'à Lunéville, dont le roi Stanislas Leczinski fut obligé de partir avec sa cour.

1. Ces deux victoires sont de 1734 ; voyez page 45.
2. Gaspard, marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1688, maréchal de France en 1747, est mort en 1781.

A la nouvelle de ces revers, que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas sur le parti qu'il devait prendre : il se résolut à interrompre le cours de ses conquêtes en Flandre, à laisser le maréchal de Saxe, avec environ quarante mille hommes, conserver ce qu'il avait pris, et à courir lui-même au secours de l'Alsace.

Il fait d'abord prendre les devants au maréchal de Noailles. Il envoie le duc d'Harcourt avec quelques troupes garder les gorges de Phalzbourg. Il se prépare à marcher à la tête de vingt-six bataillons et trente-trois escadrons. Ce parti, que prenait le roi dès sa première campagne, transporta le cœur des Français, et rassura les provinces alarmées par le passage du Rhin, et surtout par les malheureuses campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit sa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims, faisant marcher ses troupes dont il assigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye et la nourriture du soldat, et cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Il arriva dans Metz le 5[1] auguste, et le 7 on apprit un événement qui changea toute la face des affaires, qui forçait le prince Charles à sortir de l'Alsace, qui rétablissait l'empereur, et mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encore.

Il semblait que cette princesse n'eût alors rien à craindre du roi de Prusse après la paix de Breslau, et surtout après une alliance défensive conclue la même année que la paix de Breslau entre lui et le roi d'Angleterre ; mais il était visible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe et la Hollande, s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms, les puissances du Nord, et surtout la Russie, étant vivement sollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Prusse : il avait enfin pris le parti de rentrer dans ses engagements avec la France (27 mai 1744). Le traité avait été signé secrètement le 5 avril, et on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Prusse, l'électeur palatin, et le roi de Suède en qualité de landgrave de Hesse. Ainsi l'union de Francfort était un contre-poids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié de l'Europe était ainsi animée

1. Le *Journal du règne de Louis XV*, le *Mercure*, et l'*Art de vérifier les dates*, disent le 4.

contre l'autre, et des deux côtés on épuisait toutes les ressources de la politique et de la guerre.

Le maréchal Schmettau vint de la part du roi de Prusse annoncer au roi que son nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingt mille hommes, et qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, sa marche en Alsace, dissipaient toutes les alarmes, lorsqu'on en éprouva une d'une autre espèce, qui fit trembler et gémir toute la France.

CHAPITRE XII

LE ROI DE FRANCE EST A L'EXTRÉMITÉ. DÈS QU'IL EST GUÉRI IL MARCHE EN ALLEMAGNE; IL VA ASSIÉGER FRIBOURG, TANDIS QUE L'ARMÉE AUTRICHIENNE QUI AVAIT PÉNÉTRÉ EN ALSACE VA DÉLIVRER LA BOHÊME, ET QUE LE PRINCE DE CONTI GAGNE UNE BATAILLE EN ITALIE.

Le jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin, le roi ressentit des mouvements de fièvre; c'était le 8 d'auguste (1744[1]). La maladie augmenta; elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle *putride* ou *maligne*, et dès la nuit du 14 il était à l'extrémité. Son tempérament était robuste et fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premières atteintes, et d'accumuler, pendant plusieurs jours, les principes d'un mal auquel elles résistent dans les commencements. Cet événement porta la crainte et la désolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états et de tout âge, qui, par leurs différents rapports, augmentaient leur commune inquiétude.

Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit: on se lève, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va.

1. Les éditions de Kehl, toutes celles qui les ont précédées, et presque toutes celles qui les ont suivies, portent 1745: ce qui n'est qu'un faute d'impression; voyez le *Mercure*, août 1744, pages 1891 et 1894, et le *Journal du règne de Louis XV*. (B.)

Les églises s'ouvrent en pleine nuit : on ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas Paris était hors de lui-même ; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées d'une foule continuelle: on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait : « S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre, qui prononçait la prière pour la santé du roi, interrompit le chant par ses pleurs, et le peuple lui répondit par des sanglots et par des cris. Le courrier qui apporta, le 19, à Paris la nouvelle de sa convalescence, fut embrassé et presque étouffé par le peuple : on baisait son cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : « Le roi est guéri ! » Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouïs de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes, et, en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : « Ah ! s'écria-t-il, qu'il est doux d'être aimé ainsi ! et qu'ai-je fait pour le mériter[1] ? »

Tel est le peuple de France, sensible jusqu'à l'enthousiasme, et capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

L'archiduchesse, épouse du prince de Lorraine, mourut à Bruxelles, vers ce même temps, d'une manière douloureuse. Elle était chérie des Brabançons, et méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'âme passionnée des Français.

Les courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de Louis XV fit naître parmi eux plus d'intrigues et de cabales qu'on n'en vit autrefois quand Louis XIV fut sur le point de mourir à Calais : son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les moments de crise où il parut expirant furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrètes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait, et que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort et à ces pièges.

Dès qu'il eut reprit ses sens, il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le prince Charles avait jeté la France par son pas-

1. La première phrase est de trop. Il dit : « Qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi ? » Et ce fut tout. Il se rendit justice, dit M. Henri Martin, par son étonnement. G.A.)

sage du Rhin. Il n'avait marché que dans le dessein de combattre ce prince ; mais, ayant envoyé le maréchal de Noailles à sa place, il dit au comte d'Argenson : « Écrivez de ma part au maréchal de Noailles que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau le prince de Condé gagna une bataille[1]. » Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince Charles, qui se retirait en bon ordre. Ce prince, qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui[2]. C'était encore une occasion heureuse manquée. La maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain marécageux et difficile par où il fallait aller au prince Charles, les précautions qu'il avait prises, ses ponts assurés : tout lui facilita cette retraite ; il ne perdit pas même un magasin.

Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marcha vers le Danube et l'Elbe avec une diligence incroyable ; et après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une seconde fois. (15 septembre 1744) Mais le roi de Prusse s'avançait vers Prague ; il l'investit le 4 septembre, et, ce qui parut étrange, c'est que le général Ogilvy, qui la défendait avec quinze mille hommes, se rendit, dix jours après, prisonnier de guerre, lui et sa garnison. C'était le même gouverneur qui, en 1741, avait rendu la ville en moins de temps, quand les Français l'escaladèrent[3].

Une armée de quinze mille hommes prisonnière de guerre, la capitale de la Bohême prise, le reste du royaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même temps, l'armée de France rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie, firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur Charles VII. Louis XV, dans une convalescence encore faible, résout le siége de Fribourg au mois de eptembre, et y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce qui

1. La bataille de Rocroy, le 19 mai 1643.
2. C'est encore seul que Frédéric opéra alors. Il fut abandonné de nous, et sur le point d'être accablé. (G. A.)
3. Voyez page 58.

fortifia encore ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le prince de Conti.

CHAPITRE XIII

BATAILLE DE CONI. CONDUITE DU ROI DE FRANCE. LE ROI DE NAPLES SURPRIS PRÈS DE ROME.

Pour descendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant don Philippe et le prince de Conti l'assiégeaient. Le roi de Sardaigne les attaque dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce monarque. C'était une de ces occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, et la retraite était très-difficile ; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée, et il avait des retraites sûres. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues; cependant il fut vaincu. Les Français et les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secourent, et comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, et les Français eurent mille deux cents hommes tués ou blessés. Le prince de Conti, qui était général et soldat, eut sa cuirasse percée de deux coups, et deux chevaux tués sous lui : il n'en parla point dans sa lettre au roi ; mais il s'étendait sur les blessures de MM. de La Force, de Senneterre, de Chauvelin, sur les services signalés de M. de Courten, sur ceux de MM. de Choiseul, du Chaila, de Beaupréau, sur tous ceux qui l'avaient secondé, et demandait pour eux des récompenses. Cette histoire ne serait qu'une liste continuelle, si on pouvait citer toutes les belles actions qui, devenues simples et ordinaires, se perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encore au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600 ; et de tous ces combats, il n'y en a pas eu dix de décisifs. C'est du sang inutilement répandu pour des intérêts qui changent tous les

jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui se changea bientôt en tristesse. La rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture et des torrents, furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant et au prince de Conti. Ils furent obligés de lever le siége et de repasser les monts avec une armée affaiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, et qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leurs armées, même par des victoires.

Le roi de France, dans cette saison pluvieuse, était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treisam, et de lui ouvrir un canal de deux mille six cents toises; mais à peine ce travail fut-il achevé qu'une digue se rompit, et on recommença. On travaillait sous le feu des châteaux de Fribourg; il fallait saigner à la fois deux bras de la rivière; les ponts construits sur le canal nouveau furent dérangés par les eaux : on les rétablit dans une nuit, et, le lendemain, on marcha au chemin couvert sur un terrain miné, et vis-à-vis d'une artillerie et d'une mousqueterie continuelles. Cinq cents grenadiers furent couchés pas terre, tués ou blessés, deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert, et, le lendemain, on acheva d'en chasser les ennemis, malgré les bombes, les pierriers, et les grenades, dont ils faisaient un usage continuel et terrible. Il y avait seize ingénieurs à ces deux attaques, et tous les seize y furent blessés. Une pierre atteignit le prince de Soubise, et lui cassa le bras. Dès que le roi le sut, il alla le voir : il y retourna plusieurs fois; il voyait mettre l'appareil à ses blessures. Cette sensibilité encourageait toutes ses troupes. Les soldats redoublaient d'ardeur en suivant le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans[1], premier prince du sang, à la tranchée et aux attaques.

Le général Damnitz, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le siége des châteaux ne dura que sept jours. Le roi était maître du Brisgaw. Il dominait dans la Souabe. Le prince de Clermont, de son côté, s'était avancé jusqu'à Constance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

1. C'est celui dont il a été déjà question page 76.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable, quoique avec lenteur. Le roi de Naples poursuivait les Autrichiens, conduits par le prince de Lobkovitz [1] sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du roi de Prusse ; mais, par un de ces revers si fréquents dans cette guerre, le prince Charles de Lorraine chassait alors les Prussiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français en 1742 et en 1743, et les Prussiens faisaient les mêmes fautes et les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées françaises ; (19 novembre 1744) ils abandonnaient successivement tous les postes qui assurent Prague ; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même (27 novembre).

Le prince Charles, qui avait passé le Rhin à la vue de l'armée de France, passa l'Elbe la même année à la vue du roi de Prusse : il le suivit jusqu'en Silésie. Ses partis allèrent aux portes de Breslau ; on doutait enfin si la reine Marie-Thérèse, qui paraissait perdue au mois de juin, ne reprendrait pas jusqu'à la Silésie au mois de décembre de la même année, et on craignait que l'empereur, qui venait de rentrer dans sa capitale désolée, ne fût obligé d'en sortir encore.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les rois de France et d'Angleterre achetaient tour à tour des partisans dans l'empire. Le roi de Pologne Auguste, électeur de Saxe, se donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que, dans ces circonstances, un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus surpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorsqu'il lui en coûtait cinq cent mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cent mille pour le roi de Sardaigne, et qu'elle donnait encore des subsides à l'électeur de Mayence ; elle soudoyait jusqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la cour de Londres pour permettre que les ennemis de son frère levassent contre lui des troupes dans ses évêchés de Cologne, de Munster et d'Osnabrück, d'Hildesheim, de Paderborn, et de ses abbayes ; il avait accumulé sur sa tête tous ces biens ecclésiastiques, selon l'usage d'Allemagne et non suivant les règles de l'Église. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux ; mais il crut

1. Georges-Chrétien, prince de Lobkovitz, né en 1702, mort à Vienne en 1753

toujours qu'un empereur créé par la France, en Allemagne, ne se soutiendrait pas, et il sacrifia les intérêts de son frère aux siens propres.

Marie-Thérèse avait en Flandre une armée formidable, composée d'Allemands, d'Anglais, et enfin de Hollandais, qui se déclarèrent après tant d'indécisions.

La Flandre française était défendue par le maréchal de Saxe, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces ressources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du soldat, ne peuvent avoir part. Camper et décamper à propos, couvrir son pays, faire subsister son armée aux dépens des ennemis, aller sur leur terrain lorsqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, et les forcer à revenir sur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile : c'est ce qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, et c'est ce que fit le maréchal de Saxe, depuis le commencement d'auguste jusqu'au mois de novembre.

La querelle de la succession autrichienne était tous les jours plus vive, la destinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les succès toujours balancés

Ce qui est très-vrai, c'est que cette guerre enrichissait en secret l'Allemagne en la dévastant. L'argent de la France et de l'Angleterre, répandu avec profusion, demeurait entre les mains des Allemands, et, au fond, le résultat était de rendre ce vaste pays plus opulent, et par conséquent un jour plus puissant, si jamais il pouvait être réuni sous un seul chef.

Il n'en est pas ainsi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de long temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons et trente-trois escadrons qui, attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne composaient pas un corps de plus de vingt-six mille hommes. L'armée de l'infant était à peu près de cette force au commencement de la campagne; et toutes deux, loin d'enrichir un pays étranger, tiraient presque toutes leurs subsistances des provinces de France. A l'égard des terres du pape, sur lesquelles le prince de Lobkovitz, général d'une armée de Marie-Thérèse, était pour lors avec le fonds de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévastées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une scène sanglante dans ce vaste théâtre de la guerre qui se faisait du Danube au Tibre.

Les armées de Marie-Thérèse avaient été sur le point de conquérir le royaume de Naples vers le mois de mars, d'avril et de mai 1744.

Rome voyait, depuis le mois de juillet, les armées napolitaine et autrichienne combattre sur son territoire. Le roi de Naples, le duc de Modène, étaient dans Velletri, autrefois capitale des Volsques, et aujourd'hui la demeure des doyens du sacré-collége. Le roi des Deux-Siciles y occupait le palais Ginetti, qui passe pour un ouvrage de magnificence et de goût. Le prince de Lobkovitz fit sur Velletri la même entreprise que le prince Eugène avait faite sur Crémone en 1702; car l'histoire n'est qu'une suite des mêmes événements renouvelés et variés. Six mille Autrichiens étaient entrés dans Velletri au milieu de la nuit. La grand'garde était égorgée; on tuait ce qui se défendait; on faisait prisonnier ce qui ne se défendait pas. L'alarme et la consternation étaient partout. Le roi de Naples, le duc de Modène, allaient être pris. Le marquis de L'Hospital, ambassadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit (la nuit du 10 au 11 d'auguste), court au roi, et le sauve. A peine le marquis de L'Hospital était-il sorti de sa maison pour aller au roi, qu'elle est remplie d'ennemis, pillée et saccagée. Le roi, suivi du duc de Modène et de l'ambassadeur, va se mettre à la tête de ses troupes hors de la ville. Les Autrichiens se répandent dans les maisons. Le général Novati entre dans celle du duc de Modène.

Tandis que ceux qui pillaient les maisons jouissaient avec sécurité de la victoire, il arrivait la même chose qu'à Crémone. Les gardes vallonnes, un régiment irlandais, des Suisses, repoussaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, et reprenaient la ville. Peu de jours après, le prince de Lobkovitz est obligé de se retirer vers Rome. (2 novembre 1744) Le roi de Naples le poursuit; le premier était vers une porte de la ville, le second vers l'autre : ils passent tous deux le Tibre, et le peuple romain, du haut des remparts, avait le spectacle des deux armées. Le roi, sous le nom du comte de Pouzzoles, fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baisait les pieds du pape[1]; et les deux armées continuèrent la guerre sur le territoire

1. Il ne baisa point les pieds du pape : il fut convenu que le prince lui ferait une inclination profonde; que le pape, la prenant pour une génuflexion, s'empresserait de le relever et de l'embrasser. C'est ce qui fut exécuté ; mais le

de Rome, qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans ses campagnes.

On voit au reste que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Espagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France, et que des deux côtés le succès était encore très-incertain.

CHAPITRE XIV

PRISE DU MARÉCHAL DE BELLE-ISLE. L'EMPEREUR CHARLES VII MEURT, MAIS LA GUERRE N'EN EST QUE PLUS VIVE.

Le roi de France, immédiatement après la prise de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de sa patrie et comme un père qu'on avait craint de perdre. Il resta trois jours dans Paris pour se faire voir aux habitants, qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi, comptant toujours maintenir l'empereur, avait envoyé à Munich, à Cassel, et en Silésie, le maréchal de Belle-Isle, chargé de ses pleins pouvoirs et de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich, résidence impériale, avec le comte son frère : ils avaient été à Cassel, et suivaient leur route sans défiance dans des pays où le roi de Prusse a partout des bureaux de poste qui, par les conventions établies entre les princes d'Allemagne, sont toujours regardés comme neutres et inviolables. (13 novembre 1744) Le maréchal et son frère, en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg appelé Elbingrode, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités, et bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de Belle-Isle était prince de l'empire, et par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collége des princes. En d'autres temps un empereur aurait vengé cet attentat; mais Charles VII régnait dans un temps où l'on pouvait tout oser contre lui, et où il ne pouvait que se plaindre. Le ministère de France réclama à la fois tous les privi-

cardinal qui avait réglé ce cérémonial, craignant les reproches de ses confrères, inséra dans le procès-verbal de cette visite que le roi s'était prosterné, etc. (K.)

léges des ambassadeurs et les droits de la guerre. Si le maréchal de Belle-Isle était regardé comme prince de l'empire et ministre du roi de France allant à la cour impériale et à celle de Prusse, ces deux cours n'étant point en guerre avec le Hanovre, il paraît certain que sa personne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France et général, le roi de France offrait de payer sa rançon et celle de son frère, selon le cartel établi à Francfort, le 18 juin 1743, entre la France et l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres, celle d'un lieutenant général de quinze mille. Le ministre de George II éluda ces instances pressantes par une défaite inouïe : il déclara qu'il regardait MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'État. On les traita avec les attentions les plus distinguées, suivant les maximes de la plupart des cours européennes, qui adoucissent ce que la politique a d'injuste, et ce que la guerre a de cruel, par tout ce que l'humanité a de dehors séduisants.

L'empereur Charles VII, si peu respecté dans l'empire, et n'y ayant d'autre appui que le roi de Prusse, qui alors était poursuivi par le prince Charles, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de sortir de Munich sa capitale, se voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies que les chagrins redoublaient, succomba enfin, et mourut à Munich, à l'âge de quarante-sept ans et demi (20 janvier 1745), en laissant cette leçon au monde que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature, dès lors, lui avait fait plus de mal encore que la fortune. Une complication de maladies douloureuses rendit plus violents les chagrins de l'âme par les souffrances du corps, et le conduisit au tombeau. Il avait la goutte et la pierre : on trouva ses poumons, son foie et son estomac, gangrenés; des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur ; on jugea qu'il n'avait pu dès longtemps être un moment sans souffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne servirent qu'à son malheur, et ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait soutenir.

Le corps de cet infortuné prince fut exposé, vêtu à l'ancienne mode espagnole : étiquette établie par Charles-Quint, quoique, depuis lui, aucun empereur n'ait été Espagnol, et que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de

l'empire; et dans cet appareil de la vanité et de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avait même pas possédé une petite et malheureuse province; on lui donna même dans quelques rescrits le titre d'invincible, titre attaché par l'usage à la dignité d'empereur, et qui ne faisait que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avait possédée.

On crut que, la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'empire au fils de Charles VII, âgé de dix-sept ans[1]. On se flattait en Allemagne que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le grand-duc, sur le trône impérial; mais elle voulut et ce trône et la guerre. Le ministère anglais, qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, et qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne et le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, et à gagner par les armes.

Cette guerre générale se continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe : c'était une de ces maladies qui, à la longue, changent de caractère. La Flandre, qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théâtre, et l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le ministère de France, qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux sur ce même Auguste II[2], roi de Pologne, électeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais; mais la France n'était guère en état de faire de telles offres. Le trône de l'empire n'était que dangereux pour quiconque n'a pas l'Autriche et la Hongrie. La cour de France fut refusée : l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur de Saxe qui refusa d'être empereur.

Il ne resta à la France d'autre parti que d'attendre du sort des armes la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, et qui dans tous leurs changements avaient tenu l'Europe en alarmes.

1. C'était *Charles-Maximilien-Joseph.*
2. Le prince que Voltaire nomme ici Auguste II est Frédéric-Auguste II. Voyez ci-dessus la note de la page 49, et ci-après, chapitre XXXII.

Le nouvel électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, était le troisième de père en fils que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ses États; elle avait fait donner l'empire au père, et le roi fit un nouvel effort pour secourir encore le jeune prince. Six mille Hessois à sa solde, trois mille Palatins et treize bataillons d'Allemands, qui sont depuis longtemps dans les corps des troupes de France, s'étaient déjà joints aux troupes bavaroises toujours soudoyées par le roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il fallait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes; mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens : ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays que, dès le commencement d'avril, le nouvel électeur de Bavière fut obligé de sortir de cette même capitale que son père avait été forcé de quitter tant de fois (22 avril 1744). Les malheurs de sa maison le forcèrent enfin d'avoir recours à Marie-Thérèse elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, et de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le roi, abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que de la faire cesser : situation triste qui expose les peuples, et qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de se défendre en Italie et en Allemagne, et d'agir toujours offensivement en Flandre : c'était l'ancien théâtre de la guerre, et il n'y a pas un seul champ dans cette province qui n'ait été arrosé de sang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de se porter contre le roi de Prusse, alors allié de la France, avec des forces trop supérieures. Le maréchal de Maillebois était parti de l'Allemagne pour l'Italie, et le prince de Conti fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une espèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la seconde infante d'Espagne, au mois de février (1745); et ce jeune prince, qui n'avait pas seize ans accomplis, se prépara à partir au commencement de mai avec son père.

CHAPITRE XV

SIÉGE DE TOURNAI. BATAILLE DE FONTENOY.

Le maréchal de Saxe était déjà en Flandre, à la tête de l'armée, composée de cent six bataillons complets et de cent soixante douze escadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination française, était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville et la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de Vauban, car il n'y avait guère de place en Flandre dont Louis XIV n'eût fait construire les fortifications.

Dès que les États-Généraux des Sept-Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hasarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonspection, furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 mai (1745) les alliés avancèrent à Cambron, à sept lieues de Tournai. Le roi partit le 6 de Paris, avec le dauphin ; les aides de camp du roi, les menins du dauphin, les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais, sous le jeune duc de Cumberland, qui avait gagné avec le roi son père la bataille de Dettingen ; cinq bataillons et seize escadrons hanovriens éta ent joints aux Anglais. Le prince de Valdeck, à peu près de l'âge du duc de Cumberland, impatient de se signaler, était à la tête de quarante escadrons hollandais et de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avaient dans cette armée que huit escadrons. On faisait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été si longtemps défendue par les armes et par l'argent de l'Angleterre et de la Hollande ; mais « la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général Kœnigseck, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, et contre les Français en Italie et en Allemagne. Ses conseils devaient aider l'ardeur du duc de Cumberland et du prince de Valdeck. On comptait dans leur armée au delà de cinquante-cinq mille combattants Le roi laissa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille; six mille pour garder les ponts sur l'Escaut et les communications.

L'armée était sous les ordres d'un général en qui on avait la plus juste confiance. Le comte de Saxe avait déjà mérité sa grande réputation par de savantes retraites en Allemagne et par sa campagne de 1744 ; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet, et celui de l'exécuter rapidement, le coup-d'œil, les ressources, la prévoyance, étaient ses talents, de l'aveu de tous les officiers ; mais alors ce général, consumé d'une maladie de langueur, était presque mourant[1]. Il était parti de Paris très malade pour l'armée. L'auteur de cette histoire l'ayant même rencontré avant son départ, et n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesse, le maréchal lui répondit : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir[2]. »

(1745) Le roi, étant arrivé le 6 mai à Douai, se rendit le lendemain à Pont-à-Chin près de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournai. De là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi et le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés passèrent le 10 et la nuit du 11 à faire leurs dernières dispositions. Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun, depuis saint Louis, n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais : qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier le jour de l'action ; il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qui, dans l'instant, envoya demander au maréchal de Saxe ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, et dans laquelle il se faisait traîner quand ses forces, épuisées, ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi et son fils avaient déjà passé un pont sur l'Escaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poste par delà la Justice de Notre-Dame-aux-Bois, à mille toises de ce pont, et précisément à l'entrée du champ de bataille.

La suite du roi et du dauphin, qui composait une troupe nom-

1. Hydropique ; il venait de subir la ponction. Il ne mourut que cinq ans après
2. C'est à peu près le vers de Racine, dans *Bérénice*, acte IV, scène VI :

Mais il ne s'agit pas de vivre il faut régner.

breuse, était suivie d'une foule de personnes de toute espèce qu'attirait cette journée, et dont quelques-uns même étaient montés sur des arbres pour voir le spectacle d'une bataille[1].

En jetant les yeux sur les cartes, qui sont fort communes, on voit d'un coup d'œil la disposition des deux armées. On remarque Anthoin assez près de l'Escaut, à la droite de l'armée française, à neuf cents toises de ce pont de Calonne par où le roi et le dauphin s'étaient avancés; le village de Fontenoy par delà Anthoin, presque sur la même ligne; un espace étroit de quatre cent cinquante toises de large entre Fontenoy et un petit bois qu'on appelle *le Bois de Barri*. Ce bois, ces villages, étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de Saxe avait établi des redoutes entre Anthoin et Fontenoy; d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toises de longueur depuis l'endroit où était le roi, auprès de Fontenoy, jusqu'à ce bois de Barri, et n'avait guère plus de neuf cents toises de large; de sorte que l'on allait combattre en champ clos, comme à Dettingen, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée française avait pourvu à la victoire et à la défaite[2]. Le pont de Calonne, muni de canons, fortifié de retranchements, et défendu par quelques bataillons, devait servir de retraite au roi et au dauphin en cas de malheur. Le reste de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts sur le bas Escaut par delà Tournai.

On prit toutes les mesures qui se prêtaient un secours mutuel sans qu'elles pussent se traverser. L'armée de France semblait inabordable, car le feu croisé qui partait des redoutes du bois de Barri et du village de Fontenoy défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle au deçà de l'Escaut pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Anthoin.

On commençait à se canonner de part et d'autre à six heures du matin. Le maréchal de Noailles était alors auprès de Fontenoy,

1. Voltaire signale encore ce fait, dans le *Dictionnaire philosophique*, à l'article Curiosité.

2. Maurice aurait voulu pourtant changer de position, car l'armée française avait à dos la rivière, qui lui coupait toute retraite. Mais l'ennemi s'avança, et il fallut combattre. (G. A.

et rendait compte au maréchal de Saxe d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoy à la première des trois redoutes entre Fontenoy et Anthoin : il lui servit de premier aide de camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'État, et s'oubliant soi-même pour un général étranger et moins ancien. Le maréchal de Saxe sentait tout le prix de cette magnanimité, et jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes que la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de Noailles embrassait le duc de Grammont son neveu, et ils se séparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de Grammont à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoy, et les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Anthoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Anthoin : il n'en resta que quinze hommes, et les Hollandais ne se présentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de Cumberland prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée. Il ordonna à un major général, nommé Ingolsby, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer jusqu'à la redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoy, et de l'emporter. Ingolsby marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appelait les Grassins, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois, par-delà la redoute, couchés par terre. Ingolsby crut que c'était un corps considérable : il retourne auprès du duc de Cumberland, et demande du canon. Le temps se perdait. Le prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, et qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre qu'on appelle *cour martiale.*

Il se détermina sur-le-champ à passer entre cette redoute et Fontenoy. Le terrain était escarpé, il fallait franchir un ravin profond ; il fallait essuyer tout le feu de Fontenoy et de la redoute. L'entreprise était audacieuse ; mais il était réduit alors ou à ne point combattre, ou à tenter ce passage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, et de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche ; ils étaient remplacés aussitôt, et les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoy et devant les redoutes répondaient à l'artillerie française. En cet état ils marchaient fièrement, précédés de six pièces d'artillerie, et en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux se trouvèrent quatre bataillons de gardes françaises, ayant deux bataillons de gardes suisses à leur gauche, le régiment de Courten à leur droite, ensuite celui d'Aubeterre, et plus loin le régiment du roi, qui bordait Fontenoy le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les officiers des gardes françaises se dirent alors les uns aux autres : « Il faut aller prendre le canon des Anglais. » Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie et la mousqueterie en couchèrent par terre près de soixante, et le reste fut obligé de revenir dans ses rangs.

Cependant les Anglais avançaient, et cette ligne d'infanterie, composée de gardes françaises et suisses, et de Courten, ayant encore sur leur droite Aubeterre et un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de distance. Un régiment des gardes anglaises, celui de Campbell, et le royal-écossais, étaient les premiers : M. de Campbell était leur lieutenant général ; le comte d'Albemarle, leur général major, et M. de Churchill, petit-fils naturel du grand-duc de Marlborough, leur brigadier. Les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de Chabannes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes françaises, leur rendirent le salut. Milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, cria : « Messieurs des gardes françaises, tirez. »

Le comte d'Auteroche, alors lieutenant des grenadiers et depuis

capitaine, leur dit à voix haute : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers; tirez vous-mêmes[1]. » Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions, de sorte que, le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faisait sa décharge, et ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, et n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule charge. MM. de Clisson, de Langey, de Peyre, y perdirent la vie; quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent sur place; deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures; onze officiers suisses tombèrent blessés, ainsi que deux cent neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante-quatre furent tués. Le colonel de Courten, son lieutenant-colonel, quatre officiers, soixante et quinze soldats, tombèrent morts : quatorze officiers et deux cents soldats furent blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, et ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se dispersèrent. Le duc de Grammont, leur colonel et premier lieutenant général, qui aurait pu les faire soutenir, était tué. M. de Lutteaux[2], second lieutenant général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoy et la redoute. Ce corps, qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue et épaisse, presque inébranlable par sa masse, et plus encore par son courage; elle s'avança vers le régiment d'Aubeterre. M. de Lutteaux, premier lieutenant général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourut de Fontenoy où il venait d'être blessé dangereusement. Son aide de camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure : « Le service du roi, lui répondit

1. C'était en effet la coutume de l'infanterie française d'essuyer d'abord le feu de l'ennemi, et de charger à la baïonnette sans avoir tiré. Maurice de Saxe, dans un Mémoire, blâme cette coutume. (G. A.)

2. Voltaire, dans son *Poëme de Fontenoy*, parle de Lutteaux et de beaucoup d'autres officiers. Il reparle de quelques-uns, et Lutteaux est toujours du nombre, dans la satire intitulée *la Tactique* (1773).

M. de Lutteaux, m'est plus cher que ma vie. » Il s'avançait avec le duc de Biron à la tête du régiment d'Aubeterre que conduisait son colonel de ce nom. Lutteaux reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de Biron a un cheval tué sous lui. Le régiment d'Aubeterre perd beaucoup de soldats et d'officiers. Le duc de Biron arrête alors avec le régiment du roi, qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des gardes anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très meurtrière, et revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement sans jamais se déranger, repoussant tous les régiments qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours serré, toujours ferme. Le maréchal de Saxe, qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi, par le marquis de Meuse, qu'il le conjurait de repasser le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. « Oh ! je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le roi ; mais je resterai où je suis. »

Il y avait de l'étonnement et de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes françaises et suisses. Le maréchal de Saxe veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'Estrées y court. Mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée, et si intrépide, dont le feu, toujours roulant et toujours soutenu, écartait nécessairement de petits corps séparés. On sait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer seule une infanterie serrée ; le maréchal de Saxe était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse ; il portait une espèce de bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué, qui reposait sur l'arçon de sa selle. Il jeta son bouclier, et courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état-major était en mouvement. M. de Vaudreuil, major général de l'armée, allait de la droite à la gauche. M. de Puységur, MM. de Saint-Sauveur, de Saint-George, de Mézière, aides-maréchaux des logis, sont tous blessés. Le comte de Longaunai, aide-major général, est tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'Aché, lieutenant général, eut le pied fracassé. Il vint ensuite

rendre compte au roi, et lui parla longtemps sans donner le moindre signe des douleurs qu'il ressentait, jusqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaise avançait, plus elle devenait profonde et en état de réparer les pertes continuelles que lui causaient tant d'attaques réitérées. Elle marchait toujours serrée au travers des morts et des blessés des deux partis, et paraissait former un seul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où était le roi avec son fils. Ces deux princes[1] furent séparés par la foule des fuyards qui se précipitaient entre eux. Pendant ce désordre, les brigades des gardes du corps qui étaient en réserve s'avancèrent d elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de Suzy et de Saumery y furent blessés à mort. Quatre escadrons de la gendarmerie arrivaient presque en ce moment de Douai, et, malgré la fatigue d'une marche de sept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité et ce même feu roulant Le jeune comte de Chévrier, guidon, fut tué. C'était le jour même qu'il avait été reçu à sa troupe Le chevalier de Monaco, fils du duc de Valentinois, y eut la jambe percée. M. du Guesclin reçut une blessure dangereuse. Les carabiniers donnèrent; ils eurent six officiers renversés morts, et vingt et un de blessés.

Le maréchal de Saxe, dans le dernier épuisement, était toujours à cheval, se promenant au pas au milieu du feu Il passa sous le front de la colonne anglaise pour voir tout de ses yeux, auprès du bois de Barri, vers la gauche. On y faisait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait enfin d'ébranler cette colonne. Les régiments se présentaient les uns après les autres, et la masse anglaise, faisant face de tous côtés, plaçant à propos son canon, et tirant toujours par division, nourrissait ce feu continu quand elle était attaquée ; et, après l'attaque, elle restait immobile et ne tirait plus. Quelques régiments d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandants. Le maréchal de Saxe en vit un dont les rangs entiers tombèrent, et qui ne se dé-

1. Frédéric le Grand, dans le chapitre XI de l'*Histoire de mon temps*, dit « On les avait placés auprès d'un moulin à vent qui était en arrière : depuis, les soldats français n'appelaient leur roi que *Louis du moulin.* »

rangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaisseaux, que commandait M. de Guerchy. « Comment se peut-il faire, s'écria-t-il, que de telles troupes ne soient pas victorieuses ? »

Hainaut ne souffrait pas moins; il avait pour colonel le fils du prince de Craon, gouverneur de Toscane. Le père servait le grand duc; les enfants servaient le roi de France. Ce jeune homme, d'une très-grande espérance, fut tué à la tête de sa troupe; son lieutenant-colonel blessé à mort auprès de lui. Le régiment de Normandie avança; il eut autant d'officiers et de soldats hors de combat que celui de Hainaut : il était mené par son lieutenant-colonel, M. de Solency, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, et qu'il récompensa ensuite en le faisant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne; le colonel Dillon tomba mort : ainsi aucun corps, aucune attaque, n'avaient pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert à la fois.

Le maréchal de Saxe repasse par le front de la colonne, qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au delà de la redoute d'Eu et de Fontenoy. Il va voir si Fontenoy tenait encore; on n'y avait plus de boulets; on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

M. Dubrocard, lieutenant général d'artillerie, et plusieurs officiers d'artillerie, étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'Harcourt, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner, et il envoya ordre au comte de La Mark, qui gardait Anthoin, d'en sortir avec le régiment de Piémont : la bataille parut perdue sans ressource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoy, quoique les boulets fussent arrivés. L'intention du maréchal de Saxe était de faire, si l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé et plus plein contre la colonne anglaise. Cette masse d'infanterie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale ; elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie; la colonne était immobile et semblait ne recevoir plus d'ordre, mais elle gardait une contenance fière, et paraissait être maîtresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoy et Anthoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, plus de retraite

même, ni pour l'armée française, ni probablement pour le roi et son fils. Le succès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de Saxe, qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, songeait à préparer une retraite sûre ; il envoya un second ordre au comte de La Mark d'évacuer Anthoin, et de venir vers le pont de Calonne pour favoriser cette retraite en cas d'un dernier malheur. Il fait signifier un troisième ordre au comte, depuis duc, de Lorges, en le rendant responsable de l'exécution ; le comte de Lorges obéit à regret. On désespérait alors du succès de la journée [1].

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi : on le pressait de la part du général et au nom de la France de ne pas s'exposer davantage.

Le duc de Richelieu, lieutenant général, et qui servait en qualité d'aide de camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoy. Ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé, il se présente hors d'haleine, l'épée à la main, et couvert de poussière : « Quelle nouvelle apportez-vous ? lui dit le maréchal de Noailles ; quel est votre avis ? — Ma nouvelle, dit le duc de Richelieu, est que la bataille est gagnée, si on le veut [2] ; et mon avis est qu'on fasse avancer dans l'instant quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maison du roi et les autres troupes l'entoureront ; *il faut tomber sur elle comme des fourrageurs.* » Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de Péquigny, appelé depuis le duc de Chaulnes [3], va faire pointer ces quatre pièces ; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de Richelieu court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison ; il annonce cette nouvelle à M. de Montesson, qui la commandait. Le prince de Sou-

1. Les citoyens des villes, qui dans leur heureuse oisiveté lisent dans les anciennes histoires les batailles d'Arbelles, de Zama, de Cannes, de Pharsale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude : c'était à qui pénétrerait dans les rangs opposés ; la force du corps, l'adresse, la promptitude, faisaient tout : on se mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers ; il y avait moins de bruit et plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui est aussi différente que celle de fortifier et d'attaquer les villes. (*Note de Voltaire.*)

2. Voyez la lettre de Voltaire à Richelieu, du 15 octobre 1776. Voltaire revient encore sur les quatre canons dans *la Tactique*, satire (1773).

3. Michel-Ferdinand d'Albert-d'Ailly, né en 1714, mort en 1748.

bise rassemble ses gendarmes, le duc de Chaulnes ses chevau-légers, tout se forme et marche; quatre escadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maison du roi; les grenadiers à cheval sont à la tête, sous M. de Grille leur capitaine; les mousquetaires, commandés par M. de Jumilhac, se précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'Eu et le duc de Biron, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Anthoin quitter leur poste, selon l'ordre positif du maréchal de Saxe. « Je prends sur moi la désobéissance, leur dit le duc de Biron; je suis sûr que le roi l'approuvera dans un instant où tout va changer de face; je réponds que M. le maréchal de Saxe le trouvera bon. » Le maréchal, qui arrivait dans cet endroit, informé de la résolution du roi et de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à se rendre; il changea de sentiment lorsqu'il en fallait changer, et fit rentrer le régiment de Piémont dans Anthoin; il se porta rapidement, malgré sa faiblesse, de la droite à la gauche, vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fausses charges, et d'agir de concert.

Le duc de Biron, le comte d'Estrées, le marquis de Croissy, le comte de Lowendal, lieutenants généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq escadrons de Penthièvre suivent M. de Croissy et ses enfants. Les régiments de Chabrillant, de Brancas, de Brionne, Aubeterre, Courten, accoururent, guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, des carabiniers, entrent dans les premiers rangs de la colonne, et vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les secondent. La colonne était attaquée à la fois de front et par les deux flancs.

En sept ou huit minutes, tout ce corps formidable est ouvert de tous côtés : le général Posomby, le frère du comte d'Albemarle, cinq colonels, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers, étaient renversés morts. Les Anglais se rallièrent, mais ils cédèrent; ils quittèrent le champ de bataille sans tumulte, sans confusion, et furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment; les cris de victoire et de vive le roi, les chapeaux en l'air, les étendards et les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers, qui s'embrassaient, formaient un spectacle dont tout le

monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi était tranquille, témoignant sa satisfaction et sa reconnaissance à tous les officiers généraux, et à tous les commandants des corps ; il ordonna qu'on eût soin des blessés, et qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets.

Le maréchal de Saxe, au milieu de ce triomphe, se fit porter vers le roi ; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux, et pour lui dire ces propres paroles : « Sire, j'ai assez vécu ; je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majesté victorieuse. Vous voyez, ajouta-t-il ensuite, à quoi tiennent les batailles. » Le roi le releva, et l'embrassa tendrement.

Il dit au duc de Richelieu : « Je n'oublierai jamais le service important que vous m'avez rendu ; » il parla de même au duc de Biron. Le maréchal de Saxe dit au roi : « Sire, il faut que j'avoue que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri et de Fontenoy : mais je n'ai pas cru qu'il y eût des généraux assez hardis pour hasarder de passer en cet endroit. »

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi lesquels il y avait environ deux mille prisonniers. Ils n'en firent presque aucun sur les Français.

Par le compte exactement rendu au major général de l'infanterie française, il ne se trouva que seize cent quatre-vingt-un soldats ou sergents d'infanterie tués sur la place, et trois mille deux cent quatre-vingt-deux blessés. Parmi les officiers, cinquante-trois seulement étaient morts sur le champ de bataille, trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais, depuis qu'on fait la guerre, on n'avait pourvu avec plus de soin à soulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voisines, et surtout à Lille; les églises mêmes étaient employées à cet usage digne d'elles ; non-seulement aucun secours, mais encore aucune commodité ne manqua, ni aux Français, ni à leurs prisonniers blessés. Le zèle même des citoyens alla trop loin ; on ne cessait d'apporter de tous côtés, aux malades, des aliments délicats ; et les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux étaient si bien servis que presque

tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers ; et c'est ce qu'on n'avait point encore vu.

On est entré dans les détails sur cette seule bataille de Fontenoy. Son importance, le danger du roi et du dauphin, l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, et servit de contre-poids à tous les événements malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général, affaibli et presque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de Saxe avait fait la disposition, et les officiers français remportèrent la victoire [1].

CHAPITRE XVI

SUITE DE LA JOURNÉE DE FONTENOY.

Ce qui est aussi remarquable que cette victoire, c'est que le premier soin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de Laville, son ministre à La Haye, qu'il ne demandait, pour prix de ses conquêtes, que la pacification de l'Europe, et qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les États-Généraux, surpris, ne crurent pas l'offre sincère : ce qui dut surprendre davantage, c'est que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie et

1. On est obligé d'avertir que, dans une histoire aussi ample qu'infidèle de cette guerre, imprimée à Londres, en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun soin des prisonniers blessés ; on ajoute que le duc de Cumberland envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées et de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puérils pensent apparemment que les balles mâchées sont un poison. C'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il est dit dans cette histoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que ce roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le pont de Calonne, qu'il resta toujours derrière l'Escaut ; il est dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement et au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On sent bien que des impostures si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais, puisqu'il s'est trouvé en Angleterre un homme assez dépourvu de connaissances et de bon sens pour écrire de si singulières absurdités, dont son histoire est toute remplie, il peut se trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il est juste qu'on prévienne leur crédulité. (*Note de Voltaire.*) — Dans l'édition de 1765 on lisait de plus ces mots : « qui ne sert qu'à aigrir une nation contre l'autre ». (B.)

par les Anglais. Cette reine, qui faisait à la fois la guerre en Silésie contre le roi de Prusse, en Italie contre les Français, les Espagnols et les Napolitains, vers le Mein contre l'armée française, semblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait besoin; mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix : la vengeance et les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

Cependant le roi envoya un aide-major de l'armée, nommé M. de Latour, officier très-éclairé, porter au roi de Prusse la nouvelle de la victoire; cet officier rencontra le roi de Prusse au fond de la basse Silésie, du côté de Ratibor, dans une gorge de montagnes, près d'un village nommé Friedberg. (4 juin 1745) C'est là qu'il vit ce monarque remporter une victoire signalée contre les Autrichiens. Il manda à son allié, le roi de France : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée sur moi à Fontenoy. »

Le roi de France, de son côté, avait tous les avantages que la victoire de Fontenoy devait donner. Déjà la ville et la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille [1] ; le maréchal de Saxe avait secrètement concerté avec le roi la prise de Gand, capitale de la Flandre autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche et florissante par les débris de son ancienne splendeur.

Une des opérations de campagne qui fit le plus d'honneur au marquis de Louvois, dans la guerre de 1689 [2], avait été le siége de Gand : il s'était déterminé à ce siége parce que c'était le magasin des ennemis. Louis XV avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit, selon l'usage, tous les mouvements qui devaient tromper l'armée ennemie, retirée vers Bruxelles : on prit tellement ses mesures que le marquis du Chaila d'un côté, le comte de Lowendal de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cents hommes; les habitants étaient ennemis de la France, quoique de tout temps peu contents de la domination autrichienne, mais très-différents de ce qu'ils étaient autrefois quand

1. Le 22 mai, la ville se rendit, et la citadelle le 19 juin.
2. Le siége de Gand est de 1678.

eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secrètes se faisaient selon les ordres du général, lorsque cette entreprise fut prête d'échouer par un de ces événements si communs à la guerre.

Les Anglais, quoique vaincus à Fontenoy, n'avaient été ni dispersés, ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient postés, le péril évident dont Gand était menacé : ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps avançait à Gand sur la chaussée d'Alost, précisément dans le temps que M. du Chaila était environ à une lieue de lui sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie, composées de Normandie, Crillon et Laval, vingt pièces de canon et des pontons : l'artillerie était déjà en avant, et au delà de cette artillerie était M. de Crassin, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée ; il était nuit, et tout était tranquille, quand les six mille Anglais arrivent et attaquent les Grassins, qui n'ont que le temps de se jetter dans une ferme, près de l'abbaye de la Mesle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée, loin de leur artillerie, qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes ; ils y courent, et s'en emparent (9 juillet 1745). Tout était perdu. Le marquis de Crillon, qui était déjà arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon, qu'ils tournaient contre lui, et qui allaient y mettre le feu : il prend sa résolution dans l'instant, sans se troubler ; il ne perd pas un moment, il court avec son régiment aux ennemis par un côté ; le jeune marquis de Laval s'avance avec un autre bataillon : on reprend le canon ; on fait ferme. Tandis que les marquis de Crillon et de Laval arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie, qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contre eux.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de Périgord les commandait : il était fils du marquis de Talleyrand, d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, et venait d'obtenir à dix-sept ans ce régiment de Normandie qu'avait eu son père ; il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon anglais, attaqué par lui, jette bas les armes.

MM. du Chaila et de Souvré paraissent bientôt avec la cava-

lerie sur cette chaussée. Les Anglais sont arrêtés de tous côtés; ils se défendirent encore. Le marquis de Graville y fut blessé; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

M. Blondel d'Azincourt, capitaine de Normandie, avec quarante hommes seulement, fait prisonnier le lieutenant-colonel du régiment de Rich, huit capitaines, deux cent quatre-vingts soldats qui jetèrent leurs armes, et qui se rendirent à lui. Rien ne fut égal à leur surprise quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français. M. d'Azincourt conduisit ses prisonniers à M. de Graville, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, et le menaçant de le tuer si ses gens faisaient la moindre résistance.

Un autre capitaine de Normandie, nommé M. de Montalembert, prend cent cinquante Anglais avec cinquante soldats de son régiment.

M. de Saint-Sauveur, capitaine au régiment du roi cavalerie, avec un pareil nombre mit en fuite, sur la fin de l'action, trois escadrons ennemis; enfin, le succès étrange de ce combat est peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, et qui mit le plus de consternation chez leurs ennemis. Ce qui caractérise encore cette journée, c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit et par la valeur des officiers français, ainsi que la bataille de Fontenoy fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le maréchal de Saxe (11 juillet) : on entre dans la ville, les armes à la main, sans la piller; on fait prisonnier la garnison de la citadelle (15 juillet).

Un des grands avantages de la prise de cette ville fut un magasin immense de provisions de guerre et de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits, que les alliés avaient en dépôt dans Gand : c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, presque aussi malheureuse ailleurs qu'elle était glorieuse sous les yeux du roi.

Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand on investissait Oudenarde, et, le même jour que M. de Lowendal ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de Souvré prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée (29 juillet).

A peine le roi de France était-il maître d'une ville qu'il en faisait assiéger deux à la fois. Le duc d'Harcourt prenait Dender-

monde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, et au milieu des inondations, et le comte de Lowendal faisait le siége d'Ostende.

Ce siége d'Ostende était réputé le plus difficile. On se souvenait qu'elle avait tenu trois ans et trois mois au commencement du siècle passé [1]. Par la comparaison du plan des fortifications de cette place avec celles qu'elle avait quand elle fut prise par Spinola, il paraît que c'était Spinola qui devait la prendre en quinze jours, et que c'était M. de Lowendal qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée ; M. de Chanclos, lieutenant général des armées d'Autriche, la défendait avec une garnison de quatre mille hommes, dont la moitié était composée d'Anglais ; mais la terreur et le découragement étaient au point que le gouverneur capitula (3 septembre) dès que le marquis d'Hérouville, homme digne d'être à la tête des ingénieurs et citoyen aussi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

(25 auguste) Une flotte d'Angleterre, qui avait apporté du secours à la ville, et qui canonnait les assiégeants, ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le gouvernement d'Angleterre et celui des Provinces-Unies ; il ne resta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, et le roi en ordonna le siége.

Dans ces conjonctures, le ministère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La détention du maréchal de Belle-Isle et de son frère avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux après les avoir déclarés prisonniers d'État, et il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Cependant le roi partit pour Paris, où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes ; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoy, celle de Mesle, et la conquête du comté de Flandre.

1. 21 septembre 1604, Ambroise Spinola, marquis, et général du roi d'Espagne, entra dans Ostende après un siége de trois ans, trois mois et trois jours. (B.)

CHAPITRE XVII

AFFAIRES D'ALLEMAGNE. FRANÇOIS DE LORRAINE, GRAND-DUC DE TOSCANE, ÉLU EMPEREUR. ARMÉES AUTRICHIENNES ET SAXONNES BATTUES PAR FRÉDÉRIC III, ROI DE PRUSSE. PRISE DE DRESDE.

Les prospérités de Louis XV s'accrurent toujours dans les Pays-Bas : la supériorité de ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion et le découragement des alliés, leur peu de concert, et surtout la capacité du maréchal de Saxe, qui, ayant recouvré sa santé, agissait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a d'autre exemple[1] que les conquêtes de Louis XIV ; tout était favorable en Italie pour don Philippe. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déjà le trône du roi George II, comme on le verra dans la suite; mais la reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire et d'un autre avantage, qui ne coûtait point de sang, et qui remplit la première et la plus chère de ses vues : elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari, du vivant même de l'empereur Charles VII[2] ; et après la mort de cet empereur, elle s'en crut assurée, malgré le roi de Prusse, qui lui faisait la guerre; malgré l'électeur palatin, qui lui refusait sa voix, et malgré une armée française qui n'était pas loin de Francfort, et qui pouvait empêcher l'élection : c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de Maillebois, et qui passa, au commencement de mai 1745, sous les ordres du prince de Conti. Mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoy Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, et qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était

1. Les éditions portent : « qui n'a point d'exemple ». Voyez mon Avertissement. (B.)

2. Les éditions portent : « du vivant même de Charles VII ». Voyez l'Avertissement de Beuchot.

d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche[1]. L'élection se fit le 13 septembre 1745 Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs; l'électeur palatin, dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même : les ambassadeurs électoraux de ces deux princes se retirèrent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes, car il est dit dans la bulle d'or que « si des électeurs ou leurs ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection avant que le roi des Romains, futur empereur, soit élu, ils seront privés cette fois de leur droit de suffrage comme étant censés l'avoir abandonné[2] ».

La reine de Hongrie, désormais impératrice, vint à Francfort jouir de son triomphe et du couronnement de son époux. Elle vit, du haut d'un balcon, la cérémonie de l'entrée; elle fut la première à crier *vivat*, et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendresse. (4 octobre) Ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée, rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la reçut, l'épée à la main, à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente, et fit distribuer un florin d'empire[3] à chaque soldat.

C'était la destinée de cette princesse et des affaires qui troublaient son règne que les événements heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgrâces. L'empereur Charles VII avait perdu la Bavière pendant qu'on le couronnait empereur, et la reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux François Ier. (1er octobre) Le roi de Prusse était encore vainqueur près de la source de l'Elbe, à Sore.

Il y a des temps où une nation conserve constamment sa supériorité. C'est ce qu'on avait vu dans les Suédois, sous Charles XII; dans les Anglais, sous le duc de Marlborough : c'est ce qu'on voyait

1. Le nouveau ministre des affaires étrangères, le marquis d'Argenson, avait présenté au roi, avant la campagne, un Mémoire où il lui conseillait de mener en Allemagne, et non pas en Flandre, sa principale armée C'eût été le seul moyen de décider l'électeur de Saxe, candidat de la France, à accepter l'empire. Mais Louis XV prétendit qu'on ne pouvait atteindre Marie Thérèse que dans les Pays-Bas. (G. A.)

2. L'Autriche eut pour elle les voix des trois électeurs ecclésiastiques, celle de Hanovre, et celle même de Saxe.

3. Les éditions portent : « un florin à chaque soldat ». Voyez l'Avertissement de Beuchot.

dans les Français en Flandre, sous Louis XV et sous le maréchal de Saxe, et dans les Prussiens sous Frédéric III[1]. L'impératrice perdait donc la Flandre, et avait beaucoup à craindre du roi de Prusse en Allemagne, pendant qu'elle faisait monter son mari sur le trône de son père.

Dans ce temps-là même, lorsque le roi de France, vainqueur dans les Pays-Bas et dans l'Italie, proposait toujours la paix, le roi de Prusse, victorieux de son côté, demandait aussi à l'impératrice de Russie, Élisabeth, sa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, et on pourrait s'en étonner; mais aujourd'hui il est dangereux d'être trop conquérant. Toutes les puissances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue : on ne voit que ligues et contre-ligues soutenues de nombreuses armées. C'est beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquise.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du Grand Seigneur. Son premier vizir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire cesser l'effusion du sang humain, et leur offrant la médiation de son maître[2]. Une telle offre n'eut aucune suite; mais elle devait servir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puissances chrétiennes qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obstination, et ne la finirent que par nécessité. Au reste, cette médiation du sultan des Turcs était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne Charles VI et la Porte-Ottomane en 1739.

Le roi de Prusse s'y prit autrement pour avoir la paix et pour garder la Silésie. (15 décembre 1745) Ses troupes battent complétement les Autrichiens et les Saxons aux portes de Dresde[3];

1. Je l'appelle toujours Frédéric III, parce que son père était Frédéric-Guillaume, et son aïeul Frédéric, premier roi. (*Note de Voltaire.*) — Voyez la note, page 53.

2. C'est à l'instigation du pacha Bonneval que la Porte fit cette démarche. Bonneval poussa même le sultan à offrir son alliance à Louis XV, mais Noailles fit rejeter ces offres par crainte de l'empire et de la Russie. (G. A.)

3. Le roi de Prusse, dans son *Histoire de mon temps*, dit que la paix fut signée le 25 décembre 1745. La bataille de Kesseldorff, village près de Dresde, eut lieu nécessairement avant la paix, et le 15 décembre 1745. C'est donc par faute typographique que toutes les éditions données du vivant de l'auteur portent ici, et un peu plus bas, 1746. (B.)

ce fut le vieux prince d'Anhalt qui remporta cette victoire décisive. Il avait fait la guerre cinquante ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au siége de Turin en 1706 : on le regardait comme le premier officier de l'Europe pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à sa gloire militaire, la seule qu'il eût jamais connue. Il ne savait que combattre.

Le roi de Prusse, habile en plus d'un genre, enferma de tous côté la ville de Dresde. Il y entre suivi de dix bataillons et de dix escadrons, désarme trois régiments de milice qui composaient la garnison, se rend au palais, où il va voir les deux princes et les trois princesses, enfants du roi de Pologne, qui y étaient demeurés : il les embrassa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de son siècle. Il fit ouvrir toutes les boutiques, qu'on avait fermées; donna à dîner à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien: on ne s'aperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur, et la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche et la Saxe, et laissa tout le fardeau au roi de France[1].

Marie-Thérèse renonça encore malgré elle à la Silésie par cette seconde paix, et Frédéric ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître François Ier empereur. L'électeur palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même ; et il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts jusqu'au jour du payement.

(28 décembre 1745) Le roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire : il fut reçu sous des arcs de triomphe; le peuple jetait sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en criant : *Vive Frédéric le Grand!* Ce prince, heureux dans ses guerres et dans ses traités, ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois et les arts dans ses États, et il passa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée et philosophique ;

1. Frédéric ne recevait ni soldats ni subsides du gouvernement français ; il craignait en outre l'intervention russe en faveur de l'électeur de Saxe. (G. A.)

il s'adonna à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire : tout cela était également dans son caractère. C'est en quoi il était beaucoup plus singulier que Charles XII. Il ne le regardait pas comme un grand homme, parce que Charles n'était que héros. On n'est entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Prusse; il les a écrites lui-même. C'était à César à faire ses commentaires.

Le roi de France, privé une seconde fois de cet important secours, n'en continua pas moins ses conquêtes. L'objet de la guerre était alors, du côté de la maison de France, de forcer la reine de Hongrie, par ses pertes en Flandre, à céder ce qu'elle disputait en Italie, et de contraindre les États-Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient sortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de se dédommager sur la France de ce que le roi de Prusse lui avait ravi; ce projet, reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé et embrassé par elle. Car il y a des temps où tout le monde s'aveugle. L'empire donné à François Ier fit espérer que les cercles se détermineraient à prendre les armes contre la France; et il n'est rien que la cour de Vienne ne fît pour les y engager.

L'empire resta neutre constamment, comme toute l'Italie l'avait été dans le commencement de ce chaos de guerre; mais les cœurs des Allemands étaient tous à Marie-Thérèse.

CHAPITRE XVIII

SUITE DE LA CONQUÊTE DES PAYS-BAS AUTRICHIENS. BATAILLE DE LIÉGE, OU DE RAUCOUX.

Le roi de France, étant parti pour Paris après la prise d'Ostende, apprit en chemin que Nieuport s'était rendu, et que la garnison était prisonnière de guerre (5 septembre 1745). Bientôt après le comte de Clermont-Gallerande avait pris la ville d'Ath (8 octobre). Le maréchal de Saxe investit Bruxelles au commencement de l'hiver (29 janvier 1746). Cette ville est, comme on sait, la capitale du Brabant et le séjour des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. Le comte de Kaunitz, alors premier ministre, commandant à la place du prince Charles, gouverneur général du pays, était dans la ville. Le comte

de Lannoi, lieutenant général des armées, en était le gouverneur particulier ; le général Van der Duin, de la part des Hollandais, y commandait dix-huit bataillons et sept escadrons : il n'y avait de troupes autrichiennes que cent cinquante dragons et autant de houssards. L'impératrice-reine s'était reposée sur les Hollandais et sur les Anglais du soin de défendre son pays, et ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le feld-maréchal Los Rios, deux princes de Ligne, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie ; le général Chanclos, qui avait rendu Ostende ; cinq lieutenants généraux autrichiens, avec une foule de noblesse, se trouvaient dans cette ville assiégée, où la reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de soldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines, sous le prince de Valdeck, et ne pouvaient s'opposer au siége. Le maréchal de Saxe avait fait subitement marcher son armée sur quatre colonnes par quatre chemins différents. On ne perdit à ce siége, d'homme distingué, que le chevalier d'Aubeterre, colonel du régiment des vaisseaux. La garnison, avec tous les officiers généraux, fut faite prisonnière (21 février). On pouvait prendre le premier ministre, et on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de saisir le maréchal de Belle-Isle ; on pouvait prendre aussi le résident des États-Généraux ; mais non-seulement on laissa en pleine liberté le comte de Kaunitz et le ministre hollandais, on eut encore un soin particulier de leurs effets et de leur suite ; on leur fournit des escortes ; on renvoya au prince Charles les domestiques et les équipages qu'il avait dans la ville ; on fit déposer dans les magasins toutes les armes des soldats, pour être rendues lorsqu'ils pourraient être échangés.

Le roi, qui avait tant d'avantages sur les Hollandais, et qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les États-Généraux se trouvaient dans une grande perplexité : l'orage approchait d'eux ; ils sentaient leur faiblesse. La magistrature désirait la paix ; mais le parti anglais, qui prenait déjà toutes ses mesures pour donner un stathouder à la nation, et qui était secondé par le peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les États, ainsi divisés, se conduisaient sans principes, et leur conduite annonçait leur trouble.

Cet esprit de trouble et de division redoubla dans les Provinces-Unies quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne le roi marchait en personne à Anvers, ayant à ses ordres cent vingt bataillons et cent quatre-vingt-dix escadrons. Autrefois, quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruisit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe : elle lui interdit la navigation de l'Escaut, et depuis elle continua d'aggraver sa chute, surtout depuis que les États-Généraux étaient devenus alliés de la maison d'Autriche Ni l'empereur Léopold, ni Charles VI, ni sa fille l'impératrice-reine, n'eurent jamais sur l'Escaut d'autres vaisseaux qu'une patache pour les droits d'entrée et de sortie. Mais, quoique les États-Généraux eussent humilié Anvers à ce point, et que les commerçants de cette ville en gémissent, la Hollande la regardait comme un des remparts de son pays. (15 mars 1746) Ce rempart fut bientôt emporté[1].

(10 juillet) Le prince de Conti eut sous ses ordres un corps d'armée séparé, avec lequel il investit Mons, la capitale du Hainaut autrichien : douze bataillons qui la défendaient augmentèrent le nombre des prisonniers de guerre. La moitié de cette garnison était hollandaise. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, et la Hollande tant de soldats. Saint-Guilain eut le même sort (24 juillet). Charleroi suivit de près. (2 auguste) On prend d'assaut la ville basse après deux jours seulement de tranchée ouverte. Le marquis, depuis maréchal, de La Fare entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu résister : c'est-à-dire que la garnison fut prisonnière. Le grand projet était d'aller à Mastricht, d'où l'on domine aisément dans les Provinces-Unies ; mais pour ne laisser rien derrière soi, il fallait assiéger la ville importante de Namur. Le prince Charles, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce siége. Au confluent de la Sambre et de la Meuse est située Namur, dont la citadelle s'élève sur un roc escarpé et douze autres forts, bâtis sur la cime des rochers voisins; semblent rendre Namur inaccessible aux attaques : c est une des places de la barrière Le prince de Gavre en était gouverneur pour l'impéra-

1. La capitulation n'eut lieu que le 31 mai ; le roi y fit son entrée le 4 juin.

trice-reine ; mais les Hollandais, qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéissance ni honneurs. Les environs de cette ville sont célèbres par les campements et par les marches du maréchal de Luxembourg, du maréchal de Boufflers, et du roi Guillaume, et ne le sont pas moins par les manœuvres du maréchal de Saxe. Il força le prince Charles à s'éloigner, et à le laisser assiéger Namur en liberté.

(5 septembre) Le prince de Clermont fut chargé du siége de Namur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois ; ils furent tous emportés. M. de Brulart, aide-major général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail : ils en firent plus qu'on ne leur demandait, et refusèrent la double paye.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulières qui se passèrent à ce siége et à tous les autres. Il y a peu d'événements à la guerre où des officiers et de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins, et qui ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elle serait consacrée à la postérité ; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même, et en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballard, pris en plein jour par quatre officiers seulement : M. de Launai, aide-major ; M. d'Amère, capitaine dans Champagne ; M. le chevalier de Fautras, alors officier d'artillerie ; et M. de Clamouze, jeune Portugais du même régiment, qui, sautant seul dans les retranchements, fit mettre bas les armes à toute la garnison ?

(19 septembre 1746) La tranchée avait été ouverte le 10 septembre devant Namur, et la ville capitula le 19. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle et dans quelques autres châteaux, par la capitulation ; et au bout de onze jours elle en fit une nouvelle par laquelle elle fut toute prisonnière de guerre. Elle consistait en douze bataillons, dont dix étaient hollandais.

Après la prise de Namur, il restait à dissiper ou à battre l'armée des alliés. Elle campait alors en deçà de la Meuse, ayant Mastricht à sa droite et Liége à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quel-

ques jours ; le Jar séparait les deux armées. Le maréchal de Saxe avait dessein de livrer bataille ; il marcha aux ennemis le 11 octobre, à la pointe du jour, sur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liége, comme d'un amphithéâtre, les deux armées : celle des Français, de cent vingt mille combattants ; l'alliée, de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liége à Visé, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place avec du canon [1]. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne pussent passer la rivière. Ils risquaient d'être entièrement détruits, et le maréchal de Saxe l'espérait.

Le seul officier général que la France perdit en cette journée fut le marquis de Fénelon [2], neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, et en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambassade de Hollande n'avaient point éteint un feu et un emportement de valeur qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, et pouvant à peine marcher, il alla sur les retranchements ennemis à cheval. Il cherchait la mort, et il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité : il pensait que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible. Les Français eurent peu de personnes de marque blessées dans cette journée. Le fils du comte de Ségur [3] eut la poitrine traversée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, et il échappa à une opération plus cruelle que la blessure même. Le marquis de Lugeac reçut un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de Laval, qui s'était distingué à Mesle, le prince de Monaco, le marquis de Vaubecourt, le comte de Balleroi, furent blessés dangereusement.

Cette bataille ne fut que du sang inutilement répandu, et une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne per-

1. Si Voltaire fait ici cette remarque, c'est que le maréchal de Saxe avait pourvu chacune des colonnes d'attaque d'une forte batterie qui avançait avec elle : grande nouveauté. (G. A.)

2. Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de Fénelon, était âgé d'environ cinquante huit ans lorsqu'il fut blessé mortellement à la bataille de Rocoux. (B.)

3. Philippe-Henri, né le 20 janvier 1724, ministre de la guerre et maréchal de France en 1781 ; mort le 8 octobre 1801. (B.)

dit de terrain. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue avança même jusqu'à Tongres; l'armée victorieuse s'étendit de Louvain dans ses conquêtes, et alla jouir du repos auquel la saison, d'ordinaire, force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramène les cruautés et les malheurs que l'hiver a suspendus.

CHAPITRE XIX

SUCCÈS DE L'INFANT DON PHILIPPE ET DU MARÉCHAL DE MAILLEBOIS, SUIVIS DES PLUS GRANDS DÉSASTRES.

Il n'en était pas ainsi dans l'Italie et vers les Alpes. Il s'y passait alors une scène extraordinaire. Les plus tristes revers avaient succédé aux prospérités les plus rapides. La maison de France perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, et les pertes semblaient même plus irréparables que les succès de Flandre ne paraissaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établissement de don Philippe. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de ressources pour cet établissement, et on avait beau être vainqueur en Flandre, on sentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, et qu'elles n'étaient que comme un gage, une sûreté passagère qui indemnisait des pertes qu'on faisait ailleurs. Les cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles : c'était en effet l'Espagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait presque plus sur terre et sur mer que pour elle. La cour d'Espagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaisance, et le Milanais. De tant d'États disputés à l'héritière de la maison d'Autriche, il ne restait plus que ces provinces d'Italie sur lesquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre est la seule dans laquelle la France ait été simplement auxiliaire; elle le fut dans la cause de l'empereur Charles VII jusqu'à la mort de ce prince, et dans celle de l'infant don Philippe jusqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745, en Italie, les apparences furent aussi favorables à la maison de France qu'elles l'avaient été en Autriche, en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées

espagnole et française par la voie de Gênes. Cette république, forcée par la reine de Hongrie et par le roi de Sardaigne à se déclarer contre eux, avait enfin fait son traité définitif : elle devait fournir environ dix-huit mille hommes. L'Espagne lui donnait trente mille piastres par mois, et cent mille une fois payées pour le train d'artillerie, que Gênes fournissait à l'armée espagnole : car, dans cette guerre si longue et si variée, les États puissants et riches soudoyèrent toujours les autres. L'armée de don Philippe, qui descendait des Alpes avec la française, jointe au corps des Génois, était réputée de quatre-vingt mille hommes. Celle du comte de Gages, qui avait poursuivi les Allemands aux environs de Rome, s'avançait, forte d'environ trente mille combattants en comptant l'armée napolitaine. C'était au temps même que le roi de Prusse, vers la Saxe, et le prince de Conti, vers le Rhin, empêchaient que les forces autrichiennes ne pussent secourir l'Italie. (28 juin 1745) Les Génois même eurent tant de confiance qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée espagnole et la napolitaine viendraient joindre l'armée française et espagnole dans le Milanais.

Au mois de mars 1745, le duc de Modène et le comte de Gages, à la tête de l'armée d'Espagne et de Naples, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Césène, à Imola, à Forli, à Bologne, et enfin jusque dans Modène.

Le maréchal de Maillebois. élève du célèbre Villars, déclaré capitaine général de l'armée de don Philippe, arriva bientôt par Vintimille et Oneille, et descendit vers le Montferrat, sur la fin du mois de juin, à la tête des Espagnols et des Français.

De la petite principauté d'Oneille on descend dans le marquisat de Final, qui est à l'extrémité du territoire de Gênes, et de là on entre dans le Montferrat mantouan, pays encore hérissé de rochers qui sont une suite des Alpes ; après avoir marché dans des vallées, entre ces rochers, on trouve le terrain fertile d'Alexandrie ; et, pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone. A quelques milles de là vous passez le Pô ; ensuite se présente Pavie, sur le Tésin ; et de Pavie, il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'est point fortifiée, et qui envoie toujours ses clefs à quiconque a passé le Tésin, mais qui a un château très-fort et capable de résister longtemps.

Pour s'emparer de ce pays, il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite et à gauche sur une vaste étendue de terrain, être maître du cours du Pô, depuis Casal jusqu'à Crémone, et garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tyrol, ou bien avoir au moins Lodi, Crème, et Pizzighitone, pour fermer le chemin aux Allemands, qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin, surtout, avoir la communication libre, par les derrières, avec la rivière de Gênes, c'est-à-dire avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer, depuis Antibes, par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les postes de ce pays sont connus et marqués par autant de combats que le territoire de Flandre.

Cette campagne d'Italie, qui eut des suites si malheureuses, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées (17 octobre 1745), et qui suffirait pour donner une gloire durable si les grandes actions n'étaient pas aujourd'hui ensevelies dans la multitude innombrable de combats, et surtout si cet événement heureux n'avait pas été suivi de désastres.

Le roi de Sardaigne, à la tête de vingt-cinq mille soldats, et le comte de Schulenbourg[1], avec un nombre presque égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro, vers son embouchure dans le Pô, entre Valence et Alexandrie.

Le maréchal de Maillebois, qui commandait l'armée française, et le comte de Gages, général des Espagnols, ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne et le chasser de son poste tant qu'il serait soutenu par les troupes impériales. Un fils du maréchal, jeune encore, imagine de les séparer ; et, pour y parvenir, il fallait tromper les Autrichiens. Il fait son plan, il combine tous les hasards calculés sur la distance des lieux. Si on envoie un gros détachement sur le chemin de Milan, Schulenbourg ne voudra pas laisser prendre cette ville : il marchera à son secours, il dégarnira le roi de Sardaigne, sur-le-champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens soient revenus, on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies, cette brusque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune comte de Maillebois l'avait prévu et

1. Neveu de Jean-Mathias comte de Schulenbourg, cité plus bas dans le chapitre XXI, page 156.

arrangé. Les armées française et espagnole traversent le Tanaro, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Le maréchal de Maillebois surprend l'infanterie du roi de Sardaigne dans son camp, et la met en fuite. Le général Gages, à la tête de la cavalerie espagnole, attaque la cavalerie piémontaise, la disperse, et la poursuit jusque sous le canon de Valence. Le roi de Sardaigne est obligé de reculer jusqu'à Casal, dans le Piémont. On se rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le temps même que le roi de France conquérait la Flandre; que le roi de Prusse, son allié, fortifiait sa cause par de nouveaux succès : tout était favorable alors dans tant de différentes scènes du théâtre de la guerre. Les Français, avec les Espagnols, se trouvaient en Italie, sur la fin de l'an 1745, maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonois, du pays derrière Gênes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline, du Pavesan, du Lodesan, de Milan, de presque tout le Milanais, de Parme et de Plaisance. Tous ces succès s'étaient suivis rapidement, comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas, et du prince Édouard dans l'Écosse, tandis que le roi de Prusse, de son côté, battait, au fond de l'Allemagne, les troupes autrichiennes; mais il arriva en Italie précisément la même chose qu'on avait vue en Bohême, au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureuses couvraient les plus grandes calamités.

Le sort du roi de Prusse était, en faisant la guerre, de nuire beaucoup à la maison d'Autriche, et, en faisant la paix, de nuire tout autant à la maison de France. Sa paix de Breslau avait fait perdre la Bohême. Sa paix de Dresde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la seconde fois de cet ennemi qu'elle fit passer de nouvelles troupes en Italie par le Tyrol et le Trentin, pendant l'hiver de 1746. L'infant don Philippe possédait Milan ; mais il n'avait pas le château. Sa mère, la reine d'Espagne, lui ordonnait absolument de l'attaquer. Le maréchal de Maillebois écrivit, au mois de décembre 1745 : « Je prédis une destruction totale, si on s'obstine à rester dans le Milanais. » Le conseil d'Espagne s'y obstina, et tout fut perdu [1].

1. Voltaire passe sous silence le plan de d'Argenson, les préliminaires secrets signés à Turin, l'accueil fait à ces préliminaires par la cour de Madrid, etc. Le ministre d'Argenson rêvait d'organiser une confédération en Italie, de chasser l'Autriche de ce pays, et d'italianiser les princes étrangers établis en Italie. Le roi de Sardaigne entra dans les vues du ministre quand on lui eut prouvé que Louis XV avait écrit de sa propre main la division nouvelle de l'Italie. Charles-

Les troupes de l'impératrice-reine, d'un côté, les piémontaises, de l'autre, gagnèrent du terrain partout. Des places perdues, des échecs redoublés, diminuèrent l'armée française et espagnole, et enfin la fatale journée de Plaisance la réduisit à sortir avec peine de l'Italie, dans un état déplorable.

Le prince de Lichtenstein commandait l'armée de l'impératrice-reine. Il était encore à la fleur de son âge : on l'avait vu ambassadeur du père de l'impératrice à la cour de France, dans une plus grande jeunesse, et il y avait acquis l'estime générale. (16 juin 1746) Il la mérita encore davantage le jour de la bataille de Plaisance, par sa conduite et par son courage : car, se trouvant dans le même état de maladie et de langueur où l'on avait vu le maréchal de Saxe à la bataille de Fontenoy, il surmonta comme lui l'excès de son mal pour accourir à cette bataille, et il la gagna d'une manière aussi complète. Ce fut la plus longue et une des plus sanglantes de toute la guerre. Le maréchal de Maillebois n'était point d'avis d'attaquer l'armée impériale ; mais le comte de Gages lui montra des ordres précis de la cour de Madrid [1]. Le général français attaqua trois heures avant le jour, et fut longtemps vainqueur à son aile droite, qu'il commandait ; mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre supérieur d'Autrichiens, le général d'Harembure blessé et pris, et le maréchal de Maillebois n'ayant pu le secourir assez tôt, cette aile gauche fut entièrement défaite, et on fut obligé, après neuf heures de combat, de se retirer sous Plaisance.

Si l'on combattait de près, comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron, et d'homme contre homme, détruirait des armées entières, et l'Europe serait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours ; mais, dans ces batailles, comme je l'ai déjà remarqué [2], on ne se mêle presque jamais. Le fusil et le canon sont

Emmanuel devait avoir le Milanais. On signa des préliminaires secrets en décembre 1745 ; on les expédia à Madrid, où ils furent accueillis par une explosion de cris et d'injures. Toutefois, le 3 mars, la reine d'Espagne lâchait son consentement ; mais il était trop tard pour la réalisation du projet français. Marie-Thérèse, délivrée de la Prusse, avait envoyé trente mille hommes en Italie, et Charles-Emmanuel, revenant à l'Autriche, reprenait la partie. (G. A.)

1. Maillebois dut obéir à l'infant don Philippe, généralissime des armées combinées. (G. A.)

2. Chapitre xv, note 1, page 105.

moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique et l'épée. On est très-longtemps même sans tirer, et dans le terrain coupé d'Italie on tire entre des haies ; on consume du temps à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former et à se reformer : ainsi neuf heures de combat ne sont pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français, et de quelques régiments napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, et on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin l'armée du roi de Sardaigne arriva, et alors le danger redoubla : toute l'armée des trois couronnes de France, d'Espagne et de Naples courait risque d'être prisonnière.

(12 juillet 1746) Dans ces tristes conjonctures, l'infant don Philippe reçut une nouvelle qui devait, selon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes : c'était la mort de Philippe V, roi d'Espagne, son père. Ce monarque, après avoir autrefois essuyé beaucoup de revers, et s'être vu deux fois obligé d'abandonner sa capitale, avait régné paisiblement en Espagne ; et s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la splendeur où elle fut sous Philippe II, il l'avait mise du moins dans un état plus florissant qu'elle n'avait été sous Philippe IV et sous Charles II. Il n'y avait que la dure nécessité de voir toujours Gibraltar, Minorque, et le commerce de l'Amérique espagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traversé le bonheur de son administration. La conquête d'Oran sur les Maures, en 1732, la couronne de Naples et Sicile enlevée aux Autrichiens, et affermie sur la tête de son fils don Carlos, avaient signalé son règne, et il se flattait avec apparence, quelque temps avant sa mort, de voir le Milanais, Parme et Plaisance, soumis à l'infant don Philippe, son autre fils de son second mariage avec la princesse de Parme.

Précipité comme les autres princes dans ces grands mouvements qui agitent presque toute l'Europe, il avait senti, plus que personne, le néant de la grandeur, et la douloureuse nécessité de sacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour son premier fils don Louis, et l'avait repris après la mort de ce prince ; toujours prêt à le quitter, et n'ayant éprouvé, par sa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puissance absolue.

La nouvelle de sa mort, arrivée à l'armée après sa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne savait pas encore si Ferdinand VI, successeur de Philippe V, ferait pour un frère d'un second mariage ce que Philippe V avait fait pour un fils. Ce qui restait de cette florissante armée des trois couronnes courait risque, plus que jamais, d'être enfermé sans ressource : elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone et la Trébie. Se battre en rase campagne, ou dans un poste, contre une armée supérieure, est très-ordinaire; sauver des troupes vaincues et enfermées est très-rare : c'est l'effort de l'art militaire.

Le comte de Maillebois, fils du maréchal, osa proposer de se retirer en combattant ; il se chargea de l'entreprise, la dirigea sous les yeux de son père, et en vint à bout. L'armée des trois couronnes passa tout entière, en un jour et une nuit, sur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, et mille chariots de vivres, et se forma le long du Tidone. Les mesures étaient si bien prises que le roi de Sardaigne et les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put se défendre. Les Français et les Espagnols soutinrent une bataille longue et opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Cette journée, plus estimée des juges de l'art qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuse parce que l'on remplit l'objet proposé : cet objet était triste, c'était de se retirer par Tortone, et de laisser au pouvoir de l'ennemi Plaisance et tout le pays. En effet, le lendemain de cette étrange bataille Plaisance se rendit, et plus de trois mille malades y furent faits prisonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait subjuguer l'Italie il ne resta enfin que seize mille hommes effectifs à Tortone. La même chose était arrivée du temps de Louis XIV, après la journée de Turin. François Ier, Louis XII, Charles VIII, avaient essuyé les mêmes disgrâces. Grandes leçons toujours inutiles.

(17 auguste 1746) On se retira bientôt à Gavi, vers les confins des Génois. L'infant et le duc de Modène allèrent dans Gênes ; mais, au lieu de la rassurer, ils en augmentèrent les alarmes. Gênes était bloquée par les escadres anglaises. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui restait encore. Quarante mille Autrichiens et vingt mille Piémontais approchaient ; si l'on restait

dans Gênes, on pouvait la défendre ; mais on abandonnait le comté de Nice, la Savoie, la Provence. Un nouveau général espagnol, le marquis de La Mina [1], était envoyé pour sauver les débris de l'armée. Les Génois le suppliaient de les défendre [2] ; mais ils ne purent rien obtenir [3].

Gênes n'est pas une ville qui doive, comme Milan [4], porter ses clefs à quiconque approche d'elle avec une armée : outre son enceinte, elle en a une seconde de plus de deux lieues d'étendue, formée sur une chaîne de rochers. Par delà cette double enceinte l'Apennin lui sert partout de fortification. Le poste de la Bocchetta, par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce poste ne firent aucune résistance, et allèrent se rejoindre aux débris de l'armée française et espagnole, qui se retiraient par Vintimille. La consternation des Génois ne leur permit pas de tenter seulement de se défendre. Ils avaient une grosse artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de siége ; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, et la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le sénat envoya précipitamment quatre sénateurs dans les défilés des montagnes, où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général Brown et du marquis de Botta Adorno, Milanais, lieutenant général de l'impératrice-reine, les lois qu'ils voudraient bien donner. Ils se soumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures (le 7 septembre), à rendre prisonniers leurs soldats, les Français et les Espagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des sujets de France, d'Espagne et de Naples. On stipula que quatre sénateurs se ren-

1. Ou de Las Minas, le même qui avait été envoyé à Versailles en 1739 comme ambassadeur extraordinaire, par le roi d'Espagne, pour faire la demande de Madame Élisabeth de France, au nom de l'infant don Philippe. Il ne faut pas le confondre avec un marquis de La Mina, mort, le 31 janvier 1768, à Barcelone. (Cl.)

2. Les trois mots : *de les défendre*, ne sont dans aucune édition ; ils sont ajoutés d'après l'exemplaire dont il est parlé dans l'Avertissement de Beuchot.

3. Le successeur de Philippe, Ferdinand VI, changeant de politique, et montrant un égoïsme aussi brutal que sa belle-mère dans le sens opposé, avait rappelé en hâte l'armée espagnole, sans aucun souci de ce que deviendraient les Génois, objet de tant de ressentiments pour le concours qu'ils avaient prêté aux Espagnols. Maillebois aurait pu protéger Gênes, mais il crut devoir suivre les ordres de l'infant. (G. A.)

4. Voyez page 123.

draient en otage à Milan ; qu'on payerait sur-le-champ cinquante mille génovines, qui font environ quatre cent mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'imposer.

On se souvenait que Louis XIV avait exigé autrefois que le doge de Gênes vînt lui faire des excuses à Versailles avec quatre sénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mais elle mit sa gloire à refuser ce que Louis XIV avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles, et ne songea qu'à tirer de Gênes de fortes contributions, dont elle avait plus de besoin que du vain honneur de voir le doge de la petite république de Gênes avec six Génois aux pieds du trône impérial.

Gênes fut taxée à vingt-quatre millions de livres : c'était la ruiner entièrement. Cette république ne s'était pas attendue, quand la guerre commença pour la succession de la maison d'Autriche, qu'elle en serait la victime ; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit État qui ne doive trembler.

La puissance autrichienne, accablée en Flandre, mais victorieuse dans les Alpes, n'était plus embarrassée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait faire vers l'Italie. Il paraissait également aisé d'entrer dans Naples ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le conseil autrichien crut qu'après avoir pris Toulon et Marseille il réduirait les deux Siciles facilement, et que les Français ne pourraient plus repasser les Alpes.

(1746) Le 28 octobre, le maréchal de Maillebois était sur le Var, qui sépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de La Mina n'en ramenait pas neuf mille. Le général espagnol se sépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le Dauphiné : car les Espagnols étaient toujours maîtres de ce duché, et ils voulaient le conserver en abandonnant le reste.

Les vainqueurs passèrent le Var au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée française se retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied ; point d'approvisionnements, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, le peuple, couraient au-devant des détachements autrichiens pour leur offrir des contributions, et être préservés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie pendant que les armées

françaises conquéraient les Pays-Bas, et que le prince Charles-Édouard, dont nous parlerons, avait pris et perdu l'Écosse.

CHAPITRE XX

LES AUTRICHIENS ET LES PIÉMONTAIS ENTRENT EN PROVENCE ; LES ANGLAIS EN BRETAGNE.

L'incendie qui avait commencé vers le Danube, et presque aux portes de Vienne, et qui d'abord avait semblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après six ans sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté, leurs partis désolaient le Dauphiné; de l'autre, ils passaient au delà de la Durance. Vence et Grasse furent abandonnées au pillage : les Anglais faisaient des descentes dans la Bretagne[1], et leurs escadres allaient devant Toulon et Marseille aider leurs alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions françaises en Asie et en Amérique.

Il fallait sauver la Provence ; le maréchal de Belle-Isle y fut envoyé, mais d'abord sans argent et sans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre universelle que lui seul avait allumée. Il ne vit que de la désolation : des miliciens effrayés, des débris de régiments sans discipline, qui s'arrachaient le foin et la paille ; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture ; les ennemis avaient tout rançonné et tout dévoré, du Var à la rivière d'Argens et à la Durance. L'infant don Philippe et le duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient les efforts que feraient la France et l'Espagne pour sortir de cette situation cruelle.

Les ressources étaient encore éloignées, les dangers et les besoins pressaient : le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux plus pressants besoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant et de munitionnaire.

1. A la fin de septembre, ils avaient dirigé une expédition contre Lorient pour s'emparer des magasins de la compagnie des Indes ; mais ils se rembarquèrent sous le coup d'une terreur panique. Ce furent les Anglais qui engagèrent les Autrichiens à pénétrer en Provence. (G. A.

Ensuite, à mesure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons et quelques escadrons, il prenait des postes par lesquels il arrêtait les Autrichiens et les Piémontais. Il couvrit Castellane, Draguignan et Brignoles, dont l'ennemi allait se rendre maître.

Enfin, au commencement de janvier 1747, se trouvant fort de soixante bataillons et de vingt-deux escadrons, et secondé du marquis de La Mina, qui lui fournit quatre à cinq mille Espagnols, il se vit en état de pousser de poste en poste les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encore plus embarrassés que lui, car ils manquaient de subsistances. Ce point essentiel est ce qui rend la plupart des invasions infructueuses. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs provisions de Gênes ; mais la révolution inouïe qui se faisait pour lors dans Gênes, et dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, les priva d'un secours nécessaire et les força de retourner en Italie.

CHAPITRE XXI

RÉVOLUTION DE GÊNES.

Il se faisait alors dans Gênes un changement aussi important qu'imprévu.

(30 novembre 1746) Les Autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire ; les Génois, ayant épuisé leurs ressources, et donné tout l'argent de leur banque de Saint-George pour payer seize millions, demandèrent grâce pour les huit autres ; mais on leur signifia, de la part de l'impératrice-reine, que non-seulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régiments répandus dans les faubourgs de Saint-Pierre-des-Arènes, de Bisagno, et dans les villages circonvoisins. A la publication de ces ordres, le désespoir saisit tous les habitants leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuisée, les magnifiques maisons de campagne qui embellissaient les dehors de Gênes pillées, les habitants traités en esclaves par le soldat ; ils n'avaient plus à perdre que la vie, et il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin résolu à la sacrifier plutôt que de souffrir plus longtemps un traitement si honteux et si rude.

Gênes, captive, comptait encore parmi ses disgrâces la perte du

royaume de Corse, si longtemps soulevé contre elle, et dont les mécontents seraient sans doute appuyés pour jamais par ses vainqueurs.

La Corse, qui s'était plainte d'être opprimée par Gênes, comme Gênes l'était par les Autrichiens, jouissait, dans ce chaos de révolutions, de l'infortune de ses maîtres. Ce surcroît d'afflictions n'était que pour le sénat : en perdant la Corse, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité; mais le reste des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques sénateurs fomentaient sourdement et avec habileté les résolutions désespérées que les habitants semblaient disposés à prendre ; ils avaient besoin de la plus grande circonspection, car il était vraisemblable qu'un soulèvement téméraire et mal soutenu ne produirait que la destruction du sénat et de la ville. Les émissaires des sénateurs se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : « Jusqu'à quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent vous égorger entre les bras de vos femmes et de vos enfants, pour vous arracher le peu de nourriture qui vous reste? Leurs troupes sont dispersées hors de l'enceinte de vos murs, il n'y a dans la ville que ceux qui veillent à la garde de vos portes; vous êtes ici plus de trente mille hommes capables d'un coup de main : ne vaut-il pas mieux mourir que d'être les spectateurs des ruines de votre patrie? » Mille discours pareils animaient le peuple, mais il n'osait encore remuer, et personne n'osait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arsenal de Gênes des canons et des mortiers pour l'expédition de Provence, et ils faisaient servir les habitants à ce travail. Le peuple murmurait, mais il obéissait. (5 décembre 1746) Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empressait pas assez, ce moment fût un signal auquel le peuple s'assembla, s'émut, et s'arma de tout ce qu'il put trouver : pierres, bâtons, épées, fusils, instruments de toute espèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu seulement la pensée de défendre sa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de Botta[1], qui était à Saint-Pierre-des-Arènes, crut que cette émeute du peuple se ralentirait d'elle-même, et que la crainte reprendrait bientôt la place de cette

1. Botta Adorno était Milanais, mais fils d'un transfuge génois. (G. A.)

fureur passagère. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes, et d'envoyer quelques détachements dans les rues. Le peuple, attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui sont dans ce palais; le doge ne répondit rien; les domestiques indiquèrent un autre magasin : on y court, on l'enfonce, on s'arme; une centaine d'officiers se distribuent dans la place; on se barricade dans les rues, et l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit et furieux n'en ralentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée et dans les suivantes la consternation qui avait si longtemps atterré l'esprit des Génois eût passé dans les Allemands; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laissèrent les soulevés[1] se rendre maîtres de la porte Saint-Thomas et de la porte Saint-Michel. Le sénat, qui ne savait encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au général autrichien dans Saint-Pierre-des-Arènes. Le marquis de Botta négocia lorsqu'il fallait combattre : il dit aux sénateurs qu'ils armassent les troupes génoises laissées désarmées dans la ville, et qu'ils les joignissent aux Autrichiens pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait; mais on ne devait pas s'attendre que le sénat de Gênes se joignît aux oppresseurs de la patrie pour accabler ses défenseurs et pour achever sa perte.

(9 décembre 1746) Les Allemands, comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Bisagno par le faubourg qui porte ce nom; mais ils y furent reçus par des salves de canon et de mousqueterie. Le peuple de Gênes composait alors une armée : on battait la caisse dans la ville au nom du peuple, et on ordonnait, sous peine de la vie, à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons, et de se ranger sous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands furent attaqués à la fois dans le faubourg de Bisagno et dans celui de Saint-Pierre-des-Arènes; le tocsin sonnait en même temps dans tous les villages des vallées; les paysans s'assemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince Doria, à la tête du peuple, attaqua le marquis de Botta dans Saint-Pierre-des-Arènes; le général et ses neuf régiments se retirèrent en dés-

1. Aujourd'hui nous écririons *les insurgés*.

ordre, ils laissèrent quatre mille prisonniers et près de mille morts, tous leurs magasins, tous leurs équipages, et allèrent au poste de la Bocchetta, poursuivis sans cesse par de simples paysans, et forcés enfin d'abandonner ce poste et de fuir jusqu'à Gavi.

C'est ainsi que les Autrichiens perdirent Gênes pour avoir trop méprisé et accablé le peuple, et pour avoir eu la simplicité de croire que le sénat se joindrait à eux contre les habitants qui secouraient le sénat même. L'Europe vit avec surprise qu'un peuple faible, nourri loin des armes, et que ni son enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Espagne, de Naples, n'avaient pu sauver du joug des Autrichiens, l'eût brisé sans aucun secours, et eût chassé ses vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla plusieurs maisons appartenantes aux sénateurs soupçonnés de favoriser les Autrichiens; mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'est que ce même peuple, qui avait quatre mille de ses vainqueurs dans ses prisons, ne tourna point ses forces contre ses maîtres. Il avait des chefs; mais ils étaient indiqués par le sénat, et parmi eux il ne s'en trouva point d'assez considérables pour usurper longtemps l'autorité. Le peuple choisit trente-six citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre sénateurs : Grimaldi, Scaglia, Lomellini, Fornari, et ces quatre nobles rendaient secrètement compte au sénat, qui paraissait ne se mêler plus du gouvernement; mais il gouvernait en effet : il faisait désavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gênes, et dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son ministre dans cette cour déclara que la noblesse génoise n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conseil de Vienne, agissant encore en maître et croyant être bientôt en état de reprendre Gênes, lui signifia que le sénat eût à faire payer incessamment les huit millions restants de la somme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages causés à ses troupes, à rendre tous les prisonniers, à faire justice des séditieux. Ces lois, qu'un maître irrité aurait pu donner à des sujets rebelles et impuissants, ne firent qu'affermir les Génois dans la résolution de se défendre, et dans l'espérance de repousser de leur territoire ceux qu'ils avaient chassés de la capitale Quatre mille Autrichiens, dans les prisons de Gênes, étaient encore des otages qui les rassuraient.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, en sortant de Provence, menaçaient Gênes de rentrer dans ses murs. Un des généraux autrichiens[1] avait déjà renforcé ses troupes de soldats albanais, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce sont les anciens Épirotes, qui passent encore pour être aussi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Épirotes par le moyen de son oncle, ce fameux Schulenbourg, qui, après avoir résisté au roi de Suède Charles XII[2], avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les Autrichiens repassèrent donc la Bocchetta; ils resserraient Gênes d'assez près ; la campagne à droite et à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au saccagement et à la dévastation. Gênes était consternée, et cette consternation même y produisait des intelligences avec ses oppresseurs : pour comble de malheur, il y avait alors une grande division entre le sénat et le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent, et il fallait dépenser dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté. Nul secours n'y pouvait arriver que par mer, et encore au hasard d'être pris par une flotte anglaise conduite par l'amiral Medley, qui dominait sur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au sénat un million par un petit vaisseau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon et de Marseille partent chargées d'environ six mille hommes. On relâcha en Corse et à Monaco à cause d'une tempête, et surtout de la flotte anglaise. Cette flotte prit six bâtiments qui portaient environ mille soldats. Mais enfin le reste entra dans Gênes au nombre d'environ quatre mille cinq cents Français, qui firent renaître l'espérance.

Bientôt après, le duc de Boufflers arrive et vient commander les troupes qui défendent Gênes, et dont le nombre augmente de jour en jour. (Le dernier avril 1748) Il fallut que ce général passât dans une barque, et trompât la flotte de l'amiral Medley.

Le duc de Boufflers se trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt assiégée; il y avait peu d'ordre, peu de provisions,

1. Schulenbourg. Voyez page 124.
2. Voyez une lettre du 15 septembre 1740.

point de poudre; les chefs du peuple étaient peu soumis au sénat. Les Autrichiens conservaient toujours quelques intelligences. Le duc de Boufflers eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre partout; des provisions de toute espèce abordèrent en sûreté, moyennant une rétribution qu'on donnait en secret à des capitaines de vaisseaux anglais : tant l'intérêt particulier sert toujours à faire ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti; on leur opposa les mêmes armes avec plus de force; on engagea les confesseurs à refuser l'absolution à quiconque balançait entre la patrie et les ennemis. Un ermite se mit à la tête des milices, qu'il encourageait par son enthousiasme en leur parlant, et par son exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnaient tous les jours, et mourut en exhortant les Génois à se défendre. Les dames génoises mirent en gage leurs pierreries chez des juifs pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Mais le plus puissant de ces encouragements fut la valeur des troupes françaises, que le duc de Boufflers employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au delà de la double enceinte de Gênes. On réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, et qui se perdent ensuite parmi des événements innombrables.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de Boufflers ne jouit point de ce bonheur et de cette gloire; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis se retiraient (27 juin 1747[1]). Il était fils du maréchal de Boufflers, ce général si estimé sous Louis XIV, homme vertueux, bon citoyen, et le duc avait les qualités de son père.

Gênes n'était pas alors pressée, mais elle était toujours très-menacée par les Piémontais, maîtres de tous les environs; par la flotte anglaise, qui bouchait ses ports; par les Autrichiens, qui revenaient des Alpes fondre sur elle. Il fallait que le maréchal de Belle-Isle descendît en Italie, et c'est ce qui était d'une extrême difficulté.

1. Boufflers est tombé malade le 27 juin mais il n'est mort que le 2 juillet. (B.)

Gênes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples exposé, toute espérance ôtée à don Philippe de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraissait sans ressource. Louis XV ne se rebuta pas.

(27 septembre 1747) Il envoya à Gênes le duc de Richelieu, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de Richelieu arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte anglaise ; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid seconde ces efforts : elle fait passer à Gênes environ trois mille hommes[1] ; elle promet deux cent cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne ; le duc de Richelieu repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sûreté. Alors la cour d'Angleterre s'épuisait pour faire tomber Gênes, comme celle de France pour la défendre. Le ministère anglais donne cent cinquante mille livres sterling à l'impératrice-reine, et autant au roi de Sardaigne, pour entreprendre le siége de Gênes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de Belle-Isle, après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens et les Piémontais en alarmes. S'ils faisaient le siége de Gênes, il tombait sur eux. Ainsi, étant encore arrêté par eux, il les arrêtait.

CHAPITRE XXII

COMBAT D'EXILES FUNESTE AUX FRANÇAIS.

Pour pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche et de Piémont, quel chemin fallait-il prendre? Le général espagnol La Mina voulait qu'on tirât à Final par ce chemin de la côte du Ponant où l'on ne peut aller qu'un à un[2] ; mais il n'avait ni canons ni provisions : transporter l'artillerie française, garder une communication de près de quarante marches par une route aussi serrée qu'escarpée, où tout doit être porté à dos de mulet ; être exposé sans cesse au canon des vaisseaux anglais : de telles difficultés paraissaient insurmontables. On proposait la route de Démont et de Coni ; mais assiéger Coni

1. Mais Ferdinand VI avait ordonné de ménager si bien ses troupes que les Français les traitèrent de *soldats de carton*. (G. A.)
2. C'est la Corniche.

était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exiles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, et on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hasardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le comte de Belle-Isle saisit avidement cette occasion de se signaler[1]; il avait autant d'audace pour exécuter un projet que de dextérité pour le conduire : homme infatigable dans le travail du cabinet et dans celui de la campagne. Il part donc, et prend son chemin en retournant vers le Dauphiné, et s'enfonçant ensuite vers le col de l'Assiette, sur le chemin d'Exiles : c'est là que vingt et un bataillons piémontais l'attendaient derrière des retranchements de pierre et de bois, hauts de dix-huit pieds sur treize pieds de profondeur, et garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchements le comte de Belle-Isle avait vingt-huit bataillons et sept canons de campagne, qu'on ne put guère placer d'une manière avantageuse. On s'enhardissait à cette entreprise par le souvenir des journées de Montalban et de Château-Dauphin, qui semblaient justifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entièrement semblables, et il est plus difficile encore et plus meurtrier d'attaquer des palissades, qu'il faut arracher avec les mains sous un feu plongeant et continu, que de gravir et de combattre sur des rochers ; enfin, ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très-aguerris, et l'on ne pouvait mépriser des troupes que le roi de Sardaigne avait commandées. (19 juillet 1747) L'action dura deux heures, c'est-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de suite sans peine et sans danger tous les Français qu'ils choisirent. M. d'Arnaud, maréchal de camp, qui menait une division, fut blessé à mort des premiers avec M. de Grille, major général de l'armée.

Parmi tant d'actions sanglantes qui signalèrent cette guerrre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. Le comte de Goas, colonel de Bourbonnais, y périt. Le marquis de Donge, colonel de Soissonnais, y reçut une blessure dont il mourut six jours après. Le marquis de Brienne, colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté, retourna aux palissades en disant : « Il

1. Son frère, le maréchal, menaçait en même temps les cols de la Stura. (G. A.)

m'en reste un autre pour le service du roi ; » et il fut frappé à mort. On compta trois mille six cent quatre-vingt-quinze morts, et mille six cent six blessés : fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les blessés sont toujours le plus grand nombre. Celui des officiers qui périrent fut très-grand : presque tous ceux du régiment de Bourbonnais furent blessés ou moururent, et les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Isle, désespéré, arrachait les palissades, et, blessé aux deux mains, il tirait des bois encore avec ses dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, et il ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au désastre de cette journée. M. d'Audiffret, lieutenant du roi, vendit sa vaisselle d'argent pour secourir les malades; sa femme, prête d'accoucher, prit elle-même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, et mourut en s'acquittant de ce pieux office : exemple aussi triste que noble, et qui mérite d'être consacré dans l'histoire [1].

CHAPITRE XXIII

LE ROI DE FRANCE, MAITRE DE LA FLANDRE ET VICTORIEUX, PROPOSE EN VAIN LA PAIX. PRISE DU BRABANT HOLLANDAIS. LES CONJECTURES FONT UN STATHOUDER.

Dans ce fracas d'événements, tantôt malheureux, tantôt favorables, le roi, victorieux en Flandre, était le seul souverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, et toujours le menaçant, il crut les amener à son grand dessein d'une pacification générale en leur proposant un congrès dans une de leurs villes : on choisit Bréda. Le marquis de Puisieux y alla

1. On a prétendu que le chevalier de Belle-Isle avait connaissance de l'ordre que le roi de Sardaigne avait donné de se retirer en cas d'attaque, parce qu'il croyait que les généraux français n'attaqueraient ce poste qu'après l'avoir tourné, et s'être emparés des hauteurs : ce qui n'était pas impossible Belle-Isle avait donc l'espérance de réussir, et le succès l'eût couvert de gloire; mais le général piémontais sut interpréter les ordres de son souverain, et il ne crut pas qu'on lui eût défendu d'attendre une attaque dont le succès était impossible. (K.)

des premiers en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda M. de Vassenaer, sans avoir aucune vue déterminée. La cour d'Angleterre, qui ne penchait pas à la paix, ne put paraître publiquement la refuser. Le comte de Sandwich, petit-fils par sa mère du fameux Wilmot, comte de Rochester, fut le plénipotentiaire anglais[1]. Mais tandis que les puissances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des ministres à ce congrès inutile, cette princesse n'y en eut aucun[2].

Les Hollandais devaient plus que toute autre puissance presser l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant, qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bons soldats, et dont les meilleures troupes étaient prisonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, semblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer sur son terrain l'orage qu'il avait vu fondre sur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puissance maritime, ses amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaisseaux de guerre. Les régents sentaient tous que si la guerre entamait leurs provinces, ils seraient forcés de se donner un stathouder, et par conséquent un maître. Les magistrats d'Utrecht, de Dordrecht, de La Brille, avaient toujours insisté pour la neutralité; quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il est certain que si les États-Généraux avaient pris la ferme résolution de pacifier l'Europe, ils en seraient venus à bout; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois d'un si petit pays un État puissant et libre, et cette gloire a été longtemps dans leurs mains; mais le parti anglais et le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ses anciennes impressions que la nation hollandaise. L'irruption de Louis XIV et l'année 1672 étaient encore dans leurs cœurs, et j'ose dire que je me suis aperçu plus d'une fois que leur esprit, frappé de la hauteur ambitieuse de Louis XIV, ne pouvait concevoir la modération de Louis XV: ils ne la crurent jamais sincère. On regardait toutes ses démarches

1. Il était alors très-jeune; c'est le même que nous avons vu deux fois dans le ministère britannique, et qui a été premier lord de l'amirauté jusqu'en 1782, dans la guerre actuelle. (K.) — Jean Montagu, comte de Sandwich, né en 1718, est mort en 1792.

2. Et ce fut ce défaut qui servit de prétexte au plénipotentiaire anglais de n rien conclure. (G. A.)

pacifiques et tous ses ménagements, tantôt comme des preuves de faiblesse, tantôt comme des piéges.

Le roi, qui ne pouvait les persuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile : il fit entrer ses troupes dans la Flandre hollandaise ; c'est un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défense : il commence une lieue au-dessous de Gand, et s'étend à droite et à gauche, d'un côté à Middelbourg sur la mer, de l'autre jusqu'au-dessous d'Anvers sur l'Escaut. Il est garni de petites places d'un difficile accès, et qui auraient pu se défendre. Le roi, avant de prendre cette province, poussa encore les ménagements jusqu'à déclarer aux États-Généraux qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt qu'il s'engageait à restituer sitôt que les Hollandais cesseraient de fomenter la guerre en accordant des passages et des secours d'hommes et d'argent à ses ennemis [1].

On ne sentit point cette indulgence ; on ne vit que l'irruption, et la marche des troupes françaises fit un stathouder. Il arriva précisément ce que l'abbé de Laville, dans le temps qu'il faisait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à plusieurs seigneurs des États qui refusaient toute conciliation, et qui voulaient changer la forme du gouvernement : « Ce ne sera pas vous, ce sera nous qui vous donnerons un maître [2]. »

Tout le peuple, au bruit de l'invasion, demanda pour stathouder le prince d'Orange; la ville de Tervère, dont il était seigneur, commença, et le nomma (25 avril 1747) ; toutes les villes de la Zélande suivirent ; Rotterdam, Delft, le proclamèrent; il n'eût pas été sûr pour les régents de s'opposer à la multitude : ce n'était partout qu'un avis unanime. Tout le peuple de la Haye entoura le palais où s'assemblent les députés de la province de Hollande et de Vestfrise, la plus puissante des sept, qui seule paye la moitié des charges de tout l'État, et dont le pensionnaire est regardé comme le plus considérable personnage de la république. Il fallut dans l'instant, pour apaiser le peuple, arborer le drapeau d'Orange

1. C'était pour ménager le parti français; mais cette réserve ne fit qu'irriter davantage.

2. Tout cela se fit à la sortie de d'Argenson du ministère. L'alliance de la Hollande, que celui-ci avait rêvée, avorta. Notre envahissement eut ce beau résultat de sceller l'union de l'Angleterre et de la Hollande. (G. A.)

au palais et à l'hôtel de ville ; et deux jours après, le prince fut élu (1er mai [1]). Le diplôme porta « qu'en considération des tristes circonstances où l'on était on nommait stathouder, capitaine, et amiral général, Guillaume-Charles-Henri Frison, prince d'Orange, de la branche de Nassau-Diest », qu'on prononce Dist. Il fut bientôt reconnu par toutes les villes, et reçu en cette qualité à l'assemblée des États-Généraux. Les termes dans lesquels la province de Hollande avait conçu son élection montraient trop que les magistrats l'avaient nommé malgré eux. On sait assez que tout prince veut être absolu, et que toute république est ingrate. Les Provinces-Unies, qui devaient à la maison de Nassau la plus grande puissance où jamais un petit État soit parvenu, purent rarement établir ce juste milieu entre ce qu'ils devaient au sang de leurs libérateurs et ce qu'ils devaient à leur liberté.

Louis XIV, en 1672, et Louis XV, en 1747, ont créé deux stathouders par la terreur ; et le peuple hollandais a rétabli deux fois ce stathoudérat, que la magistrature voulait détruire.

Les régents avaient laissé, autant qu'ils l'avaient pu, le prince Henri Frison d'Orange dans l'éloignement des affaires, et même quand la province de Gueldre le choisit pour son stathouder en 1722, quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer seulement une garnison, ni donner l'ordre, les états de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre pour les détourner d'une résolution qu'ils appelaient funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante annnées.

Le nouveau stathouder commença par laisser d'abord la populace piller et démolir les maisons des receveurs, tous parents et créatures des bourgmestres ; et quand on eut attaqué ainsi les magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats.

Le prince, tranquille dans ces mouvements, se fit donner la même autorité qu'avait eue le roi Guillaume, et assura mieux encore sa puissance à sa famille. Non-seulement le stathoudérat devint l'héritage de ses enfants mâles, mais de ses filles et de leur posté-

1. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* donnent le 8 mai pour jour de l'élection de Guillaume. Dès le 25 avril la ville de Veere en Zélande lui avait décerné le titre de stathouder ; plusieurs autres villes le lui donnèrent successivement. (E.)

rité : car, quelque temps après, on passa en loi qu'au défaut de la race masculine une fille serait stathouder et capitaine général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par son mari ; et en cas de minorité, la veuve d'un stathouder doit avoir le titre de gouvernante, et nommer un prince pour faire les fonctions du stathoudérat.

Par cette révolution, les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte, moins restreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède et de Pologne. Ainsi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé, et tout le contraire de ce que les nations avaient attendu arriva ; mais l'entreprise, les succès et les malheurs du prince Charles-Édouard en Angleterre, furent peut-être le plus singulier de ces événements qui étonnèrent l'Europe.

CHAPITRE XXIV

ENTREPRISE, VICTOIRES, DÉFAITE, MALHEURS DÉPLORABLES DU PRINCE CHARLES-ÉDOUARD STUART.

Le prince Charles-Édouard était fils de celui qu'on appelait le *prétendant*, ou le chevalier de Saint-George. On sait assez que son grand-père avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton[1] de tant de rois et de tant d'infortunés consumait sa jeunesse auprès de son père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le désir d'exposer sa vie pour remonter au trône de ses pères. On l'avait appelé en France dès l'an 1742, et on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre[2]. Il attendait dans Paris quelque occasion favorable, pendant que la France s'épuisait

1. Le *prétendant*, né à Londres en 1688, est mort à Rome en 1766. Charles-Édouard-Louis-Philippe-Casimir, né à Rome en 1720, est mort à Florence en 1788, sans postérité. Sa veuve, Louise-Maximilienne de Stolberg, connue sous le nom de comtesse d'Albany (nom qu'avait pris le prince en arrivant de Toscane), est morte le 29 janvier 1824. Son corps fut déposé dans le monument qu'elle avait fait élever au poëte Alfieri, à qui l'on croit qu'elle fut mariée secrètement. (B.)

2. Ce n'est pas en 1742, mais en janvier 1744, qu'il vint en France. L'expédition ayant échoué, il se retira à Gravelines, sous le nom de chevalier Douglas. (G. A.)

d'hommes et d'argent en Allemagne, en Flandre et en Italie. Les vicissitudes de cette guerre universelle ne permettaient plus qu'on pensât à lui; il était sacrifié aux malheurs publics.

Ce prince, s'entretenant un jour avec le cardinal de Tencin, qui avait acheté sa nomination au cardinalat de l'ex-roi son père, Tencin lui dit : « Que ne tentez-vous de passer sur un vaisseau vers le nord de l'Écosse? Votre seule présence pourra vous former un parti et une armée ; alors il faudra bien que la France vous donne des secours »

Ce conseil hardi, conforme au courage de Charles-Édouard, le détermina. Il ne fit confidence de son dessein qu'à sept officiers, les uns Irlandais, les autres Écossais, qui voulurent courir sa fortune. L'un d'eux s'adresse à un négociant de Nantes nommé Walsh [1], d'une famille noble d'Irlande, attachée à la maison Stuart. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons sur laquelle le prince s'embarqua le 12 juin 1745, n'ayant, pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, et quarante-huit mille francs. La frégate était escortée d'un vaisseau de roi de soixante-quatre canons, nommé l'*Élisabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en course. C'était alors l'usage que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs et aux négociants qui payaient une somme au roi, et qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la course. Le ministre de la marine et le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir [2].

Le 20 juin, l'*Élisabeth* et la frégate, voguant de conserve, rencontrèrent trois vaisseaux de guerre anglais qui escortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaisseaux, qui était de soixante et dix canons, se sépara du convoi pour aller combattre l'*Élisabeth*, et, par un bonheur qui semblait présager des succès au prince Édouard, sa frégate ne fut point attaquée. L'*Élisabeth* et le vaisseau anglais engagèrent un combat violent [3], long, et inutile.

1. Voyez l'Avertissement de Beuchot.

2. On prétend, au contraire, que le vaisseau l'*Élisabeth* avait été mis à la disposition de Charles-Édouard par le gouvernement français. (G. A.)

3. Du moins c'est ce qui m'a été assuré par l'un des chefs de l'entreprise. (*Note de Voltaire.*)

La frégate qui portait le petit-fils de Jacques II échappait, et faisait force de voiles vers l'Écosse[1].

Le prince aborda d'abord dans une petite île presque déserte au delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Écosse. (Juin 1745) Il débarque dans un petit canton appelé le Moidart; quelques habitants, auxquels il se déclara, se jetèrent à ses genoux : « Mais que pouvons-nous faire? lui dirent-ils ; nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons une terre ingrate. — Je cultiverai cette terre avec vous, répondit le prince, je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, et je vous apporte des armes. »

On peut juger si de tels sentiments et de tels discours attendrirent ces habitants. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Écosse[2]. Ceux du nom de Macdonald, de Lokil, les Camerons, les Frasers, vinrent le trouver.

Ces tribus d'Écosse, qui sont nommées *clans* dans la langue écossaise, habitent un pays hérissé de montagnes et de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois îles des Orcades, et les trente du Shetland, sont habitées par les mêmes peuples, qui vivent sous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'est conservé chez eux seuls[3], comme on l'a dit au sujet du régiment des montagnards écossais qui combattit à la bataille de Fontenoy. On peut croire que la rigueur du climat et la pauvreté extrême les endurcissent aux plus grandes fatigues; ils dorment sur la terre, ils souffrent la disette ; ils font de longues marches au milieu des neiges et des glaces. Chaque clan était soumis à son *laird*, c'est-à-dire son seigneur, qui avait sur eux le droit de juridiction, droit qu'aucun seigneur ne possède en Angleterre ; et ils sont d'ordinaire du parti que ce *laird* a embrassé.

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le *droit féodal* subsistait dans cette partie de la Grande-Bretagne, stérile, pauvre, aban-

1. A bord, il passait pour un jeune prêtre irlandais; il en portait le costume.

2. Il y eut quelques hésitations. Quant à la scène racontée plus haut, Voltaire ne l'imagine pas, mais il l'arrange à son goût. (G. A.)

3. Ce n'est point à l'occasion de la bataille de Fontenoy (voyez ci-dessus, chapitres xv et xvi) que Voltaire rapporte cette circonstance; c'est dans l'*Essai sur les Mœurs*, à la fin du chapitre xix.

donnée à elle-même. Les habitants, sans industrie, sans aucune occupation qui leur assurât une vie douce, étaient toujours prêts à se précipiter dans les entreprises qui les flattaient de l'espérance de quelque butin. Il n'en était pas ainsi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, et dans lequel on avait encouragé la culture des terres et les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos et à leurs possessions qu'à la maison des Stuarts. Voilà pourquoi l'Irlande resta tranquille, et que l'Écosse fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Écosse à celui de l'Angleterre sous la reine Anne, plusieurs Écossais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, et qui n'étaient pas attachés à la cour par des pensions, étaient secrètement dévoués à la maison des Stuarts ; et en général les habitants des parties septentrionales, plutôt subjugués qu'unis, supportaient impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un esclavage.

Les clans des seigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'Argyle, d'Athol, de Queensbury, et d'autres, demeurèrent fidèles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent saisis de l'enthousiasme de leurs compatriotes, et entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait son origine de leur pays, et qui excitait leur admiration et leur zèle.

Les sept hommes que le prince avait menés avec lui étaient le marquis de Tullibardine, frère du duc d'Athol, un Macdonald, Thomas Sheridan, Sullivan, désigné maréchal des logis de l'armée qu'on n'avait pas, Kelly, Irlandais, et Strikland, Anglais [1].

On n'avait pas encore rassemblé trois cents hommes autour de sa personne qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par Sullivan [2]. A chaque moment la troupe grossissait ; et le prince n'avait pas encore passé le bourg de Fenning [3] qu'il se vit à la tête de quinze cents combattants qu'il arma de fusils et de sabres dont il était pourvu.

Il renvoya en France la frégate sur laquelle il était venu, et informa les rois de France et d'Espagne de son débarquement. Ces

1. Voltaire a oublié Buchanan, messager.

2. Le morceau de taffetas avait été préparé pour étendard. Il portait même une devise, dit-on : *Tandem triumphans.* (G. A.)

3. Ou plutôt Glenfinnin.

deux monarques lui écrivirent et le traitèrent de *frère :* non qu'ils le reconnussent solennellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne, mais ils ne pouvaient, en lui écrivant, refuser ce titre à sa naissance et à son courage ; ils lui envoyèrent à diverses reprises quelques secours d'argent, de munitions et d'armes. Il fallait que ces secours se dérobassent aux vaisseaux anglais, qui croisaient à l'orient et à l'occident de l'Écosse. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, et servaient à encourager le parti qui se fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi George alors était hors du royaume. Il n'y avait pas six mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de Sainclair marchèrent d'abord des environs d'Édimbourg contre la petite troupe du prince : elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts Anglais prisonniers avec leurs officiers et leurs bagages.

Ce premier succès augmentait le courage et l'espérance, et attirait de tous côtés de nouveaux soldats. On marchait sans relâche. Le prince Édouard, toujours à pied à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, traverse le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perthshire, s'empare de Perth, ville considérable dans l'Écosse. (15 septembre 1745) Ce fut là qu'il fut proclamé solennellement régent d'Angleterre, de France, d'Écosse, et d'Irlande, pour son père Jacques III. Ce titre de *régent de France*, que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Écosse, et qui ne pouvait se soutenir que par les secours du roi de France, était une suite de l'usage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France; usage qui devrait être aboli, et qui ne l'est pas parce que les hommes ne songent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importants et dangereux.

Le duc de Perth, le lord George Murray, arrivèrent alors à Perth, et firent serment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes ; une compagnie entière d'un régiment écossais au service de la cour déserta pour se ranger sous ses drapeaux. Il prend Dunde, Drummond, Newbourg. On tint un conseil de guerre : les avis se partageaient sur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Édimbourg, la capitale de l'Écosse. Mais comment espérer de prendre

Édimbourg avec si peu de monde et point de canon? Il avait des partisans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui. « Il faut me montrer, dit-il, pour les faire déclarer tous. » Et sans perdre de temps il marche à la capitale (19 septembre), il arrive ; il s'empare de la porte. L'alarme est dans la ville : les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois; les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage ; les citoyens les plus riches transportent leurs effets dans le château; le gouverneur Guest s'y retire avec quatre cents soldats de garnison. Les magistrats se rendent à la porte dont Charles-Édouard était maître. Le prévôt d'Édimbourg, nommé Stuart, qu'on soupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en sa présence, et demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. « Tomber à ses genoux, lui répondit un habitant, et le reconnaître. » Il fut aussitôt proclamé dans la capitale[1].

Cependant on mettait dans Londres sa tête à prix. Les seigneurs de la régence, pendant l'absence du roi George, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres sterling à celui qui le livrerait. Cette proscription était une suite de l'acte du parlement fait la dix-septième année du règne du roi, et d'autres actes du même parlement. La reine Anne elle-même avait été forcée de proscrire son propre frère, à qui, dans les derniers temps, elle aurait voulu laisser sa couronne si elle n'avait consulté que ses sentiments. Elle avait mis sa tête à quatre mille livres, et le parlement la mit à quatre-vingt mille.

Si une telle proscription est une maxime d'État, c'en est une bien difficile à concilier avec ces principes de modération que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince Charles-Édouard pouvait faire une proclamation pareille ; mais il crut fortifier sa cause, et la rendre plus respectable en opposant, quelques mois après, à ces proclamations sanguinaires, des manifestes dans lesquels il défendait à ses adhérents d'attenter à la personne du roi régnant et d'aucun prince de la maison d'Hanovre.

D'ailleurs il ne songea qu'à profiter de cette première ardeur de sa faction, qu'il ne fallait pas laisser ralentir. A peine était-il

1. On envoya deux ambassades vers Charles-Édouard, mais avant qu'il se fût rendu maître de la porte de Netherbow. Le prétendant ne voulut pas recevoir la seconde. Quant à la scène du lord-prévost que Voltaire raconte, rien de moins exact. (G. A.)

maître de la ville d'Édimbourg qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, et il se hâta de la donner. Il sut que le général Cope s'avançait contre lui avec des troupes réglées, qu'on assemblait les milices, qu'on formait des régiments en Angleterre, qu'on en faisait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il sort d'Édimbourg sans y laisser un seul soldat, et marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille : ils avaient deux régiments de dragons. La cavalerie du prince n'était composée que de quelques chevaux de bagage. Il ne se donna ni le temps ni la peine de faire venir ses canons de campagne. Il savait qu'il y en avait six dans l'armée ennemie; mais rien ne l'arrêta. Il atteignit les ennemis à sept milles d'Édimbourg, à Preston-Pans. A peine est-il arrivé qu'il range son armée en bataille. Le duc de Perth et le lord George Murray commandaient, l'un la gauche, et l'autre la droite de l'armée, c'est-à-dire chacun environ sept ou huit cents hommes. Charles-Édouard était si rempli de l'idée qu'il devait vaincre qu'avant de charger les ennemis il remarqua un défilé par où ils pouvaient se retirer, et il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat suivi d'environ deux mille cinq cents hommes seulement, ne pouvant avoir ni seconde ligne ni corps de réserve. Il tire son épée, et, jetant le fourreau loin de lui : « Mes amis, dit-il, je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous serez libres et heureux. » Il était arrivé sur le champ de bataille presque aussitôt que l'ennemi : il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie. Toute sa troupe marche rapidement aux Anglais sans garder de rang, ayant des cornemuses pour trompettes; ils tirent à vingt pas; ils jettent aussitôt leurs fusils, mettent d'une main leurs boucliers sur leur tête, et, se précipitant entre les hommes et les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignards, et attaquent les hommes le sabre à la main (2 octobre 1745). Tout ce qui est nouveau et inattendu saisit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais : la force du corps, qui n'est aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés sans résistance; on en tua huit cents; le reste fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué, et ce fut là même qu'on en fit quatorze cents prisonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur ; il se fit

une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le général Cope fut obligé de fuir, lui quinzième[1]. La nation murmura contre lui : on l'accusa devant une cour martiale de n'avoir pas pris assez de mesures ; mais il fut justifié, et il demeura constant que les véritables raisons qui avaient décidé de la bataille étaient la présence d'un prince qui inspirait à son parti une confiance audacieuse, et surtout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'est un avantage qui réussit presque toujours les premières fois, et que peut-être ceux qui commandent les armées ne songent pas assez à se procurer.

Le prince Édouard, dans cette journée, ne perdit pas soixante hommes. Il ne fut embarrassé dans sa victoire que de ses prisonniers : leur nombre était presque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes ; ainsi, ne pouvant garder ses prisonniers, il les renvoya sur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda seulement les blessés pour en avoir soin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partisans.

Peu de jours après cette victoire, un vaisseau français et un espagnol abordèrent heureusement sur les côtes, et y apportèrent de l'argent et de nouvelles espérances : il y avait, sur ces vaisseaux, des officiers irlandais qui, ayant servi en France et en Espagne, étaient capables de discipliner ses troupes. Le vaisseau français lui amena, le 11 octobre, au port de Montrose, un envoyé[2] secret du roi de France, qui débarqua de l'argent et des armes. Le prince, retourné dans Édimbourg, vit bientôt après augmenter son armée jusqu'à près de six mille hommes[3]. L'ordre s'introduisait dans ses

1. Ce récit n'est pas vrai dans tous ses détails. Et d'abord Charles-Édouard n'attaqua pas dès la rencontre. Pendant un jour on s'observa mutuellement. Quant au défilé, il faut le remplacer par un fossé qui protégeait le front de l'armée anglaise, et que Charles passa sur un petit pont pendant la nuit. Au jour, l'armée anglaise, devant faire volte-face aux Highlanders, se trouva donc avoir derrière elle le fossé qui la protégeait la veille. De là l'obstacle à sa retraite. Il ne lui restait qu'un petit sentier, par où le général s'enfuit. (G. A.)

2. C'était un frère du marquis d'Argens, très-connu dans la littérature. Il fut depuis président au parlement d'Aix. (*Note de Voltaire.*) — Il s'appelait d'Aiguilles. — Le *Mémoire de feu M. le président* (Boyer) *d'Aiguilles sur sa commission en Écosse, adressé au roi Louis XV*, n'a été imprimé qu'en 1804, dans le tome Ier des *Archives littéraires*. (B.)

3. Ce chiffre, quoi que semble dire ici Voltaire, n'est pas bien gros. Charles-

troupes et dans ses affaires. Il avait une cour, des officiers, des secrétaires d'État. On lui fournissait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraissait ; mais il lui fallait le château d'Édimbourg, seule place véritablement forte qui puisse servir dans le besoin de magasin et de retraite, et tenir en respect la capitale. Le château d'Édimbourg est bâti sur un roc escarpé ; il a un large fossé taillé dans le roc, et des murailles de douze pieds d'épaisseur. La place, quoique irrégulière, exige un siége régulier, et surtout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il se vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant Guest un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, et le château ne tirerait point sur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ses affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puisqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'esprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, et de venir bouleverser la religion et les lois du pays. Il ne cessait de protester qu'il respecterait la religion et les lois, et que les anglicans et les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi George, né luthérien. On ne voyait dans sa cour aucun prêtre[1] : il n'exigeait pas même que dans les paroisses on le nommât dans les prières, et il se contentait qu'on priât en général pour le roi et la famille royale, sans désigner personne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte, le 11 septembre, pour s'opposer aux progrès de la révolution ; la perte de la bataille de Preston-Pans l'alarma au point qu'il ne se crut pas assez fort pour résister avec les milices anglaises. Plusieurs seigneurs levaient des régiments de milices à leurs dépens en sa faveur, et le parti whig surtout, qui est le dominant en Angleterre, prenait à cœur la conservation du gouvernement qu'il avait établi, et de la famille qu'il avait mise sur le trône ; mais si le prince Édouard recevait de nouveaux secours et avait de nouveaux succès, ces milices mêmes pouvaient se

Édouard, en effet, avait pris trop à la lettre les protestations de ses partisans. Les mœurs militaires avaient disparu dans les villes. On se contentait d'applaudir au courage des montagnards, mais on ne s'enrôlait pas. Les plus chauds partisans du prince étaient les dames, qui chantaient : « Charlie, mon mignon. » (G. A.)

1. Il avait un chapelain, le docteur Maclachlan ; mais il se rendait sans scrupule aux églises presbytériennes ou épiscopales. (G. A.)

tourner contre le roi George. Il exigea d'abord un nouveau serment des milices de la ville de Londres ; ce serment de fidélité portait ces propres mots : « J'abhorre et je déteste, je rejette comme un sentiment impie, cette damnable doctrine que des princes excommuniés par le pape peuvent être déposés ou assassinés par leurs sujets ou quelque autre que ce soit, etc. » Mais il ne s'agissait ni d'excommunication ni du pape dans cette affaire, et quant à l'assassinat, on ne pouvait guère en craindre d'autre que celui qui avait été solennellement proposé au prix de trente mille livres sterling[1]. (14 septembre) On ordonna, selon l'usage pratiqué dans les temps de troubles depuis Guillaume III, à tous les prêtres catholiques de sortir de Londres et de son territoire. Mais ce n'étaient pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne composaient qu'une petite partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince Charles qui était à redouter ; c'était l'intrépidité d'une armée victorieuse, animée par des succès inespérés. Le roi George se crut obligé de faire revenir six mille hommes des troupes de Flandre et d'en demander encore six mille aux Hollandais, suivant les traités faits avec la république.

Les États-Généraux lui envoyèrent précisément les mêmes troupes qui, par la capitulation de Tournai et de Dendermonde, ne devaient servir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun service, « pas même dans les places les plus éloignées des frontières », et les États justifiaient cette infraction en disant que l'Angleterre n'était point *place frontière*. Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France, mais on alléguait que ce n'était pas contre des Français qu'elles allaient combattre ; elles ne devaient passer à aucun service étranger, et on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans un *service étranger* puisqu'elles étaient aux ordres et à la solde des États-Généraux.

C'est par de telles distinctions qu'on éludait la capitulation qui semblait la plus précise, mais dans laquelle on n'avait pas spécifié un cas que personne n'avait prévu.

Quoiqu'il se passât alors d'autres grands événements, je suivrai celui de la révolution d'Angleterre, et l'ordre des matières sera préféré à l'ordre des temps, qui n'en souffrira pas. Rien ne prouve

1. Voyez page 149.

mieux les alarmes que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on se servit pour rendre la personne de Charles-Édouard odieuse dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire dans lequel on comparaît les événements rapportés dans les gazettes, sous le gouvernement du roi George, à ceux qu'on supposait sous la domination d'un prince catholique.

« A présent, disait-on, nos gazettes nous apprennent, tantôt qu'on a porté à la Banque des trésors enlevés aux vaisseaux français et espagnols, tantôt que nous avons rasé Porto-Bello, tantôt que nous avons pris Louisbourg et que nous sommes maîtres du commerce. Voici ce que nos gazettes diront sous la domination du prétendant: Aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés de Londres, par des campagnards et par des moines. Plusieurs maisons ont été brûlées et plusieurs citoyens massacrés.

« Le 4, la maison du Sud et la maison des Indes ont été changées en couvents.

« Le 20, on a mis en prison six membres du parlement.

« Le 26, on a cédé trois ports l'Angleterre aux Français.

« Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, et on a passé un nouvel acte pour brûler les hérétiques.

« Le 29, le P. Poignardini, jésuite italien, a été nommé garde du sceau privé. »

Cependant on suspendait en effet, le 28 octobre, la loi *habeas corpus*. C'est une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, et comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire emprisonner aucun citoyen sans qu'il soit interrogé dans les vingt-quatre heures, et relâché sous caution jusqu'à ce que son procès lui soit fait ; et s'il a été arrêté injustement, le secrétaire d'État doit être condamné à lui payer chèrement chaque heure.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du parlement, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans le consentement de la chambre. Le parlement, dans les temps de rébellion, suspend toujours ces lois par un acte particulier, pour un certain temps, et donne pouvoir au roi de s'assurer, pendant ce temps seulement, des personnes suspectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât sur lui la moindre prise. Quelques-uns cependant étaient soupçonnés par la voix publique d'être jacobites; et il y avait

des citoyens dans Londres qui étaient sourdement de ce parti; mais aucun ne voulait hasarder sa fortune et sa vie sur des espérances incertaines. La défiance et l'inquiétude tenaient en suspens tous les esprits; on craignait de se parler. C'est un crime en ce pays de boire à la santé d'un prince proscrit qui dispute la couronne, comme autrefois à Rome c'en était un, sous un empereur régnant, d'avoir chez soi la statue de son compétiteur. On buvait à Londres à la santé du roi et du prince, ce qui pouvait aussi bien signifier le roi Jacques et son fils Charles-Édouard que le roi George et son fils aîné le prince de Galles [1]. Les partisans secrets de la révolution se contentaient de faire imprimer des écrits tellement mesurés que le parti pouvait aisément les entendre sans que le gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espèce; un entre autres par lequel on avertissait « qu'il y avait un jeune homme de grande espérance qui était prêt de faire une fortune considérable; qu'en peu de temps il s'était fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avait besoin d'amis pour s'établir à Londres ». La liberté d'imprimer est un des priviléges dont les Anglais sont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le peuple et de le haranguer; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit visiter toutes les imprimeries; mais, n'ayant le droit d'en fermer aucune sans un délit constaté, il les laissa subsister toutes.

La fermentation commença à se manifester dans Londres quand on apprit que le prince Édouard s'était avancé jusqu'à Carlisle, et qu'il s'était rendu maître de la ville (26 novembre 1745 [2]); que ses forces augmentaient, et qu'enfin il était à Derby (4 décembre), dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des Anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du comté de Lancastre prirent parti dans son régiment de Manchester. La renommée, qui grossit tout, faisait son armée forte de trente mille hommes. On disait que tout le comté de Lancastre s'était déclaré. Les boutiques et la Banque furent fermées un jour à Londres [3].

1. Frédéric-Louis, né en 1707, mort en 1751, père de George III.
2. Ou plutôt, 15 novembre,
3. On disait aussi que les Français avaient débarqué au nombre de dix mille. George II fit cacher ses trésors, et se disposa à s'embarquer pour la Hollande. (G. A.)

CHAPITRE XXV

SUITE DES AVENTURES DU PRINCE CHARLES-ÉDOUARD. SA DÉFAITE, SES MALHEURS ET CEUX DE SON PARTI.

Depuis le jour que le prince Édouard aborda en Écosse ses partisans sollicitaient des secours de France ; les sollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques Irlandais qui servaient dans les troupes françaises s'imaginèrent qu'une descente en Angleterre, vers Plymouth, serait praticable. Le trajet est court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaisseaux de guerre, dont l'équipement eût consumé trop de temps, et dont l'appareil seul eût averti les escadres anglaises de s'opposer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes et du canon pendant la nuit ; qu'il ne fallait que des vaisseaux marchands et quelques corsaires pour une telle tentative ; et ils assuraient que, dès qu'on serait débarqué, une partie de l'Angleterre se joindrait à l'armée de France, qui bientôt pourrait se réunir auprès de Londres avec les troupes du prince. Ils faisaient envisager enfin une révolution prompte et entière. Ils demandèrent pour chef de cette entreprise le duc de Richelieu, qui, par le service rendu dans la journée de Fontenoy[1] et par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie et délicate. Ils pressèrent tant qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. Lally, qui depuis fut lieutenant général, et qui a péri d'une mort si tragique[2], était l'âme de l'entreprise. L'écrivain de cette histoire, qui travailla longtemps avec lui, peut assurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, et qu'il ne manqua à l'entreprise que la possibilité. On ne pouvait se mettre en mer vis-à-vis des escadres anglaises, et cette tentative fut regardée à Londres comme absurde.

On ne put faire passer au prince que quelques petits secours d'hommes et d'argent, par la mer Germanique et par l'est de l'É-

1. Voyez page 105.
2. Voyez ci-après chapitre XXXIV

cosse. Le lord Drummond, frère du duc de Perth, officier au service de France, arriva heureusement avec quelques piquets de trois compagnies du régiment royal-écossais. Dès qu'il fut débarqué à Montrose, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France secourir le prince de Galles, régent d'Écosse, son allié, et faire la guerre au roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaises, qui par leur capitulation ne pouvaient servir contre le roi de France, furent obligées de se conformer à cette loi de la guerre, si longtemps éludée [1]. On les fit repasser en Hollande, tandis que la cour de Londres faisait revenir six mille Hessois à leur place. Ce besoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant faisait répandre dans le nord et dans l'occident de l'Angleterre de nouveaux manifestes par lesquels il invitait la nation à se joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les prisonniers de guerre comme on traiterait les siens, et il renouvelait expressément à ses partisans la défense d'attenter à la personne du roi régnant et à celle des princes de sa maison. Ces proclamations, qui paraissaient si généreuses dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une destinée que les maximes d'État peuvent seules justifier : elles furent brûlées par la main du bourreau.

Il était plus important et plus nécessaire de s'opposer à ses progrès que de faire brûler ses manifestes. Les milices anglaises reprirent Édimbourg. Ces milices, répandues dans le comté de Lancastre, lui coupent les vivres; il faut qu'il retourne sur ses pas [2]. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement sous le drapeau par un payement exact. Cependant il lui restait encore environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis étaient à six milles de lui, près des marais de Falkirk, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fussent près d'une fois plus forts que lui. On se battit de la même manière et avec la même impétuosité qu'au combat de Preston-Pans. (28 janvier 1746 [3]) Ses Écossais, secondés encore d'un violent orage qui donnait au visage des Anglais, les mirent d'abord en désordre ; mais, bientôt après, ils furent rompus eux-mêmes par

1. Voyez page 155.
2. Le prince commença sa retraite avant d'avoir eu nouvelle de la prise d'Édimbourg. (G. A.)
3. Ou plutôt, 17 janvier.

leur propre impétuosité. Six piquets de troupes françaises les couvrirent, soutinrent le combat, et leur donnèrent le temps de se rallier. Le prince Édouard disait toujours que s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglées il se serait rendu maître de toute l'Angleterre.

Les dragons anglais commencèrent la fuite, et toute l'armée anglaise suivit, sans que les généraux et les officiers pussent arrêter les soldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché, et presque entouré de marais.

Le prince, demeuré maître du champ de bataille, prit à l'instant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage, qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obscurité leurs fusils, qu'ils avaient jetés dans l'action, suivant leur coutume. Le prince se met donc en marche avec eux pour livrer un second combat ; il pénètre jusqu'au camp ennemi, l'épée à la main : la terreur s'y répandit, et les troupes anglaises, deux fois battues en un jour, quoique avec peu de perte, s'enfuirent à Édimbourg. Ils n'eurent pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes et leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires faisaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ses intérêts. Le duc de Cumberland marchait en Écosse ; il arriva à Édimbourg le 10 février. Le prince Édouard fut obligé de lever le siége du château de Stirling. L'hiver était rude ; les subsistances manquaient. Sa plus grande ressource était dans quelques partis qui erraient tantôt vers Inverness, et tantôt vers Aberdeen, pour recueillir le peu de troupes et d'argent qu'on hasardait de lui faire passer de France. La plupart de ses vaisseaux étaient observés et pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de Fitz-James abordèrent heureusement. Lorsque quelque petit vaisseau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie ; les femmes couraient au-devant ; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On faisait valoir les moindres secours comme des renforts considérables [1] ; mais l'armée du prince Édouard n'en était pas moins pressée par le duc de Cumberland. Elle était retirée dans Inverness, et tout le pays n'était pas

1. Mais les Français étaient saisis d'effroi à la vue du sinistre pays où ils arrivaient. On vit un détachement se rembarquer.

pour lui. Le duc de Cumberland passe enfin la rivière de Spey (23 avril 1746 [1]), et marche vers Inverness; il fallut en venir à une bataille décisive.

Le prince avait à peu près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirk. Le duc de Cumberland avait quinze bataillons et neuf escadrons, avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours nécessairement du côté des Anglais ; ils avaient de la cavalerie et une artillerie bien servie, ce qui leur donnait encore une très-grande supériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards, qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer aux yeux du duc de Cumberland la honte de leurs défaites passées. Les deux armées furent en présence le 27 avril 1746, à deux heures après midi, dans un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire, qui était si redoutable [2]. La bataille fut entièrement perdue, et le prince, légèrement blessé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre, en Allemagne, en Italie, et en Flandre, des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas eu de grandes suites ; mais à Culloden, une action entre onze mille hommes d'un côté, et sept à huit mille de l'autre, décida du sort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles, car c'est ainsi que leur malheur les a fait nommer en Écosse même. On ne leur fit que trois cent vingt prisonniers. Tout s'enfuit du côté d'Inverness, et y fut poursuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de se jeter dans une rivière, à trois milles d'Inverness, et de la passer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu desquelles périssaient cinq ou six cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, et il entendit leurs cris.

Il y avait plusieurs femmes dans son armée : une entre autres, nommée Mme de Selord, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards qu'elle avait amenées : elle échappa à la poursuite ; quatre autres furent prises. Tous les officiers français furent

1. Ou plutôt, le 12 avril.
2. Ils s'étaient mis en marche pour la commencer, quand on leur donna ordre de s'arrêter. (G. A.)

faits prisonniers de guerre, et celui qui faisait la fonction de ministre de France auprès du prince Édouard se rendit prisonnier dans Inverness. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués et deux cent cinquante-neuf de blessés dans cette affaire décisive [1].

Le duc de Cumberland fit distribuer cinq mille livres sterling (environ cent quinze mille livres de France) aux soldats : c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyens, qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette singularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus; on les poursuivit partout. Les simples soldats se retiraient aisément dans leurs montagnes et dans leurs déserts. Les officiers se sauvaient avec plus de peine : les uns étaient trahis et livrés ; les autres se rendaient eux-mêmes, dans l'espérance du pardon. Le prince Édouard, Sullivan, Sheridan, et quelques-uns de ses adhérents, se retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguste, dont il fallut bientôt sortir [2]. A mesure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ses amis. La division se mettait parmi eux, et ils se reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs ; ils s'aigrissaient dans leurs contestations sur les partis qu'il fallait prendre ; plusieurs se retirèrent : il ne lui resta que Sheridan et Sullivan, qui l'avaient suivi quand il était parti de France.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits, sans presque prendre un moment de repos, et manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivaient à la piste. Tous les environs étaient remplis de soldats qui le cherchaient, et le prix mis à sa tête redoublait leur diligence [3]. Les horreurs du sort qu'il éprouvait étaient en tout semblables à celles où fut réduit son grand-oncle Charles II, après la bataille de Worcester [4], aussi funeste que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple sur la terre d'une suite de calamités aussi singulières et aussi horribles que celles qui avaient affligé toute sa maison. Il était né dans l'exil, et il n'en était

1. Voltaire passe sous silence le massacre que les Anglais firent des prisonniers et des blessés. (G. A.)
2. Le prince ne se retira pas au fort d'Auguste, mais à Invergary.
3. Trente mille livres sterling.
4. Gagnée par Cromwell le 13 septembre 1650.

sorti que pour traîner après des victoires ses partisans sur l'échafaud, et pour errer dans des montagnes. Son père, chassé au berceau du palais des rois et de sa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au supplice de ses partisans. Tout ce long amas d'infortunes uniques se présentait sans cesse au cœur du prince, et il ne perdait pas l'espérance. Il marchait à pied, sans appareil à sa blessure, sans aucun secours, à travers ses ennemis ; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident septentrional de l'Écosse.

La fortune sembla vouloir alors le consoler. Deux armateurs de Nantes faisaient voile vers cet endroit, et lui apportaient de l'argent, des hommes et des vivres ; mais, avant qu'ils abordassent, les recherches continuelles qu'on faisait de sa personne l'obligèrent de partir du seul endroit où il pouvait alors trouver sa sûreté; et à peine furent-ils à quelques milles de ce port qu'il apprit que ces deux vaisseaux avaient abordé, et qu'ils s'en étaient retournés.

Ce contre-temps aggravait encore son infortune. Il fallait toujours fuir et se cacher. Onel [1], un de ses partisans irlandais au service d'Espagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite assurée dans une petite île voisine nommée Stornay, la dernière qui est au nord-ouest de l'Écosse. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur : ils arrivent dans cet asile ; mais à peine sont-ils sur le rivage qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de Cumberland est dans l'île [2]. Le prince et ses amis furent obligés de passer la nuit dans un marais pour se dérober à une poursuite si opiniâtre. Ils hasardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, et de se remettre en mer sans provisions et sans savoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemis.

Il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre des rochers sur le rivage d'une petite île déserte et presque inabordable. Ce qui,

1. Ou plutôt, O'Neil. Ce ne fut pas lui, mais Donald Mac-Leod qui engagea le prince à prendre refuge à Stornoway. Du reste, Voltaire abrége ici.

2. Il n'y avait pas de détachement. Ce fut la population qui se souleva pour repousser le prétendant.

en d'autres temps, eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique ressource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, et attendirent dans ce désert que les vaisseaux anglais fussent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de désastres. Il ne restait au prince, à ses amis, et aux matelots, qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir leur vie malheureuse. On trouva par hasard quelques poissons secs, que des pêcheurs, poussés par la tempête, avaient laissés sur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaisseaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même île de West[1] où il était venu prendre terre lorsqu'il arriva de France. Il y trouve un peu de secours et de repos ; mais cette légère consolation ne dura guère. Des milices du duc de Cumberland arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel asile. La mort ou la captivité paraissait inévitable.

Le prince, avec ses deux compagnons, se cacha trois jours et trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de se rembarquer et de fuir dans une autre île déserte, où il resta huit jours avec quelques provisions d'eau-de-vie, de pain d'orge, et de poissons salés. On ne pouvait sortir de ce désert et regagner l'Écosse qu'en risquant de tomber entre les mains des Anglais, qui bordaient le rivage ; mais il fallait ou périr par la faim ou prendre ce parti.

Ils se remettent donc en mer, et ils abordent pendant la nuit. Ils erraient sur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtements à l'usage des montagnes. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiselle à cheval, suivie d'un jeune domestique. Ils hasardèrent de lui parler[2]. Cette demoiselle était de la maison de Macdonald, attachée aux Stuarts. Le prince, qui l'avait vue dans le temps de ses succès, la reconnut et s'en fit reconnaître. Elle se jeta à ses pieds : le prince, ses amis, et elle, fondaient en larmes, et les pleurs que Mlle de Macdonald versait dans cette entrevue, si singulière et si touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas sans risquer d'être pris. Elle conseilla au prince de se cacher dans une caverne qu'elle

1. Ou mieux, South-Vist.
2. Les détails que Voltaire donne ici ne sont pas tout à fait exacts. (G. A.)

lui indiqua, au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard connu d'elle et affidé, et elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque personne sûre qui se chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ses fidèles compagnons. Le paysan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau ; mais ils perdirent toute espérance lorsque, ayant passé deux jours dans ce lieu affreux, personne ne vint à leur secours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne restait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaiblissait le prince : son corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, ce qu'il avait souffert, et tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puisse éprouver ; mais il n'était pas au bout.

Mlle de Macdonald envoie enfin un exprès dans la caverne, et cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent est impossible ; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbecula, et s'y réfugier dans la maison d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique ; que Mlle de Macdonald s'y trouvera, et que là on verra les arrangements qu'on pourra prendre pour leur sûreté. La même barque qui les avait portés au continent les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maison de ce gentilhomme. Mlle de Macdonald s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver ; mais ils sont à peine arrivés dans l'île qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un asile avait été enlevé la nuit avec toute sa famille. Le prince et ses amis se cachent encore dans des marais. Onel enfin va à la découverte. Il rencontra Mlle de Macdonald dans une chaumière : elle lui dit qu'elle pouvait sauver le prince en lui donnant des habits de servante qu'elle avait apportés avec elle ; mais qu'elle ne pouvait sauver que lui, qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à préférer son salut au leur. Ils se séparèrent en pleurant. Charles-Édouard prit des habits de servante, et suivit, sous le nom de Betty, Mlle de Macdonald. Les dangers ne cessèrent pas malgré ce déguisement. Cette demoiselle et le prince, déguisé, se réfugièrent d'abord dans l'île de Skye, à l'occident de l'Écosse.

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme, lorsque cette maison est tout à coup investie par les milices ennemies. Le prince

ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu ; mais bientôt après on sut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de Mlle de Macdonald, et s'abandonner seul à sa destinée. Il marcha dix milles suivi d'un simple batelier. Enfin, pressé de faim et prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. « Le fils de votre roi, lui dit-il, vient vous demander du pain et un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les misérables vêtements qui me couvrent, gardez-les ; vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bretagne. » Le gentilhomme auquel il s'adressait fut touché comme il devait l'être. Il s'empressa de le secourir, autant que la pauvreté de ce pays peut le permettre, et lui garda le secret.

De cette île il regagna encore l'Écosse, et se rendit dans la tribu de Morar, qui lui était affectionnée ; il erra ensuite dans le Lochaber, dans le Badenoch. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté Mlle de Macdonald, sa bienfaitrice, et presque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liste de tous ses partisans condamnés par contumace. C'est ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'attainder*. Il était toujours en danger lui-même, et les seules nouvelles qui lui venaient étaient celles de la prison de ses serviteurs dont on préparait la mort.

Le bruit se répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ses ennemis. Ses agents de Versailles, effrayés, supplièrent le roi de permettre qu'au moins on fît écrire en sa faveur. Il y avait en France plusieurs prisonniers de guerre anglais, et les partisans du prétendant s'imaginèrent que cette considération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, et prévenir l'effusion du sang qu'on s'attendait à voir verser sur les échafauds. Le marquis d'Argenson, alors ministre des affaires étrangères et frère du secrétaire de la guerre, s'adressa à l'ambassadeur des Provinces-Unies, M. Van Hoey, comme à un médiateur. Ces deux ministres se ressemblaient en un point qui les rendait différents de presque tous les hommes d'État : c'est qu'ils mettaient toujours de la franchise et de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique.

L'ambassadeur Van Hoey écrivit donc une longue lettre au duc de Newcastle, secrétaire d'État d'Angleterre. « Puissiez-vous, lui disait-il, bannir cet art pernicieux que la discorde a enfanté pour exciter les hommes à se détruire mutuellement ! Misérables politiques qui substituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité, aux préceptes divins de la gloire des rois et du salut des peuples ! »

Cette exhortation semblait être, pour la substance et pour les expressions, d'un autre temps que le nôtre : on la qualifia d'*homélie;* elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ses plaintes aux États-Généraux de ce que leur ambassadeur avait osé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi sur la conduite qu'il avait à tenir envers les sujets rebelles. Le duc de Newcastle écrivit que c'était un procédé inouï. Les États-Généraux réprimandèrent vivement leur ambassadeur, et lui ordonnèrent de faire excuse au duc de Newcastle, et de réparer sa faute. L'ambassadeur, convaincu qu'il n'en avait point fait, obéit, et écrivit que « s'il avait manqué, c'était un malheur inséparable de la condition humaine ». Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le ministère anglais et les États-Généraux devaient savoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Écossais : ils devaient savoir que quand Louis XIII eut pris la Rochelle, secourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre Jacques Ier [1], ce roi envoya le chevalier Montaigu au roi de France pour le prier de faire grâce aux Rochellois rebelles, et Louis XIII eut égard à cette prière. Le ministère anglais n'eut pas la même clémence.

Il commença par tâcher de rendre le prince Charles-Édouard méprisable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Édimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince ; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies sanglantes qui suivirent.

On commença, le 10 auguste 1746, par exécuter dix-sept offi-

1. Charles Ier. C'était en 1628, et Jacques Ier, son père, était mort en mars 1625.

ciers. Le plus considérable était le colonel du régiment de Manchester, nommé Townley : il fut traîné avec huit officiers sur la claie au lieu du supplice dans la plaine du Kennington près de Londres, et, après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, et on mit leurs membres en quartiers. Ce supplice est un reste d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils respiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution que quand ils sont étranglés. Leur mort est moins cruelle, et l'appareil sanguinaire qu'on y ajoute sert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne protestât, avant de mourir, qu'il périssait pour une juste cause, et qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écossais furent condamnés à perdre la tête.

On sait qu'en Angleterre les lois ne considèrent comme nobles que les lords, c'est-à-dire les pairs. Ils sont jugés, pour crime de haute trahison, d'une autre manière que le reste de la nation. On choisit, pour présider à leur jugement, un pair à qui on donne le titre de *grand steward* du royaume. Ce nom répond à peu près à celui de grand sénéchal. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ses ordres. Il les convoque dans la grande salle de Westminster par des lettres scellées de son sceau, et écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les séances se tiennent avec le plus grand appareil : il s'assied sous un dais ; le clerc de la couronne délivre sa commission à un roi d'armes, qui la lui présente à genoux ; six massiers l'accompagnent toujours, et sont aux portières de son carrosse quand il se rend à la salle et quand il en sort, et il a cent guinées par jour pendant l'instruction du procès. Quand les pairs accusés sont amenés devant lui et devant les pairs, leurs juges, un sergent d'armes crie trois fois : *Oyez*, en ancienne langue française. Un huissier porte devant l'accusé une hache dont le tranchant est tourné vers le *grand steward*, et quand l'arrêt de mort est prononcé on tourne alors la hache vers le coupable.

(12 auguste 1746) Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Westminster les trois lords Balmerino, Kilmarnock, Cromarty. Le chancelier faisait les fonctions de *steward :* ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, et condamnés à être pendus et écartelés selon la loi. Le *grand*

steward, qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de sa couronne, changeait ce supplice en celui de perdre la tête. L'épouse du lord Cromarty, qui avait huit enfants et qui était enceinte du neuvième, alla avec sa famille se jeter aux pieds du roi, et obtint la grâce de son mari.

(29 auguste) Les deux autres furent exécutés. Kilmarnock, monté sur l'échafaud, sembla témoigner du repentir. Balmerino y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme sous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la Tour ayant crié selon l'usage : *Vive le roi George!* Balmerino répondit hautement : *Vive le roi Jacques et son digne fils !* Il brava la mort comme il avait bravé ses juges.

On voyait presque tous les jours des exécutions ; on remplissait les prisons d'accusés. Un secrétaire du prince Édouard, nommé Murray, racheta sa vie en découvrant au gouvernement des secrets qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru [1]. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres et dans les provinces un parti caché, et que ce parti avait fourni d'assez grandes sommes d'argent. Mais, soit que ces aveux ne fussent pas assez circonstanciés, soit plutôt que le gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuses, on se contenta de poursuivre ceux qui avaient une part évidente à la rébellion. Dix furent exécutés à York, dix à Carlisle, quarante-sept à Londres ; au mois de novembre on fit tirer au sort des soldats et des bas officiers, dont le vingtième subit la mort, et le reste fut transporté dans les colonies. On fit mourir encore au même mois soixante et dix personnes à Penrith, à Brumpton et à York, dix à Carlisle, neuf à Londres. Un prêtre anglican, qui avait eu l'imprudence de demander au prince Édouard l'évêché de Carlisle tandis que ce prince était en possession de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux ; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi Jacques, et il pria Dieu pour tous ceux qui périssaient comme lui dans cette querelle

1. Ce John Murray, de Broughton, surnommé le Judas des Jacobites, vendit son parti moyennant deux cents livres sterling et quatre-vingt mille livres de rente sur les biens confisqués. Dans la phrase suivante Voltaire veut parler d'une liste livrée par lui de quatre mille quatre cents souscripteurs jacobites. (G. A.)

Celui dont le sort parut le plus à plaindre fut le lord Derwentwater. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres, en 1715, pour avoir combattu dans la même cause ; ce fut lui qui voulut que son fils, encore enfant, montât sur l'échafaud, et qui lui dit : « Soyez couvert de mon sang, et apprenez à mourir pour vos rois. » Son frère puîné, qui, s'étant échappé alors, alla servir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de son frère aîné. Il repassa en Angleterre dès qu'il sut qu'il pouvait être utile au prince Édouard ; mais le vaisseau sur lequel il s'était embarqué avec son fils et plusieurs officiers, des armes et de l'argent, fut pris par les Anglais. Il subit la même mort que son frère et avec la même fermeté, en disant que le roi de France aurait soin de son fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né sujet du roi d'Angleterre, fut relâché et revint en France, où le roi exécuta en effet ce que son père s'était promis, en lui donnant une pension, à lui et à sa sœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau fut le lord Lovat, âgé de quatre-vingts ans[1] ; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jeté les fondements dès l'année 1740 ; les principaux mécontents s'étaient assemblés secrètement chez lui ; il devait faire soulever les clans en 1743, lorsque le prince Charles-Édouard s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud ; mais il mourut avec autant de grandeur d'âme qu'il avait mis dans sa conduite de finesse et d'art[2] ; il prononça tout haut ce vers d'Horace avant de recevoir le coup :

Dulce et decorum est pro patria mori.
(Od. II, lib. III.)

Ce qu'il y eut de plus étrange, et ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford, nommé Painter, dévoué au parti jacobite et enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes, de-

1. Voici l'inscription que lord Lovat fit mettre sur son cercueil : *Simon dominus Lovat decollatus* 20 *aprilis an.* 1747, *ætatis suæ* 80.

2. Voltaire laisse entendre que sa conduite à l'égard de Charles-Édouard avait toujours été ambiguë, ce qui est vrai. Lovat fut condamné sur une lettre que livra John Murray. (G. A.)

manda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances, qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point Lovat; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration, et le regardait comme un homme respectable et nécessaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du passé des précautions pour l'avenir; il établit un corps de milices toujours subsistant vers les frontières d'Écosse. On dépouilla tous les seigneurs écossais de leurs droits de juridiction, qui leur attachaient leurs tribus, et les chefs qui étaient demeurés fidèles furent indemnisés par des pensions et par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du prince Édouard, on avait fait partir dès le mois de juin deux petites frégates qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Écosse, où ce prince était descendu quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays et dans plusieurs îles voisines de la côte du Lochaber. Enfin, le 29 septembre, le prince arriva par des chemins détournés, et au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il y était attendu. Ce qui est étrange, et ce qui prouve bien que tous les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis du débarquement, ni du séjour, ni du départ de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une escadre anglaise. On retourna alors en haute mer, et on revint ensuite vers les côtes de la Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaise s'y trouve encore; on hasarda de passer à travers les vaisseaux ennemis; et enfin le prince, après tant de malheurs et de dangers, arriva, le 10 octobre 1746, au port de Saint-Pol-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans, échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie, et surtout l'argent, décident de tout à la longue.

Pendant que le prince Édouard avait erré dans les montagnes et dans les îles d'Écosse, et que les échafauds étaient dressés de tous côtés pour ses partisans, son vainqueur, le duc de Cumberland, avait été reçu à Londres en triomphe; le parlement lui assigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'est-à-dire environ cinq cent

cinquante mille livres, monnaie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaise fait elle-même ce que font ailleurs les souverains.

Le prince Édouard ne fut pas alors au terme de ses calamités, car, étant réfugié en France et se voyant obligé à la fin d'en sortir pour satisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, son courage, aigri par tant de secousses, ne voulut pas plier sous la nécessité. Il résista aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole de ne le pas abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne[1]. Il fut arrêté, garrotté, mis en prison, conduit hors de France; ce fut là le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles-Édouard, depuis ce temps, se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés, qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres[2] !

1. Voltaire, étant à Lunéville, en 1748, s'y occupait de l'*Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un.* « Le chapitre concernant les malheurs de la maison de Stuart venait d'être achevé, dit Longchamp (dans ses *Mémoires*, article XX). Ce morceau était extrêmement pathétique et touchant. M. de Voltaire le lut avec une profonde sensibilité ; et quand il en vint aux détails relatifs à l'infortune du prétendant, il arracha des larmes à toute l'assemblée. Cette lecture était à peine finie qu'on apporta au roi des lettres arrivant de Paris. On lui annonçait que le prétendant avait été arrêté en sortant de l'Opéra par M. de Vaudreuil, sur l'ordre du roi, et d'après la demande des Anglais, qui avaient mis dans les conditions de la paix que ce prince devrait sortir de France. Le malheureux Stuart n'ayant point voulu renoncer à ses droits, ni quitter l'asile qui lui avait été accordé par le roi de France, le ministère avait été chargé de le faire arrêter et conduire hors des limites du royaume. C'est ainsi qu'il s'en vit expulser, malgré toutes les promesses qui lui avaient été faites. Stanislas ayant fait part de cette nouvelle aux personnes qui étaient près de lui : *O ciel!* s'écria aussitôt M. de Voltaire. *est-il possible que le roi souffre cet affront, et que sa gloire subisse une tache que toute l'eau de la Seine ne saurait laver !* La compagnie entière parut affectée d'une profonde douleur. M de Voltaire, en rentrant chez lui, jeta de dépit ses cahiers dans un coin, renonçant à continuer cette histoire. Je l'ai vu rarement affecté d'une impression aussi forte qu'en ce moment. Il oublia ce travail pendant plusieurs années, et ne le reprit qu'à Berlin, à la demande du roi de Prusse ; et ce fut plus tard encore, quand il se fut établi à Ferney, qu'il en fit entrer une partie dans le *Précis du Siècle de Louis XV.* »

2. Toutes ces particularités furent écrites en 1748, sous la dictée d'un homme qui avait accompagné longtemps le prince Édouard dans ses prospérités et dans ses infortunes. L'histoire de ce prince entrait dans les Mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré, et vendu une partie du manuscrit. (*Note de Voltaire.*) — Cette note est de 1765. (B.)

CHAPITRE XXVI

LE ROI DE FRANCE, N'AYANT PU PARVENIR A LA PAIX QU'IL PROPOSE, GAGNE LA BATAILLE DE LAUFELT. ON PREND D'ASSAUT BERG-OP-ZOOM. LES RUSSES MARCHENT ENFIN AU SECOURS DES ALLIÉS.

Lorsque cette fatale scène tendait à sa catastrophe en Angleterre, Louis XV achevait ses conquêtes. Malheureux alors partout où il n'était pas, victorieux partout où il était avec le maréchal de Saxe, il proposait toujours une pacification nécessaire à tous les partis qui n'avaient plus de prétexte pour se détruire. L'intérêt du nouveau stathouder ne paraissait pas de continuer la guerre dans les commencements d'une autorité qu'il fallait affermir, et qui n'était encore soutenue d'aucun subside réglé; mais l'animosité contre la cour de France allait si loin, les anciennes défiances étaient si invétérées, qu'un député des états, en présentant le stathouder aux États-Généraux, le jour de l'installation, avait dit dans son discours que « la république avait besoin d'un chef contre un voisin ambitieux et perfide qui se jouait de la foi des traités ». Paroles étranges pendant qu'on traitait encore, et dont Louis XV ne se vengea qu'en n'abusant pas de ses victoires : ce qui doit paraître encore plus surprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les esprits par la cour de Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller Marie-Thérèse de l'héritage de ses pères, malgré la foi des traités : on s'en repentait, mais les alliés n'étaient pas satisfaits d'un repentir. La cour de Londres, pendant les conférences de Bréda, remuait l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à Louis XV.

Enfin le ministère de George II fit paraître dans le fond du Nord un secours formidable. L'impératrice des Russes, Élisabeth Pétrowna, fille du czar Pierre, fit marcher cinquante mille[1] hommes en Livonie, et promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait se porter partout où voudrait le roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres sterling seulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les

1. Dans ses *Pensées sur le gouvernement* (1752), Voltaire ne parle que de quarante mille hommes.

dix-huit mille Hanovriens qui servaient dans l'armée anglaise. Ce traité, entamé longtemps auparavant, ne put être conclu que le mois de juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un si grand secours venu de si loin, et rien ne prouvait mieux que le czar Pierre le Grand, en changeant tout dans ses vastes États, avait préparé de grands changements dans l'Europe. Mais pendant qu'on soulevait ainsi les extrémités de la terre, le roi de France avançait ses conquêtes : la Flandre hollandaise fut prise aussi rapidement que les autres places l'avaient été[1] : le grand objet du maréchal de Saxe était toujours de prendre Mastricht. Ce n'est pas une de ces places qu'on puisse prendre aisément après des victoires, comme presque toutes les villes d'Italie. Après la prise de Mastricht on allait à Nimègue ; et il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un Russe eût pu paraître pour les secourir ; mais on ne pouvait assiéger Mastricht qu'en donnant une grande bataille, et en la gagnant complétement.

Le roi était à la tête de son armée, et les alliés étaient campés entre lui et la ville. Le duc de Cumberland les commandait encore. Le maréchal Battiani conduisait les Autrichiens ; le prince de Valdeck, les Hollandais.

(2 juillet 1747) Le roi voulut la bataille, le maréchal de Saxe la prépara ; l'événement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, et les alliés ne furent pas mis dans une déroute assez complète pour que le grand objet du siége de Mastricht pût être rempli[2]. Ils se retirèrent sous cette ville après avoir été vaincus, et laissèrent à Louis XV, avec la gloire d'une seconde victoire, l'entière liberté de toutes ses opérations dans le Brabant hollandais. Les Anglais furent encore dans cette bataille ceux qui firent la plus brave résistance. Le maréchal de Saxe chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le comte de Bavière, frère naturel de l'empereur Charles VII ; le marquis de Froulai, maréchal de camp, jeune homme qui donnait

1. On avança d'autant plus vite que les places étaient délabrées, et que la plupart des troupes de la république avaient été prises par les Français dans les places des Pays-Bas autrichiens. (G. A.)

2. L'idée de Maurice avait été de couper les communications des canaux avec Maestricht. (G. A.)

les plus grandes espérances; le colonel Dillon, nom célèbre dans les troupes irlandaises; le brigadier d'Erlach, excellent officier; le marquis d'Autichamp, le comte d'Aubeterre, frère de celui qui avait été tué au siége de Bruxelles : le nombre des morts fut considérable. Le marquis de Bonac[1], fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ses ambassades, y perdit une jambe; le jeune marquis de Ségur[2] eut un bras emporté : il avait été longtemps sur le point de mourir des blessures qu'il avait reçues auparavant, et à peine était-il guéri que ce nouveau coup le mit encore en danger de mort. Le roi dit au comte de Ségur son père : « Votre fils méritait d'être invulnérable. » La perte fut à peu près égale des deux côtés. Cinq à six mille hommes tués ou blessés de part et d'autre signalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le discours qu'il tint au général Ligonier[3], qu'on lui amena prisonnier. « Ne vaudrait-il pas mieux, lui dit-il, songer sérieusement à la paix que de faire périr tant de braves gens? »

Cet officier général des troupes anglaises était né son sujet[4]; il le fit manger à sa table; et des Écossais, officiers au service de France, avaient péri par le dernier supplice en Angleterre, dans l'infortune du prince Charles-Édouard.

En vain à chaque victoire, à chaque conquête, Louis XV offrait toujours la paix; il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient sur le secours des Russes, sur des succès en Italie, sur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées; sur les cercles de l'empire, sur la supériorité des flottes anglaises, qui menaçaient toujours les possessions de la France en Amérique et en Asie.

Il fallait à Louis XV un fruit de la victoire; on mit le siége

1. François-Armand d'Usson, marquis de Bonac, né à Constantinople le 7 décembre 1716, fait brigadier quelques semaines après la bataille de Laufelt. Son père Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonac, fut ambassadeur pendant neuf ans à Constantinople, où il arriva en octobre 1716, après avoir rempli les mêmes fonctions auprès de plusieurs autres cours. Il mourut à Paris le 1er septembre 1758. (Cl.)

2. C'est celui qui avait été blessé à la bataille de Rocoux. Voyez page 121.

3. Selon M. Lacretelle jeune, le soldat français qui força le général Ligonier à se rendre prit le nom de son prisonnier. Il devait être fort âgé quand, devenu lui-même général, il commandait une division républicaine en 1795, contre les Vendéens, aux combats de Vihiers et de Saumur. (Cl.)

4. Ligonier était le fils d'un réfugié. (G. A.)

devant Berg-op-Zoom, place réputée imprenable, moins par l'art de Cohorn, qui l'avait fortifiée, que par un bras de mer formé par l'Escaut derrière la ville. Outre ses défenses, outre une nombreuse garnison, il y avait des lignes auprès des fortifications; et dans ces lignes un corps de troupes qui pouvait à tout moment secourir la place.

De tous les siéges qu'on a jamais faits celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de Lowendal, qui avait déjà pris une partie du Brabant hollandais. Ce général, né en Danemark, avait servi l'empire de Russie. Il s'était signalé aux assauts d'Oczakof, quand les Russes forcèrent les janissaires dans cette ville. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, connaissait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre; et il avait enfin donné la préférence à la France, où l'amitié du maréchal de Saxe le fit recevoir en qualité de lieutenant général.

Les alliés et les Français, les assiégés, et les assiégeants même, crurent que l'entreprise échouerait. Lowendal fut presque le seul qui compta sur le succès. Tout fut mis en œuvre par les alliés : garnison renforcée, secours de provisions de toute espèce par l'Escaut, artillerie bien servie, sorties des assiégés, attaques faites par un corps considérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en plusieurs endroits. Les maladies des assiégeants, campés dans un terrain malsain, secondaient encore la résistance de la ville. Ces maladies contagieuses mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de servir; mais ils furent aisément remplacés. (17 septembre 1747) Enfin, après trois semaines de tranchée ouverte, le comte de Lowendal fit voir qu'il y avait des occasions où il faut s'élever au-dessus des règles de l'art. Les brèches n'étaient pas encore praticables. Il y avait trois ouvrages faiblement endommagés, le ravelin d'Édem et deux bastions, dont l'un s'appelait la Pucelle, et l'autre Cohorn. Le général résolut de donner l'assaut à la fois à ces trois endroits, et d'emporter la ville.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux, et quelquefois des maîtres dans la discipline militaire; ils n'en ont point dans ces coups de main et dans ces entreprises rapides où l'impétuosité, l'agilité, l'ardeur, renversent en un moment les obstacles.

Les troupes commandées en silence, tout étant prêt, au milieu de la nuit, les assiégés se croyant en sûreté, on descend dans le fossé; on court aux trois brèches; douze grenadiers seulement se rendent maîtres du fort d'Édem, tuent ce qui veut se défendre, font mettre bas les armes au reste épouvanté. Les bastions la Pucelle et Cohorn sont assaillis et emportés avec la même vivacité ; les troupes montent en foule. On emporte tout, on pousse aux remparts; on s'y forme; on entre dans la ville, la baïonnette au bout du fusil : le marquis de Lugeac se saisit de la porte du port; le commandant de la forteresse de ce port se rend à lui à discrétion; tous les autres forts se rendent de même. Le vieux baron de Cromstrom, qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes; le prince de Hesse-Philipstadt veut faire quelque résistance dans les rues avec deux régiments, l'un écossais, l'autre suisse : ils sont taillés en pièces; le reste de la garnison fuit vers ces lignes qui devaient la protéger ; ils y portent l'épouvante ; tout fuit : les armes, les provisions, le bagage, tout est abandonné; la ville est en pillage au soldat vainqueur. On s'y saisit, au nom du roi, de dix-sept grandes barques chargées dans le port de munitions de toute espèce, et de rafraîchissements que les villes de Hollande envoyaient aux assiégés. Il y avait sur les coffres, en gros caractères : *A l'invincible garnison de Berg-op-Zoom.* Le roi, en apprenant cette nouvelle, fit le comte de Lowendal maréchal de France. La surprise fut grande à Londres, la consternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de succès, il était encore très-difficile de faire la conquête de Mastricht. On réserva cette entreprise pour l'année suivante 1748. *La paix est dans Mastricht*, disait le maréchal de Saxe.

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce siége important. Il fallait faire la même chose à peu près que lorsqu'on avait assiégé Namur : s'ouvrir et s'assurer tous les passages, forcer une armée entière à se retirer, et la mettre dans l'impuissance d'agir. Ce fut la plus savante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entreprise sans donner le change aux ennemis. Il était à la fois nécessaire de les tromper et de laisser ignorer son secret à ses propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées que chaque marche abusât l'ennemi, et

que toutes réussissent à point nommé. MM. de Crémilles et de Beauteville, qui connaissaient un projet formé l'année précédente pour surprendre quelques quartiers, proposèrent au maréchal de Saxe de s'en servir pour l'envahissement de Mastricht. A peine avaient-ils commencé de lui en tracer le plan que le maréchal le saisit, et l'acheva.

(5 avril 1748) On fait croire d'abord aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-op-Zoom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, et semble tourner le dos à Mastricht. Une autre division marche en même temps à Tirlemont, sur le chemin de Liége; une autre est à Tongres, une autre menace Luxembourg, et toutes enfin marchent vers Mastricht, à droite et à gauche de la Meuse.

Les alliés, séparés en plusieurs corps, ne voient le dessein du maréchal que quand il n'est plus temps de s'y opposer. (13 avril) La ville se trouve investie des deux côtés de la rivière; nul secours n'y peut plus entrer[1]. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingt mille hommes, sont à Mazeick, à Ruremonde. Le duc de Cumberland ne peut plus qu'être témoin de la prise de Mastricht.

Pour arrêter cette supériorité constante des Français, les Autrichiens, les Anglais et les Hollandais attendaient trente-cinq mille Russes, au lieu de cinquante mille sur lesquels ils avaient d'abord compté. Ce secours venu de si loin arrivait enfin. Les Russes étaient déjà dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande discipline. Ils couchaient en plein champ couverts d'un simple manteau, et souvent sur la neige. La plus sauvage nourriture leur suffisait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée. Ce qui pouvait encore rendre ce secours plus important, c'est que les Russes ne désertent jamais. Leur religion, différente de toutes les communions latines; leur langue, qui n'a aucun rapport avec les autres; leur aversion pour les étrangers, rendent inconnue parmi eux la désertion, qui est si fréquente ailleurs. Enfin c'était cette même nation qui avait vaincu

1. Après la prise de Berg-op-Zoom, on était convenu d'ouvrir un congrès à Aix-la-Chapelle. La nouvelle de l'investissement de Maestricht causa une vive impression au plénipotentiaire anglais, qui, de concert avec l'ambassadeur hollandais, remit au plénipotentiaire de France un projet de paix qui parut acceptable. (G. A.)

les Turcs et les Suédois; mais les soldats russes, devenus si bons, manquaient alors d'officiers. Les nationaux savaient obéir, mais leurs capitaines ne savaient pas commander; et ils n'avaient plus ni un Munich, ni un Lascy, ni un Keith, ni un Lowendal à leur tête.

Tandis que le maréchal de Saxe assiégeait Mastricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement. On allait recommencer vivement la guerre en Italie, et les Anglais avaient attaqué les possessions de la France en Amérique et en Asie. Il faut voir les grandes choses qu'ils faisaient alors, avec peu de moyens, dans l'ancien et le nouveau monde.

CHAPITRE XXVII

VOYAGE DE L'AMIRAL ANSON AUTOUR DU GLOBE[1].

La France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre que cette secousse donnée à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde. Si l'industrie et l'audace de nos nations modernes ont un avantage sur le reste de la terre et sur toute l'antiquité, c'est par nos expéditions maritimes. On n'est pas assez étonné peut-être de voir sortir des ports de quelques petites provinces, inconnues autrefois aux anciennes nations civilisées, des flottes dont un seul vaisseau eût détruit tous les navires des anciens Grecs et des Romains. D'un côté, ces flottes vont au delà du Gange se livrer des combats à la vue des plus puissants empires, spectateurs tranquilles d'un art et d'une fureur qui n'ont point encore passé jusqu'à eux; de l'autre, elles vont au delà de l'Amérique se disputer des esclaves dans un nouveau monde.

Rarement le succès est-il proportionné à ces entreprises, non-seulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obstacles, mais parce qu'on n'emploie presque jamais d'assez grands moyens.

1. George Anson était mort le 6 juin 1762, et ce chapitre, qui parut en 1768, ne dut pas être composé avant 1765. La famille de l'amiral, ayant lu ce morceau dans une des éditions de 1768 ou 1769, envoya à l'historien, en signe de reconnaissance, une belle médaille d'or frappée à l'effigie de l'illustre voyageur. Voltaire décrit cette médaille dans sa lettre du 14 juin 1769, à Thieriot, et dans celle du 7 juillet suivant, à d'Argental.

L'expédition de l'amiral Anson est une preuve de ce que peut un homme intelligent et ferme, malgré la faiblesse des préparatifs et la grandeur des dangers.

On se souvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne, en 1739, le ministère de Londres envoya l'amiral Vernon vers le Mexique[1], qu'il y détruisit Porto-Bello et qu'il manqua Carthagène. On destinait dans le même temps George Anson à faire une irruption dans le Pérou par la mer du Sud, afin de ruiner, si on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaste empire que l'Espagne a conquis dans cette partie du monde. On fit Anson commodore, c'est-à-dire chef d'escadre; on lui donna cinq vaisseaux, une espèce de petite frégate de huit canons, portant environ cent hommes, et deux navires chargés de provisions et de marchandises : ces deux navires étaient destinés à faire le commerce à la faveur de cette entreprise, car c'est le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'escadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi lesquels il y avait de vieux invalides et deux cents jeunes gens de recrue : c'était trop peu de forces, et on les fit encore partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer qu'à la fin de septembre 1740[2]. Il prend sa route par l'île de Madère, qui appartient au Portugal. Il s'avance aux îles du cap Vert, et range les côtes du Brésil. On se reposa dans une petite île nommée Sainte-Catherine, couverte en tout temps de verdure et de fruit, à vingt-sept degrés de latitude australe; et après avoir ensuite côtoyé le pays froid et inculte des Patagons, sur lequel on a débité tant de fables, le commodore entra, sur la fin de février 1741, dans le détroit de Le Maire, ce qui fait plus de cent degrés de latitude franchis en moins de cinq mois[3]. La petite chaloupe de huit canons, nommée *le Trial* (l'Épreuve), fut le premier navire de cette espèce qui osa doubler le cap Horn. Elle s'empara depuis, dans la mer du Sud, d'un bâtiment espagnol de six cents tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'océan Pacifique.

Cependant, en doublant le cap Horn, après avoir passé le détroit

1. Voyez pages 63-64.
2. Au moment où commence la mauvaise saison.
3. Il faut plutôt s'étonner de la durée de la traversée, que les mauvais temps prolongèrent. (G. A.)

de Le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaisseaux d'Anson, et les dispersent. Un scorbut d'une nature affreuse fait périr la moitié de l'équipage ; le seul vaisseau du commodore aborde dans l'île déserte de Juan Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du Capricorne.

Un lecteur raisonnable, qui voit avec quelque horreur ces soins prodigieux que prennent les hommes pour se rendre malheureux, eux et leurs semblables, apprendra peut-être avec satisfaction que George Anson, trouvant dans cette île déserte le climat le plus doux et le terrain le plus fertile, y sema des légumes et des fruits dont il avait apporté les semences et les noyaux, et qui bientôt couvrirent l'île entière[1]. Des Espagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été faits depuis prisonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'Anson qui eût pu réparer, par cette attention généreuse, le mal que fait la guerre, et ils le remercièrent comme leur bienfaiteur.

On trouva sur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles se battent entre eux pour les femelles; et on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres qui avaient les oreilles coupées, et qui par là servirent de preuve aux aventures d'un Anglais nommé Selkirk, qui[2], abandonné dans cette île, y avait vécu seul plusieurs années. Qu'il soit permis d'adoucir par ces petites circonstances la tristesse d'une histoire qui n'est qu'un récit de meurtres et de calamités. Une observation plus intéressante fut celle de la variation de la boussole, qu'on trouva conforme au système de Halley. L'aiguille aimantée suivait exactement la route que ce grand astronome lui avait tracée. Il donna des lois à la matière magnétique, comme Newton en donna à toute la nature[3]. Et cette petite escadre, qui

1. Anson resta, bien malgré lui, trois mois dans cette île à refaire sa flotte. (G. A.)

2. Alexandre Selkirk, né en Écosse vers 1680, avait été abandonné sur l'île inhabitée de Juan Fernandez ; il y fut trouvé le 1er février 1709, par le navigateur Rogers, après un séjour de quatre ans et quatre mois, pendant lequel il tua un grand nombre de chèvres sauvages. M. Mentelle, dans l'article Selkirk de la *Biographie universelle*, croit que cette aventure et celle d'un moskite indien, abandonné dans la même île en 1681, ont fourni à Daniel de Foë le sujet du roman de *Robinson*.

3. On a pu le dire en Angleterre, mais cela n'est pas exact; les lois de la matière magnétique sont encore inconnues, et le seront vraisemblablement très-longtemps Les phénomènes de l'aimant sont trop compliqués, et paraissent

n'allait franchir des mers inconnues que dans l'espérance du pillage, servait la philosophie sans le savoir.

Anson, qui montait un vaisseau de soixante canons, ayant été rejoint par un autre vaisseau de guerre et par cette chaloupe nommée l'*Épreuve*, fit, en croisant vers cette île de Fernandez, plusieurs prises assez considérables. Mais bientôt après, s'étant avancé jusque vers la ligne équinoxiale, il osa attaquer la ville de Payta sur cette même côte de l'Amérique. Il ne se servit ni de ses vaisseaux de guerre, ni de tout ce qui lui restait d'hommes pour tenter ce coup hardi. Cinquante soldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition : ils abordent pendant la nuit ; cette surprise subite, la confusion et le désordre que l'obscurité redouble, multiplient et augmentent le danger. Le gouverneur, la garnison, les habitants, fuient de tous côtés. Le gouverneur va dans les terres rassembler trois cents hommes de cavalerie et la milice des environs. Les cinquante Anglais cependant font transporter paisiblement, pendant trois jours, les trésors qu'ils trouvent dans la douane et dans les maisons. Des esclaves nègres qui n'avaient pas fui, espèce d'animaux appartenant au premier qui s'en saisit, aident à enlever les richesses de leurs anciens maîtres. Les vaisseaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardiesse de redescendre dans la ville et d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville et des effets qui restaient encore. (Novembre 1741) Anson fit réduire Payta en cendres, et partit, ayant dépouillé aussi aisément les Espagnols que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Espagne fut de plus de quinze cent mille piastres, le gain pour les Anglais d'environ cent quatre-vingt mille, ce qui, joint aux prises précédentes, enrichissait déjà l'escadre. Le grand nombre enlevé par le scorbut laissait encore une plus grande part aux survivants. Cette petite escouade remonta ensuite vis-à-vis Panama sur la côte où l'on pêche les perles, et s'avança devant Acapulco, au revers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne savait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

Si l'amiral Vernon, qui avait assiégé Carthagène, sur la mer

dépendre de trop de causes pour que le génie seul puisse en deviner les lois. Cette découverte est au nombre de celles qui ne peuvent être que l'ouvrage du temps. (K.)

opposée, eût réussi, il pouvait donner la main au commodore Anson. L'isthme de Panama était pris à droite et à gauche par les Anglais, et le centre de la domination espagnole perdu. Le ministère de Madrid, averti longtemps auparavant, avait pris des précautions qu'un malheur presque sans exemple rendait inutiles. Il prévint l'escadre d'Anson par une flotte plus nombreuse, plus forte d'hommes et d'artillerie, sous le commandement de don Joseph Pizarro. Les mêmes tempêtes qui avaient assailli les Anglais dispersèrent les Espagnols avant qu'ils pussent atteindre le détroit de Le Maire. Non-seulement le scorbut, qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Espagnols avec la même furie, mais des provisions qu'on attendait de Buenos-Ayres n'étant point venues, la faim se joignit au scorbut. Deux vaisseaux espagnols, qui ne portaient que des mourants, furent fracassés sur les côtes ; deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laisser son vaisseau amiral à Buenos-Ayres ; il n'y avait plus assez de mains pour le gouverner, et ce vaisseau ne put être réparé qu'au bout de trois années, de sorte que le commandant de cette flotte retourna en Espagne en 1746, avec moins de cent hommes, qui restaient de deux mille sept cents dont sa flotte était montée : événement funeste, qui sert à faire voir que la guerre sur mer est plus dangereuse que sur terre, puisque, sans combattre, on y essuie presque toujours les dangers et les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de Pizarro laissèrent Anson en pleine liberté dans la mer du Sud ; mais les pertes qu'Anson avait faites de son côté le mettaient hors d'état de faire de grandes entreprises sur les terres, et surtout depuis qu'il eut appris, par les prisonniers, les mauvais succès du siége de Carthagène, et que le Mexique était rassuré.

Anson réduisit donc ses entreprises et ses grandes espérances à se saisir d'un galion immense que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine, à l'île de Manille, capitale des Philippines, ainsi nommées parce qu'elles furent découvertes sous le règne de Philippe II.

Ce galion, chargé d'argent, ne serait point parti si on avait vu les Anglais sur les côtes, et il ne devait mettre à la voile que longtemps après leur départ. Le commodore va donc traverser l'océan Pacifique, et tous les climats opposés à l'Afrique, entre notre tro-

pique et l'équateur. L'avarice, devenue honorable par la fatigue et le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaisseaux de guerre.

Le scorbut poursuit encore l'équipage sur ces mers, et l'un des deux vaisseaux faisant eau de tous côtés, on est obligé de l'abandonner et de le brûler au milieu de la mer, de peur que ses débris ne soient portés dans quelques îles des Espagnols, et ne leur deviennent utiles. Ce qui restait de matelots et de soldats sur ce vaisseau passe dans celui d'Anson, et le commodore n'a plus de son escadre que son seul vaisseau, nommé *le Centurion*, monté de soixante canons, suivi de deux espèces de chaloupes. *Le Centurion*, échappé seul à tant de dangers, mais délabré lui-même et ne portant que des malades, relâche pour son bonheur dans une des îles Mariannes, qu'on nomme Tinian, alors presque entièrement déserte, peuplée naguère de trente mille âmes, mais dont la plupart des habitants avaient péri par une maladie épidémique, et dont le reste avait été transporté dans une autre île par les Espagnols.

Le séjour de Tinian sauva l'équipage. Cette île, plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés, en bois, en eau pure, en animaux domestiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut servir à la nourriture, aux commodités de la vie, et au radoub d'un vaisseau. Ce qu'on trouva de plus singulier est un arbre dont le fruit, d'un goût agréable, peut remplacer le pain : trésor réel, qui, transplanté, s'il se pouvait, dans nos climats, serait bien préférable à ces richesses de convention qu'on va ravir, parmi tant de périls, au bout de la terre. De cette île, il range celle de Formose, et cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Canton, pour radouber le seul vaisseau qui lui reste.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans cette petite île, qui n'est qu'un rocher, mais qui leur était nécessaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce temps les priviléges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me semble, désarmer l'auteur anglais qui a donné au public l'*Histoire de l'expédition de l'amiral Anson*. Cet historien, d'ailleurs judicieux, instructif, et bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple méprisable, sans foi et sans industrie. Quant à leur industrie, elle n'est en rien de la nature de la nôtre ; quant à leurs mœurs,

je crois qu'il faut plutôt juger d'une puissante nation par ceux qui sont à la tête que par la populace des extrémités d'une province. Il me paraît que la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un siècle et demi, fait plus d'honneur aux Chinois qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité et de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaste empire. Faut-il insulter la nation la plus ancienne et la plus policée de la terre parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des Anglais, par des larcins et par des gains illicites, la vingt-millième partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Espagnols dans la Chine ? Il n'y a pas longtemps que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois si, ayant fait naufrage sur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitants courir en foule s'emparer avidement à ses yeux de tous ses effets naufragés ?

Le commodore ayant mis son vaisseau en très-bon état à Macao, par le secours des Chinois, et ayant reçu sur son bord quelques matelots indiens et quelques Hollandais qui lui parurent des hommes de service, il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le disant même à son équipage, mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la poursuite de ce galion qu'il présumait être alors dans ces parages. Dès qu'il est en pleine mer, il fait part de son projet à tout son monde. L'idée d'une si riche prise les remplit de joie et d'espérance, et redoubla leur courage.

Enfin, le 9 juin 1743, on découvre ce vaisseau, qu'on poursuivait depuis si longtemps d'un bout de l'hémisphère à l'autre. Il avançait vers Manille, monté de soixante-quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cent cinquante hommes de combat composaient l'équipage. Le trésor qu'il portait n'était que d'environ quinze cent mille piastres en argent, avec de la cochenille [1], parce que tout le trésor, qui est d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée sur un autre galion.

Le commodore n'avait sur son vaisseau *le Centurion* que deux cent quarante hommes. Le capitaine du galion, ayant aperçu l'en-

1. Huit millions de valeur. (G. A.)

nemi, aima mieux hasarder le trésor que perdre sa gloire en fuyant devant un Anglais, et fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richesses, plus forte que le devoir de les conserver pour son roi, l'expérience des Anglais, et les manœuvres savantes du commodore, lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat : le galion perdit soixante et sept hommes tués sur les ponts, et il eut quatre-vingt-quatre blessés. Il lui restait encore plus de monde qu'au commodore : cependant il se rendit. Le vainqueur retourna à Canton avec cette riche prise. Il y soutint l'honneur de sa nation en refusant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les navires étrangers. Il prétendait qu'un vaisseau de guerre n'en devait pas : sa conduite en imposa. Le gouverneur de Canton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux haies de soldats, au nombre de dix mille ; après quoi il retourna dans sa patrie par les îles de la Sonde et par le cap de Bonne-Espérance. Ayant ainsi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre le 14 juin 1744, après un voyage de trois ans et demi.

Il fit porter à Londres en triomphe, sur trente-deux chariots, au son des tambours et des trompettes, et aux acclamations de la multitude, les richesses qu'il avait conquises. Ses prises se montaient, en argent et en or, à dix millions, monnaie de France, qui furent le prix du commodore, de ses officiers, des matelots et des soldats, sans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues et de leur valeur. Ces richesses, circulant bientôt dans la nation, contribuèrent à lui faire supporter les frais immenses de la guerre.

De simples corsaires firent des prises encore plus considérables. Le capitaine Talbot prit avec son seul vaisseau deux navires français, qu'il crut d'abord venir de la Martinique, et ne porter que des marchandises communes; mais ces deux bâtiments malouins avaient été frétés par les Espagnols avant que la guerre eût été déclarée entre la France et l'Angleterre ; ils croyaient revenir en sûreté. Un Espagnol qui avait été gouverneur du Pérou était sur l'un de ces vaisseaux ; et tous les deux rapportaient des trésors en or, en argent, en diamants et en marchandises précieuses. Cette prise était estimée vingt-six millions de livres. L'équipage du cor-

saire fut si étonné de ce qu'il voyait qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque passager espagnol portait sur lui. Il n'y en avait presque aucun qui n'eût une épée d'or et un diamant au doigt; on leur laissa tout, et quand Talbot eut amené ses prises au port de Kingsale, en Irlande, il fit présent de vingt guinées à chacun des matelots et des domestiques espagnols. Le butin fut partagé entre deux vaisseaux corsaires, dont l'un, qui était compagnon de Talbot, avait poursuivi en vain un autre vaisseau nommé *l'Espérance*, le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corsaires eut huit cent cinquante guinées pour sa part; les deux capitaines eurent chacun trois mille cinq cents guinées. Le reste fut partagé entre les associés, après avoir été porté en triomphe, de Bristol à Londres, sur quarante-trois chariots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette seule prise valait au delà d'une année du revenu de la Flandre entière. On peut juger si de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en course, et relevaient les espérances d'une partie de la nation, qui envisageait dans les calamités publiques des avantages si prodigieux.

CHAPITRE XXVIII

LOUISBOURG. COMBATS DE MER : PRISES IMMENSES QUE FONT LES ANGLAIS.

Une autre entreprise, commencée plus tard que celle de l'amiral Anson, montre bien de quoi est capable une nation commerçante à la fois et guerrière. Je veux parler du siége de Louisbourg; ce ne fut point une opération du cabinet des ministres de Londres, ce fut le fruit de la hardiesse des marchands de la Nouvelle-Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'île de Louisbourg ou du cap Breton, île alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue, qui se fait dans ces parages, était l'objet d'un commerce

utile qui employait par an plus de cinq cents petits vaisseaux de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz, du Havre-de-Grâce, et d'autres villes ; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, nécessaires pour les manufactures de toute espèce. C'était une école de matelots ; et ce commerce, joint à celui de la morue, faisait travailler dix mille hommes et circuler dix millions.

Un négociant nommé Vaugan propose à ses concitoyens de la Nouvelle-Angleterre de lever des troupes pour assiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie, dont le produit soudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approvisionne, on leur fournit des vaisseaux de transport : tout cela aux dépens des habitants. Ils nomment un général; mais il leur fallait l'agrément de la cour de Londres ; il leur fallait surtout des vaisseaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le temps de demander. La cour envoie l'amiral Warren avec quatre vaisseaux protéger cette entreprise de tout un peuple.

Louisbourg est une place qui pouvait se défendre, et rendre tous ces efforts inutiles si on avait eu assez de munitions [1]; mais c'est le sort de la plupart des établissements éloignés qu'on leur envoie rarement d'assez bonne heure ce qui leur est nécessaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le ministre de la marine de France [2] fait partir un vaisseau de soixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaisseau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuse défense de cinquante jours, fut obligé de se rendre. Les Anglais lui firent les conditions : ce fut d'emmener eux-mêmes en France la garnison et tous les habitants, au nombre de deux mille. On fut étonné à Brest de recevoir, quelques mois après, une colonie entière de Français, que des vaisseaux anglais laissèrent sur le rivage.

La prise de Louisbourg fut encore fatale à la compagnie française des Indes; elle avait pris à ferme le commerce des pelleteries du

1. Depuis 1720, on avait dépensé trente millions pour la fortifier. Mais la reddition de la ville n'eut pas pour cause le défaut de munitions. C'est aux malversations des administrateurs de la colonie qu'il faut l'attribuer. On ne payait pas les soldats, les soldats refusèrent de servir. (G. A.)

2. Le ministre de la marine était de Maurepas, qui avait succédé à son père dans ce service, et s'était trouvé ministre A QUINZE ANS ! (G. A.)

Canada, et ses vaisseaux, au retour des Grandes-Indes, venaient souvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaisseaux de la compagnie y abordent immédiatement après sa prise, et se livrent eux-mêmes. Ce ne fut pas tout, une fatalité non moins singulière enrichit encore les nouveaux possesseurs du cap Breton. Un gros bâtiment espagnol, nommé *l'Espérance*[1], qui avait échappé à des armateurs, croyait trouver sa sûreté dans le port de Louisbourg, comme les autres; il y trouva sa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainsi se rendre eux-mêmes du fond de l'Asie et de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si dès longtemps on a appelé la guerre un jeu de hasard, les Anglais, en une année, gagnèrent à ce jeu environ trois millions de livres sterling. Non-seulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la Nouvelle-France.

Il semble que les Anglais dussent faire de plus grandes entreprises maritimes. Ils avaient alors six vaisseaux de cent pièces de canon, treize de quatre-vingt-dix, quinze de quatre-vingts, vingt-six de soixante-dix, trente-trois de soixante. Il y en avait trente-sept de cinquante à cinquante-quatre canons; et au-dessous de cette forme, depuis les frégates de quarante canons jusqu'aux moindres, on en comptait jusqu'à cent quinze. Ils avaient encore quatorze galiotes à bombes et dix brûlots. C'était en tout deux cent soixante-trois[2] vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires et des vaisseaux de transport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaisseaux ne pouvaient être armés à la fois; il s'en fallait beaucoup : le nombre des soldats était trop disproportionné; mais enfin, en 1746 et 1747, les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers d'Écosse et d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes Orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, et ils en armaient de nouvelles selon le besoin.

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de

1. Voyez page 185.
2. D'après le dénombrement que vient de faire Voltaire, il devait dire *deux cent soixante-neuf*.

soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes anglaises. Si les convois partaient ou de France ou des îles, ils couraient risque, étant escortés, d'être pris avec leurs escortes. En effet, les Français essuyèrent quelquefois des pertes terribles : car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, fut rencontrée par une flotte anglaise (octobre 1745); il y en eut trente de pris, coulés à fond ou échoués; deux vaisseaux de l'escorte, dont l'un était de quatre-vingts canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique septentrionale pour essayer de reprendre le cap Breton, ou pour ruiner la colonie anglaise d'Annapolis dans la Nouvelle-Écosse. Le duc d'Enville, de la maison de La Rochefoucauld, y fut envoyé avec quatorze vaisseaux (juin 1746). C'était un homme d'un grand courage, d'une politesse et d'une douceur de mœurs que les Français seuls conservent dans la rudesse attachée au service maritime; mais la force de son corps ne secondait pas celle de son âme. (Septembre) Il mourut de maladie sur le rivage barbare de Chiboctou[1], après avoir vu sa flotte dispersée par des tempêtes. C'est lui dont la veuve s'est fait dans Paris une si grande réputation par ses vertus courageuses, et par la constance d'une âme forte, qualité rare en France[2].

1. Les éditions originales (de 1768, in-8°), 1769, in-12; l'édition in-4° et l'édition encadrée de 1775, portent : « ... après avoir vu sa flotte dispersée par une violente tempête. Plusieurs vaisseaux périrent; d'autres, écartés au loin, tombèrent entre les mains des Anglais.

« Cependant il arrivait souvent que des officiers habiles, qui escortaient les flottes marchandes françaises, savaient les conduire en sûreté, malgré les nombreuses flottes ennemies.

« On en vit un exemple heureux dans les manœuvres de M. Dubois de La Motte, alors capitaine de vaisseau, qui, conduisant un convoi d'environ quatre-vingts voiles aux îles françaises de l'Amérique, attaqué par une escadre entière, sut, en attirant sur lui tout le feu des ennemis, leur dérober le convoi, le rejoindre, et le conduire au Fort-Royal, à Saint-Domingue, combattre encore, et ramener plus de soixante voiles en France; mais il fallait bien qu'à la longue la marine anglaise anéantît celle de France et ruinât son commerce.

« Un des plus grands avantages, etc. »

Le texte actuel est posthume. (B.)

2. Louise-Élisabeth de La Rochefoucauld, née en 1716, mariée, en 1732, à Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de Roie de La Rochefoucauld, créé duc d'Enville en considération de ce mariage. Voltaire était en correspondance avec elle.

Un des plus grands avantages que les Anglais eurent sur mer fut le combat naval de Finistère[1] (16 mai 1747), combat où ils prirent six gros vaisseaux de roi, et sept de la compagnie des Indes armés en guerre, dont quatre se rendirent dans le combat et trois autres ensuite; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres est remplie de négociants et de gens de mer, qui s'intéressent beaucoup plus aux succès maritimes qu'à tout ce qui se passe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la ville un transport de joie inouï quand on vit arriver dans la Tamise le même vaisseau *le Centurion*, si fameux par son expédition autour du monde; il apportait la nouvelle de la bataille de Finistère gagnée par ce même Anson, devenu à juste titre vice-amiral général, et par l'amiral Warren. On vit arriver vingt-deux chariots chargés de l'or, de l'argent et des effets pris sur la flotte de France. La perte de ces effets et de ces vaisseaux fut estimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette prise on frappa quelques espèces, sur lesquelles on voyait pour légende : *Finistère*, monument flatteur à la fois et encourageant pour la nation, et imitation glorieuse de l'usage qu'avaient les Romains de graver ainsi sur la monnaie courante, comme sur les médailles, les plus grands événements de leur empire. Cette victoire était plus heureuse et plus utile qu'étonnante[2]. Les amiraux Anson et Warren avaient combattu avec dix-sept vaisseaux de guerre contre six vaisseaux de roi, dont le meilleur ne valait pas, pour la construction, le moindre navire de la flotte anglaise.

Ce qu'il y avait de surprenant, c'est que le marquis de La Jonquière, chef de cette escadre, eût soutenu longtemps le combat, et donné encore à un convoi qu'il amenait de la Martinique le temps d'échapper. Le capitaine du vaisseau *le Windsor* s'exprimait ainsi dans sa lettre sur cette bataille : « Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commodore français; et pour dire la vérité, tous les officiers de cette nation ont montré un grand courage : aucun d'eux ne s'est rendu que quand il leur a été absolument impossible de manœuvrer. »

1. Cap de la Galice.
2. C'est aussi l'opinion des historiens anglais.

Il ne restait plus aux Français, sur les mers, que sept vaisseaux de guerre pour escorter les flottes marchandes aux îles de l'Amérique sous le commandement de M. de L'Estanduère [1]. Ils furent rencontrés par quatorze vaisseaux anglais (14 octobre 1747). On se battit, comme à Finistère, avec le même courage et la même fortune. Le nombre l'emporta, et l'amiral Hawke amena dans la Tamise six vaisseaux de sept qu'il avait combattus [2].

La France n'avait plus alors qu'un seul vaisseau de guerre. On connut dans toute son étendue la faute du cardinal de Fleury, d'avoir négligé la mer; cette faute est difficile à réparer. La marine est un art, et un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles et appliqués; mais il faut un long temps pour se procurer une marine redoutable.

CHAPITRE XXIX

DE L'INDE, DE MADRAS, DE PONDICHÉRY. EXPÉDITION DE LA BOURDONNAIE. CONDUITE DE DUPLEIX, ETC.

Pendant que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers, et que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madras. Un homme à la fois négociant et guerrier, nommé Mahé de La Bourdonnaie, vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Asie.

Pour rendre cet événement plus sensible, il est nécessaire de donner quelque idée de l'Inde, du commerce des Européans dans cette vaste et riche contrée [3], et de la rivalité qui régna entre eux, rivalité souvent soutenue par les armes.

Les nations européanes ont inondé l'Inde. On a su y faire de grands établissements, on y a porté la guerre, plusieurs y ont fait des fortunes immenses, peu se sont appliqués à connaître les antiquités de ce pays, plus renommé autrefois pour sa religion, ses

1. Voyez, la lettre de Voltaire à Mme Dupuy, du 23 décembre 1769.
2. L'Estanduère avait huit vaisseaux, et en sauva deux. (G. A.)
3. Voyez ci-dessus, page 19.

sciences et ses lois, que pour ses richesses, qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un Anglais[1], qui a demeuré trente ans dans le Bengale, et qui sait les langues modernes et anciennes des brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs dont sont remplies nos histoires des Indes, et confirme ce que le petit nombre d'hommes instruits en a pensé[2]. Ce pays est, sans contredit, le plus anciennement policé qui soit dans le monde; les savants chinois même lui accordent cette supériorité. Les plus anciens monuments que l'empereur Kang-hi avait recueillis dans son cabinet de curiosité, étaient tous indiens. Le docte et infatigable Anglais[3] qui a copié, en 1754, leur première loi écrite, nommée le *Shasta*, antérieure au *Veidam*, assure que cette loi a quatre mille six cent soixante et six ans d'antiquité dans le temps qu'il la copie. Longtemps avant ce monument, le plus ancien de la terre s'il faut l'en croire, cette loi était consacrée par la tradition et par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde, copiées sans examen les unes sur les autres, de diviser toutes les nations des Indiens en mahométans et en idolâtres; mais il est avéré que les brames et les banians, loin d'être idolâtres, ont toujours reconnu un seul Dieu créateur, que leurs livres appellent toujours l'*Éternel;* ils le reconnaissent encore au milieu de toutes les superstitions qui défigurent leur ancien culte: Nous avons cru, en voyant les figures monstrueuses exposées dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces représentations symboliques n'étaient autre chose que les emblèmes des vertus. La vertu, en général, est figurée comme une belle femme qui a dix bras pour résister aux vices. Elle porte une couronne; elle est montée sur un dragon, et tient du premier de ses bras droits une pique dont la pointe ressemble à une fleur de lis. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémo-

1. M. Holwell. (*Note de Voltaire.*) Jean-Sophonie Holwell, né à Dublin en 1711, est mort le 5 novembre 1798. (B.)

2. « J'ai étudié, dit-il, tout ce qui a été écrit sur les Indiens depuis Arrien jusqu'à l'abbé Guyon même, et je n'ai trouvé qu'erreur et mensonge. » (Page 5 de la Préface.) (*Note de Voltaire.*)

3. Alexandre Don, mort dans l'Inde à la fin de 1779.

nies qui se sont conservées jusqu'à nos jours, ni de discuter le *Shastabad* et le *Veidam*, ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres; mais quoique leur asservissement aux Tartares, l'horrible cupidité et les débauches des Européans établis sur leurs côtes, les aient rendus pour la plupart fourbes et méchants, cependant l'auteur, qui a vécu si longtemps avec eux, dit que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçants d'Europe où par les intrigues des cours des nababs « sont le modèle le plus pur de la vraie piété qu'on puisse trouver sur la face de la terre[1] ».

Le climat de l'Inde est sans contredit le plus favorable à la nature humaine. Il n'est pas rare d'y voir des vieillards de six-vingts ans. Les tristes mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent que, dans une bataille livrée par un vice-roi, tyran de ce pays, contre un autre tyran, l'un des deux, nommé Anaverdikan, que nous fîmes assassiner[2] dans le combat par un traître de ses suivants, était âgé de cent sept années, et qu'il avait ramené trois fois ses soldats à la charge. L'empereur Aurengzeb vécut plus de cent ans. Nisam-Elmoluk, grand-chancelier de l'empire sous Mahomet-Sha, détrôné et rétabli par Sha-Nadir, est mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque est sobre dans ce pays jouit d'une vie longue et saine.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares et à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philosophes, de finir leurs jours sur un bûcher dans l'espoir de recommencer une nouvelle carrière, et celle des femmes, de se brûler sur le corps de leurs maris pour renaître avec eux sous une forme différente, prouvent une grande superstition, mais aussi un grand courage dont nous

1. Le grand-prêtre de l'île Sheringham, dans la province d'Arcate, qui justifia le chevalier Lass contre les accusations du gouverneur Dupleix, était un vieillard de cent années, respecté pour sa vertu incorruptible. Il savait le français, et rendit de grands services à la compagnie des Indes. C'est lui qui traduisit l'*Ézour-Veidam*, dont j'ai remis le manuscrit à la Bibliothèque du roi. (*Note de Voltaire.*) — Le Lass dont il est question dans la note de Voltaire était neveu de Jean Lass.

2. Anaverdikan ne fut point assassiné, mais tué d'un coup de canon à mitraille sur son éléphant, dans la bataille livrée, en 1749, à ce nabab par les troupes françaises et celles de Chandasaheb, au pied de la montagne d'Amur-Paravaye, à trente-cinq lieues de Pondichéry. (Note de M. de Bourcet.) — Voyez l'Avertissement de Beuchot.

n'approchons pas. Ces peuples, autrefois, avaient horreur de tuer leurs semblables, et ne craignaient pas de se tuer eux-mêmes. Les femmes, dans les castes des brames, se brûlent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps, celles-ci le détruisent; et toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps sera plus heureux.

L'horreur de répandre le sang des bêtes augmenta chez cette antique nation celle de répandre le sang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toujours de très-mauvais soldats. C'est une vertu qui a causé leurs malheurs, et qui les a faits esclaves. Le gouvernement tartare, qui est précisément celui de nos anciens grands fiefs, soumet presque tous ces peuples à de petits brigands nommés par des vice-rois, lesquels sont institués par l'empereur. Tous ces tyrans sont très-riches, et le peuple très-pauvre. C'est cette administration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Asie, et dans l'Afrique, par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, et encore plus à celui des Chinois, le meilleur qui soit sur la terre après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conservé leur liberté[1].

Les Marattes, dans ces vastes pays, sont presque les seuls qui soient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa et Bombay, dans l'espace de plus de sept cents milles. Ce sont les Suisses de l'Inde, aussi guerriers, moins policés, mais plus nombreux, et par là plus redoutables. Les vice-rois, qui se font souvent la guerre, achètent leurs secours, les payent et les craignent.

La prodigieuse supériorité de génie et de force qu'ont les Européans sur les Asiatiques orientaux est assez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, et qu'ils se disputent encore tous les jours. Les Portugais, établis les premiers sur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes et leur religion dans l'étendue de plus de deux mille lieues, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Malaca, ayant des comptoirs et des forts qui se secouraient les uns les autres. Philippe II, maître du Portugal, aurait pu former dans l'Inde une domination aussi avantageuse pour le moins que celle du Pérou et du Mexique; et, sans le courage et

1. Voyez le dernier chapitre du *Siècle de Louis XIV*.

l'industrie des Hollandais, et ensuite des Anglais, le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vastes contrées qu'il n'en confère en Italie, et en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève sur les peuples devenus ses sujets.

On n'ignore pas que les Hollandais sont ceux qui ont les plus grands établissements dans cette partie du monde, depuis les îles de la Sonde jusqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils sont puissants sur les deux côtes de la presqu'île de l'Inde et jusque dans le Bengale. Les Français, arrivés les derniers, ont été les plus mal partagés. C'est leur sort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie, établie par Louis XIV, anéantie en 1712, renaissante en 1720, dans Pondichéry, paraissait, ainsi qu'on l'a déjà dit[1], très-florissante; elle avait beaucoup de vaisseaux, de commis, de directeurs, et même des canons et des soldats; mais elle n'a jamais pu fournir le moindre dividende à ses actionnaires du produit de son commerce. C'est la seule compagnie commerçante de l'Europe qui soit dans ce cas; et, au fond, ses actionnaires et ses créanciers n'ont jamais été payés que de la concession faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac, absolument étrangère à son négoce. Par cela même elle florissait à Pondichéry : car l'argent de ses retours était employé à augmenter ses fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à se ménager dans l'Inde des alliés utiles[2].

Dupleix, homme aussi actif qu'intelligent, et aussi méditatif que laborieux, avait dirigé longtemps le comptoir de Chandernagor, sur le Gange, dans la fertile et riche province de Bengale, à onze cents milles de Pondichéry, y avait formé un vaste établissement, bâti une ville, équipé quinze vaisseaux. C'était une conquête de génie et d'industrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour son propre avantage. L'administrateur, en la servant, acquit une immense fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encore un autre établissement à

1. Cet *ainsi qu'on l'a déjà dit* existe dans l'édition de 1768, et conséquemment ne peut se rapporter ni au chapitre LXI de l'*Histoire du Parlement*, qui est de 1769, ni à l'article Ier des *Fragments historiques sur l'Inde*, qui sont de 1773; en parlant de la compagnie des Indes, ci-dessus, page 19, Voltaire ne dit rien de son état florissant au milieu du XVIIIe siècle. (B.)

2. Les retours de 1742, année de la guerre, furent de vingt-quatre millions. (G. A.)

Patna, en remontant le Gange jusqu'à trente lieues de Bénarès, cette antique école des brachmanes

Tant de services lui méritèrent le gouvernement général des établissements français à Pondichéry, en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre et la France. On a déjà remarqué [1] que le contre-coup de ces guerres se fait toujours sentir aux extrémités du monde, en Asie et en Amérique.

Les Anglais ont, à quatre-vingt-dix milles de Pondichéry, la ville de Madras, dans la province d'Arcate. Cet établissement est pour l'Angleterre ce que Pondichéry est pour la France. Ces deux villes sont rivales; mais le commerce est si vaste de ce monde au nôtre, l'industrie européane est si active, si supérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir sans se nuire.

Dupleix, gouverneur de Pondichéry, et chef de la nation française dans les Indes, avait proposé la neutralité à la compagnie anglaise. Rien n'était plus convenable à des commerçants, qui ne doivent point vendre des étoffes et du poivre à main armée. Le commerce est fait pour être le lien des nations, pour consoler la terre, et non pour la dévaster. L'humanité et la raison avaient fait ces offres; la fierté et l'avarice les refusèrent. Les Anglais se flattaient, non sans vraisemblance, d'être aisément vainqueurs sur les mers de l'Inde comme ailleurs, et d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de La Bourdonnaie était, comme les Duquesne, les Bart, les Du Guai-Trouin, capable de faire beaucoup avec peu, et aussi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des îles de Bourbon et de Maurice, nommé à ces emplois par le roi, et gérant au nom de la compagnie. Ces îles étaient devenues florissantes sous son administration : il sort enfin de l'île de Bourbon avec neuf vaisseaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs et de huit cents noirs, qu'il a disciplinés lui-même, et dont il a fait de bons canonniers. Une escadre anglaise, sous l'amiral Barnet, croisait dans ces mers, défendait Madras, inquiétait Pondichéry, et faisait beaucoup de prises. Il attaque cette escadre, il la disperse, et se hâte d'aller mettre le siége devant Madras.

(6 juillet 1746) Des députés vinrent lui représenter qu'il n'était

1. Page 177.

pas permis d'attaquer les terres du Grand Mogol. Ils avaient raison ; c'est le comble de la faiblesse asiatique de le souffrir, et de l'audace européane de le tenter. Les Français débarquent sans résistance ; leur canon est amené devant les murailles de la ville, mal fortifiée, défendue par une garnison de cinq cents soldats. L'établissement anglais consistait dans le fort Saint-George, où étaient tous les magasins ; dans la ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'est habitée que par des Européans, et dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de négociants et d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, juifs, banians, arméniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes espèces, Indiens rouges, Indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille âmes. Le gouverneur fut bientôt obligé de se rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cent mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France.

La Bourdonnaie avait un ordre exprès du ministère *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde*, ordre peut-être inconsidéré, comme tous ceux qu'on donne de loin sur des objets qu'on n'est pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, et reçut des otages et des sûretés pour le payement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne sut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand service. Il eut encore le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples et dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, et de rendre enfin la nation victorieuse respectable et chère aux vaincus.

Le sort de la France a presque toujours été que ses entreprises, et même ses succès, hors de ses frontières, lui sont devenus funestes. Dupleix, gouverneur de la compagnie des Indes, eut le malheur d'être jaloux de La Bourdonnaie. Il cassa la capitulation, s'empara de ses vaisseaux, et voulut même le faire arrêter. Les Anglais et les habitants de Madras, qui comptaient sur le droit des gens, demeurèrent interdits quand on leur annonça la violation du traité et de la parole d'honneur donnée par La Bourdonnaie. Mais l'indignation fut extrême quand Dupleix, s'étant rendu maître de la ville Noire, la détruisit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocents sans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, et le nom français fut en horreur dans l'Inde

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies de fait, qu'une telle conduite produisait, Dupleix fit signer par le conseil de Pondichéry, et par les principaux citoyens, qui étaient à ses ordres, les mémoires les plus outrageants contre son rival. On l'accusait d'avoir exigé de Madras une rançon trop faible, et d'avoir reçu pour lui des présents trop considérables.

Enfin, pour prix du plus signalé service, le vainqueur de Madras, en arrivant à Paris, fut enfermé à la Bastille[1]. Il y resta trois ans et demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permission de voir sa femme et ses enfants lui fut refusée. Cruellement puni sur le soupçon seul, il contracta dans sa prison une maladie mortelle; mais avant que cette persécution terminât sa vie, il fut déclaré innocent par la commission du conseil nommée pour le juger[2] (3 février 1751[3]). On douta si, dans cet état, c'était une consolation ou une douleur de plus d'être justifié si tard et si inutilement. Nulle récompense pour sa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuse en nommant La Bourdonnaie le vengeur de la France et la victime de l'envie.

Mais bientôt le public pardonna à son ennemi Dupleix quand il défendit Pondichéry contre les Anglais, qui l'assiégèrent par terre et par mer. L'amiral Boscawen vint l'assiéger avec environ quatre mille soldats anglais ou hollandais, et autant d'Indiens, renforcés encore de la plupart des matelots de sa flotte, composée de vingt et une voiles. M. Dupleix fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire : ses soins infatigables furent surtout secondés par M. de Bussy[4], qui repoussa souvent les assiégeants à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y signalèrent un courage qui

1. On l'y tint au secret, et il écrivit ses Mémoires avec du vert-de-gris et du marc de café, sur des mouchoirs blancs empesés dans du riz et séchés au feu. (G. A.)

2. Un des directeurs lui demandait un jour comment il avait si mal fait les affaires de la compagnie, et si bien les siennes. *C'est*, répondit-il, *que j'ai fait mes affaires selon mes lumières, et celles de la compagnie d'après vos instructions.*

3. Toutes les éditions données du vivant de Voltaire, et beaucoup d'autres portent 1761; La Bourdonnaie est mort le 9 septembre 1753. Damiens, dont il est question dans le chapitre XXXVII, qui était alors son domestique, lui avait donné un lavement à l'eau-forte. (B.)

4. Charles-Joseph Patissier, marquis de Bussy-Castelnau, mort à Pondichéry au commencement de 1785. (CL.)

méritait la reconnaissance de la patrie. Cette capitale des colonies française, qu'on n'avait pas crue en état de résister, fut sauvée cette fois[1] (17 octobre 1748). Ce fut une des opérations qui valurent à M. Dupleix le grand cordon de Saint-Louis, honneur qu'on n'avait jamais fait à un homme hors du service militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur et le vainqueur des vice-rois de l'Inde, et quelle catastrophe suivit trop de gloire.

CHAPITRE XXX

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

Dans ce flux et ce reflux de succès et de pertes, communs à presque toutes les guerres, Louis XV ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déjà Mastricht était prêt de se rendre au maréchal de Saxe, qui l'assiégeait, après la plus savante marche que jamais général eût faite, et de là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient consternés ; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs soldats prisonniers de guerre. Des désastres plus grands que ceux de l'année 1672 semblaient menacer cette république ; mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre : ses colonies étaient exposées, son commerce périssait, elle n'avait plus de vaisseaux de guerre[2]. Toutes les nations souffraient, et

1. Les Anglais levèrent le siége après quarante-deux jours de tranchée, et après avoir perdu douze cents soldats européens. (G. A.)

2. Dans sa lettre au duc de Choiseul, du 12 novembre 1768, Voltaire se plaint de ce que l'éditeur a mis à la page 202 du quatrième tome (des *Siècles de Louis XIV et Louis XV*) une addition qu'il lui avait envoyée pour la page 142. Je pense que c'est ici que venait cette addition, qu'on avait mise dans le chapitre xxxv, où l'on lisait : « On était maître de la Flandre ; on était près de prendre Mastricht ; mais on manquait de pain dans toutes les parties méridionales de la France, et il n'y avait plus de vaisseaux de guerre en état de protéger les navires qui pouvaient amener des blés ; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration. Les autres refusaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal. »

Cette disposition fut conservée dans l'édition in-4° et dans une édition in-12 du *Précis du Siècle de Louis XV*. Ce ne fut que dans l'édition de 1775 ou encadrée que les changements furent faits au chapitre xxxv. Voyez ci-après, page 241 ; mais jamais on n'a rétabli, dans le chapitre xxx, la portion qui me semble lui appartenir, c'est-à-dire le commencement de l'addition ci dessus. (B.)

toutes avaient besoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de sept mille vaisseaux marchands, soit de France, soit d'Espagne ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dansle cours de ces déprédations réciproques : et de là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces désastres la multitude des morts, la difficulté des recrues ; c'est le sort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne et de l'Italie, les Pays-Bas, étaient ravagés; et pour accroître et prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre et de la Hollande faisait venir trente-cinq mille Russes, qui étaient déjà dans la Franconie. On allait voir, vers les frontières de la France, les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs et les Suédois.

Ce qui caractérisait plus particulièrement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que Louis XV avait remportée, il avait offert la paix, et qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin, quand on vit que Mastricht[1] allait tomber après Berg-op-Zoom, et que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

(16 octobre 1748) Le marquis de Saint-Séverin, l'un des plénipotentiaires de France au congrès d'Aix-la-Chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, « qui voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi ».

Louis XV ne voulut rien pour lui, mais il fit tout pour ses alliés; il assurait, par cette paix, le royaume des Deux-Siciles à don Carlos, prince de son sang; il établit dans Parme, Plaisance et Guastalla, don Philippe son gendre; le duc de Modène son allié, et gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gênes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau et même utile à la cour de France de ne penser qu'au bonheur de ses alliés que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre, qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle que celui d'un vaisseau[2], y perdit beaucoup de

1. Cette ville ayant capitulé le 7 mai 1748, le traité de paix définitif fut signé à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre suivant.

2. Voyez ci-devant, chapitre VIII.

trésors et de sang; et la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle était auparavant[1]. Le roi de Prusse fut celui qui retira les plus grands avantages : il conserva la conquête de la Silésie dans un temps où toutes les puissances avaient pour maxime de ne souffrir l'agrandissement d'aucun prince. Le duc de Savoie, roi de Sardaigne, fut, après le roi de Prusse, celui qui gagna le plus, la reine de Hongrie ayant payé son alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France se rétablit faiblement[2]. Alors l'Europe chrétienne se trouva partagée entre deux grands partis qui se ménageaient l'un et l'autre, et qui soutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devait assurer une éternelle paix. Les États de l'impératrice-reine de Hongrie, et une partie de l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, composaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Espagne, les Deux-Siciles, la Prusse, la Suède. Toutes les puissances restèrent armées, et on espéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuses armées qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts, de sorte qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, les puissances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes sous les armes, au détriment des arts et des professions nécessaires, surtout de l'agriculture : on se flatta que de longtemps il n'y aurait aucun agresseur, parce que tous les États étaient armés pour se défendre ; mais on se flatta en vain.

1. L'article 16 du traité laissait, en effet, l'affaire de l'*Assiento* et du *vaisseau de permission* sur le pied où elle se trouvait au début de la guerre, sans décider sur les difficultés qui s'étaient élevées entre l'Espagne et l'Angleterre à ce sujet. L'Angleterre et l'Espagne en traitèrent séparément le 5 octobre 1750. (G. A.)

2. Les éditions de 1768, 1769 in-4°, et 1775, portent : « Après cette paix, la France se rétablit comme après la paix d'Utrecht, et fut encore plus florissante. Alors, etc. » (B.)

CHAPITRE XXXI

ÉTAT DE L'EUROPE EN 1756. LISBONNE DÉTRUITE. CONSPIRATIONS ET SUPPLICES EN SUÈDE. GUERRES FUNESTES POUR QUELQUES TERRITOIRES VERS LE CANADA. PRISE DE PORT-MAHON PAR LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

L'Europe entière ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748 [1], jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Pétersbourg jusqu'à Cadix ; les beaux-arts étaient partout en honneur ; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle ; l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différends. Les malheurs nouveaux de l'Europe semblèrent être annoncés par des tremblements de terre qui se firent sentir en plusieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renversé sur ses habitants ; il y périt près de trente mille personnes [2] : ce fléau s'étendit en Espagne ; la petite ville de Sétubal fut presque détruite ; d'autres, endommagées ; la mer, s'élevant au-dessus de la chaussée de Cadix, engloutit tout ce qui se trouva sur le chemin ; les secousses de la terre qui ébranlaient l'Europe se firent sentir de même en Afrique, et le même jour que les habitants de Lisbonne périssaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc : une peuplade entière d'Arabes fut ensevelie dans les abîmes ; les villes de Fez et de Méquinez furent encore plus maltraitées que Lisbonne.

(20 juin 1756) Ce fléau semblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, et leur faire sentir qu'ils ne sont en effet que des victimes de la mort, qui doivent au moins se consoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de Dieu en faisant brûler des juifs et d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un AUTO-DA-FÉ, *acte de foi* que les autres nations regardent comme un

1. Le 18 octobre ; voyez page 199.

2. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* réduisent à *plus de quinze mille* le nombre des personnes qui périrent à Lisbonne, et qu'on avait d'abord porté à cent mille ; voyez la lettre de Voltaire à M. Bertrand, du 30 novembre 1755 : cet événement a fourni à Voltaire le sujet du *Poëme sur le Désastre de Lisbonne*. (B.)

acte de barbarie[1]; mais dès ce temps-là même on prenait des mesures dans d'autres parties de l'Europe pour ensanglanter cette terre qui s'écroulait sous nos pieds.

La première catastrophe funeste se passa en Suède. Ce royaume était devenu une république dont le roi[2] n'était que le premier magistrat. Il était obligé de se conformer à la pluralité des voix du sénat; les états, composés de la noblesse, de la bourgeoisie, du clergé, et des paysans, pouvaient réformer les lois du sénat, mais le roi ne le pouvait pas.

(Juin 1756) Quelques seigneurs, plus attachés au roi qu'aux nouvelles lois de la patrie, conspirèrent contre le sénat en faveur du monarque : tout fut découvert; les conjurés furent punis de mort. Ce qui, dans un État purement monarchique, aurait passé pour une action vertueuse, fut regardé comme une trahison infâme dans un pays devenu libre : ainsi les mêmes actions sont crimes ou vertus selon les lieux ou selon les temps.

Cette aventure indisposa la Suède contre son roi, et contribua ensuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à Frédéric, roi de Prusse, dont la sœur[3] avait épousé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Prusse et ses ennemis préparaient dès lors étaient un feu qui couvait sous la cendre : ce feu embrasa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France et l'Angleterre, pour quelques terrains sauvages vers l'Acadie, inspira une nouvelle politique à tous les souverains d'Europe. Il est utile d'observer que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les ministres qui travaillèrent, en 1712 et 1713, au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre, par ce traité, l'Acadie, voisine du Canada, avec toutes ses anciennes limites; mais on n'avait pas spécifié quelles étaient ces limites; on les ignorait : c'est une faute qu'on n'a jamais commise dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont résulté nécessairement de cette omission. Si la philosophie et la justice se mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les

1. Comparez les chapitres v et vi de *Candide*.
2. Adolphe-Frédéric de Holstein-Euten, proclamé le 6 avril 1751, mort le 13 février 1771.
3. Louise-Ulrique, mariée, en 1744, à Adolphe-Frédéric, morte en 1782.

Français et les Anglais se disputaient un pays sur lequel ils n'avaient aucun droit; mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille dispute, élevée entre de simples commerçants, aurait été apaisée en deux heures par des arbitres; mais entre des couronnes il suffit de l'ambition ou de l'humeur d'un simple commissaire pour bouleverser vingt États. On accusait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entièrement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-supérieurs par leurs nombreuses et riches colonies dans l'Amérique septentrionale; ils l'étaient encore plus sur mer par leurs flottes, et, ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils se flattaient que rien ne leur résisterait, ni dans le nouveau monde, ni sur nos mers; leurs espérances furent d'abord trompées[1].

Ils commencèrent, en 1755, par attaquer les Français vers le Canada, et, sans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cents vaisseaux marchands comme on saisirait des barques de contrebande; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandises. Le roi de France, dans ces conjonctures, eut une conduite toute différente de celle de Louis XIV. Il se contenta d'abord de demander justice; il ne permit pas seulement alors à ses sujets d'armer en course. Louis XIV avait parlé souvent aux autres cours avec supériorité; Louis XV fit sentir dans toutes les cours la supériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à Louis XIV une ambition qui tendait sur terre à la monarchie universelle; Louis XV fit connaître la supériorité réelle que les Anglais prenaient sur les mers.

Cependant Louis XV s'assurait quelque vengeance; ses troupes battaient les Anglais, en 1755[2], vers le Canada; il préparait dans ses ports une flotte considérable, et il comptait attaquer par terre le roi d'Angleterre George II, dans son électorat d'Hanovre. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embrasement allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Eu-

1. Les Anglais rompirent les négociations pour ne pas laisser aux Français le temps de refaire une marine. Aussitôt la paix d'Aix-la-Chapelle signée, on avait adopté en France le plan de construire, dans l'espace de dix ans, cent onze vaisseaux de ligne, cinquante-quatre frégates, et un nombre proportionné de petits bâtiments. (G. A.)

2. Le 1er septembre, près du lac Georges.

rope fut changée. Le roi d'Angleterre appela une seconde fois, du fond du Nord, trente mille Russes qu'il devait soudoyer. L'empire de Russie était l'allié de l'empereur et de l'impératrice-reine de Hongrie. Le roi de Prusse devait craindre que les Russes, les Impériaux, et les Hanovriens, ne tombassent sur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes ; il n'hésita pas à se liguer avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Russes n'entrassent en Allemagne, et pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encore toute l'Europe en armes, et la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pu éviter si on pouvait se dérober à sa destinée.

Le roi de France eut avec facilité et en un moment tout l'argent dont il avait besoin, par une de ces promptes ressources qu'on ne peut connaître que dans un royaume aussi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers généraux et quelques emprunts suffirent pour soutenir les premières années de la guerre : facilité funeste qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le temps où la reine Élisabeth, avec le secours de ses seuls Anglais, ayant l'Écosse à craindre, et pouvant à peine contenir l'Irlande, soutint les prodigieux efforts de Philippe II. Le roi d'Angleterre George II se crut obligé de faire venir des Hanovriens et des Hessois pour défendre ses côtes. L'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette suite de son entreprise, murmura de se voir inondée d'étrangers; plusieurs citoyens passèrent de la fierté à la crainte, et tremblèrent pour leur liberté.

Le gouvernement anglais avait pris le change sur les desseins de la France : il craignait une invasion, et il ne songeait pas à l'île de Minorque, ce fruit de tant de dépenses prodiguées dans l'ancienne guerre de la succession d'Espagne.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu[1], Minorque sur l'Espagne : la possession de cette conquête, assurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar, qui n'est point un port, et leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette île, sur la fin d'avril (1756[2]), le maréchal duc de Richelieu

1 Ci-dessus, page 62.
2. Le 10 avril.

avec environ vingt bataillons, escortés d'une douzaine de vaisseaux de premier rang, et quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être sitôt prêtes : tout le fut à point nommé, et rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de juin la flotte française commandée par le marquis de La Gallissonnière[1]. Cette bataille ne leur eût pas conservé l'île de Minorque, mais elle pouvait sauver leur gloire. L'entreprise fut infructueuse, le marquis de La Gallissonnière mit leur flotte en désordre, et la repoussa. Le ministère anglais vit quelque temps avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il restait aux Anglais l'espérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte par sa situation, par la nature de son terrain, et par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier : c'était partout un roc uni ; c'étaient des fossés profonds de vingt pieds, et en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était imposssible d'ouvrir la tranchée ; tout était impénétrable au canon, et la citadelle était entourée partout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de Richelieu tenta une entreprise plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-Zoom : ce fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut secondé dans cette entreprise audacieuse par le comte de Maillebois, qui, dans cette guerre, déploya toujours de grands talents, déjà exercés dans l'Italie.

On descendit dans les fossés[2] malgré le feu de l'artillerie anglaise ; on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers et les soldats, parvenus au dernier échelon, s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules les uns des autres. C'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres detous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage qu'elles avaient à faire à près de trois mille Anglais secondés de tout ce que la nature et l'art avaient fait pour les défendre.

1. Ce fut le 20 mai 1756 que Roland-Michel Barrin, marquis de La Gallissonnière, dispersa la flotte anglaise. Il mourut à Nemours le 26 octobre suivant.

2. L'assaut eut lieu dans la nuit du 27 au 28 juin 1756.

Le lendemain, la place se rendit (28 juin). Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les soldats français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels ils n'était guère possible à un homme de sang-froid de descendre. Cette action donna une grande gloire au général et à la nation, mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.

On fut si indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter sur mer contre les Français que l'amiral Byng, qui avait combattu le marquis de La Gallissonnière, fut, d'après ses instructions qui lui ordonnaient de tout risquer pour faire entrer dans le port de Mahon un convoi qu'il escortait, condamné par une cour martiale à être arquebusé, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de Charles II. En vain le maréchal de Richelieu envoya à l'auteur de cette histoire une déclaration qui justifiait l'amiral Byng, déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre ; en vain les juges mêmes recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grâce : cet amiral fut exécuté[1]. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Messine en 1718. Il mourut avec une grande fermeté ; et avant d'être frappé, il envoya son mémoire justificatif à l'auteur, et ses remerciements au maréchal de Richelieu[2].

CHAPITRE XXXII

GUERRE EN ALLEMAGNE. UN ÉLECTEUR DE BRANDEBOURG RÉSISTE A LA MAISON D'AUTRICHE, A L'EMPIRE ALLEMAND, A CELUI DE RUSSIE, A LA FRANCE. ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES.

On avait admiré Louis XIV d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons

1. Le 14 mars 1747. Voyez les lettres de Voltaire à Richelieu, du 20 décembre 1756, des 13 et 19 février 1757 ; à d'Argental, du 12 septembre 1757 ; à Schomberg, du 31 octobre 1769.

2. Le jour qu'on investit le fort Saint-Philippe, le chevalier de Laurenci, Italien au service de France, trouva dans une maison de campagne appartenant à un commissaire de la marine anglaise, parmi ses papiers, la table des signaux de l'escadre anglaise. Le maréchal l'envoya à M. de La Gallissonnière, qui la reconnut pour très-exacte dès que l'amiral Byng eut fait des signaux. Ainsi, M. de La Gallissonnière acquit un grand avantage sur son ennemi. (*Note de Voltaire.*)

tu un événement plus extraordinaire : un électeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la maison d'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède, et de la moitié de l'empire.

C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes, et à la supériorité du capitaine. Le hasard peut faire gagner une bataille; mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays tout ouvert, et répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais désolé le monde.

On a déjà vu[1] que le second roi de Prusse était le seul prince de l'Europe qui eût un trésor, et le seul qui, ayant mis dans ses armées une vraie discipline, avait établi une puissance nouvelle en Allemagne. On a vu[2] combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver seul la puissance autrichienne, et à s'emparer de la Silésie.

L'impératrice-reine attendait que les conjonctures lui fournissent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe qu'un petit pays annexé à la Bohême appartînt à une maison ou à une autre; mais la politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, ainsi que tous les autres objets de l'esprit humain, cette petite querelle a mis sous les armes plus de cinq cent mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattants effectifs, ni dans les croisades, ni dans les irruptions des conquérants de l'Asie. Voici comment cette nouvelle scène s'ouvrit.

Élisabeth, impératrice de Russie, était liée avec l'impératrice Marie-Thérèse par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les unissait contre l'empire ottoman, et par une inclination réciproque. Auguste III[3], roi de Pologne et électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine et attaché à la Russie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux souveraines. Ces trois puissances avaient chacune leurs griefs contre le roi Frédéric III[4] de Prusse. Marie-Thérèse voyait la Silésie arrachée à sa maison. Auguste et son conseil souhaitaient un dédommagement

1. Chapitre v, page 50.
2. *Ibid.*
3. Voyez les notes, pages 49 et 94
4. Voyez, page 115, la note de Voltaire.

pour la Saxe, ruinée par le roi de Prusse dans la guerre de 1741, et il y avait entre Élisabeth et Frédéric des sujets de plaintes personnels, qui souvent influent plus qu'on ne pense sur la destiné des États.

Ces trois puissances, animées contre le roi de Prusse, avaient entre elles une étroite correspondance, dont ce prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ses troupes, celles d'Élisabeth étaient prêtes ; mais le roi de Pologne, électeur de Saxe, était hors d'état de rien entreprendre ; les finances de son électorat étaient épuisées ; nulle place considérable ne pouvait empêcher les Prussiens de marcher à Dresde. Autant l'ordre et l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la dissipation avait affaibli la Saxe. Le conseil saxon du roi de Pologne hésitait beaucoup d'entrer dans des mesures qui pouvaient lui être funestes.

Le roi de Prusse n'hésita pas, et, dès l'année 1755, il prit seul, et sans consulter personne, la résolution de prévenir les puissances dont il avait de si grands ombrages (16 janvier 1756). Il se ligua d'abord avec le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, sur le refus que fit la France de s'unir à lui, s'assura du landgrave de Hesse et de la maison de Brunsvick, et renonça ainsi à l'alliance de la France.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maisons de France et d'Autriche, fomentée depuis Charles-Quint et François Ier, fit place à une amitié qui parut sincèrement établie, et qui étonna toutes les nations. Le roi de France, qui avait fait une guerre si cruelle à Marie-Thérèse, devint son allié, et le roi de Prusse, qui avait été allié de la France, devint son ennemi. La France et l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une discorde toujours sanglante.

Ce que n'avaient pu tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un électeur, et l'animosité de quelques personnes alors toutes-puissantes[1] que le roi de Prusse avait blessées par des plaisanteries le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appela cette union *monstrueuse ;* mais, étant nécessaire, elle était très-naturelle. On pouvait même espérer que ces deux maisons puissantes réunies, secondées de la Russie, de

1. L'abbé, depuis cardinal, de Bernis, et Mme de Pompadour.

la Suède et de plusieurs États de l'empire, pourraient contenir le reste de l'Europe.

(Mai 1756) Le traité fut signé à Versailles entre Louis XV et Marie-Thérèse. L'abbé de Bernis, depuis cardinal, eut seul l'honneur de ce fameux traité, qui détruisait tout l'édifice du cardinal de Richelieu, et qui semblait en élever un autre plus haut et plus vaste. Il fut bientôt après ministre d'État, et presque aussitôt disgracié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques et particulières.

Le roi de Prusse, menacé de tous côtés, n'en fut que plus prompt à se mettre en campagne. Il fait marcher ses troupes dans la Saxe, qui était presque sans défense, comptant se faire de cette province un rempart contre la puissance autrichienne, et un chemin pour aller jusqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipsick [1] ; une partie de son armée se présente devant Dresde ; le roi Auguste se retire, comme son père devant Charles XII ; il quitte sa capitale, et va occuper le camp de Pirna, près de Koenigstein, sur le chemin de la Bohême et sur la rive de l'Elbe, où il se croit en sûreté.

Frédéric III entre dans Dresde en maître, sous le nom de protecteur. La reine de Pologne, fille de l'empereur Joseph, n'avait point voulu fuir ; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus qu'elle fit de les donner, on se mit en devoir d'ouvrir les portes ; la reine se plaça au devant, se flattant qu'on respecterait sa personne et sa fermeté : on ne respecta ni l'une ni l'autre ; elle vit ouvrir ce dépôt de l'État. Il importait au roi de Prusse d'y trouver des preuves des desseins de la Saxe contre lui ; il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inspirait, mais cette même crainte, qui aurait dû forcer la cour de Dresde à se mettre en défense, ne servit qu'à la rendre la victime d'un voisin puissant. Elle sentit trop tard qu'il eût fallu, dans la situation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre, et rien aux plaisirs. Il est des positions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de se préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

(20 septembre 1756) Au bruit de cette invasion, le conseil aulique de l'empereur déclara le roi de Prusse perturbateur de la paix publique, et rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclara-

1. Le 29 auguste 1756.

tion contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattants à ses ordres, et qui passait déjà pour le plus grand général de l'Europe (11 octobre). Il répondit aux lois par une bataille ; elle se donna entre lui et l'armée autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême, près d'un bourg nommé Lovositz.

Cette première bataille fut indécise par le nombre des morts ; mais elle ne le fut point par les suites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même ; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main, et cette petite armée du roi de Pologne, composée d'environ treize à quatorze mille hommes, se rendit prisonnière de guerre sept jours après la bataille.

Auguste, dans cette capitulation singulière, seul événement militaire entre lui et le roi de Prusse, demanda seulement qu'on ne fît point ses gardes prisonniers. Frédéric répondit « qu'il ne pouvait écouter cette prière ; que ces gardes serviraient infailliblement contre lui, et qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une seconde fois ». Cette réponse fut une terrible leçon à tous les princes, qu'il faut se rendre puissant quand on a un voisin puissant.

Le roi de Pologne, ayant perdu ainsi son électorat et son armée, demanda des passe-ports à son ennemi pour aller en Pologne ; ils lui furent aisément accordés ; on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste. Il alla de ses États héréditaires dans son royaume électif, où il ne trouva personne qui proposât même de s'armer pour secourir son roi. Tout l'électorat fut mis à contribution, et le roi de Prusse, en faisant la guerre, trouva dans les pays envahis de quoi la soutenir. La reine de Pologne ne suivit point son mari : elle resta dans Dresde ; le chagrin y termina bientôt sa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée ; mais, dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles essuyaient des malheurs non moins grands, quoique plus obscurs. Les magistrats municipaux de Leipsick firent des remontrances sur es contributions que le vainqueur leur imposait ; ils se dirent dans l'impuissance de payer : on les mit en prison, et ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Russes entrèrent dans les États prussiens par la Pologne. Les Français, devenus auxiliaires de la reine de Hongrie, combattirent

pour lui faire rendre cette même Silésie dont ils avaient contribué à la dépouiller quelques années auparavant, lorsqu'ils étaient les alliés du roi de Prusse. Le roi d'Angleterre, qu'on avait vu le partisan le plus déclaré de la maison d'Autriche, devint un de ses plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de si grands coups à cette maison impériale d'Autriche, la servit alors contre le roi de Prusse, moyennant neuf cent mille francs que le ministère français lui donnait; et ce fut elle qui causa le moins de ravages.

L'Allemagne se vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales et étrangères qu'il n'y en eut dans la fameuse guerre de Trente ans.

Tandis que les Russes venaient au secours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Clèves, et par Vésel, que les Prussiens abandonnèrent. Ils prirent toute la Hesse; ils marchèrent vers le pays d'Hanovre, contre une armée d'Anglais, d'Hanovriens, de Hessois, conduite par ce même duc de Cumberland qui avait attaqué Louis XV à Fontenoy.

Le roi de Prusse allait chercher l'armée autrichienne en Bohême; il opposait un corps considérable aux Russes. Les troupes de l'empire, qu'on appelait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée tout entière au pouvoir du Prussien. Ainsi l'Allemagne était en proie à six armées formidables qui la dévoraient en même temps.

D'abord le roi de Prusse court attaquer le prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur, et le général Brown[1] auprès de Prague (6 mai 1757). La bataille fut sanglante ; le Prussien la gagna, et une partie de l'infanterie autrichienne fut obligée de se jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville : les provisions commençaient à manquer ; on ne doutait pas que Prague ne subît bientôt le joug, et que l'Autriche ne fût plus accablée par Frédéric que par Gustave-Adolphe.

1. Ulysse-Maximilien, comte de Brown, né à Bâle en 1705, d'abord simple soldat, était feld-marechal quand il fut blessé mortellement à la journée du 6 mai 1757. Il mourut le 26 juin suivant, dans Prague même. On l'a confondu quelquefois avec George, comte de Browne, général au service de Russie, mort en 1792.

Le vainqueur perdit tout le fruit de sa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le comte de Kaunitz, premier ministre de Marie-Thérèse, homme aussi actif dans le cabinet que le roi de Prusse l'était en campagne, avait déjà fait rassembler une armée sous le commandement du maréchal Dawn (18 juin 1757 [1]). Le roi de Prusse ne balança pas à courir attaquer cette armée, que la réputation de ses victoires devait intimider. Cette armée, une fois dissipée, Prague, bombardée depuis quelque temps, allait se rendre à discrétion. Il devenait le maître absolu de l'Allemagne. Le maréchal Dawn retrancha ses troupes sur la croupe d'une colline. Les Prussiens y montèrent jusqu'à sept fois, comme à un assaut général; ils furent sept fois repoussés et renversés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes en morts, en blessés, en fuyards, en déserteurs. Le prince Charles de Lorraine, renfermé dans Prague, en sortit et poursuivit les Prussiens. La révolution fut aussi grande que l'avaient été auparavant les exploits et les espérances du roi de Prusse.

Les Français, de leur côté, secondaient puissamment Marie-Thérèse (29 juillet 1757). Le maréchal d'Estrées, qui les commandait, avait déjà passé le Véser : il suivit pas à pas le duc de Cumberland vers Minden ; il l'atteignit vers Hastembeck, lui livra bataille, et remporta une victoire complète. Les princes de Condé et de La Marche-Conti signalèrent, dans cette journée, leurs premières armes, et le sang de France soutenait la gloire de la patrie contre le sang d'Angleterre. On y perdit un comte de Laval-Montmorency, et un brave officier traducteur de la *Tactique* d'Ælien [2], frère du même Bussy qui s'est rendu si fameux dans l'Inde. Un coup de fusil, qu'on crut longtemps mortel, perça le comte du Châtelet, de la maison de Lorraine, fils de cette célèbre marquise du Châtelet dont le nom ne périra jamais parmi ceux qui savent qu'une dame française a commenté le grand Newton.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient déjà ôté le commandement au maréchal d'Estrées. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront tandis qu'il gagnait une bataille. On affec-

1. Toutes les éditions portaient *juillet*, avant que M. Clogenson publiât son édition, dans laquelle, avec raison, il a mis *juin*.

2. Bouchard de Bussy, frère de Bussy-Castelnau. Sa traduction d'Élien parut à Paris en 1757, deux volumes petit in-12.

tait à la cour de se plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout l'électorat de Hanovre, et qu'il n'eût pas marché jusqu'à Magdebourg. On pensait que tout devait se terminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un empereur, et qu'ils crurent disposer des États de la maison d'Autriche, en 1741. Telle elle avait été, quand, au commencement du siècle, Louis XIV et Philippe V, maîtres de l'Italie et de la Flandre, et secondés de deux électeurs, pensaient donner des lois à l'Europe ; et l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'Estrées disait que ce n'était pas assez de s'avancer en Allemagne, qu'il fallait se préparer les moyens d'en sortir. Sa conduite et sa valeur prouvèrent que, lorsqu'on envoie une armée, on doit laisser faire le général : car, si on l'a choisi, on a eu en lui de la confiance.

CHAPITRE XXXIII

SUITE DES ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES. L'ARMÉE ANGLAISE OBLIGÉE DE CAPITULER. JOURNÉE DE ROSBACH. RÉVOLUTIONS.

Le ministère de France avait déjà fait partir le maréchal de Richelieu pour commander l'armée du maréchal d'Estrées, avant qu'on eût su la victoire importante de ce général. Le maréchal de Richelieu, longtemps célèbre par les agréments de sa figure et de son esprit, et devenu plus célèbre par la défense de Gênes et par la prise de Minorque, alla combattre le duc de Cumberland ; il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et là il le força à capituler avec toute son armée (8 septembre 1757). Cette capitulation, plus singulière qu'une bataille gagnée, était non moins glorieuse. L'armée du duc de Cumberland fut obligée, par écrit, de se retirer au delà de l'Elbe, et de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait aussi son pays. Le général autrichien Haddik avait surpris la ville de Berlin, et lui avait épargné le pillage moyennant huit cent mille de nos livres.

Alors la perte de ce monarque paraissait inévitable. Sa grande déroute auprès de Prague, ses troupes battues près de Landshut,

à l'entrée de la Silésie, une bataille contre les Russes indécise, mais sanglante, tout l'affaiblissait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de Richelieu, et de l'autre par celle de l'empire, tandis que les Autrichiens et les Russes entraient en Silésie. (22 auguste 1757) Sa perte paraissait si certaine que le conseil aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'empire, et qu'il était privé de tous ses fiefs, droits, grâces, priviléges, etc. Il sembla lui-même désespérer pour lors de sa fortune, et n'envisagea plus qu'une mort glorieuse. Il fit une espèce de testament philosophique; et telle était la liberté de son esprit, au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote est unique [1].

Le prince de Soubise [2], général d'un courage tranquille et ferme,

1. La pièce fut adressée au marquis d'Argens. En voici quelques vers :

Ami, le sort en est jeté !
Las de plier dans l'infortune
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature, notre mère,
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
. . . . . .
Je disais au matin, les yeux couverts de pleurs :
Le jour dans peu va renaître
M'annonçant de nouveaux malheurs.
Je disais à la nuit : Tu vas bientôt paraître
Pour éterniser ma douleur.
Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton, ô mânes de Brutus,
Votre illustre exemple m'éclairet...

Puis, ayant recommandé sa mémoire à d'Argens :

Chaque printemps,

disait-il pour finir,

de fleurs écloses
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Non-seulement d'Argens, mais aussi Voltaire, lui écrivirent pour combattre son projet, et les remontrances de ces amis opérèrent si bien qu'à la veille de la bataille de Rosbach il ne rêvait plus la mort que glorieuse :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je veux, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

C'est ainsi qu'il écrit à Voltaire. Voltaire, dans cette histoire héroïque, joua le rôle de confident et celui d'intermédiaire. Il fut chargé par Frédéric de proposer la paix. (G. A.)

2. Charles de Rohan, prince de Soubise, né peu de temps avant la mort de Louis XIV. Il s'était distingué à Fontenoy; mais les Prussiens lui durent la

d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée que le ministère avait encore renforcée d'une partie de celle du maréchal de Richelieu. Cette armée était jointe à celle des cercles, commandée par le prince d'Hildbourghausen.

(Novembre 1757) Frédéric, entouré de tant d'ennemis, prit le parti d'aller mourir, les armes à la main, dans les rangs de l'armée du prince de Soubise ; cependant il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France et des cercles, et se retira d'abord devant elle pour prendre une position avantageuse. Le prince d'Hildbourghausen voulut absolument attaquer. Son sentiment devait prévaloir, parce que les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbach et de Mersbourg à l'armée prussienne, qui semblait être sous ses tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaissent ; l'armée prussienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce spectacle frappa les yeux des troupes françaises et impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les soldats français à la prussienne ; ensuite on avait changé plusieurs évolutions dans cet exercice : le soldat ne savait plus où il en était, son ancienne manière de combattre était changée ; il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Prussiens avancer dans cet ordre singulier, inconnu presque partout ailleurs, il crut voir ses maîtres. L'artillerie du roi de Prusse était aussi mieux servie, et bien mieux postée que celle de ses ennemis. Les troupes des cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La cavalerie française, commandée par le marquis de Castries, chargea la cavalerie prussienne, et en perça quelques escadrons ; mais cette valeur fut inutile.

Bientôt une terreur panique se répandit partout ; l'infanterie française se retira en désordre devant six bataillons prussiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui se présenta au combat, et qui s'en alla. L'histoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée[1] ; il ne resta que deux régiments suisses sur le

victoire de Rosbach ; voyez la lettre de Voltaire à d'Argental, du 2 décembre 1757.

1. C'est à la bataille de Rosbach, le 5 novembre 1757, que fut tué le marquis de La Fayette, laissant un enfant âgé de soixante-cinq jours, qui fut depuis le général La Fayette.

champ de bataille; le prince de Soubise alla à eux au milieu du feu, et les fit retirer au petit pas.

Le régiment de Diesbach essuya surtout très longtemps le feu du canon et de la mousqueterie, et les approches de la cavalerie. Le prince de Soubise empêcha qu'il ne fût entamé, en partageant toujours ses dangers [1]. Cette étrange journée changea entièrement la face des affaires. Le murmure fut universel dans Paris. Le même général remporta une victoire sur les Hanovriens et les Hessois l'année suivante, et on en a parlé à peine. On a déjà observé [2] que tel est l'esprit d'une grande ville heureuse et oisive dont on ambitionne le suffrage.

Le ministère de France n'avait point voulu ratifier la convention et les lois que le maréchal de Richelieu avait imposées au duc de Cumberland. Les Anglais se crurent, non sans raison, dégagés de leur parole. La ratification de Versailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbach. Il n'était plus temps : même avant la bataille de Rosbach la cour de Londres avait pris la résolution de rompre la convention ; le prince Ferdinand de Brunsvick était déjà choisi pour commander l'armée réfugiée sous Stade, et se proposait d'attaquer l'armée française, affaiblie et dispersée dans l'électorat d'Hanovre. La fermeté du maréchal de Richelieu et l'habileté du comte de Maillebois firent échouer ce projet. L'armée se rassembla sans perte, et de savantes manœuvres forcèrent l'armée du prince Ferdinand à se retirer, et à prendre ses quartiers. Mais le maréchal de Richelieu et le comte de Maillebois ayant été rappelés, les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre, et repoussèrent les Français jusque sur le Rhin.

Si la journée de Rosbach était inouïe, ce que fit le roi de Prusse après cette victoire inespérée fut encore plus extraordinaire. Il vole en Silésie, où les Autrichiens, vainqueurs, avaient défait ses troupes et s'étaient emparés de Schveidnitz et de Breslau. Sans son extrême

1. C'est contre le colonel Diesbach qu'il a plu au nommé La Beaumelle de se déchaîner dans un libelle intitulé *Mes Pensées*, ainsi que contre les d'Erlach, les Sinner, et toutes les illustres familles de la Suisse, qui prodiguent leur sang depuis deux siècles pour les rois de France. La grossièreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occasions. (*Note de Voltaire.*)

2. Dans l'*Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de mil sept cent quarante et un.*

diligence, la Silésie était perdue pour lui, et la bataille de Rosbach lui devenait inutile.

(5 décembre 1757) Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis les Autrichiens. A peine arrivé, il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. Frédéric fut pleinement victorieux[1]; il rentra dans Schveidnitz et dans Breslau. Ce ne fut depuis qu'une vicissitude continuelle de combats fréquents gagnés ou perdus. Les Français seuls furent presque toujours malheureux; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, et la France s'épuisa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne.

Le roi de Prusse s'affaiblissait en combattant : les Russes lui prirent tout le royaume de Prusse, et devastèrent sa Poméranie tandis qu'il dévastait la Saxe. Les Autrichiens, et ensuite les Russes, entrèrent dans Berlin. Presque tous les trésors de son père et ceux qu'il avait lui-même amassés étaient nécessairement dissipés dans cette guerre ruineuse pour tous les partis; il fut obligé de recourir aux subsides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français, et les Russes, ne se découragèrent jamais, et le poursuivirent toujours. Sa famille n'osait plus rester à Berlin, continuellement exposée : elle était réfugiée à Magdebourg ; pour lui, après tant de succès divers, il était, en 1762, retranché sous Breslau. Marie-Thérèse semblait toucher au moment de recouvrer sa Silésie. Il n'avait plus Dresde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le roi de Pologne espérait de rentrer dans ses États héréditaires, (6 janvier 1762) lorsque la mort d'Élisabeth, impératrice de Russie, donna encore une nouvelle face aux affaires, qui changèrent si souvent.

Le nouvel empereur, Pierre III, était l'ami secret du roi de Prusse depuis longtemps. Non-seulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut sur le trône, mais il devint son allié contre cette même impératrice-reine dont Élisabeth avait été l'amie la plus constante. Ainsi on vit tout d'un coup le roi de Prusse, qui était auparavant si pressé par les Russes et les Autrichiens, se préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Russes qui combattaient contre lui quelques semaines auparavant.

Cette nouvelle situation fut aussi promptement dérangée qu'elle

1. Bataille de Lissa ou Leutnen.

avait été formée : une révolution subite changea les affaires de la Russie.

Pierre III voulait répudier sa femme, et indisposait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant ivre, au régiment Préobasinski, à la parade, qu'il le battrait avec cinquante Prussiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous ses desseins, et qui le détrôna[1]. Les soldats et le peuple se déclarèrent contre lui. (28 juillet) Il fut poursuivi, pris, et mis dans une prison où il ne se consola qu'en buvant du punch pendant huit jours de suite, au bout desquels il mourut. L'armée et les citoyens proclamèrent d'une commune voix sa femme, Catherine-Anhalt-Zerbst, impératrice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maison d'Ascanie, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'est elle qui depuis est devenue la véritable législatrice de ce vaste empire. Ainsi la Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite : Catherine, veuve de Pierre le Grand ; Anne, nièce de ce monarque; la duchesse de Brunsvick, régente sous le court empire de son malheureux fils le prince Ivan; Élisabeth, fille du czar Pierre le Grand et de Catherine Ire; et enfin Catherine II[2], qui s'est fait en si peu de temps un si grand nom. Cette succession de cinq femmes sans interruption est une chose unique dans l'histoire du monde.

Le roi de Prusse, privé du secours de l'empereur russe, qui voulait combattre sous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maison d'Autriche, la moitié de l'empire, la France, et la Suède.

1. Il y eut trois conspirations tramées à la fois contre lui par sa femme, et qui toutes trois éclatèrent le même jour. Catherine n'avait cessé de préparer sa perte. Frédéric avait même averti souvent le czar. (G. A.)

2. Pierre III (Charles-Pierre-Ulric), petit-fils de Pierre Ier et de Catherine Ire, après avoir été proclamé, le 5 janvier 1762, successeur de sa tante Élisabeth, fut détrôné par sa femme, Catherine II, dans la nuit du 8 au 9 juillet, suivant, et étranglé dans la citadelle de Ropschen le 17, par Alexis Orloff, que l'impératrice n'avait peut-être pas chargé de commettre ce crime, mais qu'elle récompensa magnifiquement. Le lendemain Catherine fut proclamée impératrice, après avoir déclaré *officiellement* que son mari était mort d'une *colique hémorroïdale.*

On voit, par sa lettre adressée, le 1er avril 1768, au duc de Choiseul, à l'époque où il s'occupait à publier la première édition de son *Précis*, que Voltaire ne croyait pas Catherine II *si coupable* qu'on le disait, et qu'il n'avait pas encore vu le manuscrit de Rulhière, publié seulement après la mort de l'impératrice (1797), avec le titre d'*Histoire de la révolution de Russie en mil sept cent soixante-deux.* (Cl.)

Il est vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de Gustave-Adolphe. Sa sœur, femme du roi de Suède, n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour de Stockholm qui armait contre lui, c'était le sénat; et le sénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour, qui n'était pas assez puissante pour empêcher ce sénat d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était assez pour les rendre inutiles; et, dans le fond, les Suédois faisaient semblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le sang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un gouffre qui engloutissait le sang et l'argent de la France. Les bornes de cette histoire, qui n'est qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats livrés depuis les bords de la mer Baltique jusqu'au Rhin; presque aucune bataille n'eut de grandes suites, parce que chaque puissance avait toujours des ressources. Il n'en était pas de même en Amérique et dans l'Inde, où la perte de douze cents hommes est irréparable.

La journée même de Rosbach ne fut suivie d'aucune révolution. La bataille que les Français perdirent auprès de Minden en 1759 (1er auguste), et les autres échecs qu'ils essuyèrent les firent rétrograder; mais ils restèrent toujours en Allemagne. (23 juin 1758) Lorsqu'ils furent battus à Crevelt entre Clèves et Cologne, ils restèrent pourtant encore les maîtres du duché de Clèves et de la ville de Gueldre. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, blessé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires et dans l'art militaire, capable des grandes vues e des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour et à l'armée.

Le prince héréditaire de Brunsvick, qui le prit prisonnier, en eut soin comme de son frère, ne le quitta point jusqu'à sa mort, qu'il honora de ses larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui son caractère. C'est ce même prince de Brunsvick qui voyagea depuis en France et dans une grande partie de l'Europe, que j'ai vu jouir si modestement de sa renommée et des sentiments qu'on

lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt sous le prince de Brunswick son oncle, beau-frère du roi de Prusse, qui acquit une grande réputation, et qui avait la même modestie, compagne de la véritable gloire et apanage de sa famille. Le prince héréditaire commandait dans plusieurs occasions des corps séparés, et il fut souvent aussi heureux qu'audacieux.

La bataille de Crevelt, dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement, n'empêcha pas le duc de Broglie de remporter une victoire complète à Bergen (13 avril 1759), vers Francfort, contre ces mêmes princes de Brunsvick victorieux ailleurs, et de mériter la dignité de maréchal de France à l'exemple de son père et de son grand-père. Mais ce même prince gagna encore, en 1760, la bataille de Varbourg, où furent blessés le marquis de Castries, le prince de Rohan-Rochefort, son cousin le marquis de Bétisy, le comte de La Tour-du-Pin, le marquis de Valence, et une quantité prodigieuse d'officiers français. Leur malheur était une preuve de leur courage[1].

Le comte de Montbarey, à la tête du régiment de la couronne, soutint longtemps l'effort des ennemis; il y fut blessé d'un coup de canon et de deux coups de fusil.

Les braves actions de tant d'officiers et de soldats sont innombrables dans toutes les guerres; mais il y en a eu de si singulières, de si uniques dans leur espèce, que ce serait manquer à la patrie que de les laisser dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conservée dans la mémoire des Français.

Le prince héréditaire de Brunsvick assiégeait Vésel, dont la prise eût porté la guerre sur le bas Rhin et dans le Brabant; cet événement eût pu engager les Hollandais à se déclarer contre nous. (15 octobre 1758) Le marquis de Castries commandait l'armée française formée à la hâte. Vésel allait succomber aux attaques du prince héréditaire. Le marquis de Castries s'avança avec rapidité, emporta Rhinsberg l'épée à la main, et jeta des secours dans Vésel. Méditant une action plus décisive encore, il vint camper le 15 octobre à un quart de lieue de l'abbaye appelée

1. Dans l'édition originale et dans une édition de 1769 en deux volumes in-12, immédiatement après ces mots venait l'alinéa (aujourd'hui l'avant dernier) qui commence ainsi : *Ces succès divers, etc.* Mais l'édition in-4° de 1769 contenait déjà la plus grande partie de l'addition qui suit. (B.)

Closter-Camp. Le prince ne crut pas devoir l'attendre devant Vésel; Il se décida à l'attaquer, et se porta au-devant de lui, par une marche forcée, la nuit du 15 au 16.

Le général français, qui se doute du dessein du prince, fait coucher son armée sous les armes; il envoie à la découverte pendant la nuit M. d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas que des grenadiers ennemis, en embuscade, l'environnent et le saisissent à peu de distance de son régiment. Ils lui présentent la baïonnette, et lui disent que s'il fait du bruit il est mort. M. d'Assas se recueille un moment pour mieux renforcer sa voix, il crie : « A moi, Auvergne! voilà les ennemis! » Il tombe aussitôt percé de coups. Ce dévouement, digne des anciens Romains, aurait été immortalisé par eux. On dressait alors des statues à de pareils hommes; dans nos jours ils sont oubliés, et ce n'est que longtemps après avoir écrit cette histoire que j'ai appris cette action si mémorable [1]. J'apprends qu'elle vient enfin d'être récompensée par une pension de mille livres accordée à perpétuité aux aînés de ce nom.

(30 auguste 1762) Ces succès divers du jeune prince héréditaire n'empêchèrent pas non plus que le prince de Condé [2], à peu près de son âge et rival de sa gloire, n'eût sur lui un avantage à six lieues de Francfort vers la Vétéravie [3]; c'est là que le prince de Brunsvick fut blessé, et qu'on vit tous les officiers français s'intéresser à sa guérison comme les siens propres.

Quel fut le résultat de cette multitude innombrable de combats dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y sont signalés? Que reste-t-il de tant d'efforts? Rien que du sang inutile-

1. Ce fut le chevalier de Lorry, lieutenant-colonel au régiment d'Auvergne, qui fit connaître à Voltaire le dévouement du chevalier d'Assas. Voyez, la lettre de Voltaire au chevalier de Lorry, du 26 octobre 1768, imprimée dans le *Mercure* dès le mois d'avril 1769. Feu Lombard de Langres, dans ses *Mémoires anecdotiques*, publiés en 1823, tome Ier, page 231, fait honneur à un sergent du régiment d'Auvergne, nommé Dubois, de l'action généralement attribuée à d'Assas. En 1828 a été inaugurée dans la ville du Vigan, patrie de d'Assas, la statue pédestre de ce militaire, faite par M. Gatteaux.

La phrase où Voltaire parle de la pension est posthume. Cette pension, supprimée pendant la Révolution, fut rétablie vers 1810 par Napoléon. (B.)

2. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Chantilly le 9 auguste 1739, mort à Paris le 13 mai 1818.

3. Il s'agit du combat de Johansberg, près de Friedberg, en Vétéravie.

ment versé dans des pays incultes et désolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité ; et rarement même un bruit sourd de ces calamités perçait-il jusque dans Paris, toujours profondément occupé de plaisirs ou de disputes également frivoles[1].

CHAPITRE XXXIV

LES FRANÇAIS MALHEUREUX DANS LES QUATRE PARTIES DU MONDE. DÉSASTRES DU GOUVERNEUR DUPLEIX. SUPPLICE DU GÉNÉRAL LALLY.

La France alors semblait plus épuisée d'hommes et d'argent dans son union avec l'Autriche qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contre elle. C'est ainsi que, sous Louis XIV, il en avait coûté pour secourir l'Espagne plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis Louis XII. Les ressources de la France ont fermé ces plaies ; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elle a reçues en Asie, en Afrique, et en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Asie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour son malheur. L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de Sha-Nadir, n'était plus qu'une anarchie. Les soubabs, qui sont des vice-rois, ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la porte du grand padisha mogol, et revendaient leurs provinces à des nababs, qui cédaient à prix d'argent des districts à des raïas. Souvent les ministres du Mogol, ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage ; soubab, nabab, raïa, en usaient de même. Chacun soutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes[2] se déclaraient pour celui qui les payait le mieux, et pillaient amis et ennemis. Deux bataillons français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indisciplinées, qui n'avaient nul art, et qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc, pour être souverains dans l'Inde, la protection des marchands venus de France et d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques soldats et quelques officiers d'Eu-

1. Voyez page 216.
2. Voyez page 193.

rope. C'est dans ces occasions qu'un simple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la presqu'île se battaient entre eux, on a vu que ces marchands anglais et français se battaient aussi parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1748, le gouverneur Dupleix conserva le peu de troupes qu'il avait, tant les soldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des îles, transplantés dans l'Inde, et les cipayes et pions indiens.

Un des sous-tyrans de ces contrées, nommé Chandasaeb[1], aventurier arabe né dans le désert qui est au sud-est de Jérusalem, transplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un nabab d'Arcate. Cet Arabe assassina son beau-père, son frère et son neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ses crimes, il eut recours au gouverneur Dupleix pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéry. Dupleix lui prêta d'abord secrètement dix mille louis d'or, qui, joints aux débris de la fortune de ce scélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent et ses intrigues lui obtinrent le diplôme de vice-roi d'Arcate. Dès qu'il est en possession, Dupleix lui prête des troupes[2]. Il combat avec ces troupes réunies aux siennes le véritable vice-roi d'Arcate. C'était ce même Anaverdikan, âgé de cent sept ans, dont nous avons déjà parlé[3], qui fut assassiné à la tête de son armée[4].

Le vainqueur Chandasaeb, devenu possesseur des trésors du mort, distribua la valeur de deux cent mille francs aux soldats de Pondichéry, combla les officiers de présents, et fit ensuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* signifie *village;* c'est encore le terme dont on se sert en Espagne depuis l'invasion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Espagne et

1. Ou mieux, Chunda-Saëb. (G. A.)
2. Tout cela est peu clair. Chunda-Saëb était prisonnier à Pounah. Dupleix lui avança la somme nécessaire pour sa rançon. Libre, Chunda-Saëb se mit à la tête de trois mille Maharattes et tint campagne dans la nababie qu'il réclamait, et que lui promit Muzafer-Singh, lequel disputait à son oncle Nazer-Singh la soubabie du Dekkan. Dupleix se joignit à eux.
3. Voyez page 192.
4. Il ne fut pas assassiné. Voyez au chapitre XXIX.

dans l'Inde, et dont la langue a laissé des traces dans plus de cent provinces.

Ce succès éveilla les Anglais. Ils prirent aussitôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux nababs; et comme le soubab, ou roi de Décan, était lié avec le gouverneur de Pondichéry, un autre roi, son compétiteur, s'unit avec les Anglais. Voilà donc encore une guerre sanglante allumée entre les comptoirs de France et d'Angleterre sur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouissait de la paix. On consumait de part et d'autre dans cette guerre tous les fonds destinés au commerce, et chacun espérait se dédommager sur les trésors des princes indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. MM. d'Auteuil, de Bussy, Lass, et beaucoup d'autres, se signalèrent par des actions qui auraient eu de l'éclat dans les armées du maréchal de Saxe. Il y eut surtout un exploit aussi surprenant qu'il est indubitable : c'est qu'un officier, nommé M. de La Touche, suivi de trois cents Français, entouré d'une armée de quatre-vingt mille hommes qui menaçait Pondichéry, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée, et la dispersa tout entière. C'était une journée supérieure à celle des trois cents Spartiates au pas des Thermopyles, puisque ces Spartiates y périrent, et que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne savons peut-être pas célébrer assez ce qui mérite de l'être, et la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait Mouza-Fersingue. Il était neveu du roi favorisé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu prisonnier, et cependant il ne l'avait point encore mis à mort, malgré les usages de la famille[1]. Il le traînait chargé de fers à la suite de ses armées avec une partie de ses trésors. Le gouverneur Dupleix négocia si bien avec les officiers de l'armée ennemie que, dans un second combat, le vainqueur de Mouza-Fersingue fut assassiné. Le captif fut roi, et les trésors de son ennemi furent sa conquête. Il y avait dans le camp dix-sept millions d'argent comptant. Mouza-

1. Cela est encore bien embrouillé. Tout au fait d'armes de l'officier La Touche, qu'il signale le premier, Voltaire a oublié de mentionner la bataille que gagna Nazer-Singh sur son neveu Muzafer-Singh, grâce à une sédition qui éclata dans les troupes françaises. (G. A.)

Fersingue en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes; la petite armée française partagea douze cent mille francs. Tous les officiers furent mieux récompensés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puissance de l'Europe.

Dupleix reçut Mouza-Fersingue dans Pondichéry, comme un grand roi fait les honneurs de sa cour à un monarque voisin. Le nouveau soubab, qui lui devait sa couronne, donna à son protecteur quatre-vingts aldées, une pension de deux cent quarante mille livres pour lui, autant pour Mme Dupleix, une de quarante mille écus pour une fille de Mme Dupleix, du premier lit. Chandasaeb, bienfaiteur et protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de Dupleix égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté dans un palanquin, escorté de cinq cents gardes précédés d'une musique guerrière, et suivi d'éléphants armés.

Après la mort de son protégé Mouza-Fersingue, tué dans une sédition de ses troupes, il nomma encore un autre roi, et il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui disait de toutes parts qu'il ferait trembler le Grand Mogol avant un an. Il était souverain en effet : car, ayant acheté une patente de vice-roi de Carnate à la chancellerie du Grand Mogol même, pour la somme modique de deux cent quarante mille livres, il se trouvait égal à sa créature Chandasaeb, et très-supérieur par son crédit. Marquis en France, et décoré du grand cordon de Saint-Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de chose en comparaison de ses dignités et de son pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où sa femme était traitée de reine[1]. Tant de succès et de gloire éblouirent alors les yeux de la compagnie, des actionnaires, et même du ministère. La chaleur de l'enthousiasme fut presque aussi grande que dans les commencements du système, et les espérances étaient bien autrement fondées, car il paraissait que les seules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait, année commune, pour vingt millions d'effets en France au port de Lorient; il semblait que la compagnie dût compter sur cinquante millions par année, tous frais faits. Il n'y a point de souverain en Europe, ni peut-être sur la terre, qui aît un tel revenu quand toutes les charges sont acquittées.

1. La *Johanna Begum*, comme on l'appelait, entretenait avec l'Inde entière une correspondance diplomatique. (G. A.)

L'excès même de cette richesse devait la rendre suspecte. Aussi toutes ces grandeurs et toutes ces prospérités s'évanouirent comme un songe; et la France, pour la seconde fois, s'aperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis Dupleix voulut faire assiéger la capitale du Maduré[1] dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du secours. Les officiers lui représentèrent l'impossibilité de l'entreprise : il s'y obstina, et, ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les assiégeants furent vaincus par les assiégés. La moitié de son armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenses immenses prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, et son protégé Chandasaeb, ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée (mars 1752). Ce fut le fameux lord Clive qui eut la part principale à la victoire. C'est par là qu'il commença sa glorieuse carrière, qui a valu depuis à la compagnie anglaise presque tout le Bengale. Il acquit et conserva la grandeur et les richesses que Dupleix avait entrevues. Enfin, depuis ce jour, la compagnie française tomba dans la plus triste décadence.

Dupleix fut rappelé en 1753[2]. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi on donna un successeur[3] qui n'agit qu'en bon marchand. Dupleix fut réduit à disputer à Paris les tristes restes de sa fortune contre la compagnie des Indes, et à solliciter des audiences dans l'antichambre de ses juges. Il en mourut bientôt de chagrin[4]; mais Pondichéry était réservé à de plus grands malheurs.

La guerre funeste de 1756 ayant éclaté en Europe, le ministère français, craignant avec trop juste raison pour Pondichéry et pour

1. Bourcet, dans la lettre à Voltaire mentionnée en mon Avertissement, dit : « Ce n'est pas la capitale de Maduré que fit assiéger M. Dupleix ; c'était la ville de Trichenapalli, capitale d'un ancien royaume tributaire d'Arcate, où Mahomet Alikam, fils d'Anaverdikam, s'était retiré avec ses trésors. » (B.)

2. L'Angleterre avait eu l'habileté de faire ressortir le scandale que présentaient les hostilités des compagnies dans l'Inde, à une époque où les deux mères-patries étaient en paix. Au lieu de conquêtes, la compagnie ne voulut plus qu'un commerce d'échange. On rappela donc Dupleix comme obstacle à la paix. (G. A.)

3. Godeheu. « Ce misérable, dit M. Henri Martin, après s'être glissé, d'échelon en échelon, jusqu'au rang de directeur de la compagnie, avait suivi depuis plusieurs années tout un plan de trahison contre Dupleix. »

4. Joseph Dupleix est mort en 1763, dix ans après La Bourdonnaie. Voyez page 197

tous les établissements de l'Inde, y envoya le lieutenant général comte de Lally. C'était un Irlandais de ces familles qui se transplantèrent en France avec celle de l'infortuné Jacques II. Il s'était si distingué à la bataille de Fontenoy, où il avait pris de sa main plusieurs officiers anglais, que le roi le fit colonel sur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan, plus audacieux que praticable, de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes lorsque le prince Charles-Édouard y disputait la couronne. Sa haine contre les Anglais et son courage le firent choisir de préférence pour aller les combattre sur les côtes de Coromandel. Mais malheureusement il ne joignait pas à sa valeur la prudence, la modération, la patience, nécessaires dans une commission si épineuse. Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richesse, que Pondichéry était bien pourvu de tout, qu'il serait parfaitement secondé de la compagnie et des troupes, et surtout de son ancien régiment irlandais, qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ses espérances. Point d'argent dans les caisses, peu de munitions de toute espèce, des noirs et des cipayes pour armée, des particuliers riches et la colonie pauvre; nulle subordination. Ces objets l'irritèrent et allumèrent en lui cette mauvaise humeur qui sied si mal à un chef, et qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conseil, s'il avait caressé les principaux officiers, il aurait pu se procurer des secours d'argent, établir l'union, et mettre en sûreté Pondichéry.

La direction de la compagnie des Indes l'avait conjuré, à son départ, « de réformer les abus sans nombre, la prodigalité outrée, et le grand désordre qui absorbaient tous les revenus ». Il se prévalut trop de cette prière, et se fit des ennemis de tous ceux qui devaient lui obéir.

Malgré le triste aspect sous lequel il envisageait tous les objets, il eut d'abord des succès heureux. Il prit aux Anglais le fort Saint-David, à quelques lieues de Pondichéry, et en rasa les murs (28 avril 1758). Si l'on veut bien connaître la source de sa catastrophe, si intéressante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant Saint-David à Duval Leyrit, qui était gouverneur de la ville de Pondichéry pour la compagnie.

(18 mai 1758) « Cette lettre, monsieur, sera un secret éternet entre vous et moi, si vous me fournissez les moyens de terminer mon entreprise. Je vous ai laissé cent mille livres de mon argent

pour vous aider à subvenir aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé en arrivant la ressource de cent sous dans votre bourse ni dans celle de tout votre conseil. Vous m'avez refusé les uns et les autres d'y employer votre crédit. Je vous crois cependant tous plus redevables à la compagnie que moi, qui n'ai malheureusement l'honneur de la connaître que pour y avoir perdu la moitié de mon bien en 1720. Si vous continuez à me laisser manquer de tout, et exposé à faire face à un mécontentement général, non-seulement j'instruirai le roi et la compagnie du beau zèle que ses employés témoignent ici pour leur service, mais je prendrai des mesures efficaces pour ne pas dépendre, dans le court séjour que je désire faire dans ce pays, de l'esprit de parti et des motifs personnels dont je vois que chaque membre paraît occupé, au risque total de la compagnie. »

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concussionnaire, mais il montra indiscrètement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis que la haine publique en augmenta[1]. Toutes les opérations de la guerre en souffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde, fait par un officier principal, ces propres paroles : « Il ne parle que de chaînes et de cachots, sans avoir égard à la distinction et à l'âge des personnes. Il vient de traiter ainsi M. de Moracin lui-même. M. de Lally se plaint de tout le monde, et tout le monde se plaint de lui. Il a dit à M. le comte de... : « Je sens qu'on me déteste, et qu'on « voudrait me voir bien loin. Je vous engage ma parole d'hon- « neur, et je vous la donnerai par écrit, qui si M. de Leyrit veut me « donner cinq cent mille francs, je me démets de ma charge et je « passe en France sur la frégate. »

Le journal dit ensuite : « On est aujourd'hui à Pondichéry dans le plus grand embarras. On n'y a pas pu ramasser cent mille roupies; les soldats menacent hautement de passer en corps chez l'ennemi. »

(Décembre 1758) Malgré cette horrible confusion, il eut le courage d'aller assiéger Madras, et s'empara d'abord de toute la ville Noire ; mais ce fut précisément ce qui l'empêcha de réussir devant

1. Voltaire passe sous silence les cruautés que Lally exerça sur les Indiens, qu'il faisait attacher à la bouche des canons. (G. A.)

la ville haute, qui est le fort Saint-George. Il écrivait de son camp devant ce fort, le 11 février 1759 : « Si nous manquons Madras, comme je le crois, la principale raison à laquelle il faudra l'attribuer est le pillage de quinze millions au moins, tant de dévasté que de répandu dans le soldat, et, j'ai honte de le dire, dans l'officier qui n'a pas craint de se servir même de mon nom en s'emparant des cipayes chelingues et autres pour faire passer à Pondichéry un butin que vous auriez dû faire arrêter, vu son énorme quantité. »

J'ai le journal d'un officier général, que j'ai déjà cité[1]. L'auteur n'est pas l'ami du comte de Lally, il s'en faut beaucoup; son témoignage n'en est que plus recevable quand il atteste les mêmes griefs qui faisaient le désespoir de Lally. Voici notamment comme il s'exprime :

« Le pillage immense que les troupes avaient fait dans la ville Noire avait mis parmi elles l'abondance. De grands magasins de liqueurs fortes y entretenaient l'ivrognerie et tous les maux dont elle est le germe. C'est une situation qu'il faut avoir vue. Les travaux, les gardes de la tranchée, étaient faits par des hommes ivres. Le régiment de Lorraine fut seul exempt de cette contagion; mais les autres corps s'y distinguèrent. Le régiment de Lally se surpassa. De là les scènes les plus honteuses et les plus destructives de la subordination et de la discipline. On a vu des officiers se colleter avec des soldats, et mille autres actions infâmes dont le détail, renfermé dans les bornes de la vérité la plus exacte, paraîtrait une exagération monstrueuse. »

(27 décembre 1758) Le comte de Lally écrivait avec encore plus de désespoir cette lettre funeste : « L'enfer m'a vomi dans ce pays d'iniquités, et j'attends comme Jonas la baleine qui me recevra dans son ventre[2]. »

Dans un tel désordre rien ne pouvait réussir. On leva le siége après avoir perdu une partie de l'armée (18 février 1759). Les autres entreprises furent encore plus malheureuses sur terre et sur mer. Les troupes se révoltent, on les apaise à peine[3]. Le général les

1. A la page précédente.

2. Par ses emportements et son arrogance, Lally tua tout esprit public. Les particuliers, loin de lui venir en aide dans sa détresse, riaient de ses embarras et applaudissaient à ses revers. (G. A.)

3. La fin de cet alinéa a été corrigée d'après la lettre de Bourcet dont Beuchot parle dans son Avertissement.

mène dans la province d'Arcate pour reprendre la forteresse de Vandavachi; les Anglais s'en étaient emparés après deux tentatives inutiles, dans l'une desquelles ils avaient été complétement battus par le chevalier de Geogeghan. Lally les osa attaquer avec des forces inférieures[1] : il les eût vaincus s'il eût été secondé; mais il ne remporta de cette expédition que l'honneur d'avoir donné une nouvelle preuve de ce courage opiniâtre qui faisait son caractère.

Après bien d'autres pertes il fallut enfin se retirer dans Pondichéry[2]. Une escadre de seize vaisseaux anglais obligea l'escadre française, envoyée au secours de la colonie, de quitter la rade de Pondichéry après une bataille indécise, pour aller se radouber à l'île de France[3].

Il y avait dans la ville soixante mille habitants indiens et noirs, et cinq à six cents familles d'Europe, avec très-peu de vivres. Lally proposa d'abord de faire sortir les premiers, qui affamaient Pondichéry : mais comment chasser soixante mille hommes? Le conseil n'osa l'entreprendre. Ce général, ayant résolu de soutenir le siége jusqu'à l'extrémité et ayant publié un ban par lequel il était défendu sous peine de mort de parler de se rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuse des provisions dans toutes les maisons de la ville. Elle fut faite sans ménagement jusque chez l'intendant, chez tout le conseil, et les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les esprits, déjà trop aliénés. On ne savait que trop avec quel mépris et quelle dureté il avait traité tout le conseil. Il avait dit publiquement dans une de ses expéditions : « Je ne veux pas attendre plus longtemps l'arrivée des munitions qu'on m'a promises. J'y attellerai, s'il le faut, le gouverneur Leyrit et tous les conseillers. » Ce gouverneur Leyrit montrait aux officiers une lettre adressée depuis longtemps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : « J'irais plutôt commander les Cafres que de rester dans cette Sodome, qu'il n'est pas possible que le feu des Anglais ne détruise, tôt ou tard, au défaut de celui du ciel. »

Ainsi, par ses plaintes et ses emportements, Lally s'était fait

1. A. Vandavachi. (G. A.)
2. Voltaire ne mentionne pas la plus grande faute de Lally, qui fut de rappeler du Dekkan son rival Bussy. (G. A.)
3. L'auteur avait d'abord mis *à l'île de Bourbon*. C'est encore d'après Bourcet qu'il s'est corrigé.

autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers et d'habitants dans Pondichéry. On lui rendait outrage pour outrage; on affichait à sa porte des placards plus insultants encore que ses lettres et ses discours. Il en fut tellement ému que sa tête en parut quelque temps dérangée. La colère et l'inquiétude produisent souvent ce triste effet. Un fils du nabab Chandasaeb était alors réfugié dans Pondichéry auprès de sa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte française qui s'en était retournée, homme aussi impartial que véridique, rapporte que cet Indien, ayant vu souvent sur son lit le général français absolument nu, chantant la messe et les psaumes, demanda sérieusement à un officier fort connu si c'était l'usage en France que le roi choisît un fou pour son grand vizir. L'officier, étonné, lui dit : « Pourquoi me faites-vous une question aussi étrange? — C'est, répliqua l'Indien, parce que votre grand vizir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde. »

Déjà les Anglais bloquaient Pondichéry par terre et par mer. Le général n'avait plus d'autre ressource que de traiter avec les Marattes[1]. Ils lui promirent un secours de dix-huit mille hommes; mais sentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun Maratte ne parut. On fut obligé de se rendre (14 janvier 1761). Le conseil de Pondichéry somma le comte de Lally de capituler. Il assembla un conseil de guerre. Les officiers de ce conseil conclurent à se rendre prisonniers de guerre suivant les cartels établis; mais le général Coote voulut avoir la ville à discrétion. Les Français avaient démoli Saint-David : les Anglais étaient en droit de faire un désert de Pondichéry. Le comte de Lally eut beau réclamer le cartel de vive voix et par écrit, on périssait de faim dans la ville (16 janvier) : elle fut livrée aux vainqueurs, qui bientôt après rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins, tous les principaux logements.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches et d'injures. Les habitants voulurent tuer leur général. Le commandant anglais fut obligé de lui donner une garde. On le transporta malade sur un palanquin. Il avait deux pistolets dans les mains, et il en menaçait

1. C'était revenir enfin au système de Dupleix. (G. A.) — Les premières éditions portaient : « avec les Marattes, qui l'avaient battu. » Les derniers mots ont été supprimés d'après les observations de Bourcet. (B.)

les séditieux. Ces furieux, respectant la garde anglaise, coururent à un commissaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de Saint-Louis[1]. Il met l'épée à la main : un des plus échauffés s'avance à lui, en est blessé, et le tue.

Tel fut le sort déplorable de Pondichéry, dont les habitants se firent plus de mal qu'ils n'en reçureut des vainqueurs. On transporta le général et plus de deux mille prisonniers en Angleterre. Dans ce long et pénible voyage, ils s'accusaient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre Lally et contre le très-petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. Lally et les siens écrivaient contre le conseil, les officiers, et les habitants. Il était si persuadé qu'ils étaient tous répréhensibles, et que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau, tout prisonnier qu'il était encore des Anglais, et qu'il offrit de se rendre à la Bastille. (Novembre 1762) On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses ennemis, que la compassion devait diminuer, augmenta. Il fut quinze mois en prison sans qu'on l'interrogeât.

En 1764 il mourut à Paris un jésuite nommé Lavaur, longtemps employé dans ces missions des Indes où l'on s'occupe des affaires profanes sous le prétexte des spirituelles, et où l'on a souvent gagné plus d'argent que d'âmes : ce jésuite demandait au ministère une pension de quatre cents livres pour aller faire son salut dans le Périgord, sa patrie, et l'on trouva dans sa cassette environ onze cent mille livres d'effets, soit en billets, soit en or ou en diamants. C'est ce qu'on avait vu depuis peu à Naples, à la mort du fameux jésuite Peppe, qu'on fut prêt de canoniser. On ne canonisa point Lavaur; mais on séquestra ses trésors. Il y avait dans cette cassette un long mémoire détaillé contre Lally[2], dans lequel il était accusé de péculat et de lèse-majesté. Les écrits des jésuites avaient alors aussi peu de crédit que leurs personnes proscrites dans toute la France; mais ce mémoire parut tellement circonstancié, et les ennemis de Lally le firent tant valoir, qu'il servit de témoignage contre lui.

1. Il s'appelait Dubois.

2. On trouva chez Lavaur deux mémoires : l'un en faveur de Lally, et l'autre contre lui. Suivant les circonstances, le jésuite devait faire usage de l'un d'eux. On brûla l'écrit apologétique et on remit l'autre au procureur général.

L'accusé fut d'abord traduit au Châtelet, et bientôt au parlement. Le procès fut instruit pendant deux années. De trahison, il n'y en avait point, puisque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eût vendu Pondichéry, il serait resté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne sont pas absurdes, et c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre et de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage, puisqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi ni de celui de la compagnie ; mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppressions, les juges en virent beaucoup dans les dépositions unanimes de ses ennemis.

Toujours fermement persuadé qu'il n'avait été que rigoureux et non coupable, il poussa son imprudence jusqu'à insulter dans ses mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer, eux et tout le conseil de Pondichéry. Plus il s'obstinait à vouloir se laver à leurs dépens, plus il se noircissait. Ils avaient tous de nombreux amis, et il n'en avait point.

Le cri public sert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. (6 mai 1766) Les juges ne purent prononcer que suivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant général Lally « à être décapité comme dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État, et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations, et exactions ».

Il est nécessaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du roi* ne signifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahison, et parmi nous lèse-majesté. *Trahir les intérêts* ne signifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ses intérêts, et non pas être perfide et traître. Quand on lui lut son arrêt, sa surprise et son indignation furent si violentes qu'ayant par hasard dans la main un compas, dont il s'était servi dans sa prison pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ses juges avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ses ennemis. C'est peut-être une nouvelle preuve de la forte persuasion où il fut toujours qu'il méritait des récompenses plutôt que des châtiments. Ceux qui connaissent le cœur humain savent que d'ordinaire les coupables se rendent justice eux-mêmes

au fond de leur âme, qu'ils n'éclatent point contre leurs juges, qu'ils restent dans une confusion morne. Il n'y a pas un seul exemple d'un condamné avouant ses fautes, qui ait chargé ses juges d'injures et d'opprobres. Je ne prétends pas que ce soit une preuve que Lally fût entièrement innocent ; mais c'est une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait sur les lèvres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau [1]. Les hommes sont si légers que ce spectacle hideux attira plus de compassion que son supplice.

L'arrêt confisqua ses biens, en prélevant une somme de cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry. On m'a écrit que cette somme ne put se trouver. Je n'assure point ce que j'ignore [2]. Si quelque chose peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événements dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un Irlandais chassé de sa patrie avec la famille de son roi, commandant à six mille lieues des troupes françaises dans une guerre de marchands, sur des rivages inconnus aux Alexandre, aux Gengis, et aux Tamerlan, mourant du dernier supplice sur le bord de la Seine pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Gange [3].

Cette catastrophe, qui m'a semblé digne d'être transmise à la postérité dans toutes ses circonstances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde et dans l'Amérique. En voici un triste résumé.

1. Le 6 mai 1766 ; voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXIX.

2. Presque tous les journaux ont débité que le parlement de Paris avait député au roi pour le supplier de ne point accorder de grâce au condamné. Cela est très-faux. Un tel acharnement, incompatible avec la justice et avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel. Il est vrai seulement que l'exécution fut accélérée de quelques heures, parce qu'on craignait que cet infortuné général ne mourût, et qu'on envoya un courrier au roi, à Choisy, pour l'en prévenir. (*Note de Voltaire.*) — Sur la circonstance que le parlement députa au roi pour le prier de ne pas faire grâce au condamné, Voltaire dit : *Cela est très-faux.* M. Clogenson observe *que cela est très-vrai, si l'on s'en rapporte à ce qui est dit sur ce point dans la* Biographie universelle, *article* LALLY ; mais il est à remarquer que l'article anonyme de la *Biographie universelle* est de Lally fils. (B.)

3. On sait avec quelle énergie Voltaire s'employa à la réhabilitation du général. Au moment de mourir, le philosophe apprit que le fils de Lally avait obtenu la cassation de l'arrêt de son père. Il lui écrivit : « Je meurs content ! » Ce fut le parlement de Bourgogne qui révisa le procès.

CHAPITRE XXXV

PERTES DES FRANÇAIS.

(Mars 1757) La première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poste important dont la compagnie française était en possession, vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait ses plus belles marchandises.

Depuis la prise de la ville et du fort de Chandernagor, les Anglais ne cessèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était si faible et si mauvais qu'il ne pouvait empêcher les marchands d'Europe de faire des ligues et des guerres dans ses propres États. Les Anglais eurent même la hardiesse de venir attaquer Surate, une des plus belles villes de l'Inde, et la plus marchande, appartenante à l'empereur. (Mars 1758) Ils la prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, et en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour, aussi imbécile que pompeuse, du Grand Mogol, parût se ressentir de cet outrage, qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'empire d'un Aurengzeb.

Enfin il n'est resté aux Français, dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépensé, pendant plus de quarante ans, des sommes immenses pour fonder une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, et qui n'a jamais rien payé aux actionnaires et à ses créanciers du profit de son négoce ; qui, dans son administration indienne, n'a subsisté que d'un secret brigandage, et qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac, que le roi lui accordait : exemple mémorable et peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation française a eu jusqu'ici du grand et ruineux commerce de l'Inde.

(Mai 1757) Tandis que les flottes et les armées anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, il les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve du Sénégal, qui est une branche du Niger ; ils y avaient des forts, ils y faisaient un grand commerce de dents d'éléphants, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris et surtout de ces nègres que tantôt leurs princes

vendent comme des animaux, et qui tantôt vendent leurs propres enfants ou se vendent eux-mêmes pour aller servir les Européans en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, et plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

Le dernier établissement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique était l'île de Gorée; elle s'est rendue à discrétion (29 décembre 1758), et il ne leur est rien resté alors dans l'Afrique.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats et de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il suffit de dire que les Anglais ont pris (26 juillet 1758) Louisbourg pour la seconde fois, aussi mal fortifiée, aussi mal approvisionnée que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate, à l'embouchure du fleuve Indus (2 mars 1759), ils prenaient Québec et tout le Canada, au fond de l'Amérique septentrionale; les troupes qui ont hasardé un combat pour sauver Québec (18 septembre) ont été battues et presque détruites, malgré les efforts du général Montcalm, tué dans cette journée[1], et très regretté en France. On a perdu ainsi en un seul jour quinze cents lieues de pays.

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup et rapportait très peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employé à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable; mais on avait voulu soutenir le Canada, et on a perdu cent années de peine avec tout l'argent prodigué sans retour[2].

Pour comble de malheur, on accusait des plus horribles brigandages presque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureuse colonie. Ils ont été jugés au Châtelet de Paris, tandis que le parlement informait contre Lally. Celui-ci, après avoir cent fois exposé sa vie, l'a perdue par la main d'un bourreau,

1. Louis-Joseph de Montcalm-Gozon, blessé le 13 septembre, périt le 14; et quatre jours après tout le Canada tomba au pouvoir des Anglais. (Cl.)

2. Dans une lettre à d'Argental, qui voulait que Voltaire retranchât certaines choses de son histoire, le philosophe dit : « Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir dit que les Anglais ont pris le Canada, que j'avais, par parenthèse, offert, il y a quatre ans, de vendre aux Anglais : ce qui aurait tout fini, et ce que le frère de M. Pitt m'avait proposé. »

tandis que les concussionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des restitutions et des amendes, tant il est de différence entre les affaires qui semblent les mêmes[1].

Dans le temps que les Anglais attaquaient ainsi les Français dans le continent de l'Amérique, ils se sont tournés du côté des îles. La Guadeloupe, petite, mais florissante, où se fabriquait le meilleur sucre, est tombée entre leurs mains sans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique, qui était la meilleure et la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce royaume n'a pu essuyer de si grands désastres sans perdre encore tous les vaisseaux qu'il envoyait pour les prévenir; à peine une flotte était-elle en mer qu'elle était ou prise ou détruite; on construisait, on armait des vaisseaux à la hâte : c'était travailler pour l'Angleterre, dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu se venger de tant de pertes et faire une descente en Irlande, il en a coûté des sommes immenses pour cette entreprise infructueuse; et dès que la flotte destinée pour cette descente est sortie de Brest, elle a été dispersée en partie, ou prise, ou perdue dans la vase d'une rivière nommée la Villaine, sur laquelle elle a cherché en vain un refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Isle en vue des côtes de la France, qui ne pouvait la secourir.

Le seul duc d'Aiguillon vengea les côtes de France de tant d'affronts et de tant de pertes. Une flotte anglaise avait fait encore une descente à Saint-Cast, près de Saint-Malo; tout le pays était exposé. Le duc d'Aiguillon, qui commandait dans le pays, marche sur-le-champ à la tête de la noblesse bretonne, de quelques bataillons et des milices qu'il rencontre en chemin (1er septembre 1758). Il force les Anglais de se rembarquer[2]; une partie de leur arrière-garde est tuée, l'autre prisonnière de guerre; mais les Français ont été malheureux partout ailleurs. Au reste, quel a été le prix de ce service du duc d'Aiguillon, et de son sang versé en Italie? Une persécution

1. Le munitionnaire général du Canada était prévenu d'avoir volé six millions; il donna trente mille francs à l'avocat Gerbier, qui sut prouver que l'État lui devait au contraire dix millions. Un autre fournisseur avait une jolie femme; il fut condamné au simple bannissement, etc. (G. A.)

2. La flotte anglaise, après s'être montrée le 3 septembre à une lieue au nord de Saint-Malo, et y avoir mouillé, mit à terre à Saint-Briac, le 4, un corps de douze à treize mille hommes. La bataille de Saint-Cast est du 11 septembre. (B.)

publique et acharnée, presque semblable à celle de Lally, qui prouve que ceux-là seuls ont raison qui se dérobent à la cour et au public[1].

Jamais les Anglais n'ont eu tant de supériorité sur mer; mais ils en eurent sur les Français dans tous les temps. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741; ils avaient anéanti celle de Louis XIV dans la guerre de la succession d'Espagne; ils étaient les maîtres des mers du temps de Louis XIII, de Henri IV, et encore plus dans les temps infortunés de la Ligue. Le roi d'Angleterre Henri VIII eut le même avantage sur François Ier.

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de Charles VI et de Philippe de Valois ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre Henri V et Édouard III.

Quelle est la raison de cette supériorité continuelle? N'est-ce pas que les Anglais ont un besoin essentiel de la mer, dont les Français peuvent à toute force se passer, et que les nations réussissent toujours, comme on l'a déjà dit[2], dans les choses qui leur sont absolument nécessaires? N'est-ce pas aussi parce que la capitale d'Angleterre est un port de mer, et que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? Serait-ce enfin que le climat et le sol anglais produisent des hommes d'un corps plus vigoureux et d'un esprit plus constant que celui de la France, comme il produit de meilleurs chevaux et de meilleurs chiens de chasse? Mais, depuis Bayonne jusqu'aux côtes de Picardie et de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, et la Normandie seule a subjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable sur terre et sur mer, lorsqu'un homme[3] d'un génie actif et hardi, mais sage, ayant d'aussi grandes vues que le maréchal de Belle-Isle, avec plus d'esprit, sentit que la France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes si énormes. Il a su engager l'Espagne à soutenir la querelle; il a fait une cause commune de toutes les branches de la maison

1. Voltaire fait la part trop belle à ce neveu du duc de Richelieu, qu'il donne comme un martyr. Ce personnage montra, au contraire, une grande hésitation dans l'affaire de Bretagne. Ce fut un officier, d'Aubigny, qui attaqua sans ordre, et tout le monde suivit. (G. A.)

2. Dans le *Panégyrique de Louis XV*.

3. Le duc de Choiseul.

de Bourbon[1]. Ainsi l'Espagne et l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an; il a fallu la frapper par cet endroit, et c'est ce qui a déterminé don Carlos, roi d'Espagne par la mort de son frère Ferdinand, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre est peut-être le plus grand trait de politique dont l'histoire moderne fasse mention : elle a encore été inutile. Les Anglais ont résisté à l'Espagne, et ont sauvé le Portugal.

Autrefois l'Espagne seule était redoutée de toute l'Europe, sous Philippe II, et maintenant, réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de La Lippe-Schombourg, l'un des seigneurs de Vestphalie, est envoyé par le roi d'Angleterre au secours du Portugal; il n'avait jamais commandé en chef[2] : il avait peu de troupes. Cependant, dès qu'il est arrivé, il gagne la supériorité sur les Espagnols et les Français réunis; il repousse tous leurs efforts; il met le Portugal en sûreté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre faisait payer cher aux Espagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

(13 auguste 1762) La Havane, bâtie sur la côte septentrionale

1. Par la conclusion du *Pacte de famille*, qui est du 15 auguste 1761.

2. Dans la première édition, Voltaire disait : « Le comte de La Lippe-Schombourg, l'un des seigneurs de Vestphalie, encore jeune, qui n'avait commandé jusqu'alors aucune troupe, qui même avait servi à peine, envoyé au secours du Portugal par le roi d'Angleterre, à la tête de quelques Hanovriens et de très-peu d'Anglais, repousse toujours les Espagnols au delà de leurs frontières; et une flotte d'Angleterre leur a fait payer cher en Amérique leur déclaration tardive en faveur de la France. La Havane, etc. »

Une réclamation fut insérée dans le *Journal encyclopédique* du 1er avril 1769 (tome III, page 122), où l'on racontait les services militaires du comte régnant de Schombourg La Lippe, et où l'on niait qu'il eût des *troupes hanovriennes* en Portugal.

Voltaire fit insérer dans le tome IV du même *Journal* (15 juin 1769, page 466) la déclaration que voici :

« L'auteur s'est servi d'un terme très-impropre en disant que le comte régnant de La Lippe-Schombourg n'avait point encore commandé de troupes, lorsqu'il se signala, en 1762, dans la défense du Portugal. Il est vrai que sa campagne du Portugal n'en serait que plus glorieuse; mais il fallait dire qu'il n'avait point encore été général d'armée. Cette petite méprise est corrigée dans les éditions nouvelles auxquelles on travaille actuellement. A Ferney le 30 avril 1769. »

La correction fut faite en effet dans l'édition in-4°, tome XII, datée de 1769. (B.)

de Cuba, la plus grande île de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique, est le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port, aussi immense que sûr, peut contenir mille vaisseaux. Il est défendu par trois forts dont part un feu croisé qui rend l'abord impossible aux ennemis. Le comte d'Albemarle et l'amiral Pocock viennent attaquer l'île ; mais ils se gardent bien de tenter les approches du port; ils descendent sur une plage éloignée, qu'on croyait inabordable (13 auguste 1762) Ils assiégent par terre le fort le plus considérable, ils le prennent, et forcent la ville, les forts, et toute l'île, à se rendre avec douze vaisseaux de guerre qui étaient dans le port, et vingt-sept navires chargés de trésors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs, qui mirent à part la seizième partie du butin pour les pauvres. Les vaisseaux de guerre furent pour le roi ; les vaisseaux marchands, pour l'amiral et pour tous les officiers de la flotte : tout ce butin montait à plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que, dans cette guerre et dans la précédente, l'Espagne avait perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contents de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique, et l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les îles Philippines, qui sont à peu près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne sont guère moins grandes que l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, et seraient plus riches si elles étaient bien administrées, une de ces îles ayant des mines d'or, et leurs côtes produisant des perles. Le grand vaisseau d'Acapulco [1], chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivait dans Manille, la capitale. (31 octobre 1762) On prit Manille, les îles, et le vaisseau surtout, malgré les assurances données par un jésuite de la part de sainte Potamienne, patronne de la ville, que Manille ne serait jamais prise. Ainsi la guerre, qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi bien que tous les peuples engagés dans cette guerre [2].

1. Voyez page 181.

2. L'archevêque de Manille était gouverneur de la place ; mais il ne se conduisit point comme l'évêque Goslin, qui défendit Paris contre les Normands. Il resta dans son palais. En vain quelques officiers français qui étaient dans

La France alors était plus malheureuse. Toutes les ressources étaient épuisées; presque tous les citoyens, à l'exemple du roi, avaient porté leur vaisselle à la Monnaie. Les principales villes et quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs frais; mais ces vaisseaux n'étaient pas construits encore, et, quand même ils l'auraient été, on n'avait pas assez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs passés en faisaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'est jamais exposée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces souffrantes; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration. Les autres refusaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal[1].

(10 février 1763) Dans cette triste situation, qui décourageait tous les ordres de l'État, le duc de Praslin, ministre alors des affaires étrangères, fut assez habile et assez heureux pour conclure la paix, dont le duc de Choiseul, ministre de la guerre, avait entamé les négociations.

Le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Espagne, contre Belle-Isle, que l'Angleterre lui remit; mais l'on perdit, et probablement pour jamais, tout le Canada avec ce Louisbourg qui avait coûté tant d'argent et de soins pour être si souvent

la ville lui annoncèrent-ils que la brèche était praticable, les conseillers lui soutinrent qu'il ne fallait pas que Sa Seigneurie s'exposât à l'aller visiter; qu'ils savaient bien qu'elle ne l'était pas; on délibérait encore, que l'assaut était donné et la ville prise. Elle fut pillée pendant quarante heures, et rançonnée ensuite. Il y avait alors à Manille une illuminée, nommée *la mère Paul*, elle assurait que les Anglais n'étaient venus que pour se convertir. Les moines annonçaient que saint François paraîtrait sur la brèche, et mettrait les Anglais en fuite avec son cordon. Personne, à Manille, ne doutait que cette ville n'eût été sauvée par lui lorsque les Chinois tentèrent de s'en emparer, en 1603 : on l'avait vu sur les murailles combattre à la tête des Espagnols. Les Anglais firent leurs approches, et établirent leurs batteries, couvertes par deux églises qui étaient hors de la ville. Le gouverneur Arandia, prédécesseur de l'archevêque, avait voulu faire abattre ces églises, sachant bien le tort qu'elles feraient à la ville en cas de siége; les moines menaçèrent de l'excommunier, mais sa mort les délivra bientôt d'un gouverneur qui préférait le salut de la colonie à l'amitié des moines, et cette mort fut regardée généralement à Manille comme l'effet du poison. Voyez le *Voyage dans les mers des Indes*, tome II, par M. Le Gentil. (K.)

1 Dans les éditions de 1768 et 1769, au lieu de cet alinéa, ajouté en 1775, on lisait celui rapporté dans la note 2 de la page 198.

la proie des Anglais. Toutes les terres sur la gauche du grand fleuve Mississipi leur furent cédées. L'Espagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainsi, du vingt-cinquième degré jusque sous le pôle, presque tout leur appartint. Ils partagèrent l'hémisphère américain avec les Espagnols. Ceux-ci ont les terres qui produisent les richesses de convention, ceux-là ont les richesses réelles, qui s'achètent avec l'or et l'argent, toutes les denrées nécessaires, tout ce qui sert aux manufactures. Les côtes anglaises, dans l'espace de six cents lieues, sont traversées par des fleuves navigables qui leur portent leurs marchandises jusqu'à quarante et cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne se sont empressés d'aller peupler ces pays, où ils trouvent une liberté dont ils ne jouissaient point dans leur patrie. Ils sont devenus Anglais, et si toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'est pas douteux que cet établissement ne fasse un jour la plus formidable puissance[1]. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, et ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de Saint-Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique, leur furent encore acquises; et c'est par le moyen de ces îles, ainsi que par la Jamaïque, qu'ils font un commerce immense avec les Espagnols, commerce sévèrement prohibé, et toujours exercé parce qu'il est favorable aux deux nations et que la loi de la nécessité est toujours la première[2].

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-Neuve, et une petite île inculte nommée Miquelon pour y faire sécher la morue, sans pouvoir y faire le moindre établissement : triste droit, sujet à de fréquentes avanies.

La France, à laquelle on rendit Pondichéry et quelques comptoirs, fut exclue dans l'Inde de ses établissements sur le Gange; elle céda ses possessions sur le Sénégal en Afrique, mais on lui remit Gorée. On fut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'État perdit, dans le cours de cette funeste guerre, la plus

1. Le ministère anglais, en 1768, ne crut pas plus à cette prophétie qu'à celles de Franklin. Boston s'affranchit du joug en 1774; et, en 1777, La Fayette se réunit à Washington, près d'un an avant la mort de Voltaire.

2. Voyez page 238.

florissante jeunesse, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce, son crédit. On a cru qu'il eût été très-aisé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais pour un petit terrain ligitieux vers le Canada; mais quelques ambitieux, pour se faire valoir et se rendre nécessaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour-propre de deux ou trois personnes suffit pour désoler toute l'Europe[1]. La France avait un si pressant besoin de cette paix qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'État demeurait surchargé étaient plus grandes encore que celles de Louis XIV. La dépense seule de l'extraordinaire des guerres avait été, en une année, de quatre cents millions : qu'on juge par là du reste. La France aurait beaucoup perdu quand même elle eût été victorieuse.

Les suites de cette paix si déshonorante et si nécessaire furent plus funestes que la paix même. Les colons du Canada aimèrent mieux vivre sous les lois de la Grande-Bretagne que de venir en France; et, quelque temps après, quand Louis XV eut cédé à la couronne d'Espagne la Nouvelle-Orléans et tout le pays qui s'étend sur la rive droite du Mississipi, il arriva, pour comble de douleur et d'humiliation, que les officiers du roi d'Espagne condamnèrent à être pendus les officiers du roi de France qui ne se soumirent à eux qu'avec répugnance. Le procureur général, son gendre, d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis, des négociants, des avocats, ayant fait quelques représentations sur les formalités qu'il convenait d'observer, le commandant envoyé d'Espagne les invita à dîner; on leur fit leur procès au sortir de table, on les condamna à la corde, et par grâce on les arquebusa : ce qui est, dit-on, plus honorable. Le commandant qui fit cette étrange exécution était ce même O-reilly, Irlandais au service d'Espagne, qui fit battre depuis l'armée espagnole par les Algériens. Cette défaite a été publique en Europe et en Afrique, et l'indigne mort des officiers du roi de France dans la Nouvelle-Orléans est encore ignorée.

1. Voltaire veut désigner Marie-Thérèse d'Autriche, Élisabeth de Russie, la marquise de Pompadour, ainsi que le cardinal de Bernis.

CHAPITRE XXXVI[1]

GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DE LA FRANCE. QUERELLES ET AVENTURES DEPUIS 1750 JUSQU'A 1762.

Longtemps avant cette guerre funeste, et pendant son cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne et si interminable entre la juridiction séculière et la discipline ecclésiastique; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées, comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays, et surtout en Russie, il en résultera toujours des dissensions dangereuses, tant que les droits de la monarchie et ceux des différents corps de l'État seront contestés.

Il se trouva vers l'an 1750 un ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé et les religieux donneraient un état de leurs biens afin que le roi pût voir, par ce qu'ils possédaient, ce qu'ils devaient à l'État. Jamais proposition ne fut plus juste, mais les conséquences en parurent sacriléges. Un vieil évêque de Marseille[2] écrivait au contrôleur général : « Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à Dieu ou au roi; vous savez lequel des deux aurait la préférence. » Cette lettre d'un évêque affaibli par l'âge, et incapable d'écrire, était d'un jésuite nommé Lemaire, qui le dirigeait, lui et sa maison. Ce jésuite était un fanatique de bonne foi, espèce d'hommes toujours dangereuse.

1. Après le chapitre consacré au général Lally et celui où le procès de Damiens est rapporté, nulles pages n'étaient plus propres à irriter les parlementaires que les suivantes. « *Messieurs* devraient cependant me ménager un peu, écrivait Voltaire à d'Argental; car, en vérité, pourront-ils empêcher que leur refus de rendre justice au peuple ne soit consigné dans toutes les gazettes? Pourront-ils empêcher que ce refus ne soit aussi ridicule qu'injuste? Plairont-ils beaucoup au gouvernement en proscrivant des ouvrages où la conduite du roi se trouve, par le seul exposé et sans aucune louange, le modèle de la modération et de la sagesse, et où leurs irrégularités paraissent, sans aucun trait de satire, le comble de la mauvaise humeur, pour ne pas dire plus? » On devine, à ces paroles, toute la tactique de Voltaire dans ce chapitre. (G. A.)

2. Belzunce, alors âgé de près de quatre-vingts ans, celui-là même qu'à l'occasion de son dévouement à l'époque de la peste de Marseille, Voltaire, dans son *Ode sur le Fanatisme*, appelait en 1736 *pasteur vénérable*. Dans la lettre de Voltaire à d'Alembert, du 8 juillet 1757, il appelle Maire le jésuite qu'il nomme ici Lemaire. (B.)

Le ministère fut obligé d'abandonner une entreprise qu'il n'eût pas fallu hasarder si on ne pouvait la soutenir[1]. Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante, et de le mettre en alarme sur le spirituel pour faire respecter le temporel.

Ils savaient que la fameuse bulle *Unigenitus*[2] était en exécration aux peuples. On résolut d'exiger des mourants des billets de confession : il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérents à la bulle, sans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refusait sans pitié ces deux consolations aux appelants et à ceux qui se confessaient à des appelants. Un archevêque de Paris entra surtout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien que par esprit de cabale.

Alors toutes les familles furent alarmées, le schisme fut annoncé : plusieurs de ceux qu'on appelle jansénistes commençaient à dire hautement que si on rendait les sacrements si difficiles, on saurait bientôt s'en passer, à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoises occupèrent plus les Parisiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des insectes sortis du cadavre du molinisme et du jansénisme, qui, en bourdonnant dans la ville, piquaient tous les citoyens. On ne se souvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoy, ni des victoires, ni des disgrâces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes qui ne savent pas en quel pays coule le Danube et l'Elbe, et qui croyaient l'univers bouleversé pour des billets de confession : tel est le peuple.

Un curé de Saint-Étienne du Mont[3], petite paroisse de Paris, ayant refusé les sacrements à un conseiller du Châtelet, le parlement mit en prison le curé.

1. Voyez les notes sur le *Siècle de Louis XIV*. Le contrôleur général des finances était M. de Machault. Cette entreprise, qui lui fit perdre sa place, lui mérite la reconnaissance de la nation ; on le fit ministre de la marine. Au reste, le clergé n'eut le crédit d'empêcher la réussite du plan de M. de Machault que parce qu'il se ligua avec les ennemis que ce ministre avait dans le conseil. Les corps, en France, ne peuvent influer dans aucune révolution que comme les instruments de l'ambition de quelques hommes en place, ou d'une cabale de courtisans. (K.)

2. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXII ; et le mot BULLE, dans le *Dictionnaire philosophique*.

3. Il s'appelait Boitin ou Bouettin ; voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXV.

Le roi, voyant cette petite guerre civile excitée entre les parlements et les évêques, défendit à ses cours de judicature de se mêler des affaires concernant les sacrements, et en réserva la connaissance à son conseil privé. Les parlements se plaignirent qu'on eur ôtât ainsi l'exercice de la police générale du royaume, et le clergé souffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier les querelles de religion. Les animosités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de supérieure dans l'hôpital des filles acheva d'allumer la discorde. L'archevêque voulut seul nommer à cette place ; le parlement de Paris s'y opposa, et le roi ayant jugé en faveur du prélat, le parlement cessa de faire ses fonctions et de rendre la justice : il fallut que le roi envoyât par ses mousquetaires, à chaque membre de ce tribunal, des lettres de cachet portant ordre de reprendre leurs fonctions, sous peine de désobéissance.

Les chambres siégèrent donc comme de coutume; mais quand il fallut plaider, il ne se trouva point d'avocats. Ce temps ressemblait en quelque manière au temps de la Fronde; mais, dépouillé des horreurs de la guerre civile, il ne se montrait que sous une forme susceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarrassant. Le roi résolut d'éteindre par sa modération ce feu qui faisait craindre un incendie : il exhorta le clergé à ne point user de rigueurs dangereuses; le parlement reprit ses fonctions.

(Février 1752) Mais, bientôt après, les billets de confession reparurent; de nouveaux refus de sacrements irritèrent tout Paris. Le même curé de Saint-Étienne, trouvé coupable d'une seconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit, à lui et à tous les curés, de donner un pareil scandale sous peine de la saisie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire cesser lui-même le scandale. Ce terme d'*invitation* paraissait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque, ne voulant pas même que la justice séculière eût le droit de lui faire une invitation, alla se plaindre à Versailles. Il était soutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé Boyer, chargé du ministère de présenter au roi les sujets pour des bénéfices. Cet homme, autrefois théatin, puis évêque, et devenu ministre au département des bénéfices, était d'un esprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'Église; il regardait la bulle comme un article de foi, et, ayant tout le crédit

attaché à sa place, il persuada que le parlement touchait à l'encensoir. L'arrêt du parlement fut cassé; ce corps fit des remontrances fortes et pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait sur ces matières, se réservant à lui-même le droit de punir les prêtres dont le zèle scandaleux pourrait faire naître des semences de schisme. Il défendit, par un arrêt de son conseil d'État, que ses sujets se donnassent les uns aux autres les noms de novateurs, de jansénistes, et de semi-pélagiens : c'était ordonner à des fous d'être sages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, présentèrent une requête au roi en faveur des billets de confession. Sur-le-champ le parlement décréta le curé de Saint-Jean en Grève, qui avait formé la requête. Le roi cassa encore cette procédure de justice; le parlement cessa encore ses fonctions; il continua à faire des remontrances, et le roi persista à exhorter les deux partis à la paix. Ses soins furent inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marseille, dénoncée au parlement, fut brûlée par la main du bourreau; un écrit de l'évêque d'Amiens, condamné. Le clergé étant assemblé pour lors à Paris, comme il s'assemble tous les cinq ans pour payer au roi ses subsides, résolut de lui aller porter ses plaintes en habits pontificaux; mais le roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

(Auguste 1752) D'un autre côté, le parlement condamna un portedieu à l'amende, à demander pardon à genoux, et à être admonété; et un vicaire de paroisse, au bannissement. Le roi cassa encore cet arrêt.

Les affaires de cette espèce se multiplièrent. Le roi recommanda toujours la paix, sans que les ecclésiastiques cessassent de refuser les sacrements, et sans que le parlement cessât de procéder contre eux.

Enfin le roi permit aux parlements de juger des sacrements, en cas qu'il y eût un procès à leur sujet; mais il leur défendit de chercher à juger lorsqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. (Novembre) Le parlement reprit une seconde fois ses fonctions, et les plaideurs, qu'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de se ruiner à l'ordinaire.

(Décembre) Le feu couvait toujours sous la cendre. L'archevêque

avait ordonné de refuser le sacrement à deux pauvres vieilles religieuses de Sainte-Agathe, qui, ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* est un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées si elles recevaient cette bulle en mourant, elles craignaient d'être damnées aussi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya son greffier à l'archevêque pour le prier de ne pas refuser à ces deux filles les secours ordinaires, et le prélat ayant répondu selon sa coutume qu'il ne devait compte qu'à Dieu seul, son temporel fut saisi ; les princes du sang et les pairs furent invités à venir prendre séance au parlement.

La querelle alors pouvait devenir sérieuse; on commença à craindre les temps de la Fronde et de la Ligue. Le roi défendit aux princes et aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris sur des affaires dont il attribuait la connaissance à son conseil privé (Janvier 1753) L'archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du conseil pour dissoudre la petite communauté de Sainte-Agathe, où les filles avaient si mauvaise opinion de la bulle *Unigenitus*.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du royaume. Les mêmes scandales, les mêmes refus de sacrements, partageaient la ville d'Orléans; le parlement rendait les mêmes arrêts pour Orléans que pour Paris : le schisme allait se former. Un curé de Rosainvilliers[1], diocèse d'Amiens, s'avisa de dire un jour à son prône que « ceux qui étaient jansénistes eussent à sortir de l'église, et qu'il serait le premier à tremper ses mains dans leur sang ». Il eut l'audace de désigner quelques-uns de ses paroissiens, à qui les plus fervents constitutionnaires jetèrent des pierres pendant la procession, sans que les lapidés et les lapidants eussent la moindre connaissance de ce que c'est que la bulle et le jansénisme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le parlement de Paris, dans le ressort duquel est Amiens, se contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux et sanguinaire, et le roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas sur un délit purement spirituel, mais sur le crime d'un séditieux perturbateur du repos public.

1. Ce curé se nommait Boutord ; voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXV.

Dans ces troubles, Louis XV était comme un père occupé de séparer ses enfants qui se battent[1]. Il défendait les coups et les injures; il réprimandait les uns, il exhortait les autres; il ordonnait le silence, en défendant aux parlements de juger du spirituel, recommandant aux évêques la circonspection, regardant la bulle comme une loi de l'Église, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuse. Ses soins paternels pouvaient peu de chose sur des esprits aigris et alarmés. Les parlements prétendaient qu'on ne pouvait séparer le *spirituel* du *civil*, puisque les querelles *spirituelles* entraînaient nécessairement après elles des querelles d'État.

(Mars) Le parlement assigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des sacrements. Il fit brûler par le bourreau tous les écrits dans lesquels on lui contestait sa juridiction, excepté les déclarations du roi. Il envoya des conseillers faire enregistrer ses arrêts en Sorbonne malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandements d'évêques, et les recors de la justice faisant communier les malades la baïonnette au bout du fusil. Le parlement, dans toutes ses démarches, ne consultait que ses lois et le maintien de son autorité. Le roi voyait au-delà : il considérait les convenances, qui demandent souvent que les lois plient.

Enfin, pour la troisième fois, le parlement cessa de rendre la justice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de sacrements qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya, aussi pour la troisième fois, des lettres de jussion qui lui ordonnaient de remplir ses devoirs et de ne plus faire souffrir ses sujets plaideurs de ces querelles étrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus*.

(Mai 1753) Le parlement[2] répondit qu'il violerait son serment

1. « Entre nous, écrit encore Voltaire à d'Argental, y aurait-il rien de plus tyrannique et de plus absurde que d'oser condamner un homme pour avoir représenté le roi comme un père qui veut mettre la paix entre ses enfants?.., Je n'ai d'ailleurs rien à craindre du parlement de Paris, et j'ai beaucoup à m'en plaindre. Il ne peut rien ni sur mon bien ni sur ma personne. Ma réponse est toute prête, et la voici : Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'historien de l'État : « Quoi! vous voulez écrire mes fautes? — Sire, répondit « le griffonnier chinois, mon devoir m'oblige d'aller écrire tout à l'heure le « reproche que vous venez de me faire. »

2. Voyez *Histoire du Parlement*, chapitre LXVI.

s'il reconnaissait les lettres patentes du roi, et qu'il ne pouvait *obtempérer* (vieux mot tiré du latin, qui signifie *obéir*).

Alors le roi se crut obligé d'exiler tous les membres des *enquêtes*, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques-uns en Auvergne, et d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

On épargna la grand'chambre ; mais elle crut qu'il y allait de son honneur de n'être point épargnée. Elle persista à ne point rendre la justice au peuple, et à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoise, bourg à six lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant sa régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour si peu de chose, et les Français passaient pour une nation frivole qui, faute de bonnes lois reconnues, mettait tout en feu pour une dispute méprisée partout ailleurs. Quand on a vu cinq cent mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Europe, l'Inde et l'Amérique, désolées, et qu'on retombe ensuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait se souvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suisse, avaient autrefois éprouvé des secousses bien plus violentes pour des inepties ; que l'Inquisition d'Espagne était pire que des troubles civils, et que chaque nation a ses folies et ses malheurs.

(Juillet 1753) Le parlement de Normandie imita celui de Paris sur les sacrements. Il ajourna l'évêque d'Évreux, il cessa aussi de rendre la justice. Le roi envoya un officier de ses gardes biffer les registres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris.

La justice distributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur si les hommes étaient sages et justes ; mais comme ils ne sont ni l'un ni l'autre, et qu'il faut plaider, le roi commit des membres de son conseil d'État pour vider les procès en dernier ressort. (Novembre) On voulut faire enregistrer l'érection de cette chambre au Châtelet, comme s'il était nécessaire qu'une justice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'usage de ces enregistrements avait eu presque toujours ses inconvénients ; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le Châtelet refusa l'enregistrement ; on l'y força par des

lettres de jussion. La chambre royale s'assembla, mais les avocats ne voulurent point plaider; on se moqua dans Paris de la chambre royale; elle en rit elle-même : tout se tourna en plaisanterie, selon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a consternée ou animée la veille. Les ecclésiastiques riaient aussi, mais de la joie de leur triomphe.

(Juillet 1754) Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous ces troubles sans le savoir, étant tombé en enfance par son grand âge et par la constitution de ses organes, tout parut tendre à la conciliation. Les ministres négocièrent avec le parlement de Paris. Ce corps fut rappelé, et revint, à la satisfaction de toute la ville et au bruit de la populace, qui criait : *Vive le parlement !* (Auguste) Son retour fut un triomphe. Le roi, qui était aussi fatigué de l'inflexibilité des ecclésiastiques que de celle des parlements, ordonna le silence et la paix, et permit aux juges séculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

(Septembre) Le schisme éclatait de temps en temps à Paris et dans les provinces ; et, malgré les mesures que le roi avait prises pour empêcher les refus de sacrements, plusieurs évêques cherchaient à se faire un mérite de ces refus auprès de la cour de Rome. Un évêque de Nantes, ayant donné dans sa ville cet exemple de rigueur ou de scandale, fut condamné par le simple présidial de Nantes à payer six mille francs d'amende, et les paya sans que le roi le trouvât mauvais : tant il était las de ces disputes.

De pareilles scènes arrivaient dans tout le royaume, et, en attristant quelques intéressés, amusaient la multitude oisive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine janséniste qui se mourait, et à qui ses confrères refusaient la communion. (Octobre) Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, et ordonna que le malade serait communié. Le lieutenant criminel, en conséquence, arrangea tout pour cette cérémonie comme pour une exécution ; les chanoines firent tant que leur confrère mourut sans sacrement, et ils l'enterrèrent le plus mesquinement qu'ils purent.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi, qui avait exilé ses juges séculiers pour n'avoir pas *obtempéré* à ses ordres, voulut tenir la

balance égale, et exiler aussi ceux du clergé qui s'obstineraient au schisme. Il commença par l'archevêque de Paris. (Décembre 1754) Il fut relégué à sa maison de Conflans, à trois quarts de lieue de la ville : exil doux, qui ressemblait plus à un avertissement paternel qu'à une punition.

Les évêques d'Orléans et de Troyes furent pareillement exilés à leurs maisons de plaisance, avec la même douceur. L'archevêque de Paris, étant aussi inflexible dans sa maison de Conflans que dans sa demeure épiscopale, fut relégué plus loin.

Le parlement, pouvant alors agir en liberté, réprimait la Sorbonne, qui, ayant autrefois regardé la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme une règle de foi. Elle menaçait de cesser ses leçons, et le parlement, qui avait lui-même cessé ses fonctions, plus importantes, ordonnait à la faculté de continuer les siennes : il soutenait les libertés de l'Église gallicane, et le roi l'approuvait ; mais quand il allait trop loin, le roi l'arrêtait ; et en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il cassait celle qui lui paraissait trop peu mesurée. Ce monarque se voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les empereurs romains entre les bleus et les verts ; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire ; celle de terre paraissait inévitable : ce n'était guère le temps de parler d'une bulle[1].

Il lui fallait encore apaiser les contestations du grand conseil et de ses parlements : car, presque rien n'étant déterminé en France par des lois précises, les bornes, les priviléges de chaque corps étant incertains, le clergé ayant toujours voulu étendre sa juridiction, les chambres des comptes ayant disputé aux parlements beaucoup de prérogatives, les pairs ayant souvent plaidé pour les leurs contre le parlement de Paris, il n'était pas étonnant que le grand conseil eut avec lui quelques querelles.

Ce grand conseil était originairement le conseil des rois, et les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'administration publique, et le grand conseil changea aussi. Il ne fut plus qu'une cour de judicature sous Charles VIII. Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès

1. Le roi ménageait le parlement pour avoir des fonds. Le jour où *Messieurs* eurent enregistré la continuation des taxes pour six ans, Louis XV se démasqua aussitôt, et déclara que son grand conseil était la cour suprême. (G. A.)

concernant tous les bénéfices du royaume, excepté de la régale ; il a droit de juger ses propres officiers. (Janvier, février, et mars 1756.) Un conseiller de cette cour fut appelé au Châtelet pour ses dettes. Le grand conseil revendiqua la cause, et cassa la sentence du Châtelet. Aussitôt le parlement s'émeut, casse l'arrêt du grand conseil, et le roi casse l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles ; tous les parlements s'élèvent contre le grand conseil, et le public se partage. Le parlement de Paris convoque encore les pairs pour cette dispute de corps, et le roi défend encore aux pairs *cette association :* l'affaire enfin reste indécise comme tant d'autres.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes. Il fallait soutenir contre les Anglais, sur terre et sur mer, une guerre onéreuse ; il faisait en même temps cette mémorable fondation de l'École militaire, le plus beau monument de son règne, que l'impératrice Marie-Thérèse a imité depuis. Il fallait des secours de finance, et le parlement se rendait difficile sur l'enregistrement des édits qui ordonnaient la perception des deux vingtièmes. On a été depuis obligé d'en payer trois, parce que, lorsqu'on a la guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils payent ceux qui combattent : il n'y a pas de milieu.

(2 auguste 1756) Le roi tint un lit de justice à Versailles, où il convoqua les princes et les pairs avec le parlement de Paris ; il y fit enregistrer ses édits[1] ; mais le parlement, de retour à Paris, protesta contre cet enregistrement. Il prétendait que non-seulement il n'avait pas eu la liberté nécessaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne blessassent ni les intérêts du roi[2], ni ceux de l'État, qui étaient les mêmes et qu'il avait fait serment de maintenir ; et il disait que son devoir n'était pas de plaire, mais de servir : ainsi le zèle combattait l'obéissance.

1. Il s'agissait cette fois de prolonger le payement des taxes pendant dix ans après la paix, c'est-à-dire pour toujours. (G. A.)

2. Une première version de cette phrase est citée par Voltaire, qui se la reproche comme contenant des *choses trop flatteuses pour le parlement* (voyez la lettre à d'Argental, du 6 février 1763). Mais on a lieu de croire qu'avant l'émission du volume Voltaire supprima cette première version *trop flatteuse ;* le ne l'ai pas trouvée dans l'édition de 1763, où le texte est conforme à ce qu'on lit ici. (B.)

Les épines du schisme se mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conseiller du parlement, malade à sa campagne, dans le diocèse de Meaux, demanda les sacrements ; un curé les lui refusa comme à un ennemi de l'Église, et le laissa mourir sans cette cérémonie : on procéda contre le curé, qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire sur la bulle, et le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres ; il fut obligé de faire cette aumône, et il en fut pour son formulaire et pour son argent (septembre). L'évêque de Troyes avait troublé son diocèse ; le roi l'envoya prisonnier chez les moines en Alsace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts et les remontrances des parlements sur la bulle et sur les billets de confession.

Louis XV, que tant d'animosités embarrassaient, poussa la circonspection jusqu'à demander l'avis du pape Lambertini, Benoît XIV, homme aussi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur et la gaieté de son caractère, et qui est aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était son secrétaire des brefs, le cardinal Passionei, qui faisait tout. Ce cardinal, le seul alors dans le sacré collége qui fût homme de lettres, était un génie assez élevé pour mépriser les disputes dont il s'agissait. Il haïssait les jésuites, qui avaient fabriqué la bulle ; il ne pouvait se taire sur la fausse démarche qu'on avait faite à Rome de condamner dans cette bulle des maximes vertueuses, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les temps et à toutes les nations ; celle-ci, par exemple : « La crainte d'une excommunication injuste ne doit point empêcher de faire son devoir. »

Cette maxime est, dans toute la terre, la sauvegarde de la vertu. Tous les anciens, tous les modernes, ont dit que le devoir doit l'emporter sur la crainte du supplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal Passionei ni le pape ne pouvaient rétracter une constitution regardée comme une loi de l'Église. Benoît XIV envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France, dans laquelle il regardait, à la vérité, cette bulle comme une loi universelle à laquelle on ne peut résister « sans se mettre en danger de perdre son salut éternel » ; mais enfin il décidait que, « pour éviter le scandale, il

faut que le prêtre avertisse les mourants soupçonnés de jansénisme qu'ils seront damnés, et les communier à leurs risques et périls ».

Le même pape, dans sa lettre particulière au roi, lui recommandait les droits de l'épiscopat. Quand on consulte un pape, quel qu'il soit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais Benoît XIV, en rendant ce qu'il devait à sa place, donnait aussi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienséance, à l'autorité du monarque. On imprima le bref du pape adressé aux évêques. (9 décembre 1756) Le parlement eut le courage ou la témérité de le condamner et de le supprimer par un arrêt. Cette démarche choqua d'autant plus le roi que c'était lui-même qui avait envoyé aux évêques ce bref condamné par son parlement. Il n'était point question dans ce bref des libertés de l'Église gallicane et des droits de la monarchie, que le parlement a soutenus et vengés dans tous les temps. La cour vit dans la censure du parlement plus de mauvaise humeur que de modération.

Le conseil croyait avoir un autre sujet de réprouver la conduite du parlement de Paris ; plusieurs autres cours supérieures, qui portent le nom de parlement, s'intitulaient *Classes du parlement du royaume ;* c'est un titre que le chancelier de L'Hospital leur avait donné : il ne signifiait que l'union des parlements dans l'intelligence et le maintien des lois ; les parlements ne prétendaient pas moins que représenter l'État entier, divisé en différentes compagnies, qui toutes, faisant un seul corps, constitueraient les états généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande ; mais elle eût été trop grande, et l'autorité royale en était irritée [1].

Ces considérations, jointes aux difficultés qu'on faisait sur l'enregistrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réformer le parlement de Paris dans un lit de justice.

Quelque secret que le ministère eût gardé, il perça dans le public. Le roi fut reçu dans Paris avec un morne silence [2]. Le peuple ne

1. C'est dans ces circonstances que Louis XV dit : « Ces grandes robes et le clergé me désolent par leurs querelles ; mais je déteste bien plus les grandes robes : mon clergé, au fond, m'est attaché et fidèle ; les autres voudraient me mettre en tutelle. Le régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances : ils finiront par perdre l'État.., c'est une assemblée de républicains !... » Et, pour terminer : « Au reste, en voilà assez : les choses comme elles sont dureront autant que moi. »

2. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXVI.

voit dans un parlement que l'ennemi des impôts; il n'examine jamais si ces impôts sont nécessaires; il ne fait pas même réflexion qu'il vend sa peine et ses denrées plus cher à proportion des taxes, et que le fardeau tombe sur les riches. Ceux-ci se plaignent eux-mêmes, et encouragent les murmures de la populace [1].

Les Anglais, dans cette guerre, ont été plus chargés que les Français; mais, en Angleterre, la nation se taxe elle-même, elle sait sur quoi les emprunts seront rembonrsés. La France est taxée, et ne sait jamais sur quoi seront assignés les fonds destinés au payement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'État des impôts publics, et qui s'enrichissent aux dépens de la nation; c'est le contraire en France. Les parlements de France ont toujours fait des remontrances aux rois contre ces abus; mais il y a des temps où ces remontrances, et surtout les difficultés d'enregistrer, sont plus dangereuses que ces impôts mêmes, parce que la guerre exige des secours présents, et que l'abus de ces secours ne peut être corrigé qu'avec le temps.

Le roi vint au parlement faire lire un édit par lequel il supprimait deux chambres de ce corps et plusieurs officiers [2]. Il ordonna qu'on respectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges séculiers prescrivissent l'administration des sacrements, en leur permettant seulement de juger des abus et des délits commis dans cette administration, enjoignant aux évêques de prescrire à tous les curés la modération et la discrétion, et voulant que toutes les querelles passées *fussent ensevelies dans l'oubli* (13 décembre 1756). Il ordonna que nul conseiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, et que personne ne pourrait opiner dans l'assemblée des

1. Il est très-vrai que toute taxe annuelle n'est payée en réalité que par les propriétaires de terres; la petite partie qui peut l'être par les profits du commerce étranger ne mérite point d'être comptée; mais il n'en est pas de même des taxes extraordinaires levées en temps de guerre. Celles qui portent sur les consommations du peuple ne font pas augmenter ses salaires, parce que les propriétaires alors font moins travailler. Le peuple souffre donc directement de ces taxes. Il souffre par la même raison de celles qui paraissent ne porter directement que sur les propriétaires. Celles-là ne seraient indifférentes au peuple que dans le cas où le produit de ces taxes serait employé en entier à lui procurer des salaires; encore faudrait-il qu'elles ne fussent payées que par les propriétaires riches : le peuple, la populace même, souffrent donc réellement des impôts extraordinaires. (K.)

2. Deux chambres des enquêtes, et plus de soixante conseillers. On mutilait le parlement dans sa partie active. (G. A.)

chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses « inhibitions d'interrompre, sous quelque prétexte que ce pût être, le service ordinaire ».

Le chancelier alla aux avis pour la forme; le parlement garda un profond silence : le roi dit qu'il voulait être obéi, et « qu'il punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir ».

Le lendemain quinze conseillers de la grand'chambre remirent leur démission sur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement [1] se démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les esprits au milieu d'une guerre funeste, dans le prodigieux dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuse et qui irritait l'animosité des mécontents ; enfin parmi les épines des divisions semées de tous côtés entre les magistrats et le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très-difficile de faire le bien, et il ne s'agissait presque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

CHAPITRE XXXVII

ATTENTAT CONTRE LA PERSONNE DU ROI [2]

(1757) Ces émotions du peuple furent bientôt ensevelies dans une consternation générale par l'accident le plus imprévu et le

1. Lorsqu'en 1763 ce morceau faisait partie du chapitre LIX du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire avait d'abord mis : « Cent quatre-vingts membres se démirent de leurs charges ; les murmures furent grands dans la ville, et le roi fut assassiné, etc. » (Voyez le chapitre suivant.) Mais la *fatale feuille* qui contenait cette phrase ne fut point tirée ainsi : « Je sentis, écrit malignement Voltaire à d'Argental, que ces mots pourraient faire soupçonner à des grammairiens que cet assassinat fut le fruit immédiat du lit de justice, comme en effet Damiens l'avoua dans ses interrogatoires à Versailles et à Paris. Je sais bien qu'il est permis de dire une vérité que le parlement a fait imprimer lui-même ; mais j'ai bien senti aussi que le parlement serait fâché qu'on vît dans l'histoire ce qu'on voit dans le procès-verbal. » Et il annonce que, « malgré son juste ressentiment contre l'infâme condamnation de *la Loi naturelle*, » il a mis à la place : « Ces émotions furent bientôt ensevelies, etc. » C'est la phrase qui commence le chapitre XXXVII. (G. A.)

2. Tout ce chapitre est fait contre les parlementaires. Voltaire présente Damiens comme ayant été fanatisé par le jansénisme de *Messieurs*. « Dans toute l'histoire de Damiens, écrivait-il pour se justifier, je me borne à citer les interrogatoires. »

plus effroyable. Le roi fut assassiné, le 5 janvier, dans la cour de Versailles, en présence de son fils, au milieu de ses gardes et des grands officiers de sa couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

Un misérable de la lie du peuple, nommé Robert-François Damiens, né[1] dans un village auprès d'Arras, avait été longtemps domestique à Paris dans plusieurs maisons : c'était un homme dont l'humeur sombre et ardente avait toujours ressemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grand'salle du palais, et ailleurs, allumèrent son imagination. Il alla à Versailles, comme un homme égaré; et, dans les agitations que lui donnait son dessein inconcevable, il demanda à se faire saigner dans son auberge. Le physique a une si grande influence sur les idées des hommes[2] qu'il protesta depuis, dans ses interrogatoires, que « s'il avait été saigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis son crime ».

Son dessein était le plus inouï qui fût jamais tombé dans la tête d'un monstre de cette espèce ; il ne prétendait pas tuer le roi comme en effet il le soutint depuis, et comme malheureusement il l'aurait pu; mais il voulait le blesser : c'est ce qu'il déclara dans son procès criminel devant le parlement.

« Je n'ai point eu intention de tuer le roi; je l'aurais tué si j'avais voulu, je ne l'ai fait que pour que Dieu pût toucher le roi, et le porter à remettre toutes choses en place, et la tranquillité dans ses États; et il n'y a que l'archevêque de Paris seul qui est cause de tous ces troubles. » (Interrogatoire du 18 janvier, art. 144, page 132, du procès de Damiens, in-4°.)

Cette idée avait tellement échauffé sa tête que, dans un autre interrogatoire, il dit :

« J'ai nommé des conseillers au parlement, parce que j'en ai servi un, et parce que presque tous sont furieux de la conduite de M. l'archevêque. » (Interrogatoire du 6 mars, page 289.) En un mot, le fanatisme avait troublé l'esprit de ce malheureux au point que, dans les interrogatoires qu'il subit à Versailles, on trouve ces propres paroles :

1. En 1715.
2. Le physique gouverne toujours le moral, a dit Voltaire dans l'article Femme de ses *Questions sur l'Encyclopédie*.

« Interrogé quels motifs l'avaient porté à attenter à la personne du roi, a dit que c'est *à cause de la religion.* » (Page 45.)

Tous les assassinats des princes chrétiens ont eu cette cause. Le roi de Portugal n'avait été assassiné qu'en vertu de la décision de trois jésuites[1]. On sait assez que les rois de France Henri III et Henri IV ne périrent que par des mains fanatiques; mais il y avait cette différence que Henri III et Henri IV furent tués parce qu'ils paraissaient ennemis du pape, et que Louis XV fut assassiné parce qu'il semblait vouloir complaire au pape.

L'assassin s'était muni d'un couteau à ressort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, et de l'autre un canif à tailler les plumes, d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi devait monter en carrosse pour aller à Trianon. Il était près de six heures; le jour ne luisait plus; le froid était excessif; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption redingotes. L'assassin, ainsi vêtu, pénètre vers la garde, heurte en passant le dauphin, se fait place à travers la garniture des gardes du corps et des cent-suisses, aborde le roi, le frappe de son canif à la cinquième côte, remet son couteau dans sa poche, et reste le chapeau sur la tête. Le roi se sent blessé, se retourne, et à l'aspect de cet inconnu qui était couvert et dont les yeux étaient égarés, il dit : « C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête, et qu'on ne lui fasse pas de mal[2]. »

Tandis que tout le monde était saisi d'effroi et d'horreur, qu'on portait le roi dans son lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait si la blessure était mortelle, si le couteau était empoisonné, le parricide répéta plusieurs fois : « Qu'on prenne garde à monseigneur le dauphin, qu'il ne sorte pas de la journée. »

A ces paroles l'alarme universelle redouble : on ne doute pas qu'il n'y ait une conspiration contre la famille royale; chacun se figure les plus grands périls, les plus grands crimes et les plus médités.

Heureusement la blessure du roi était légère; mais le trouble public était considérable, et les craintes, les défiances, les intrigues,

1. Voyez chapitre XXXVIII.
2. Voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXVII, comme on suivit les intentions du roi.

se multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaissance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide et commença les procédures comme il s'était pratiqué à Saint-Cloud dans l'assassinat de Henri III. Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente ou vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au roi même[1]. Damiens écrire au roi ! Un assassin écrire à celui qu'il avait assassiné !

Sa lettre est insensée, et conforme à l'abjection de son état, mais elle découvre l'origine de sa fureur : on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, et l'avaient excité à son attentat. Il paraissait, par les noms des membres du parlement cités dans sa lettre, qu'il les connaissait, ayant servi un de leurs confrères ; mais il eût été absurde de supposer qu'ils lui eussent expliqué leurs sentiments ; encore moins qu'ils lui eussent jamais dit ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime

Aussi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démission. Il voulut même que les princes et les pairs rendissent,

1. SIRE,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher ; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous et monsieur le dauphin, et quelques autres, périront ; il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie ; et si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sûreté : par malheur pour vous que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté, pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les sacrements à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le Châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé ; je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacrements qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire me fait espérer la clémence des bontés de Votre Majesté.

Signé : DAMIENS.

Cette lettre se trouve page 69 du Procès de Damiens, donné au public par le greffier criminel du parlement, avec la permission de ses supérieurs.

Au dos de ladite lettre est écrit : Paraphé, *ne varietur*, suivant et au désir

par leur présence, le procès plus solennel et plus authentique dans tous ses points aux yeux d'un public aussi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours, dans ces aventures effrayantes, au delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il est évident que cet insensé n'avait aucun complice : il

de l'interrogatoire du nommé François Damiens, en date du neuf janvier mil sept cent cinquante-sept, à Versailles, le roi y étant.

Signé : Damiens.

Le Clerc du Brillet, *et* Duvoigne, *avec paraphe.*

Et plus bas est écrit

AU ROI.

Suit la teneur d'un écrit signé Damiens.

COPIE DU BILLET.

MM. Chagrange. Seconde. Baisse de Lisse*. De la Guyomie. Clément. Lambert.
Le président de Rieux Bonnainvilliers.
Président du Massy, et presque tous.

Il faut qu'il remette son parlement, et qu'il le soutienne avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus et compagnie.

Signé : Damiens.

Plus bas est écrit :

Paraphé, *ne varietur*, suivant et au désir de l'interrogatoire de ce jour neuf janvier mil sept cent cinquante-sept.

Signé : Damiens.

Le Clerc du Brillet *et* Duvoigne, *avec paraphe.*

Ladite lettre, ainsi que ledit écrit, annexés à la minute dudit interrogatoire.

* Ce misérable estropie presque tous les noms de ceux dont il parle. (*Note de Voltaire.*) — J'ai rétabli presque tous ces noms dans une note du chapitre LXVII de l'*Histoire du Parlement.* Le président appelé *Du Massy* par Damiens est, avec raison, nommé *Mazi* par Voltaire, dans son *Histoire du Parlement.* Voltaire, en rapportant ci-dessus la lettre de Damiens au roi (*Sire, je suis bien fâché*, etc.), a supprimé un *Post-scriptum* où l'accusé rend compte des cruautés commises sur sa personne par Machault. Voici ce *Post-scriptum* :

« J'oublie à avoir l'honneur de représenter à Votre Majesté que, malgré les ordres que vous avez donnés, en disant que l'on ne me fasse pas de mal, cela n'a pas empêché que monseigneur le garde des sceaux a fait chauffer deux pinces dans la salle des gardes, me tenant lui-même, et ordonné à deux gardes de me brûler les jambes, ce qui fut exécuté en leur promettant récompense, en disant à ces deux gardes d'aller chercher deux fagots, et de les mettre dans le feu, afin de m'y faire jeter dedans, et que sans M. Le Clerc, qui a empêché leur projet, je n'aurais pas pu avoir l'honneur de vous instruire de ce que dessus. Damiens. »

Le Clerc du Brillet était lieutenant du grand prévôt. (B.)

— Machault, le garde des sceaux, voulait à toute force que Damiens se dit jésuite. Le patient lui cria : « C'est toi qui n'es qu'un misérable ! Si tu avais so tenu la compagnie (le parlement), tout cela ne fût pas arrivé ! » Alors Machault : « Deux fagots ! » et il voulait le brûler vif. Voltaire, qui a omis à dessein le post-scriptum, s'enhardira pourtant à signaler les cruautés de Machault dans son *Histoire du Parlement.* (G. A.)

déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le dessein de le blesser depuis l'exil du parlement. (Interrogatoire au parlement, pages 132 et 155.)

D'abord, dans son premier interrogatoire, il dit que « la religion seule l'a déterminé à cet attentat ». (Page 131.)

Il avoue qu'il n'a « dit du mal que des molinistes et de ceux qui refusent les sacrements, que ces gens-là croient apparemment deux dieux ». (Page 145.)

Il s'écria, à la question, « qu'il avait cru faire une œuvre méritoire pour le ciel; c'est ce que j'entendais dire de tous ces prêtres dans le palais ». Il persista constamment à dire que c'était l'archevêque de Paris, les refus de sacrements, les disgrâces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide ; il le déclara encore à ses confesseurs. Ce malheureux n'était donc qu'un insensé fanatique, moins abominable à la vérité que Ravaillac et Jean Châtel, mais plus fou, et n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Les seuls complices, pour l'ordinaire, de ces monstres sont des fanatiques dont les cervelles échauffées allument, sans le savoir, un feu qui va embraser des esprits faibles, insensés, et atroces. Quelques mots dits au hasard suffisent à cet embrasement, Damiens agit dans la même illusion que Ravaillac, et mourut dans les mêmes supplices[1] (28 mars).

Quel est donc l'effet du fanatisme, et le destin des rois! Henri III et Henri IV sont assassinés parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre les prêtres. Louis XV est assassiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas assez sévi contre un prêtre. Voilà trois rois sur lesquels se sont portées des mains parricides, dans un pays renommé pour aimer ses souverains.

Le père, la femme, la fille de Damiens, quoique innocents, furent bannis du royaume, avec défense d'y revenir sous peine d'être pendus. Tous ses parents furent obligés, par le même arrêt, de quitter leur nom de Damiens, devenu exécrable[2].

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque temps

1. Voyez les atroces détails du supplice dans le *Dictionnaire philosophique*, à l'article Curiosité.

2. La ville d'Amiens présenta une requête au roi dans laquelle elle demandait à changer de nom et à s'appeler Louisville. Gresset composa à ce sujet une pièce de vers qui n'est pas dans ses *Œuvres*. (B.)

ceux qui, par leurs malheureuses querelles ecclésiastiques, avaient été la cause d'un si grand crime. On voyait trop évidemment ce que produisent l'esprit dogmatique et les fureurs de religion. Personne n'avait imaginé qu'une bulle et des billets de confession pussent avoir des suites si horribles; mais c'est ainsi que les démences et les fureurs des hommes sont liées ensemble. L'esprit des Poltrot et des Jacques Clément, qu'on avait cru anéanti, subsiste donc encore dans les âmes féroces et ignorantes! La raison pénètre en vain chez les principaux citoyens : le peuple est toujours porté au fanatisme, et peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même; mais on l'entretient quelquefois dans des superstitions, et on voit ensuite avec étonnement ce que ces superstitions produisent.

Cependant seize conseillers qui avaient donné leur démission étaient envoyés en exil, et l'un d'eux[1], qui était clerc, et qui fut depuis conseiller d'honneur, célèbre pour son patriotisme et pour son éloquence, fonda une messe à perpétuité pour remercier Dieu d'avoir conservé la vie du roi qui l'exilait.

On confina aussi plusieurs officiers du parlement de Besançon dans différentes villes pour avoir refusé l'enregistrement d'un second vingtième, et pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi, malgré l'attentat commis sur sa personne, malgré une guerre ruineuse, s'occupait toujours du soin d'étouffer les querelles des parlements et du clergé, essayant de contenir chaque état dans ses bornes, exilant encore l'archevêque de Paris pour avoir contrevenu à ses lois dans la simple élection de la supérieure d'un couvent; rappelant ensuite ce prélat, et rendant toujours par la modération la fermeté plus respectable. Enfin les affaires même du parlement de Paris s'accommodèrent; les membres de ce corps qui avaient donné leur démission reprirent leurs charges et leurs fonctions : tout a paru tranquille au dedans jusqu'à ce que le faux zèle et l'esprit de parti fassent naître de nouveaux troubles[2].

1. L'abbé de Chauvelin. (*Note de Voltaire*.)

2. Il ne sera pas inutile d'observer ici que tous ces troubles n'eurent d'éclat et d'importance que par les divisions du ministère. Toute opération du gouvernement qui n'est pas de nature à soulever le peuple ne peut exciter aucun trouble

CHAPITRE XXXVIII

ASSASSINAT DU ROI DE PORTUGAL. JÉSUITES CHASSÉS DU PORTUGAL, ET ENSUITE DE LA FRANCE.

Un ordre religieux ne devrait pas faire partie de l'histoire. Aucun historien de l'antiquité n'est entré dans le détail des établissements des prêtres de Cybèle ou de Junon. C'est un des malheurs de notre police européane que les moines, destinés par leur institut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les princes, soit par leurs immenses richesses, soit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jésuites étaient, comme on sait, les souverains véritables du Paraguai, en reconnaissant le roi d'Espagne. La cour d'Espagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques districts de ces contrées au roi de Portugal Joseph II[1], de la maison de Bragance. On accusa les jésuites de s'y être opposés, et d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient passer sous la domination portugaise. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chasser les jésuites de la cour de Lisbonne.

dans une monarchie tant qu'il subsiste de la force et de l'union dans le conseil du prince.

Rien n'est funeste aux rois que leur propre faiblesse.

Ce vers renferme toute la politique des monarques dans ce qui intéresse la tranquillité de l'État, leur autorité, leur sûreté.

Mais comment se flatter que la tranquillité se rétablisse, lorsque chaque parti contre lequel le gouvernement se déclare est sûr d'avoir des protecteurs dans le gouvernement même, et peut espérer de les voir bientôt s'emparer du premier crédit? Comment s'assurer qu'il n'y aura pas de troubles, si ceux mêmes qui devraient les réprimer s'unissent en secret avec les brouillons qui les excitent?

Dans une monarchie, c'est à la cour seule que se forment les orages; c'est là que sont les vrais perturbateurs; c'est de là que partent les intrigues qui excitent les factions, ou les ordres violents qui soulèvent les peuples. A la Chine, on rend ceux qui gouvernent responsables des troubles, quelle qu'en soit la cause ou le prétexte : cette loi n'est pas injuste en elle-même, mais elle est absurde. C'est donner un moyen de plus à ceux qui veulent déplacer un gouverneur ou un ministre; le seul remède à ce mal est de n'avoir pour ministres que des hommes honnêtes et guidés par les mêmes principes de politique. K.)

1. Lisez Joseph Ier, voyez page 30.

Quelque temps après, la famille Tavora, et surtout le duc d'Aveiro, oncle de la jeune comtesse Ataïde d'Atouguia; le vieux marquis et la marquise de Tavora, père et mère de la jeune comtesse; enfin le comte Ataïde, son époux, et un des frères de cette comtesse infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils résolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la superstition. Ceux qui méditent un grand attentat cherchent parmi nous des casuistes et des confesseurs qui les encouragent. La famille, qui pensait être outragée, s'adressa à trois jésuites, Malagrida, Alexandre et Mathos. Ces casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un péché qu'ils appellent *véniel*, de tuer le roi[1].

Il est bon de savoir, pour l'intelligence de cette décision, que les casuistes distinguent entre les péchés qui mènent en enfer et les péchés qui conduisent en purgatoire pour quelque temps; entre les péchés que l'absolution d'un prêtre remet moyennant quelques prières ou quelques aumônes, et les péchés qui sont remis sans aucune satisfaction. Les premiers sont *mortels*, les seconds sont *véniels*.

La confession auriculaire causa un parricide en Portugal, ainsi qu'elle en avait produit dans d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes en a fait commettre. Telle est, comme on l'a déjà vu[2] souvent dans cette histoire, la déplorable condition humaine.

(3 septembre 1758) Les conjurés, munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi, qui revenait à Lisbonne d'une petite maison de campagne, seul, sans domestiques, et la nuit; ils tirèrent sur son carrosse, et blessèrent dangereusement le monarque.

Tous les complices, excepté un domestique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités : La jeune comtesse Ataïde, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs, dont elle passait pour être la cause. Les seuls jésuites qui avaient conseillé et autorisé

1. C'est ce qui est rapporté dans l'*acordao*, ou *déclaration authentique du conseil royal de Lisbonne*. (*Note de Voltaire.*)

2. Comme il est dit dans l'Avertissement de Beuchot, ce qui forme aujourd'hui le chapitre XXXVIII du *Précis du Siècle de Louis XV* formait, en 1763, le chapitre LX du *Siècle de Louis XIV*, imprimé à la suite de l'*Essai sur l'Histoire générale et sur les Mœurs et l'Esprit des nations;* et dans le chapitre CXXXV de cet *Essai*, Voltaire parlait de plusieurs assassinats commis après confession.

l'assassinat du roi, par le moyen de la confession, moyen aussi dangereux que sacré, échappèrent alors au supplice.

Le Portugal, n'ayant pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'États en Europe, était plus soumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort, par ses juges, un moine parricide; il fallait avoir le consentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le XVIIIe siècle; mais les Portugais semblaient être dans le XIIe.

La postérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit solliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permission de faire juger chez lui des jésuites ses sujets, et ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne et celle de Rome furent longtemps dans une querelle ouverte; on alla même jusqu'à se flatter que le Portugal secouerait un joug que l'Angleterre, son alliée et sa protectrice, avait foulé aux pieds depuis si longtemps; mais le ministère portugais avait trop d'ennemis pour oser entreprendre ce que Londres avait exécuté : il montra à la fois une grande fermeté et une extrême condescendance.

Les jésuites les plus coupables étaient en prison à Lisbonne; le roi les y laissa, et prit le parti d'envoyer à Rome tous les jésuites de ses États. On les déclara bannis pour jamais du royaume; mais on n'osait livrer à la mort trois jésuites accusés et convaincus de parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins Malagrida à l'Inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires qui sentaient l'hérésie.

Les dominicains, qui étaient juges du saint-office et assistants du grand-inquisiteur, n'ont jamais aimé les jésuites : ils servirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la *Vie héroïque de sainte Anne, mère de Marie, dictée au révérend père Malagrida par sainte Anne elle-même.* Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé et pleuré dans le ventre de sa mère, et qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de Malagrida étaient aussi sages; de plus, il avait fait des prédictions et des miracles : et celui d'éprouver, à l'âge de soixante et quinze ans, des pollutions dans sa prison n'était pas un des moindres. (21 septembre 1761) Tout cela lui fut reproché dans son procès; et voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogeât seulement

sur l'assassinat du roi, parce que ce n'est qu'une faute contre un séculier et que le reste est un crime contre Dieu. Ainsi l'excès du ridicule et de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou, et non pas pour avoir été parricide.

Tandis qu'on chassait les jésuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont toujours été puissants et détestés. Il arriva qu'un profès de leur ordre, nommé La Valette[1], qui était le chef des missions à la Martinique, et le plus fort commerçant des îles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéressés se pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jésuite, résidant à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Le parlement de Paris condamna ce général et tous les frères jésuites solidairement à payer la banqueroute de La Valette.

Ce procès, qui indigna la France contre les jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier qui rendait ainsi un général italien maître absolu des personnes et des fortunes d'une société de Français. On fut surpris de voir que jamais l'ordre des jésuites n'avait été formellement reçu en France par la plupart des parlements du royaume ; on déterra leurs constitutions, et tous les parlements les trouvèrent incompatibles avec les lois. Ils rappelèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, et plus de cinquante volumes de leurs décisions théologiques contre la sûreté de la vie des rois. Les jésuites ne se défendirent qu'en disant que les jacobins et saint Thomas en avaient écrit autant. Ils ne prouvaient par cette réponse autre chose, sinon que les jacobins étaient condamnables comme eux. A l'égard de Thomas d'Aquin, il est canonisé ; mais il y a, dans sa *Somme ultramontaine*, des décisions que les parlements de France feraient brûler le jour de sa fête si on voulait s'en servir pour troubler l'État. Comme il dit, en divers endroits, que l'Église a le droit de déposer un prince infidèle à l'Église, il permet en ce cas le parricide. On peut, avec de telles maximes, gagner le paradis et la corde.

Le roi daigna se mêler de l'affaire des jésuites, et pacifier encore

1. Voyez l'*Histoire du Parlement* chapitre LXVIII.

cette querelle comme les autres. Il voulut, par un édit, réformer paternellement les jésuites en France ; mais on prétend que le pape Clément XIII ayant dit qu'il fallait ou qu'ils restassent comme ils étaient, ou qu'ils n'existassent pas, cette réponse du pape est ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des assemblées secrètes. Le roi les abandonna alors aux parlements de son royaume, qui tous, l'un après l'autre, leur ont ôté leurs colléges et leurs biens[1].

Les parlements ne les ont condamnés que sur quelques règles de leur institut que le roi pouvait réformer, sur des maximes horribles, il est vrai, mais méprisées, publiées pour la plupart par des jésuites étrangers, et désavouées formellement depuis peu par les jésuites français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, et une cause véritable qu'on dissimule. Le prétexte de la punition des jésuites était le danger prétendu de leurs mauvais livres, que personne ne lit ; la cause était le crédit dont ils avaient longtemps abusé. Il leur est arrivé, dans un siècle de lumière et de modération, ce qui arriva aux templiers dans un siècle d'ignorance et de barbarie : l'orgueil perdit les uns et les autres ; mais les jésuites ont été traités dans leur disgrâce avec douceur, et les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi, par un édit solennel, en 1764[2], abolit dans ses États cet ordre qui avait toujours eu des personnages estimables, mais plus de brouillons, et qui fut pendant deux cents ans un sujet de discorde.

Ce n'est ni Sanchez, ni Lessius, ni Escobar, ni des absurdités de casuistes, qui ont perdu les jésuites ; c'est Le Tellier, c'est la bulle qui les a exterminés dans presque toute la France. La charrue que le jésuite Le Tellier avait fait passer sur les ruines de Port-Royal a produit, au bout de soixante ans, les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui ; la persécution que cet homme violent et fourbe avait excitée contre des hommes entêtés a rendu les jésuites exécrables à la France : exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun

1. Les colléges des jésuites furent fermés le 1er avril 1762 ; le 6 août de la même année, leurs vœux furent déclarés abusifs, et la société fut dissoute. Les jésuites n'en restèrent pas moins dans le royaume en portant l'habit séculier jusqu'en 1764. (G. A.)

2. Novembre ; voyez l'*Histoire du Parlement*, chapitre LXVIII.

confesseur des rois, quand il sera ce que sont presque tous les hommes à la cour, ambitieux et intrigant, et qu'il dirigera un prince peu instruit, affaibli par la vieillesse[1].

L'ordre des jésuites fut ensuite chassé de tous les États du roi d'Espagne en Europe, en Asie, en Amérique, chassé des Deux-Siciles, chassé de Parme et de Malte : preuve évidente qu'ils n'étaient pas aussi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puissants que par l'aveuglement des autres hommes, et les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce siècle. Ce qu'il y eut d'assez étrange dans leur désastre presque universel, c'est qu'ils furent proscrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur institut, et en France pour s'y être trop conformés. C'est qu'en Portugal on n'osait pas encore examiner un institut consacré par les papes, et on l'osait en France. Il en résulte qu'un ordre religieux parvenu à se faire haïr de tant de nations est coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans presque tous les pays qui avaient été les théâtres de sa puissance, en Espagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Brésil, en France, dans les Deux-Siciles, dans le duché de Parme, à Malte ; mais il fut conservé (du moins pour quelque temps) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, et même à Venise, où il n'avait aucun crédit et dont il avait été autrefois chassé.

Il paraît raisonnable et juste que des souverains mécontents d'un ordre religieux s'en défassent, et que les puissances qui en sont satisfaites le conservent dans leurs États.

(1773) Enfin cette société a été abolie, après bien des négociations, par le pontife de Rome Ganganelli, successeur du pape Rezzonico. Tous les princes catholiques de l'Europe ont chassé les jésuites, et le roi de Prusse, prince protestant, les a conservés, au grand étonnement des nations. C'est que ce monarque ne voyait en eux que des hommes capables d'élever chez lui la jeunesse, et d'enseigner les belles-lettres, peu cultivées dans ses États, excepté par lui-même. Il les croyait utiles, et ne les craignait pas ; il regardait

1. C'était ici qu'en 1763 finissait ce chapitre, alors le LXe. Il était suivi de deux chapitres dont il est darlé dans l'Avertissement de Beuchot. Les trois alinéas qui suivent ont paru dans l'édition in-4° de 1769. Le dernier alinéa du chapitre est de 1775.

du même œil les calvinistes, les luthériens, les papistes ; ceux qu'on appelle les ministres de l'Évangile, et ceux qu'on appelait les pères de la Société de Jésus, les dédaignant tous également, établissant la tolérance universelle comme le premier des dogmes, plus occupé de son armée que de ses colléges ; sachant très-bien qu'avec des soldats il contiendrait tous les théologiens, et se souciant fort peu que ce fût un jésuite ou un prédicant qui fît connaître Cicéron et Virgile à la jeunesse.

CHAPITRE XXXIX[1]

DE LA BULLE DU PAPE REZZONICO, CLÉMENT XIII, ET DE SES SUITES.

L'infant duc de Parme, don Ferdinand de Bourbon, ayant suivi l'exemple de tous les princes de sa maison en chassant les jésuites, fit dans ses États plusieurs règlements utiles qui réprimaient les abus monastiques ; et son ministre, très-estimé dans l'Europe[2], eut surtout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome, qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuses de Parme, Plaisance, et Guastalle, et de conférer tous les bénéfices. Ces prétentions étaient tirées premièrement de saint Pierre, qu'on prétend avoir été évêque de Rome ; secondement, de la comtesse Mathilde, qui avait donné Parme et Plaisance au pape Grégoire VII, avec plusieurs autres beaux domaines ; mais il n'a jamais été prouvé que saint Pierre ait été à Rome ; et il est prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaisance et Guastalle, et qu'il ne jugea aucun procès.

Quant à la comtesse Mathilde, sœur de l'empereur Henri III, et tante de cet empereur Henri IV que les papes rendirent si malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les jurisconsultes impériaux, n'étant pas permis de disposer d'aucun fief de l'empire sans le consentement du suzerain. On était même encore si persuadé, du temps de Charles-Quint, de l'invalidité des droits pontificaux que cet empereur s'empara de Plaisance

1. Ce chapitre a été ajouté, en 1769, dans l'édition in-4°. (B.)
2. Ce ministre était un Français nommé Tillot, et créé, par l'infant, marquis de Felino. C'est sous ce dernier nom qu'il est connu. (K.)

lorsque le bâtard du pape Paul III, à qui son père avait donné cette ville, y fut assassiné pour ses débauches et pour ses violences. Charles-Quint garda même Plaisance jusqu'à sa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme et de Plaisance, et enfin elle leur fut solennellement accordée au congrès de Cambrai et à celui de Soissons.

Dès que le pape Clément XIII sut que le duc de Parme, don Ferdinand, voulait régner comme les autres souverains, il assembla une congrégation de cardinaux, qui ne manqua pas de regarder la sage administration du duc de Parme et de ses ministres comme un sacrilége. Le pape signa dans Sainte-Marie-Majeure, le 30 janvier 1768, un bref pontifical dans lequel il commence par dire que Parme et Plaisance lui appartiennent, *in ducatu nostro ;* et que, le duc de Parme étant laïque et non pas prêtre, tout ce que fait son conseil est *illégitime*. Il excommunie tous ceux qui ont eu part aux édits du duc de Parme, sans exception ; il défend de leur donner l'absolution, en quelque cas que ce puisse être. Ce décret, scellé de l'anneau du pêcheur, fut affiché aux basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre, et au champ de Flore.

Un tel bref paraissait du XIIe siècle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape, et les cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piége, ne savaient pas combien les esprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du présent par le passé. Il y a des temps où un prêtre peut détrôner un souverain avec des préjugés ; il y en a d'autres où il faut déguiser sa faiblesse par la condescendance. Jamais pontife ne fit une plus lourde faute. Il insultait, dans la personne du duc de Parme, le roi d'Espagne don Carlos son oncle, Louis XV son grand-père, chef de la maison de Bourbon, et le roi des Deux-Siciles, son cousin germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun souverain depuis l'an 1630, et c'était justement un duc de Parme, ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent dans cette affaire. Le pape avait pris les duchés de Castro et de Ronciglione, appartenants à Odoard Farnèse, duc de Parme.

En 1588, un ancêtre plus important de ce prince, le grand Henri IV, roi de France, avait été excommunié par Sixte-Quint. Ce pâtre de la Marche d'Ancône, devenu pape, avait oser l'appeler *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon.*

Telle fut longtemps la démence superstitieuse et hardie de la cour de Rome qu'un prêtre de ce pays déclara, de la part de Dieu, le descendant de tant de rois incapable d'hériter, non-seulement du royaume de saint Louis, mais même d'un seul arpent de terre.

Cet excès d'insolence absurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion et la politique ambitieuse de Philippe II soutenaient alors l'audace du Vatican; mais il vient un temps où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, et où le faible est châtié des anciennes entreprises du fort qui n'existe plus.

Clément XIII fut bientôt puni de son peu de connaissance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner son bref d'excommunication; mais le conseil du roi employa des armes plus réelles : l'ordre fut donné de se saisir d'Avignon et de tout le comtat Venaissin. Les concessions faites autrefois par les rois de France, de ce comtat au siége de Rome, sont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'histoire. D'ailleurs l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux lois du royaume par tous les parlements, et particulièrement par celui de Provence, dans le ressort duquel sont Avignon et le comtat.

Louis XIV était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du temps du pape Alexandre VII, l'autre pour mortifier Innocent XI, qui s'était déclaré son ennemi; et, ayant saisi ces terres comme domaines de la couronne, il les avait rendues deux fois sans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut savoir que lorsque les rois de France reprennent le comtat, c'est en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le ministère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement, qui réunit, en 1688, Avignon et le comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été spécialement révoqué; ainsi il fut mis en exécution comme subsistant dans toute sa force.

Le comte de Rochechouart se présenta de la part du roi, le 11 juin 1768, devant Avignon, suivi de quelques troupes; il alla droit au vice-légat, qui gouvernait au nom du pape, et lui dit, selon l'ancien protocole usité sous Louis XIV : « Monsieur, le roi m'ordonne de

remettre Avignon en sa main, et vous êtes prié de vous retirer. »

Le premier président d'Aix, un second président, et huit conseillers, firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même temps toutes les cloches sonnèrent, le peuple fit des feux de joie; on commença dès ce jour à insérer dans tous les actes publics : « Régnant souverain prince Louis par la grâce de Dieu, XV du nom, roi de France et de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon, et du comtat Venaissin. »

Le roi de Naples, de son côté, vengeait sa maison et tous les souverains catholiques en s'emparant de la ville de Bénévent et de celle de Ponte-Corvo, et en déclarant que « ces deux villes et leur territoire dépendent de la couronne de Naples, et qu'ils y seront réunis à perpétuité. »

On commença aussi de se saisir de Castro et de Ronciglione; mais on se contenta de menacer, et dans le temps même que la cour de Naples prenait Bénévent, qui appartient aux papes depuis environ sept cent trente années, elle lui payait le tribut de vassal, qui consiste en sept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'osa pas s'affranchir de cette servitude; les hommes font rarement tout ce qu'ils peuvent : elle était encore moins ancienne de dix années que les droits du pape sur Bénévent. Cet hommage, qui n'était d'ailleurs, et qui ne pouvait être qu'une simple cérémonie de piété, n'est point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, et il peut aisément être aboli par la raison Le ministre du roi de Naples, le marquis Tannucci, l'homme le mieux instruit de cette jurisprudence épineuse, ne crut pas que le temps fût encore venu de secouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais imposé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encore les papes de tous les droits qu'ils avaient usurpés, du moins on sapait par les fondements l'édifice sur lequel la plupart de ces droits sont appuyés; on proscrivait partout la fameuse bulle *In cœna Domini*, qu'on a fulminée tous les ans à Rome sans discontinuation depuis Paul III. Un cardinal-diacre la lit à la porte de Saint-Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi-saint, et le pape jette un flambeau allumé dans la place publique pour marquer au peuple chrétien que Dieu brûlera ainsi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *In cœna Domini*.

C'est dans cette bulle, n° 14, qu'on excommunie d'une excommunication majeure :

« Les chanceliers, conseillers ordinaires ou extraordinaires de quelques rois et princes que ce puisse être, les présidents des chancelleries, conseils, parlements, comme aussi les procureurs généraux qui évoquent à eux les causes ecclésiastiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apostoliques, même quand ce serait sous le prétexte d'empêcher quelque violence. »

Par le même article le pape se réserve à lui seul « d'absoudre lesdits chanceliers, conseillers, procureurs généraux, et autres excommuniés, lesquels ne pourront être absous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts, et les auront arrachés des registres. »

Cette bulle avait été déjà fulminée par le violent Jules II, mais on n'avait point encore fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut Paul III qui institua cet usage, et qui la fit imprimer dans le *Bullaire* avec des additions aggravantes. Il est étrange que Charles-Quint, qui avait saccagé Rome et tenu un pape en prison, laissât subsister une cérémonie absurde et méprisée à la vérité, mais injurieuse à la majesté de l'empire et à tous les rois.

L'insulte faite à l'infant duc de Parme réveilla l'Europe catholique après plus de deux cents ans d'assoupissement. Le ministère autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit et supprima la bulle dans tous ses États. Le ministère de Naples en fit autant. Tous les conseils des princes ouvrirent les yeux ; enfin, après avoir chassé les jésuites de tant d'États, on vit partout de quelle importance il est de diminuer cette prodigieuse multitude de moines qui sont, dans toutes les sociétés catholiques, les soldats du pape payés aux dépens des peuples. La sage république de Venise se signala surtout par des lois qui mettent un frein à la multitude des moines et à leur rapacité.

Voilà ce que le pape Rezzonico attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conseils, et pour n'avoir pas fait réflexion que nous sommes au XVIIIe siècle. Ce pape, plus vertueux qu'éclairé, mourut bientôt après : on attribua sa mort au chagrin, quoique rarement ce soit la maladie des vieillards.

Le ministre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, et qu'on nommait sous Louis XIV ministre des étrangers, secondé du

cardinal de Bernis, eut le crédit à Rome de faire nommer un pape dont on espéra plus de circonspection. Le cardinal de Bernis joignait à l'habileté dont les Italiens se piquent une érudition littéraire, un goût et un génie dont le sacré-collége ne se pique plus guère, et qu'on n'avait retrouvé que dans le feu cardinal Passionei. Ce fut lui qui fit le pape Clément XIV, et qui forma son conseil.

Ce pape[1], qui avait été franciscain, s'appelait Ganganelli, comme nous l'avons déjà dit[2]; il était réputé très-sage et très-circonspect, au-dessus des préjugés monastiques, et capable de soutenir par sa sagesse le colosse du pontificat, qui semblait menacé de sa chute. C'est lui qui a enfin aboli la Société de Jésus par sa bulle de l'année 1773. Il acheva par là de convaincre toutes les nations qu'il est aussi aisé de détruire les moines que de les instituer; et il fit espérer qu'on pourrait un jour diminuer dans l'Europe cette foule d'hommes inutiles aux autres et à eux-mêmes, qui font vœu de vivre aux dépens de ceux qui travaillent, et qui, ayant été autrefois très-dangereux, ne passent aujourd'hui que pour ridicules dans l'esprit de la plupart des pères de famille.

Lorsque le pape Ganganelli eut cassé la Société de Jésus, et qu'il eut promis de ne plus fulminer chaque année la bulle *In cœna Domini*, on lui rendit Avignon et Bénévent avec Ponte-Corvo. Sa prudence guérit le mal que son prédécesseur avait fait à Rome.

CHAPITRE XL[3]

DE LA CORSE.

Ces petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre et du papier; mais il fallut de l'or et du sang pour soumettre l'île de Corse au pouvoir du roi de France.

1. Dans l'édition in-4° le chapitre se terminait ainsi : « Ce pape, qui avait été franciscain, était réputé un homme sage, au-dessus des préjugés monastiques, et capable de soutenir par sa sagesse le colosse du pontificat, qui semblait menacé de sa chute. »
Le texte actuel est dans l'édition de 1775. (B.)
2. Page 269.
3. Ce chapitre fut aussi ajouté en 1769 dans l'édition in-4°. (B.)

Il est à propos de donner quelque idée de cette île. Il faut bien que le terrain n'en soit pas aussi ingrat, ni la possession aussi inutile qu'on le disait, puisque tous ses voisins en ont toujours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. Cornélius Scipion en fit la conquête dès la première guerre punique; les Romains en demeurèrent longtemps les maîtres; ils bâtirent plusieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquirent ensuite sur les Goths.

Quelques seigneurs de la nouvelle Rome en chassèrent les Sarrasins du temps du pape Pascal II. Les papes commencèrent dès lors à prétendre qu'il n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes en qualité de vicaires de Jésus-Christ, dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que Grégoire VII fut le premier qui établit la chimère d'une monarchie sainte et universelle. On ne songe pas qu'Éginhard lui-même, le secrétaire de Charlemagne, dit que le pape Étienne déposa le roi des Francs Chilpéric, et donna le royaume des Francs au maire du palais Pepin, père de Charlemagne. Pascal II donna la Corse à un de ces conquérants, nommé Bianco, et s'en réserva l'hommage. L'île resta peuplée d'anciens Carthaginois, d'Arabes et de naturels du pays. Les Pisans et les Génois s'en disputèrent ensuite la possession. Le pape Urbain II la donna aux Pisans par une bulle dont l'original est encore, dit-on, à Florence. Les Génois malgré la bulle s'établirent dans une partie de l'île au XIIe siècle.

Un Alfonse, roi d'Aragon, en chassa pendant quelque temps les Génois, qui l'en chassèrent à leur tour en 1354. Les Corses alors se firent de leur plein gré sujets de Gênes, parce qu'ils étaient très-pauvres, et qu'elle était très-riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine, et les peuples furent plongés dans la barbarie et dans la misère. C'est le portrait de presque toutes les nations chrétiennes depuis l'invasion des barbares, excepté Constantinople, et des villes d'Italie comme Rome, Venise, Florence, Milan, et très-peu d'autres, qui conservèrent la police et les arts bannis partout ailleurs.

C'était plutôt aux Corses à conquérir Pise et Gênes qu'à Gênes et à Pise de subjuguer les Corses, car ces insulaires étaient plus robustes

et plus braves que leurs dominateurs ; ils n'avaient rien à perdre ; une république de guerriers pauvres et féroces devait vaincre aisément des marchands de Ligurie, par la même raison que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales, qui n'avaient que du fer, avaient subjugué les nations qui possédaient l'or. Mais les Corses, ayant toujours été désunis et sans discipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours subjugués par leur faute.

Ce fut une triste condition pour les habitants d'un pays qui porte le titre de royaume d'être sujets d'une république qui ne savait pas elle-même si elle était libre : car non-seulement le protocole de l'empire a toujours regardé Gênes comme sa sujette; mais, lorsque Gênes se donna au roi de France Charles VI ; lorsque, ayant massacré les Français, elle se donna, en 1409, à un simple marquis de Montferrat, et ensuite à un duc de Milan ; lorsqu'elle se soumit à Charles VII et à Charles VIII ; lorsqu'elle fut au nombre des sujets de Louis XII, et même de sujets punis pour leur désobéissance, il se trouvait que les Corses étaient sujets de sujets non moins humiliés qu'eux-mêmes : ce qui est, après la condition d'esclave, la plus humiliante qu'on puisse imaginer.

Lorsque les Génois furent véritablement libres en 1553[1], grâce à la mauvaise conduite de François Ier et au généreux courage de François Doria, l'homme qui, dans l'Europe moderne, a le plus illustré le nom de citoyen, alors les Corses furent plus esclaves que jamais : le poids de leurs chaînes étant devenu insupportable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'Ornano, qui depuis se réfugia et brilla en France, voulut faire en Corse ce que les Doria avaient fait à Gênes, rendre la liberté à leur patrie, et cette famille d'Ornano était digne d'un si noble projet; elle n'y réussit pas : le plus grand courage et les meilleures mesures ont besoin de la fortune. Le roi de France Henri II, qui secourait déjà les Corses[2] pour les subjuguer peut-être, fut tué dans un tournoi.

Les d'Ornano, n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France, en implorèrent un plus dangereux encore, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de se mêler des querelles de deux petits peuples

1. Il faut considérer cette date de 1553 comme une faute d'impression, et lui substituer celle de 1528. (CL.)
2. En 1553.

qui se disputaient des rochers sur les côtes d'Italie. Les Corses restèrent asservis aux Génois ; plus ces insulaires avaient voulu secouer leur joug, plus Gênes l'appesantit.

Les Corses furent longtemps gouvernés par une loi qui ressemblait à la loi veimique ou vestphalienne de Charlemagne, loi par laquelle le commissaire délégué dans l'île condamnait à mort ou aux galères, sur une information secrète, sans interroger l'accusé, sans mettre la moindre formalité dans son jugement. La sentence était conçue en ces termes dans un registre secret : « Étant informé en ma conscience que tels et tels sont coupables, je les condamne à mort. » Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la sentence. Il est inconcevable que Charlemagne ait imaginé une telle procédure, qui a duré cinq cents ans en Vestphalie, et qui ensuite a été imitée chez les Corses. Ces insulaires s'assassinaient continuellement les uns les autres, et leur juge faisait ensuite assassiner les survivants sur l'information de sa conscience : c'est des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corses avaient besoin d'être policés, et on les écrasait ; il fallait les adoucir, et on les rendait encore plus farouches. Une haine atroce et indestructible s'invétéra entre eux et leurs maîtres, et fut une seconde nature. Il y eut douze soulèvements que les Corses appelèrent *efforts de liberté*, et les Génois *crimes de haute trahison*. Depuis l'année 1725 ce ne furent que séditions, châtiments, soulèvements, déprédations, meurtres de citoyens corses assassinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que, dans une requête envoyée au roi de France par les chefs corses en 1738[1], il est dit qu'il y eut vingt-six mille assassinats sous le gouvernement des seize derniers commissaires génois, et dix-sept cents depuis deux années ? Les plaignants ajoutaient que les commissaires de Gênes connivaient à ces crimes pour ramasser plus de confiscations et d'amendes. L'accusation semblait exagérée, mais il en résultait que le gouvernement était mauvais, et les peuples plus mauvais encore. La Corse coûtait au sénat de Gênes beaucoup plus de trésors et d'embarras qu'elle ne valait ; il pouvait dire des Corses ce que Louis XI dit de Gênes, quand elle voulut se donner à lui : il la donna au diable.

Dès l'année 1729, la guerre était ouverte comme entre deux

1. La requête fut remise à Fleury le 9 novembre 1737. (G. A.)

nations rivales et irréconciliables. Gênes implora le secours de Charles VI, en qualité de seigneur suzerain qui doit protéger ses vassaux : à cette raison elle joignit de l'argent, et l'empereur envoya des troupes. Un prince de la maison de Virtemberg, brave guerrier et homme généreux, fit mettre les armes bas aux Corses; il ménagea un accommodement entre eux et les Génois en 1732; mais ce ne fut qu'une trêve bientôt rompue par l'animosité des deux partis.

Les Corses commençaient à avoir des chefs très intelligents, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un Giafferi, un Hyacinthe Paoli, un Rivalora, et surtout un chanoine nommé Orticone, qui eut quelque temps la principale influence; mais ces chefs ne pouvaient encore changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuse qui désolait et dépeuplait cette île.

Les Corses, chez qui l'assassinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été au xve siècle dans le continent de l'Italie, étaient aussi dévots que les autres Italiens, et plusieurs prêtres parmi eux assassinaient en disant leur chapelet. Les chefs convoquèrent, en 1735, une assemblée générale, dans laquelle on donna la Corse à la vierge Marie [1], qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les lois génoises, et on décerna peine de mort contre quiconque proposerait de traiter avec Gênes. Hyacinthe Paoli et Giafferi furent déclarés généraux.

A peine les Corses se furent-ils mis en république sous les ordres de la Vierge, qu'un aventurier de la basse Allemagne vint se faire roi de Corse sans la consulter : c'était un pauvre baron de Vestphalie, nommé Théodore de Neuhoff, frère d'une dame établie en France à la cour de la duchesse d'Orléans. Cet homme, ayant voyagé en Espagne et ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, passa lui-même en Afrique, persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins, et quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les

1. Voici le premier article du règlement du 30 janvier 1735 :
« Le royaume se met sous la protection de l'immaculée conception de la bienheureuse vierge Marie, dont on peindra l'image sur les armes et les drapeaux, et dont on célébrera la fête par quelques décharges de mousqueterie et d'artillerie, conformément au règlement que la junte dressera à cet effet. » (G. A.)

donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaisseau, et écrivit aux chefs des Corses que, si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île avec le secours des principales puissances de l'Europe, dont il était sûr.

Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa proposition fut acceptée[1]. Le baron Théodore aborda, l 15 mars 1736, au port d'Aléria, vêtu à la turque, et coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses, et pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de sequins en monnaie de billon. Ses fusils, sa poudre, qu'il distribua, furent les preuves de sa puissance. Il donna des souliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corse. Il aposta des courriers qui venaient de Livourne sur des barques, et qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe et d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre : il fut élu roi ; on frappa quelques monnaies de cuivre à son coin : il eut une cour et des secrétaires d'État. Ce qui accrut principalement sa réputation et son pouvoir, c'est que le sénat génois mit sa tête à prix. Mais au bout de huit mois, les principaux Corses ayant reconnu le personnage, et le peu d'argent qu'il avait étant épuisé, il partit pour aller, disait-il, chercher les plus puissants secours.

Réfugié dans Amsterdam, un de ses créanciers le fit mettre en prison. Cette disgrâce ne le rebuta point ; il fit de nouvelles dupes du fond de sa prison même. Il ressemblait en cela à un marquis Dammi[2] de Conventiglio, qui, dans le même temps, parcourait toutes les cours, faisant de l'or pour les princes et les seigneurs qui en avaient besoin, et se faisait mettre en prison dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois sollicitèrent, en 1737, les bons offices de la France. Le cardinal de Fleury, qui avait pacifié les troubles de Genève, voulut aussi être l'arbitre de la paix entre Gênes et la Corse. Il fit partir le comte de Boissieux, neveu du maréchal de Villars,

1. Neuhoff avait eu une entrevue à Gênes dès 1732 avec Giafferi, prisonnier puis plus tard, à Livourne, avec Orticone. Mais il faut dire que, depuis lors, les chefs corses l'avaient perdu de vue.

2. Matthieu Dammi, fils d'un marbrier de Gênes. Cet aventurier, après avoir fait grand bruit à Paris, se retira en Autriche vers 1725, et laissa des *Mémoires*, imprimés, in-8°, en 1739. (Cl.)

avec quelques troupes et des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontents envoyèrent au roi cette supplique dont on a déjà parlé[1], dans laquelle ils se plaignaient de dix-sept cents assassinat commis en deux ans dans leur île : ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une éloquence agreste qui l'emporte sur l'art oratoire, et par des sentiments de liberté si peu connus dans les cours : « Si vos ordres souverains, disaient-ils, nous obligent de nous soumettre à Gênes, allons, buvons à la santé du roi très-chrétien ce calice amer, et mourons. »

On dressa à Versailles, au nom de l'empereur et du roi, un plan qui fut signé du ministre du roi et du prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'empereur. Les conventions en paraissaient équitables. On abolissait surtout ce droit que les commissaires de la république génoise s'étaient arrogé de condamner à la potence ou aux galères sur le simple témoignage de leur conscience ; mais on désarmait, par un article, tous les habitants de la Corse Ils ne voulurent point du tout être désarmés, et résolurent de mourir plutôt que de boire à la santé du roi très chrétien.

Le roi Théodore leur promettait toujours, de sa prison d'Amsterdam, qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de Gênes et de l'arbitrage de la France. En effet il trouva le secret de tromper des Juifs et des négociants étrangers établis dans Amsterdam, comme il avait trompé Tunis et la Corse ; il les engagea non-seulement à payer ses dettes, mais à charger un vaisseau d'armes, de poudre, de munitions de guerre et de bouche, avec beaucoup de marchandises, leur persuadant qu'ils feraient seuls tout le commerce de la Corse, et leur faisant envisager des profits immenses. L'intérêt leur ôtait la raison, mais Théodore n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corse des armes, et paraissant avec quelque argent, toute l'île se rangerait incontinent sous ses drapeaux, malgré les Français et les Génois. Il ne put aborder : il se sauva à Livourne, et ses créanciers de Hollande furent ruinés.

Il se réfugia bientôt en Angleterre : il fut mis en prison pour ses dettes à Londres, comme il l'avait été à Amsterdam. Il y resta jusqu'au commencement de l'année 1756. M. Walpole eut la générosité

1. Page 278.

de faire pour lui une souscription moyennant laquelle il apaisa les créanciers, et délivra de prison ce prétendu monarque, qui mourut très-misérable le 2 décembre de la même année. On grava sur son tombeau que « la fortune lui avait donné un royaume et refusé du pain ».

Dans le temps que ce Théodore avait fait sa seconde tentative pour régner sur les Corses, et qu'il avait essayé en vain d'aborder dans l'île, les insulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas besoin de lui pour se défendre. Ils avaient promis à Boissieux de lui apporter leurs armes ; ils les apportèrent en effet le 12 décembre 1738, mais ce fut pour surprendre un poste de quatre cents Français, qui ne put résister. Boissieux vint à leur secours : il fut repoussé et reconduit à coups de fusil jusque dans Bastia. Les Corses appelèrent cette journée *les Vêpres corsiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres siciliennes.

Quelque temps après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons, que le cardinal de Fleury envoyait pour pacifier la Corse par la voie des armes. La flotte fut dispersée par une horrible tempête : deux vaisseaux furent brisés sur la côte; quatre cents soldats, avec leurs officiers échappés au naufrage, tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujettir, et furent dépouillés tout nus. Le chagrin que ressentit Boissieux de tant de disgrâces hâta sa mort, dont sa faible complexion le menaçait depuis longtemps. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse.

Enfin on fit partir le marquis de Maillebois, officier d'une grande réputation, et qui fut bientôt après maréchal de France. Celui-ci accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corses en trois semaines dans l'année 1739.

Déjà l'on commençait à mettre dans l'île une police qu'on n'y avait point encore vue, lorsque la fatale guerre de 1741 désola la moitié de l'Europe. Le cardinal de Fleury, qui l'entreprit malgré lui, et dont le caractère était de croire soutenir de grandes choses par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante Il retira toutes les troupes qui étaient en Corse. Gênes, loin de pouvoir subjuguer l'île, fut elle-même accablée par les Autrichiens, réduite à une espèce d'esclavage, et plus malheureuse que la Corse parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était désolée pour la succession des États de

la maison d'Autriche, et pour tant d'intérêts divers qui se mêlèrent à l'intérêt principal, les Corses s'affermirent dans l'amour de la liberté, et dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gênes possédait toujours Bastia, la capitale de l'île, et quelques autres places; les Corses avaient tout le reste : ils jouirent de leur liberté ou plutôt de leur licence, sous le commandement de Giafferi, élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide, et même par des vertus de citoyen. Il fut assassiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuser le sénat de Gênes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre [1].

La discorde alors divisait tous les Corses. Les inimitiés entre les familles se terminaient toujours par des assassinats; mais on se réunissait contre les Génois, et les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corses avaient plus que jamais besoin d'un chef qui sût diriger leur fureur, et la faire servir au bien public.

Le vieux Hyacinthe Paoli, qui les avait commandés autrefois, et qui était alors retiré à Naples, leur envoya son fils Pascal Paoli en 1755. Dès qu'il parut, il fut reconnu pour commandant général de toute l'île, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi comme Théodore; mais il le fut en effet à plusieurs égards, en se mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque chose qu'on ait dit de lui, il n'est pas possible que ce chef n'eût de grandes qualités. Établir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir sous les mêmes lois des hommes divisés et indisciplinés, former à la fois des troupes réglées, et instituer une espèce d'université qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de justice, mettre un frein à la fureur des assassinats et des meurtres, policer la barbarie, se faire aimer en se faisant obéir, tout cela n'était pas assurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire assez, ni pour rendre la Corse libre, ni pour y régner pleinement; mais il en fit assez pour acquérir de la gloire.

Deux puissances très-différentes l'une de l'autre entrèrent dans

1. C'est bien à l'instigation du sénat de Gênes que Gaffori, et non pas Giafferi, fut assassiné par son propre frère et d'autres conjurés. (G. A.)

les démêlés de Gênes et de la Corse : l'une était la cour de Rome, et l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la souveraineté de l'île, et on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques corses ayant pris le parti du sénat génois, et trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un visiteur général qui alarma beaucoup le sénat de Gênes. Quelques sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ses anciennes prétentions sur un pays que Gênes ne pouvait plus conserver; cette crainte était aussi vaine que les efforts des Génois pour subjuguer les Corses. Le pape qui envoyait ce visiteur était ce même Rezzonico, qui depuis éclata si indiscrètement contre le duc de Parme : ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes; le sénat de Gênes ordonna qu'on empêchât le visiteur d'aborder en Corse. Il n'y arriva pas moins au printemps de 1760. Le général Paoli le harangua pour s'en faire un protecteur : il fit brûler, sous la potence, le décret du sénat; mais il resta toujours le maître. Le visiteur ne put que donner des bénédictions, et faire des règlements ecclésiastiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, et qui allaient quelquefois, au sortir de la messe, assassiner leurs camarades. Le ministère de France, plus agissant et plus puissant que celui de Rome, fut prié d'assister encore Gênes de ses bons offices. Enfin la cour de France envoya sept bataillons en Corse dans l'année 1764, mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient quatre ans, et en partie aux dépens du sénat pour quelques fournitures.

Le sénat espérait que, la France s'étant chargée de garder ses places, il pourrait avec ses propres troupes suffire à regagner le reste de l'île; il se trompa : Paoli avait discipliné des soldats, en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui passait pour un brave, et qui battit souvent les mercenaires de Gênes. Cette république perdit pendant quatre ans ses troupes et son argent, tandis que Paoli augmentait chaque jour ses forces et sa réputation. L'Europe le regardait comme le législateur et le vengeur de sa patrie.

Les quatre années du séjour des Français en Corse étant expirées, le sénat de Gênes connut enfin qu'il se consumait vainement dans

une entreprise ruineuse, et qu'il lui était impossible de subjuguer les Corses.

Alors il céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France; le traité fut signé, au mois de juillet 1768, à Compiègne. Par ce traité le royaume de Corse n'était pas absolument donné au roi de France, mais il était censé lui appartenir, avec la faculté réservée à la république de rentrer dans cette souveraineté en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corse, car il n'était pas probable que les Génois fussent en état de racheter ce royaume, et il était encore moins probable que, l'ayant racheté, ils pussent le conserver contre toute une nation qui avait fait serment de mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gênes.

Ainsi donc, en cédant la vaine et fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gênes faisait en effet un bon marché, et le roi de France en faisait un meilleur, puisqu'il était assez puissant pour se faire obéir dans la Corse, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir, en y faisant fleurir l'agriculture et le commerce. De plus, il pouvait venir un temps où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes; mais c'est une question qu'on n'examinera jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général Paoli. Il avait à faire au ministre de la politique et de la guerre[1]; il savait que le cœur de ce ministre était au-dessus de sa naissance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il se conduisait avec une noblesse héroïque dans tous ses intérêts particuliers, et qu'il agirait avec la même grandeur d'âme dans les intérêts du roi son maître. Paoli pouvait s'attendre à des honneurs et à des récompenses, mais il était chargé du dépôt de la liberté de sa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fût son dessein, il ne voulait pas vendre la sienne; et quand il l'aurait voulu, il ne l'aurait pas pu. Les Corses étaient saisis d'un trop violent enthousiasme pour la liberté, et lui-même avait redoublé en eux cette passion si

1. Choiseul.

naturelle, devenue à la fois un devoir sacré et une espèce de fureur. S'il avait tenté seulement de la modérer, il aurait risqué sa vie et sa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre : il était plus législateur que guerrier; son courage était dans l'esprit; il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de résister à un roi de France près d'une année. Aucune puissance étrangère ne le secourut. Quelques Anglais seulement, amoureux de cette liberté dont il était le défenseur et dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent et des armes : car les Corses étaient mal armés; ils n'avaient point de fusils à baïonnette; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir; ils préférèrent leurs mousquetons ordinaires et leurs couteaux; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut si grand que dans un des combats, vers une rivière nommée *le Golo*, ils se firent un rempart de leurs morts pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire; leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve partout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de Vaux, secondé du marquis de Marbœuf, soumit l'île en moins de temps que le maréchal de Maillebois ne l'avait domptée[1].

Le duc de Choiseul, qui dirigea toute cette entreprise, eut la gloire de donner au roi son maître une province qui peut aisément, si elle est bien cultivée, nourrir deux cent mille hommes, fournir de braves soldats, et faire un jour un commerce utile.

On peut observer que si la France s'accrut, sous Louis XIV, de l'Alsace, de la Franche-Comté, et d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée, sous Louis XV, de la Lorraine et de la Corse[2].

Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que, par les soins du même ministre, les possessions de la France en Amérique acquirent un degré de force et de prospérité qui vaut de nouvelles acqui-

1. Paoli s'embarqua pour l'Angleterre avec son frère et environ trois cents hommes. Il ne revint en Corse qu'en 1790. Mis hors la loi par la Convention nationale comme traître à la république, il livra aux Anglais son île, et retourna en exil à Londres. (G. A.)

2. C'était ici la fin du chapitre en 1769. Les cinq alinéas qui suivent sont posthumes, et ont paru, pour la première fois, dans les éditions de Kehl. Les deux derniers alinéas du chapitre étaient dans l'édition de 1775. (B.)

sitions. Ces avantages furent dus au choix que l'on fit du comte d'Ennery pour administrer successivement toutes nos colonies. Il se trouvait officier général très-jeune, à la paix de 1762, et n'était connu alors que par ses talents pour la guerre. Le duc de Choiseul démêla en lui l'homme d'État. En effet le comte d'Ennery, pendant six années de gouvernement, ne cessa de montrer toutes les lumières et les vertus qui peuvent faire chérir et respecter l'autorité. « Tout le monde le craint, et il n'a encore fait de mal à personne, » écrivait-on de la Martinique. Partout il fit régner la justice, et il inspira l'amour de la gloire; partout il animait le commerce et l'industrie. Il parvint à entretenir la concorde entre tous les états, ce qui est une chose bien rare. Il adoucit le triste sort des esclaves. Il fit défricher l'île de Sainte-Lucie, et par là il créa une colonie nouvelle.

Dans d'autres parties, en creusant des canaux il épura l'air, féconda la terre, fit naître de nouvelles richesses; et en même temps il pourvoyait à la sûreté et à l'embellissement de nos possessions.

Quelque temps après avoir été rappelé en France par le mauvais état de sa santé, il se dévoua à de nouveaux sacrifices, plutôt sollicités qu'exigés par un jeune monarque[1] qui lui écrivit de sa propre main : « Votre réputation seule me servira beaucoup à Saint-Domingue. »

Le comte d'Ennery avait mérité une confiance si honorable en rendant au roi un des plus importants services, celui de fixer, avec les Espagnols, les limites des deux nations. Cet administrateur, qui faisait tant d'honneur à la France, ne put résister aux funestes influences de ce climat brûlant. Sa perte fut une calamité publique pour toutes nos colonies, qui s'empressèrent de lui élever des monuments, et qui ne prononcent son nom qu'avec attendrissement et avec admiration.

Les Anglais, dont il avait acquis l'estime, et qui l'avaient souvent pris pour arbitre entre nos colonies et les leurs, avaient consacré le nom du comte d'Ennery par le plus juste et le plus flatteur de tous les éloges : « Cet homme ne fera ni ne souffrira jamais d'injustice. »

1. Louis XVI.

La récompense que reçut le duc de Choiseul pour tant de choses si grandes et si utiles qu'il avait faites paraîtrait bien étrange si on ne connaissait les cours. Une femme[1] le fit exiler[2], lui et son cousin le duc de Praslin, après les services qu'ils avaient rendus à l'État, et après que le duc de Choiseul eut conclu le mariage du dauphin, petit-fils de Louis XV, depuis roi de France, avec la fille de l'impératrice Marie-Thérèse. C'était un grand exemple des vicissitudes de la fortune, que ce ministre eût réussi à ce mariage peu d'années après que le maréchal de Belle-Isle eut armé une grande partie de l'Europe pour détrôner cette même impératrice, et qu'il n'eut réussi qu'à se faire prendre prisonnier. C'était une autre vicissitude, mais non pas surprenante, que le duc de Choiseul fût exilé.

Nous avons déjà vu[3] que Louis XV avait le malheur de trop regarder ses serviteurs comme des instruments qu'il pouvait briser à son gré. L'exil est une punition, et il n'y a que la loi qui doive punir. C'est surtout un très-grand malheur pour un souverain de punir des hommes dont les fautes ne sont pas connues, dont les services le sont, et qui ont pour eux la voix publique, que n'ont pas toujours leurs maîtres.

CHAPITRE XLI[4]

DE L'EXIL DU PARLEMENT DE PARIS, ETC., ET DE LA MORT DE LOUIS XV.

Si les exils du duc de Choiseul, du duc de Praslin, du cardinal de Bernis, du comte d'Argenson, du garde des sceaux Machault, du comte de Maurepas, du duc de La Rochefoucauld, du duc de Châtillon, et de tant d'autres citoyens, n'avaient eu aucune cause légale, celui du parlement de Paris et d'un grand nombre d'autres magistrats parut au moins en avoir une.

Qui aurait dit que ce corps antique, qui venait de détruire en France l'ordre des jésuites, éprouverait, bientôt après, non-seule-

1. Mme du Barry.
2. Le 24 décembre 1770.
3. Page 249.
4. Ajouté dans l'édition de 1775. (B.)

ment un exil rigoureux, mais serait détruit lui-même ? C'est une grande leçon aux hommes, si jamais les leçons peuvent servir.

Nous avons vu [1] que, sous Louis XIV, le parlement ne fut point exilé après la guerre de la Fronde. Nous avons vu [2] que les troubles de la Fronde n'avaient commencé que par les oppositions de cette compagnie à une très-mauvaise administration des finances, et que ces oppositions, d'abord légitimes dans leur principe, se tournèrent bientôt en une révolte ouverte et en une guerre civile. Nous avons vu que, sous Louis XV, il n'y eut ni guerre ni révolte ; mais qu'une administration des finances plus malheureuse encore, jointe au ridicule de la bulle *Unigenitus*, occasionnèrent les résistances opiniâtres du parlement aux ordres du roi. On sait qu'il fut cassé le 13 avril 1771. Après quoi cette cour des pairs a été rétablie par le roi Louis XVI, avec quelques modifications nécessaires.

Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde fut la mort de Louis XV. Il n'avait point profité de l'exemple de ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite vérole en se la donnant, et surtout du premier prince du sang, le duc d'Orléans, qui avait eu le courage de faire inoculer ses enfants. Cette méthode était très-combattue en France, où la nation, toujours asservie à d'anciens préjugés, est presque toujours la dernière à recevoir les vérités et les usages utiles qui lui viennent des autres pays.

Sur la fin d'avril 1774, ce roi, allant à la chasse, rencontre le convoi d'une personne qu'on portait en terre ; la curiosité naturelle qu'il avait pour les choses lugubres le fait approcher du cercueil ; il demande qui on va enterrer : on lui dit que c'est une jeune fille morte de la petite vérole. Dès ce moment il est frappé à mort sans s'en apercevoir[3].

Deux jours après, son chirurgien-dentiste, en examinant ses gencives, y trouve un caractère qui annonce une maladie dangereuse ; il en avertit un homme attaché au roi ; sa remarque est négligée :

1. Voyez le *Siècle de Louis XV*, chapitre v.
2. Voyez *ibid.*, chapitre xiv.
3. On dit qu'on avait admis dans le lit du roi une jeune fille d'un menuisier des environs de Versailles, sur laquelle Louis XV avait jeté des regards de concupiscence. Cette enfant, se sentant déjà malade, avait eu beaucoup de peine à se prêter aux désirs du roi. Elle céda cependant tout à la fois aux promesses de fortune et aux menaces. Elle communiqua au roi, pendant la nuit, la maladie dont elle avait le germe, et dont elle mourut avant lui. (B.)

la petite vérole la plus funeste se déclare. Plusieurs de ses officiers sont attaqués de la même maladie, soit en le soignant, soit en s'approchant de son lit, et en meurent. Trois princesses, ses filles, que leur tendresse et leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poison qui dévore leur père, et éprouvent bientôt le même mal et le même danger, dont heureusement elles réchappèrent.

Louis XV meurt la nuit du 10 de mai. On couvre son corps de chaux, et on l'emporte, sans aucune cérémonie, à Saint-Denis, auprès du caveau de ses pères.

L'histoire n'omettra point que le roi, son petit-fils, le comte de Provence et le comte d'Artois, frères de Louis XVI, tous trois dans une grande jeunesse, apprirent aux Français, en se faisant inoculer, qu'il faut braver le danger pour éviter la mort. La nation fut touchée et instruite. Tout ce que Louis XVI fit depuis, jusqu'à la fin de 1774, le rendit encore plus cher à toute la France.

CHAPITRE XLII[1]

DES LOIS.

Les esprits s'éclairèrent, dans le siècle de Louis XIV et dans le suivant, plus que dans tous les siècles précédents. On a vu combien les arts et les lettres s'étaient perfectionnés. La nation ouvrit les yeux sur les lois, ce qui n'était point encore arrivé. Louis XIV avait signalé son règne par un code qui manquait à la France; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fond des lois, qui devait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable, et n'avoir rien d'arbitraire. La jurisprudence criminelle parut surtout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour sauver des innocents. C'est une gloire éternelle pour le président de Lamoignon de s'être souvent opposé, dans la rédaction de l'ordonnance, à la cruauté des procédures; mais sa voix, qui était celle de l'humanité, fut étouffée par la voix de Pussort et des autres commissaires, qui fut celle de la rigueur.

1. Ce chapitre a été ajouté en 1769. Près de la moitié est extraite textuellement du *Commentaire* que Voltaire avait publié en 1766, *sur le livre Des Délits et des Peines.*

Les hommes les plus instruits, dans nos derniers temps, ont senti le besoin d'adoucir nos lois, comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs il y eut autant de férocité que de légèreté et d'ignorance dans les esprits, jusqu'aux beaux jours de Louis XIV. Pour se convaincre de cette triste vérité, il ne faut que jeter les yeux sur le supplice d'Augustin de Thou et du maréchal de Marillac, sur l'assassinat du maréchal d'Ancre, sur sa veuve, condamnée aux flammes, sur plus de vingt assassinats, ou médités, ou entrepris contre Henri IV, et sur le meurtre de ce bon roi. Les temps précédents sont encore plus funestes ; vous remontez de l'horreur des guerres civiles et de la Saint-Barthélemy aux calamités du siècle de François Ier ; et de là jusqu'à Clovis, tout est sauvage. Les autres peuples n'ont pas été plus humains ; mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les assassinats et les grands crimes que la française. On racheta longtemps ces crimes à prix d'argent; et ensuite les lois furent aussi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'est que la manière de procéder fut presque entièrement tirée de la jurisprudence ecclésiastique. On en peut juger par le procès criminel des templiers, qui, à la honte de la patrie, de la raison, et de l'équité, ne fut instruit que par des prêtres nommés par un pape.

Les hommes ayant été si longtemps gouvernés en bêtes farouches par des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années sous saint Louis, sous Louis XII, et sous Henri IV, plus les esprits se sont civilisés, et plus il ont frémi de la barbarie, dont il subsiste encore tant de restes. La torture, qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne subit jamais, a paru aux jurisconsultes compatissants et sensés un supplice pire que la mort, qui ne doit être réservé que pour les Châtel et les Ravaillac, dont tout un royaume est intéressé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne ; elle est depuis peu proscrite dans un empire de deux mille lieues[1] : et s'il n'y a pas de plus grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'est une preuve que la torture est aussi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle, et qu'on ne prévient pas[2].

1. L'empire de Russie.

2. On employait en France la torture : 1° pour tirer de l'accusé l'aveu de son crime ; 2° pour forcer un criminel condamné à mort à révéler ses com-

On s'est élevé aussi contre la confiscation. On a vu qu'il n'est pas juste de punir les enfants des fautes de leurs pères. C'est[1] une maxime reçue au barreau : *Qui confisque le corps confisque les biens;* maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainsi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfants de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfants des meurtriers. Ainsi une famille entière est punie, dans tous les cas, pour la faute d'un seul homme.

Ainsi lorsqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une sentence arbitraire[2], soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelque caverne ou dans quelque désert, la femme et les enfants sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence, qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, et à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. Sylla l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par Sylla n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi, qui semblait n'être dicté que par l'inhumanité et l'avarice, ne fut suivie ni par César, ni par le bon empereur Trajan, ni par les Antonins, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect et avec amour. Enfin, sous Justinien, la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèse-majesté.

Il semble que, dans les temps de l'anarchie féodale, les princes et les seigneurs des terres, étant très-peu riches, cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, et

plices. La première espèce de torture a été abolie en 1780, mais on a conservé la seconde, qui n'est cependant ni moins utile ni moins barbare. Le crime d'un homme en devient-il plus grand, mérite-t-il une peine plus cruelle, parce qu'on imagine qu'il a pu avoir des complices? Si l'on connaît d'avance ceux qu'il nomme, son témoignage peut également servir à tromper comme à éclairer le juge sur la nature des recherches qui lui restent à faire. S'il nomme de nouveaux complices, on s'expose à compromettre des innocents sur la parole d'un homme à qui et sa vie précédente et les moyens qu'on emploie pour l'obliger à parler ne permettent pas d'accorder la moindre créance. Mais en voilà trop sur cet article; jamais un homme qui aura quelques restes de bons sens ou d'humanité ne comptera la torture parmi les moyens de découvrir la vérité. (K.)

1. La fin de cet alinéa et les neuf qui le suivent sont extraits du paragraphe XXI du *Commentaire sur le livre Des Délits et des Peines.* (B.)

2. Voyez l'édit de 1724, 14 mai, publié à la sollicitation du cardinal de Fleury et revu par lui. (*Note de Voltaire.*)

qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois, chez eux, étant arbitraires, et la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes, ou bizarres, ou cruelles, prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses et assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés, pour l'ordinaire, au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraisser des restes du sang d'un autre citoyen?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi, excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berry, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où du moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, et les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est étrange que les habitants de la capitale vivent sous une loi plus rigoureuse que ceux des petites villes : tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard, sans régularité, sans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que, l'an 1673, dans le plus beau siècle de la France, l'avocat général Omer Talon ait parlé ainsi en plein parlement, au sujet d'une demoiselle de Canillac[1] ?

« Au chapitre XIII du *Deutéronome*, Dieu dit : Si tu te rencontres dans une ville et dans un lieu où règne l'idolâtrie, mets tout au fil de l'épée, sans exception d'âge, de sexe, ni de condition. Rassemble dans les places publiques toutes les dépouilles de la ville, brûle-la tout entière avec ses dépouilles, et qu'il ne reste qu'un monceau de cendres de ce lieu d'abomination. En un mot, fais-en un sacrifice au Seigneur, et qu'il ne demeure rien en tes mains des biens de cet anathème.

« Ainsi, dans le crime de lèse-majesté, le roi était maître des biens, et les enfants en étaient privés. Le procès ayant été fait à Naboth, *quia maledixerat regi*, le roi Achab se mit en possession de son héritage. David, étant averti que Miphibozeth s'était engagé dans la rébellion, donna tous ses biens à Siba, qui lui en apporta la nouvelle : *Tua sint omnia quæ fuerunt Miphibozeth.* »

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de Mlle de Canillac, biens

1. *Journal du Palais*, tome Ier, page 441. (*Note de Voltaire.*)

autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor royal, et donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat général s'en rapporte à Achab, roi d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de Naboth après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice : action abominable qui est passée en proverbe pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de Naboth n'avait aucun rapport avec l'héritage de Mlle de Canillac. Le meurtre et la confiscation des biens de Miphibozeth, petit-fils du roitelet juif Saül, et fils de Jonathas, ami et protecteur de David, n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au sujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus et mal appliqués, que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. On laisse aux lecteurs à se dire ce qu'il est superflu qu'on leur dise.

[1] Si un jour les lois humaines adoucissent en France quelques usages trop rigoureux, sans pourtant donner des facilités au crime, il est à croire qu'on réformera aussi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru se livrer à un zèle trop sévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être aussi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre, un simple emprisonnement fait mal à propos est réparé par le ministre qui l'a ordonné; mais en France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle consolation à espérer, nul dommage à répéter contre personne, quand c'est le ministère public qui l'a poursuivi; il reste flétri pour jamais dans la société. L'innocent flétri! et pourquoi? parce que ses os ont été brisés! Il ne devrait exciter que la pitié et le respect. La recherche des crimes exige des rigueurs : c'est une guerre que la justice humaine fait à la méchanceté; mais il y a de la générosité et de la compassion jusque dans la guerre. Le brave est compatissant; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare?

1. Cet alinéa et les quatre qui le suivent sont extraits du paragraphe XXII du *Commentaire sur le livre Des Délits et des Peines.*

Comparons seulement ici en quelques points la procédure criminelle des Romains avec la française.

Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble et franche : elle respirait la magnanimité romaine.

Chez nous, tout se fait secrètement. Un seul juge, avec son greffier, entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique, établie par François Ier, fut autorisée par les commissaires qui rédigèrent l'ordonnance de Louis XIV en 1670. Une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé, en lisant le code *De Testibus*, que ces mots[1] *testes intrare judicii secretum* signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire parler secrètement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence. Quelques jurisconsultes, à la vérité, ont assuré que le *contumax* ne devait pas être condamné si le crime n'était pas clairement prouvé; mais d'autres jurisconsultes, moins éclairés, et peut-être plus suivis, ont eu une opinion contraire : ils ont osé dire que la fuite de l'accusé était une preuve du crime; que le mépris qu'il marquait pour la justice, en refusant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainsi, suivant la secte des jurisconsultes que le juge aura embrassée, l'innocent sera absous ou condamné.

Il y a bien plus : un juge subalterne fait souvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne; il le fait déposer suivant les idées qu'il a lui-même conçues; il lui dicte ses réponses sans s'en apercevoir. J'en ai vu plus d'un exemple. Si, à la confrontation, le témoin se dédit, il est puni, et il est forcé d'être calomniateur de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocents condamnés parce que des témoins imbéciles et timides n'avaient pas su d'abord s'expliquer, et ensuite n'avaient pas osé se rétracter. La jurisprudence criminelle de France tend des piéges continuels aux accusés. Il semble que Pussort et le chancelier Boucherat aient été les ennemis des hommes.

1. Voyez Bornier, titre VI, article VI, *Des Informations*. (*Note de Voltaire.*)

[1] C'est d'ailleurs un grand abus dans la jurisprudence française que l'on prenne souvent pour loi les rêveries et les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains sans mission, qui ont donné leurs sentiments pour des lois.

La vie des hommes semble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'est point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il est clair que le crime n'est point avéré, ou qu'il ne mérite pas le dernier supplice, si un tiers d'hommes sensés réclame contre cette sévérité. Quelques voix de plus ne doivent point suffire pour faire mourir cruellement un citoyen. En général, il faut avouer qu'on a tué trop souvent nos compatriotes avec le glaive de la justice. Quand elle condamne un innocent, c'est un assassinat juridique, et le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtiments plus légers, elle est cruelle et n'est pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les supplices utiles. Il est sage de faire travailler les criminels au bien public; leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

[2] Sous le règne de Louis XIV on a fait deux ordonnances qui sont uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il est défendu aux juges de condamner en matière civile sur défaut, quand la demande n'est pas prouvée; mais dans la seconde, qui règle la procédure criminelle, il n'est point dit que faute de preuves l'accusé sera renvoyé. Chose étrange! la loi dit qu'un homme à qui on demande quelque argent ne sera condamné par défaut qu'au cas que la dette soit avérée; mais s'il est question de la vie, c'est une controverse au barreau pour savoir si l'accusé sera condamné sans avoir été convaincu. On prononce presque toujours son arrêt; on regarde son absence comme un crime. On saisit ses biens; on le flétrit.

La loi semble avoir fait plus de cas de l'argent que de la vie: elle permet qu'un concussionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au ministère d'un avocat, et très-souvent un homme d'honneur est privé de ce secours! S'il peut se trouver une seule

1. Cet alinéa était presque mot à mot dans le paragraphe XXII du *Commentaire sur le livre Des Délits et des Peines*. (B.)
2. *Idem.*

occasion où un innocent serait justifié par le ministère d'un avocat, n'est-il pas clair que la loi qui l'en prive est injuste ?

[1] Le premier président de Lamoignon disait contre cette loi que « l'avocat ou conseil qu'on avait accoutumé de donner aux accusés n'est point un privilége accordé par les ordonnances ni par les lois ; c'est une liberté acquise par le droit naturel, qui est plus ancien que toutes les lois humaines. La nature enseigne à tout homme qu'il doit avoir recours aux lumières des autres quand il n'en a pas assez pour se conduire, et emprunter du secours quand il ne se sent pas assez fort pour se défendre. Nos ordonnances ont retranché aux accusés tant d'avantages qu'il est bien juste de leur conserver ce qui leur reste, et principalement l'avocat qui en fait la partie la plus essentielle. Que si l'on veut comparer notre procédure à celle des Romains et des autres nations, on trouvera qu'il n'y en a point de si rigoureuse que celle qu'on observe en France, particulièrement depuis l'ordonnance de 1539 [2]. »

Cette procédure est bien plus rigoureuse depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce si le plus grand nombre des commissaires eût pensé comme M. de Lamoignon.

Plus on fut autrefois ignorant et absurde, plus on devint intolérant et barbare. L'absurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'Ancre ; elle a dicté cent arrêts pareils. C'est l'absurdité qui a été la première cause de la Saint-Barthélemy. Quand la raison est pervertie, l'homme devient nécessairement brute, la société n'est plus qu'un mélange de bêtes qui se dévorent tour à tour, et de singes qui jugent des loups et des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par souffrir qu'ils soient raisonnables.

L'anarchie féodale ne subsiste plus, et plusieurs de ses lois subsistent encore : ce qui met dans la législation française une confusion intolérable.

[3] Jugera-t-on toujours différemment la même cause en province et dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raison en Bre-

1. Cet alinéa et le suivant sont extraits du paragraphe XXII du *Commentaire sur le livre Des Délits et des Peines.* (B.)

2. *Procès-verbal de l'ordonnance*, page 163. (*Note de Voltaire.*)

3. Cet alinéa est extrait du paragraphe XXIII du *Commentaire sur le livre De Délits et des Peines.* (B.)

tagne et tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de jurisprudences que de villes. Et dans le même parlement, la maxime d'une chambre n'est pas celle de la chambre voisine[1].

On s'attache aux lois romaines dans les pays de droit écrit, et dans les provinces régies par la coutume, lorsque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces lois romaines sont au nombre de quarante mille, et sur ces quarante mille lois il y a mille gros commentaires qui se contredisent.

Outre ces quarante mille lois, dont on cite toujours quelqu'une au hasard, nous avons cinq cent quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes et même quelques bourgs, qui dérogent aux usages de la juridiction principale; de sorte qu'un homme qui court la poste, en France, change de lois plus souvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déjà dit[2], et qu'un avocat qui sera très-savant dans sa ville, ne sera qu'un ignorant dans la ville voisine.

[3] Quelle prodigieuse contrariété entre les lois du même royaume! A Paris, un homme qui a été domicilié dans la ville pendant un an et un jour est réputé bourgeois. En Franche-Comté, un homme libre qui a demeuré un an et un jour dans une maison mainmortable devient esclave; ses collatéraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs, et ses propres enfants sont réduits à la mendicité s'ils ont passé un an loin de la maison où le père est mort. La province est nommée franche; mais quelle franchise!

Ce qui est plus déplorable, c'est qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernais, dans l'Auvergne, et dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines, ont des mainmortables, des esclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre militaire de Saint-Louis, et chargés de blessures, mourir serfs mainmortables d'un moine aussi insolent qu'inutile au monde. Ce mot de mainmortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois, lorsqu'un de ces serfs décédait sans laisser d'effets mobiliers que son seigneur pût s'approprier, on apportait au seigneur la main droite du mort,

1. Voyez sur cela le président Bouhier. (*Note de Voltaire*
2. Dans le *Dialogue entre un plaideur et un avocat.*
3. Cet alinéa est extrait du paragraphe XXIII du *Commentaire sur le livre Des Délits et des Peines.* (B.)

digne origine de cette domination[1]. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume, qui déshonore l'humanité; mais les magistrats qui possédaient des terres avec cette prérogative éludèrent des lois qui n'étaient faites que pour l'utilité publique; et l'Église, qui a des serfs, s'opposa encore plus que la magistrature à ces lois sages. Les états généraux de 1615 prièrent vainement Louis XIII de renouveler les édits éludés de ses prédécesseurs, et de les faire exécuter. Le président de Lamoignon dressa un projet pour détruire cet usage, et pour dédommager les seigneurs; ce projet fut négligé[2].

De nos jours, le roi de Sardaigne a détruit cette servitude en Savoie; elle reste établie en France parce que les maux des provinces ne sont pas sentis dans la capitale. Tout ce qui est loin de nos yeux ne nous touche jamais assez.

Quand on veut poser les limites entre l'autorité civile et les usages ecclésiastiques, quelles disputes interminables! Où sont ces limites? Qui conciliera les éternelles contradictions du fisc et de la jurisprudence? Enfin pourquoi, dans les causes criminelles, les arrêts ne sont-ils jamais motivés? Y a-t-il quelque honte à rendre raison de son jugement? Pourquoi ceux qui jugent au nom du sou-

1. On lit *domination* dans les éditions de 1769 (in-4°), de 1775, et dans celles de Kehl. Un éditeur récent a mis *dénomination*.

Voltaire, reparlant de la mainmorte, met dans la bouche d'un syndic des habitants du Mont-Jura ces paroles: « Lorsque autrefois nos maîtres n'étaient pas contents des dépouilles dont ils s'emparaient dans nos chaumières après notre mort, ils nous faisaient déterrer; on coupait la main droite à nos cadavres, et on la leur présentait en cérémonie comme une indemnité de l'argent qu'ils n'avaient pu ravir à notre indigence, et comme un exemple terrible qui avertissait les enfants de ne jamais toucher aux effets de leurs pères, qui devaient être la proie des moines nos souverains. » Voyez *la Voix du curé sur le procès des serfs du Mont-Jura*. (B.)

2. Quelle que soit la première origine de la servitude de la glèbe, on ne peut la regarder dans l'état actuel que comme une condition sous laquelle la propriété d'une habitation, d'une terre, a été cédée au serf. Cette propriété a pu sans doute être usurpée par le seigneur; mais la prescription a couvert presque partout le vice du premier titre de propriété. C'est donc sous ce point de vue qu'il faut considérer la servitude. Toute convention dont l'exécution embrasse un temps indéterminé rentre nécessairement dans la dépendance du législateur; il peut la rompre ou la modifier en conservant les droits primitifs de chacun. Ce droit du législateur dérive de la nature même des choses, qui changent continuellement. Le consentement du législateur ne peut même lui enlever ce droit, parce qu'il est également contre la nature qu'il puisse prendre un engagement éternel. Il n'est obligé alors que de se conformer aux droits primitifs des hommes, antérieurs aux lois civiles, et indépendants de ces

verain ne présentent-ils pas au souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute?

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin la vénalité de la magistrature est un opprobre dont la France seule, dans l'univers entier, est couverte, et dont elle a toujours souhaité d'être lavée. On a toujours regretté, depuis François Ier, les temps où le simple jurisconsulte, blanchi dans l'étude des lois, parvenait, par son seul mérite, à rendre la justice qu'il avait défendue par ses veilles, par sa voix et par son crédit. Cicéron, Hortensius, et le premier Marc-Antoine, n'achetèrent point une charge de sénateur. En vain l'abbé de Bourzeys, dans son livre d'erreurs intitulé *Testament politique du cardinal de Richelieu*, a-t-il prétendu justifier la vente des dignités de la robe; en vain d'autres auteurs, plus courtisans que citoyens, et plus inspirés par l'intérêt personnel que par l'amour de la patrie, ont-ils suivi les traces de l'abbé de Bourzeys; une preuve que cette vente est un abus, c'est qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la dissipation des finances de l'État. C'est une simonie beaucoup plus funeste que la vente des bénéfices de l'Église : car si un ecclésiastique isolé achète un bénéfice simple, il n'en résulte ni

lois. Dans le cas particulier que nous examinons, tout ce qu'on doit au seigneur est un dédommagement d'une valeur égale à ce qu'il perd par la suppression de la servitude, et, autant qu'il est possible, d'une nature semblable. Ainsi le législateur doit substituer aux corvées, aux droits éventuels, un revenu égal levé sur la terre et évalué en denrées, et non un remboursement ou une rente en monnaie. Sans doute le législateur a également le droit de rendre toute rente foncière remboursable à un taux fixé par la loi, mais il n'est ici question que de l'abolition de la servitude; celle des rentes féodales est un objet plus étendu, mais beaucoup moins pressant, parce qu'il n'en résulte qu'une perte pour l'État, et non une injustice.

Quant aux servitudes qui tombent sur ceux qui ne tiennent aucune terre du seigneur, elles doivent être abolies sans accorder aucun dédommagement, puisqu'elles sont une violation du droit naturel, contre lequel aucun usage, aucune loi ne peut prescrire.

Le dédommagement dont nous avons parlé ne peut au reste regarder que les seigneurs laïques; les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation, et le législateur, qui a le droit absolu d'en disposer, peut faire pour leurs serfs tout ce qu'il peut faire pour ceux du domaine direct de l'État.

Observons enfin que jamais le dédommagement ne peut aller au delà du revenu net de la terre qui a été abandonnée par le seigneur, et doit être fixé un peu au-dessous.

Quant aux opérations nécessaires pour former toutes les évaluations avec une justice rigoureuse, elles dépendent des principes connus de l'arithmétique politique. (K.)

bien ni mal pour la patrie, dans laquelle il n'a nulle juridiction, il n'est comptable à personne; mais la magistrature a l'honneur, la fortune et la vie des hommes entre ses mains. Nous cherchons[1] dans ce siècle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les lois.

CHAPITRE XLIII[2]

DES PROGRÈS DE L'ESPRIT HUMAIN DANS LE SIÈCLE DE LOUIS XV.

Un ordre entier de religieux aboli par la puissance séculière, la discipline de quelques autres ordres monastiques réformée par cette puissance, les divisions même entre toute la magistrature et l'autorité épiscopale, ont fait voir combien de préjugés se sont dissipés, combien la science du gouvernement s'est étendue, et à quel point les esprits se sont éclairés. Les semences de cette science utile furent jetées dans le dernier siècle; elles ont germé de tous côtés dans celui-ci jusqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence qu'on ne connaissait guère qu'à Paris, et qui tout d'un coup a fleuri dans plusieurs villes : témoin les discours[3] sortis ou du parquet ou de l'assemblée des chambres de quelques parlements, discours qui sont des chefs-d'œuvre de l'art de penser et de s'exprimer, du moins à beaucoup d'égards. Du temps des d'Aguesseau, les seuls modèles étaient dans la capitale, et encore très-rares. Une raison supérieure s'est fait entendre dans nos derniers jours, du pied des Pyrénées au nord de la France. La philosophie, en rendant l'esprit plus juste et en bannissant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette jurisprudence universelle, puisée dans la nature, qui s'élève au-dessus de toutes les lois de convention, ou de simple autorité, lois souvent dictées par les caprices ou par des besoins d'argent : ressources

1. Cette dernière phrase est extraite du paragraphe XXIII du *Commentaire sur le livre Des Délits et des Peines.* (B.)

2. Ce chapitre est de 1768. (B.)

3. Voyez les discours de MM. de Montclar, de La Chalotais, de Castillon, de Servan, et d'autres. (*Note de Voltaire.*)

dangereuses plus que lois utiles, qui se combattent sans cesse, et qui forment plutôt un chaos qu'un corps de législation, ainsi que nous l'avons dit[1].

Les académies ont rendu service en accoutumant les jeunes gens à la lecture, et en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La saine physique a éclairé les arts nécessaires, et ces arts ont commencé déjà à fermer les plaies de l'État, causées par deux guerres funestes. Les étoffes se sont manufacturées à moins de frais par les soins d'un des plus célèbres mécaniciens[2]. Un académicien encore plus utile[3], par les objets qu'il embrasse, a perfectionné beaucoup l'agriculture, et un ministre éclairé[4] a rendu enfin les blés exportables, commerce nécessaire défendu trop longtemps, et qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

Un autre académicien[5] a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maisons de Paris l'eau qui leur manque : projet qui ne peut être rejeté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin[6] a trouvé enfin le secret longtemps cherché de rendre l'eau de la mer potable : il ne s'agit plus que de rendre cette expérience assez facile pour qu'on en puisse profiter en tout temps sans trop de frais.

Si quelque invention peut suppléer à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer, c'est celle du plus habile horloger de France[7], qui dispute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le temps mette son sceau à toutes ces découvertes. Il n'en est pas d'une invention qui peut avoir son utilité et ses inconvénients, d'une découverte qui peut être contestée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monuments des beaux-arts en poésie, en éloquence, en musique, en architecture, en sculpture, en peinture, qui forcent tout d'un coup le suf-

1. Voyez page 298.
2. M. Vaucanson. (*Note de Voltaire.*)
3. M. Duhamel du Monceau. (*Id.*)
4. Turgot; voyez le *Petit Écrit* (daté du 1er janvier 1775) *sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774, qui permet le libre commerce des blés dans le royaume.*
5. M. de Parcieux. (*Note de Voltaire.*)
6. M. Poissonnier. (*Id.*)
7. M. Leroi. (*Id.*)

frage de toutes les nations, et qui s'assurent ceux de la postérité par un éclat que rien ne peut obscurcir.

Nous avons déjà parlé du célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique*[1]. C'est une gloire éternelle pour la nation que des officiers de guerre sur terre et sur mer, d'anciens magistrats, des médecins qui connaissent la nature, de vrais doctes quoique docteurs, des hommes de lettres, dont le goût a épuré les connaissances, des géomètres, des physiciens, aient tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire, puisque plusieurs cachaient leurs noms; enfin sans être ensemble d'intelligence, et par conséquent exempts de l'esprit de parti.

Mais ce qui est encore plus honorable pour la patrie, c'est que, dans ce recueil immense, le bon l'emporte sur le mauvais : ce qui n'était pas encore arrivé. Les persécutions qu'il a essuyées ne sont pas si honorables pour la France. Ce même malheureux esprit de formes, mêlé d'orgueil, d'envie et d'ignorance, qui fit proscrire l'imprimerie du temps de Louis XI, les spectacles sous le grand Henri IV, les commencements de la saine philosophie sous Louis XIII, enfin l'émétique et l'inoculation; ce même esprit, dis-je, ennemi de tout ce qui instruit et de tout ce qui s'élève, porta des coups presque mortels à cette mémorable entreprise; il est parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves, dont il ne faut jamais enchaîner la raison : car on ne doit réprimer que la témérité, et non la sage hardiesse, sans laquelle l'esprit humain ne peut faire aucun progrès. Il est certain que la connaissance de la nature, l'esprit de doute sur les fables anciennes honorées du nom d'histoires, la saine métaphysique dégagée des impertinences de l'école, sont les fruits de ce siècle, et que la raison s'est perfectionnée[2].

1. Voyez l'article intitulé *D'un Fait singulier concernant la littérature;* la huitième des *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****.

2. Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques traits au tableau tracé par M. de Voltaire. C'est dans ce siècle que l'aberration des étoiles fixes a été découverte par Bradley; que les géomètres sont parvenus à calculer les perturbations des comètes, et à prédire le retour de ces astres; que les mouvements des planètes ont été soumis à des calculs sinon rigoureux, du moins certains, et d'une exactitude égale à celle qu'on peut attendre des observations. Les principes généraux du mouvement des corps solides et des fluides ont été découverts par M. d'Alembert. Le problème de la précession des équinoxes, dont

Il est vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuses. Des voyages au bout du monde pour constater une vérité que Newton avait démontrée dans son cabinet ont laissé des doutes sur l'exactitude des mesures. L'entreprise du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Égypte dans des climats trop différents de l'Égypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont pu faire perdre un temps précieux, et ruiner même quelques familles. Mais nous avons dû à ces mêmes entre-

Newton n'avait pu donner qu'une solution incomplète, a été résolu par le même géomètre, et on lui doit encore la découverte d'un nouveau calcul nécessaire dans la théorie du mouvement des fluides et des corps flexibles. Les lois de la gradation de la lumière, trouvées par Bouguer; la découverte des lunettes acromatiques, dont la première idée est due à M. Euler; la méthode d'appliquer le prisme aux lunettes, de décomposer par ce moyen la lumière des étoiles, de mesurer avec plus d'exactitude les lois de la réfraction et de la diffraction, que l'on doit à M. l'abbé Rochon, avec de nouvelles méthodes de mesurer les angles et les distances, et des observations importantes sur la théorie de la vision : tous ces travaux sont autant de monuments du génie des savants qui ont illustré ce siècle.

Quels progrès n'avons-nous pointfaits dans la chimie, devenue une des branches les plus utiles et les plus étendues de nos connaissances ! Nous avons su découvrir, analyser, soumettre aux expériences ces fluides élastiques connus sous le nom d'airs, et dont le siècle dernier soupçonnait a peine l'existence ; les phénomènes électriques ont encore été une source féconde de découvertes; la nature de la foudre a été connue grâce à M. Franklin, et il nous a instruits à nous préserver de ses ravages. L'histoire naturelle est devenue une science nouvelle par les travaux des Linné, des Rouelle, des Daubenton, et de leurs disciples, tandis que l'éloquent historien de la nature en répandait le goût parmi les hommes de tous les états et de tous les pays. Les mathématiques ont fait par le génie des Bernouilli, des Euler, des d'Alembert, et des La Grange, d'immenses progrès dont Newton et Leibnitz seraient eux-mêmes étonnés. Le calcul des probabilités, qui ne servaient presque dans le siècle dernier qu'à calculer les chances des jeux de hasard, a été appliqué à des questions utiles au bonheur des hommes.

Les principes généraux de la législation, de l'administration des États, ont été découverts, analysés, et développés dans un grand nombre d'excellents ouvrages.

L'art tragique enfin, perfectionné par M. de Voltaire, est devenu un art vraiment moral : il a fait du théâtre une école d'humanité et de philosophie.

Si nous examinons ensuite les progrès des arts, nous compterons au nombre des avantages du même siècle la perfection de l'art de construire les vaisseaux, la méthode de les doubler en cuivre ; l'art d'instruire les muets et de les rendre en quelque sorte à la société ; les secours établis pour les hommes frappés d'une mort apparente; l'art militaire enfin, dont le génie de Frédéric a fait en quelque sorte une science nouvelle.

Enfin nous avons vu tous les arts mécaniques, toutes les manufactures, toutes les branches de l'agriculture se perfectionner, s'enrichir de méthodes nouvelles, se diriger par des principes plus sûrs et plus simples, fruits d'une application heureuse des sciences à tous les objets de l'industrie humaine. (K.)

prises des lumières utiles sur la nature du fer et sur le développement des germes contenus dans les œufs. Des systèmes trop hasardés ont défiguré des travaux qui auraient été très-utiles. On s'est fondé sur des expériences trompeuses pour faire revivre cette ancienne erreur que des animaux pouvaient naître sans germe. De là sont sorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont poussé l'abus de la découverte de Newton sur l'attraction jusqu'à dire que les enfants se forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'est emporté dans ces vaines idées jusqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer : ce qui est aussi vrai que de dire que la mer a été formée par les montagnes.

Qui croirait que des géomètres [1] ont été assez extravagants pour imaginer qu'en exaltant son âme on pouvait voir l'avenir comme le présent? Plus d'un philosophe [2], comme on l'a déjà dit ailleurs [3], a voulu, à l'exemple de Descartes, se mettre à la place de Dieu, et créer comme lui un monde avec la parole ; mais bientôt toutes ces folies de la philosophie sont réprouvées des sages, et même ces édifices fantastiques, détruits par la raison, laissent dans leurs ruines des matériaux dont la raison même fait usage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'est trouvé des esprits assez aveugles pour saper tous les fondements de la société en croyant la réformer. On a été assez fou pour soutenir que *le tien* et *le mien* [4] sont des crimes, et qu'on ne doit point jouir de son travail ; que non-seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche; que les castors, les abeilles, et les fourmis, dérangent les lois éternelles en vivant en république.

Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme des singes qu'on fait danser dans les foires.

Elles ont été poussées jusqu'à ce point incroyable de démence

1. Maupertuis.
2. Ceci est à l'adresse de d'Holbach. (G. A.)
3. Dans la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, et dans la *Dissertation du physicien de Saint-Flour*, qui fait partie des *Colimaçons du Révérend Père Lescarbotier*.
4. J.-J. Rousseau, dans son *Discours sur les fondements de l'inégalité*

qu'un je ne sais quel charlatan sauvage a osé dire, dans un projet d'éducation[1], « qu'un roi ne doit pas balancer à donner en mariage à son fils la fille du bourreau, si les goûts, les humeurs, et les caractères, se conviennent ». La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature est d'être édifiants sont devenus des libelles diffamatoires qui ont même éprouvé la sévérité des parlements[2], et qui devaient aussi être condamnés par toutes les académies, tant ils sont mal écrits.

Plus d'un abus semblable a infecté la littérature ; une foule d'écrivains s'est égarée dans un style recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On est parvenu jusqu'à rendre Tacite ridicule[3]. On a beaucoup écrit dans ce siècle ; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée, sous Louis XIV, au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuse facilité d'écrire que le siècle passé a donnée aux siècles suivants : car les modèles produisent une foule d'imitateurs, et ces imitateurs cherchent toujours à mettre en paroles ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France surtout s'était distinguée, dans le beau siècle de Louis XIV, par la perfection singulière à laquelle Racine éleva le théâtre, et par le charme de la parole, qu'il porta à un degré d'élégance et de pureté inconnu jusqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des pièces écrites aussi barbarement[4] que ridiculement construites.

C'est contre cette décadence que l'Académie française lutte continuellement ; elle préserve le bon goût d'une ruine totale, en n'ac-

1. Ces propres paroles se trouvent dans le livre intitulé *Émile*, tome IV, page 178. — Voici le texte d'*Émile*, livre V : « Il y a une telle convenance de goûts, d'humeurs, de sentiments, de caractères, qui devraient engager un père sage, fût-il prince, fût-il monarque, à donner sans balancer à son fils la fille avec laquelle il aurait toutes ces convenances, fût-elle née dans une famille déshonnête, fût-elle la fille du bourreau. »

2. Le 24 septembre 1756 la chambre des vacations rendit un arrêt portant défense de publier et d'imprimer un mandement de l'archevêque de Paris (Beaumont), du 19 du même mois, daté de Conflans où le prélat était exilé depuis le 2 décembre 1754.

3. La Bletterie.

4. Crébillon, dont Voltaire a dit dans son *Épître à d'Alembert* :

On préfère à mes vers Crébillon le barbare.

cordant du moins des prix qu'à ce qui est écrit avec quelque pureté, et en réprouvant tout ce qui pèche par le style. Il est vrai que les beaux-arts, qui donnèrent tant de supériorité à la France sur les autres nations, sont bien dégénérés ; et la France serait aujourd'hui sans gloire dans ce genre sans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poëme des quatre *Saisons*[1], et le quinzième chapitre de *Bélisaire*[2], s'il est permis de mettre la prose à côté de la plus élégante poésie. Mais enfin la littérature, quoique souvent corrompue, occupe presque toute la jeunesse bien élevée : elle se répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'est à elle qu'on doit l'éloignement des débauches grossières, et la conservation d'un reste de la politesse introduite dans la nation par Louis XIV et par sa mère. Cette littérature, utile dans toutes les conditions de la vie, console même des calamités publiques en arrêtant sur des objets agréables l'esprit, qui serait trop accablé de la contemplation des misères humaines.

1. Par Saint-Lambert.
2. Par Marmontel.

FIN DU PRECIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV

Avertissement de Beuchot. 1

Document relatif au vol du manuscrit des campagnes de Louis XV ou *Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un* 7

Chap. I. — Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV. 9

Chap. II. — Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Système de Law ou Lass. 17

Chap III. — De l'abbé Dubois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre. Mort du duc d'Orléans, régent de France. 26

Chap. IV. — Stanislas Leczinski, deux fois roi de Pologne et deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France 42

Chap. V. — Mort de l'empereur Charles VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les États de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse. . 48

Chap. VI. — Le roi de France s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince est déclaré lieutenant général du roi de France. Son élection, ses succès, et ses pertes rapides. 53

Chap. VII. — Désastres rapides qui suivent les succès de l'empereur Charles-Albert de Bavière 59

Chap. VIII. — Conduite de l'Angleterre, de l'Espagne, du roi de Sardaigne, des puissances d'Italie. Bataille de Toulon. 62

Chap. IX. — Le prince de Conti force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie 70

Chap. X. — Nouvelles disgrâces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingen. 73

Chap. XI. — Première campagne de Louis XV en Flandre. Ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Prusse prend encore les armes 79

Chap. XII. — Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne, qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie. 84

Collection des Classiques GARNIER

CLASSIQUES FRANÇAIS

BAUDELAIRE. — Les Fleurs du Mal, 1 vol.
BENJAMIN CONSTANT. — Adolphe, 1 vol.
BOILEAU. — Œuvres, 1 vol.
CHÉNIER. — Œuvres poétiques, 2 vol.
DESCARTES. — Œuvres complètes, 1 vol.
DIDEROT. — Œuvres choisies 2 vol.
— Jacques le fataliste et son maître, 1 vol.
— Les Bijoux indiscrets, 1 vol.
FÉNELON. — Les aventures de Télémaque, 1 vol. illustré.
GÉRARD DE NERVAL. — Œuvres choisies, 1 vol.
LA BRUYÈRE. — Les Caractères, 1 vol.
LA FAYETTE (Mme de). — Romans et Nouvelles, 1 vol.
LA FONTAINE. — Fables, 2 vol.
— Contes et Nouvelles, 2 vol.
LA ROCHEFOUCAULD. — Réflexions, sentences et maximes morales, 1 vol.
LESAGE. — Histoire de Gil Blas de Santillane, 2 vol. in-18.
— Le diable boiteux, 1 vol.
— Histoire de Guzman d'Alfarache, 1 vol.
— Théâtre, 1 vol.
MALHERBE. — Œuvres poétiques, 1 vol.
MARIVAUX. — La vie de Marianne, 1 vol.
— Le Paysan parvenu, 1 vol.
MILLEVOYE. — Œuvres 1 vol.
MONTAIGNE. — Essais, vol.
MONTESQUIEU. — De l'Esprit des lois, 2 vol.
— Lettres persanes, 1 vol.
— De la grandeur des Romains et de leur décadence, 1 vol.
MURGER. — La vie de Bohême, 1 vol.
PASCAL. — Pensées, 1 vol.
— Lettres écrites à un provincial, 1 vol.
ROUSSEAU. — Les confessions.
— Contrat social, 1 vol.
— Émile, 1 vol.
— Julie ou la *Nouvelle Héloïse* 1 vol.
— Rêveries d'un promeneur solitaire, 1 vol.
— Lettres à d'Alembert, 1 vol.
SÉVIGNÉ (Mme de). — Lettres choisies, 1 vol.
STAEL (Mme de). — Corinne ou l'Italie.
— De l'Allemagne, vol.
— Delphine, 1 vol.
— Dix années d'éxil, 1 vol.
STENDHAL. — Le Rouge et le Noir, 1 vol.
— La chartreuse de Parme, vol.
— De l'amour, 1 vol.
VIGNY. (A. de) — Servitude et grandeur militaires, 1 vol.
VOLTAIRE. — Théâtre, 1 vol.
— Epitres, Satires, 1 vol.
— La Henriade, 1 vol.
— Histoire de Charles XII, 1 vol.
— Lettres choisies, 2 vol.
— Précis du siècle de Louis XV, 1 vol.
— La Pucelle d'Orléans, 1 vol.
— Romans, 1 vol.
— Le Siècle de Louis XIV, 2 vol.
— Le Sottisier,

PRIX : 9 fr.

Imp. G. Cavallier — 2-27